« Sans visa »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14676 – 6 F

SAMEDI 4 AVRIL 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La constitution du gouvernement après le refus des écologistes et la fin de « l'ouverture »

Le président de la République a voulu rassembler ses fidèles autour de M. Pierre Bérégovoy

L'Elysée a rendu publique, jeudi soir 2 avril, la liste des ministres qui composent le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Plus restreinte que la précédente, avec vingt-six ministres, soit trois de moins, la nouvelle équipe est marquée par un resserrement autour du noyau des fidèles du président de la République. M. Jack Lang, qui réunit entre ses mains, pour la première fois dans l'histoire de la Vᵉ République, la culture et l'éducation nationale, est ainsi intronisé numéro deux du gouvernement, formant, nous a-t-il dit, un « binôme » avec le premier ministre. Six ministres sont d'anciens collaborateurs du chef de l'Etat à l'Elysée. Avec le départ de M. Brice Lalonde, les écologistes ne sont plus représentés au gouvernement, où ne siégera qu'un centriste, M. Jean-Marie Rausch. Les radicaux de gauche restent au nombre de deux. Parmi les socialistes, le courant de M. Fabius, qui est aussi celui de M. Bérégovoy, est le mieux servi, avec neuf ministres. Celui de M. Jospin, qui quitte le gouvernement, est la principale victime du renouvellement. L'événement le plus spectaculaire est sans doute l'arrivée de M. Bernard Tapie, nommé ministre de la ville.

Continuité

LES Européens convaincus peuvent être satisfaits : les responsables français qui, sous les deux précédents gouvernements, ont œuvré à l'élaboration des accords de Maastricht – Mᵐᵉ Elisabeth Guigou, M. Pierre Bérégovoy, M. Roland Dumas – sont maintenus ou promus, et c'est dotée d'un dispositif gouvernemental de ce point de vue solide, que la France abordera prochainement le débat sur la ratification de ces accords.

Principaux partenaires de Paris, les dirigeants allemands qu'inquiète l'affaiblissement des socialistes en France, devraient être quelque peu rassérénés par la nomination de M. Bérégovoy à la tête du gouvernement. En cet homme à qui ils ont parfois mené la vie dure, par leur politique des taux d'intérêt notamment, ils apprécient, à Francfort comme à Bonn, celui qui a résolument maintenu, en dépit de son coût social et politique, le cap de la rigueur et de l'intégration européenne.

L'HYPOTHÈSE Delors eût-elle été, du point de vue européen, plus favorable ? Le chancelier Kohl ne le pensait pas, qui fit valoir récemment la prééminence de la tâche qu'avait encore à mener à bien à Bruxelles le président de la Commission. L'une des conditions que M. Delors mettait à son éventuelle venue à Matignon était d'avoir la haute main sur les affaires européennes. Cela aurait supposé, entre autres, le départ de ceux qui, au nom du « réalisme », se sont victorieusement opposés à lui dans la négociation sur l'Union politique européenne, à commencer par M. Roland Dumas.

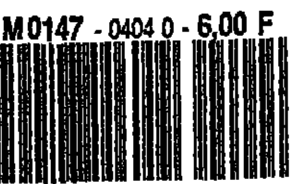
Pour le ministre des affaires étrangères, le maintien au poste convoité du quai d'Orsay vaut réaffirmation de légitimité après le triste épisode de l'affaire Habache. M. Dumas le doit certes à sa très forte relation de confiance avec M. Mitterrand. Mais il faut remarquer que, grâce à cette confiance, il a pu aussi à maintes reprises, surtout depuis 1988, forcer les réactions de l'Elysée, voire parfois infléchir la « ligne » présidentielle.

LE monde a vécu depuis cette date sous la loi des événements, à un rythme soutenu qui convient mal au volontarisme tranquille avec lequel le président conçoit l'action extérieure de la France. Qu'il se soit agi des rapports avec Bonn en des moments difficiles, de la reconnaissance des Pays baltes en août, de l'attitude à avoir vis-à-vis des Républiques yougoslaves, de la crédibilité à accorder au processus de paix au Proche-Orient, la rapidité, la souplesse et le réalisme de M. Dumas ont plus d'une fois atténué certaines rigidités intellectuelles du président.

De nombreuses inconnues demeurent : quelles seront les attributions de M. George Kiejman, qui change pour la seconde fois de « spécialité » ? L'action humanitaire à l'étranger, dans laquelle s'est illustré Bernard Kouchner, restera-t-elle sous tutelle du quai d'Orsay ? Que devient la francophonie ? Une réforme de structure de la coopération et du développement est-elle ou non engagée avec M. Debarge, étant entendu que la politique africaine reste largement du domaine réservé de l'Elysée ?

Le calendrier diplomatique pour l'année qui vient n'est pas jalonné d'échéances absolument décisives. Il s'agit plutôt de repenser l'ensemble de l'action extérieure de la France dans un monde en totale mutation. Et cela n'est pas du ressort des ministres, quoi qu'ils puissent accomplir dans le cadre qui leur est imparti.

M 0147 - 0404 0 - 6,00 F



La maison Mitterrand

par Thomas Ferenczi

Avec vingt-six ministres au lieu de vingt-neuf dans le gouvernement Cresson, la promotion de M. Jack Lang au poste officieux de numéro deux, le départ de quelques « poids lourds » comme MM. Lionel Jospin, Henri Nallet, Philippe Marchand ou Jean Poperen, le maintien de M. Jean-Marie Rausch comme seul représentant centriste, l'arrivée de personnalités telles que MM. Bernard Tapie et René Teulade, l'équipe constituée par M. Bérégovoy est certes légèrement plus restreinte que la précédente, moins « ouverte » politiquement, plus « socialo-socialiste », mais elle n'en diffère pas fondamentalement.

La plupart des barons du régime – MM. Lang, Dumas, Delebarre, Quilès, Joxe, Charasse, Bianco, Mermaz – en font partie, les proches du président, une fois de plus, s'y taillent la part du lion, et si les équilibres entre les courants du PS sont nettement modifiés au bénéfice des « fabiusiens » et au détriment de tous les autres, pour l'opinion, le changement ne sera guère sensible. Tout se passe comme si le chef de l'Etat n'avait pas voulu, ou pas pu, entendre pleinement le message du corps électoral, qui a pourtant infligé au gouvernement sortant, les 22 et 29 mars, un sérieux désaveu.

Il est vrai qu'on n'attendait pas de bouleversements après la nomination de M. Bérégovoy : à partir du moment où les centristes n'envisageaient pas de franchir le pas et où les écologistes – les amis de M. Antoine Waechter aussi bien que ceux de M. Brice Lalonde – refusaient d'entrer dans le gouvernement, la nouvelle équipe ne pouvait que ressembler, pour l'essentiel, à la précédente. Il n'empêche : en dépit des explications de l'Elysée, *qui justifie le repli* sur le bastion socialiste, et plus encore sur la maison Mitterrand elle-même, par la nécessité de resserrer les rangs, aucune leçon ne semble tirée du dernier scrutin.

Le seul changement important reste donc celui du premier ministre. C'est Mᵐᵉ Cresson qui paie, presque seule, le prix de la défaite. On jugera peut-être injuste qu'il en soit ainsi.

Lire la suite page 7



Lire

- **Les portraits des nouveaux ministres et de ceux dont les attributions sont élargies**
- **Les bilans des ministres qui changent d'attribution et de ceux qui partent** — par THIERRY BRÉHIER
- **La stratégie du hérisson** — par ALAIN ROLLAT
- **L'équilibre des courants socialistes : le « congrès de Solferino-Bercy »** — par PATRICK JARREAU
- **Des marges de manœuvre économiques limitées** — par MICHEL NOBLECOURT
- **Les syndicats espèrent un assouplissement de la politique économique** — par JEAN-MICHEL NORMAND
- **Les réactions des responsables politiques**
- **Les réactions à Bonn, Francfort, Londres, Madrid, Rome, Tokyo, Washington** — par nos correspondants

pages 2 à 9 et 28

Jack Lang, premier violon...

par Philippe Boggio

Cet homme-là aurait dû ne pas durer et ne pas s'éterniser sur deux septennats, comme il l'a fait, tant il donne prise à ses détracteurs. Tant il peut prêter à sourire par ses empressements de boy-scout, irriter par sa constance dans l'émerveillement de l'œuvre et de la pensée du président, agacer pour avoir tenté, par une avalanche de projets, forcément grandioses, de faire croire qu'avant 1981, avant lui, la France avait vécu sans ministre de la culture. Et que lui, tel Zorro, tel Malraux, en d'autres temps...

En une décennie, Jack Lang aura saoûlé le pays de culture, élevé sa matière ministérielle au rang d'art, et d'art politico-publicitaire, et convaincu, parfois jusqu'à la lassitude, que son maître, François Mitterrand, était un esprit fin, lettré, un chef d'Etat proche des artistes.

Il y avait là de quoi provoquer le rejet, en tout cas saturer, d'autant qu'à cette double entreprise, sa propre image par l'énergie déployée au service de l'image d'un autre, l'occupant de la Rue de Valois a longtemps mis plus d'emphase que d'humilité, qu'il a fourmillé de plus d'idées à la journée qu'un homme politique normal, lancé tant de projets qu'on en oublie la liste, et géré le sillon mitterrandien dans l'histoire qu'on appelle *« les grands travaux »*, qui laissent, pour l'instant, une impression mitigée dans le paysage parisien. *Jamais un tel homme n'aurait dû être épargné* par le déclin socialiste. *« En fait trop »*, pour en avoir beaucoup fait, aurait pu être le verdict, à l'heure du ras-le-bol hexagonal. Le chantre du régime, l'ordonnateur de ses fêtes, comme le fou du roi, hier, aurait dû passer le premier à la trappe. Or il n'en est rien.

Au soir du 22 mars, il paraissait le seul, à gauche, à n'avoir pas été emporté par la lame des régionales. Elu, même, au premier tour des cantonales en sa résidence provinciale, Blois, entre Beauce et Sologne, une ville qu'on imagine grise et nostalgique des Royaumes de France mais qui n'en voulait pas à cet hyper-Parisien de l'avoir choisie pour résidence secondaire.

Lire la suite page 4

Passions macédoniennes

Un grave conflit politico-sémantique oppose Athènes et Skopje

SALONIQUE

de notre envoyé spécial

Rarement archéologue aura bénéficié de tant d'honneurs. Déjà titulaire, depuis un mois, de la plus haute distinction grecque – il était grand croix dans l'ordre du Phénix, – adulé et célébré de son vivant, Manolis Andronicos, professeur d'art et d'archéologie à l'université de Salonique, décédé lundi 30 mars à l'âge de soixante-treize ans, a eu droit, mercredi 1ᵉʳ avril, à des funérailles nationales. Pas moins de six membres du gouvernement grec, dont le premier ministre, M. Constantin Mitsotakis, ont traversé la moitié du pays pour venir rendre un dernier hommage au *« fils aîné de l'hellénisme »* et faire assaut de nationalisme. *« Nous avons perdu le bouclier de la Macédoine », « la Macédoine a perdu son phare » : depuis lundi soir*, la Grèce est en deuil, les drapeaux sont en berne, la « une » des journaux pleure *« une perte nationale »*. C'est à un certain 8 novembre 1977 que Manolis Andronicos doit d'être devenu un véritable héros national. Ce jour-là, cet archéologue originaire d'Asie mineure a vu enfin aboutir ses recherches lorsque les fouilles qu'il avait engagées à l'ouest de Salonique, à Vergina, l'ont mené à la tombe de Philippe II, père d'Alexandre le Grand.

Depuis, Athènes ne s'est pas privé d'utiliser politiquement cette découverte, pain béni dans le conflit politico-sémantique qui l'oppose aujourd'hui à Skopje, capitale de la Macédoine de l'ex-Yougoslavie.

YVES HELLER

Lire la suite page 11

Violences à Tripoli

Le Conseil de sécurité condamne les manifestations dans la capitale libyenne — page 12

L'affaire des « Patriot »

Les Etats-Unis disculpent Israël — page 12

Rock français au Japon

Les succès de la musique populaire française auprès des jeunes — page 18

Avec ce numéro, un magazine

Leonardo

Nos lecteurs pourront trouver, avec ce numéro, un magazine de 226 pages, réalisé par quatre journaux européens, autour du thème du futur et dans la perspective de l'exposition universelle de Séville.

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 28

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,60 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 460 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

LA FORMATION

Le gouvernement

Premier ministre : **M. Pierre Bérégovoy**, PS (**).

MINISTRES D'ÉTAT

Education nationale et culture : **M. Jack Lang**, PS (**).
Affaires étrangères : **M. Roland Dumas**, PS.
Fonction publique et réforme administrative : **M. Michel Delebarre**, PS (**).

MINISTRES

Garde des sceaux, ministre de la justice : **M. Michel Vauzelle**, PS (*).
Intérieur et sécurité publique : **M. Paul Quilès**, PS (**).
Défense : **M. Pierre Joxe**, PS.
Economie et finances : **M. Michel Sapin**, PS (**).
Budget : **M. Michel Charasse**, PS (***).
Environnement : **Mme Ségolène Royal**, PS (*).
Equipement, transports et logement : **M. Jean-Louis Bianco** (**).
Industrie et commerce extérieur : **M. Dominique Strauss-Kahn**, PS (***).
Travail, emploi et formation professionnelle : **Mme Martine Aubry**.
Agriculture et forêt : **M. Louis Mermaz**, PS.
Affaires sociales et intégration : **M. René Teulade** (*).
Santé et action humanitaire : **M. Bernard Kouchner** (**).
Ville : **M. Bernard Tapie** (*).
Départements et territoires d'outre-mer : **M. Louis Le Pensec** (PS).
Recherche et espace : **M. Hubert Curien**, PS (**).
Postes et télécommunications : **M. Emile Zuccarelli**, MRG (*).
Jeunesse et sports : **Mme Frédérique Bredin**, PS.

MINISTRES DÉLÉGUÉS

Auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes : **Mme Elisabeth Guigou**, PS.
Auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires étrangères : **M. Georges Kiejman** (**).
Auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération et du développement : **M. Marcel Debarge**, PS (**).
Auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du commerce et de l'artisanat : **M. Jean-Marie Rausch**, France unie (**).
Auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement et du cadre de vie : **Mme Marie-Noëlle Lienemann**, PS (*).
Auprès du ministre de l'industrie et du commerce extérieur, chargé du tourisme : **M. Jean-Michel Baylet**, MRG.

(*) Nouveau membre du gouvernement.
(**) Membre du gouvernement précédent ayant changé d'attribution.
(***) Membre du gouvernement précédent ayant changé de titre sans changer d'attributions.

Jamais depuis 1981 un gouvernement n'avait été constitué aussi vite, à l'exception de celui qu'avait formé M. Pierre Mauroy au lendemain des élections municipales de 1983. M. Pierre Bérégovoy a été nommé premier ministre, jeudi 2 avril à 9 heures du matin. Moins de quatorze heures plus tard, à 22 h 40, M. Hubert Védrine, secrétaire général de l'Elysée, proclamait, sur le perron, la liste des ministres que le président de la République venait de nommer sur proposition du nouveau chef du gouvernement. Dès la fin de la matinée, celui qui n'était déjà plus ministre des finances indiquait aux parlementaires socialistes qu'il voulait constituer *« une équipe renouvelée, rajeunie, solidaire »*. Il semble n'être parvenu qu'imparfaitement à ses fins.

Le nouveau gouvernement, dans l'attente de la nomination des secrétaires d'Etat, qui ne devraient pas, a assuré le porte-parole de la présidence de la République, être plus de quatorze, n'est qu'à peine moins nombreux que le précédent. Il se compose de trois ministres d'Etat, de dix-sept ministres pleins, de six ministres délégués, soit vingt-six personnes en plus de son chef. Celui de Mme Cresson comportait vingt-neuf ministres. Celui de M. Michel Rocard en avait trente et un, mais celui de M. Laurent Fabius n'en comportait que vingt-deux, et ceux de la droite ont rarement franchi la barre de vingt depuis 1958.

Le renouvellement est assez sensible. Dix ministres, en plus du premier, bien entendu, s'en vont : MM. Lionel Jospin, Jean-Pierre Soisson (déja « démissionné » par Mme Cresson), Henri Nallet, Philippe Marchand, Jean Poperen, Brice Lalonde, Bruno Durieux et François Doubin, Mmes Edwige Avice et Catherine Tasca. Six arrivent : MM. Michel Vauzelle, René Teulade, Bernard Tapie, Emile Zuccarelli, Mmes Ségolène Royal, Marie-Noëlle Lienemann. A quoi il faut ajouter que deux anciens secrétaires d'Etat, MM. Marcel Debarge et Bernard Kouchner, deviennent ministres, le premier de plein exercice, le second délégué.

Ce renouvellement est encore plus sensible au niveau des attributions. Quatre en changent complètement : M. Michel Delebarre passe de la ville à la fonction publique, M. Paul Quilès de l'équipement à l'intérieur, M. Jean-Louis Bianco des affaires sociales à l'équipement, M. Kiejman de la communication aux affaires étrangères. Huit voient leurs responsabilités s'accroître : M. Bérégovoy bien sûr; M. Lang, qui à la culture ajoute non seulement l'éducation mais devient ministre d'Etat avec le rang, qui ne devrait pas être que protocolaire, de numéro deux du gouvernement; M. Sapin, qui, de ministre délégué à la justice, devient ministre de l'économie et des finances; M. Charasse, qui garde le budget, mais avec un titre de

Cinq nouveaux députés

L'entrée au gouvernement de cinq députés ouvre les portes de l'Assemblée nationale à leurs suppléants. Il s'agit de :

- M. Jean-Claude Chermann, né le 23 mars 1939 à Paris, docteur ès sciences, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, qui deviendra député de la 6e circonscription des Bouches-du-Rhône en remplacement de M. Bernard Tapie;

- M. François Bernardini, né le 24 août 1953, adjoint au maire d'Istres, conseiller général, conseiller régional, premier secrétaire (fabiusien) de la fédération des Bouches-du-Rhône du Parti socialiste et secrétaire national adjoint du PS chargé de l'audio-visuel, qui succèdera à M. Michel Vauzelle dans la 16e circonscription des Bouches-du-Rhône;

- M. Roger Franzoni, né le 1er février 1920, avocat, conseiller général (MRG) de Capobianco, nouveau député de la 1ère circonscription de Haute-Corse, en remplacement de M. Emile Zuccarelli;

- M. Jean-Pierre Marché, né le 17 octobre 1936, gérant de société, maire (PS) et conseiller général de Lezay, qui remplacera Mme Ségolène Royal dans la 2e circonscription des Deux-Sèvres;

- M. Jean-Claude Ramos, né le 19 décembre 1944, chef d'entreprise, conseilller municipal (PS) de Viry-Chatillon, qui succèdera à Mme Marie-Noëlle Lienemann dans la 7e circonscription de l'Essonne.

Les nouveaux

JUSTICE : M. Michel Vauzelle

Un fidèle du président

La nomination de M. Michel Vauzelle au ministère de la justice ramène le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale à ses premiers centres d'intérêt. Avocat de métier, il était, après son adhésion au PS en 1976, délégué national de ce parti pour les affaires judiciaires. Premier secrétaire de la conférence du stage du barreau de Paris en 1978, il lui était revenu l'honneur de prononcer l'un des discours de la séance de rentrée. Il le consacra à l'éphémère président de la République de Venise de 1848, l'avocat Daniel Manin, pionnier de la *« résistance légale »* à l'oppression, jusqu'à l'insurrection qui devait le porter au pouvoir dans sa cité pour un an et quatre mois.

Cette conception héroïque du rôle de la justice inspire-t-elle toujours M. Vauzelle au moment d'entrer place Vendôme ? Il y a quatorze ans, il pourfendait les castes vénitiennes, qui tenaient la ville en s'appuyant sur la naïveté des braves gens, *« convaincus que leurs intérêts sont les mêmes que ceux des banquiers »*. Dans la France d'après la conversion des socialistes au libéralisme, dans le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy, assis au conseil des ministres non loin de M. Bernard Tapie, le nouveau garde des sceaux a-t-il fini par se persuader, lui aussi, que les intérêts des banquiers et ceux des braves gens sont, au moins, conciliables ?

Comme MM. Bérégovoy et Tapie, M. Vauzelle est issu d'un milieu modeste, comme on dit, né d'un père ouvrier devenu cadre supérieur à force de travail. De tradition catholique, élevé chez les jésuites, il se prend de passion très tôt pour la politique, dominée, dans ses années d'adolescence et de jeunesse, par la stature du général de Gaulle. Venu à Paris – il est originaire de Montélimar – faire ses études de droit et de sciences politiques, il sait se faire introduire auprès de MM. Jean Charbonnel et Jacques Chaban-Delmas.

Mission à Bagdad

Après le départ du général de Gaulle, en avril 1969, et l'élection de Georges Pompidou à la présidence de la République, le maire de Bordeaux est nommé premier ministre. M. Vauzelle, qui n'a pas vingt-cinq ans, entre à son cabinet, dans la cellule chargée des relations avec le Parlement. Trois ans plus tard, c'en est fini de la « nouvelle société », et M. Chaban-Delmas est remercié brutalement par le chef de l'Etat. Son jeune collaborateur, après un passage au cabinet de M. Charbonnel, choisit de devenir avocat, puis participe, en 1974, à la campagne du candidat gaulliste à l'élection présidentielle. Au second tour, il se rallie à M. François Mitterrand, qui l'invite à entrer au Parti socialiste. Ce sera chose faite en 1976 à Arles, ville alors dirigée par le Parti communiste et où Gaston Defferre, le maire de Marseille, l'encourage à s'implanter.

Conseiller municipal de la ville depuis 1977, élu député au scrutin proportionnel en 1986 et réélu au scrutin majoritaire en 1988, M. Vauzelle aura vu la mairie d'Arles passer sous ses yeux du PCF à la droite. Directeur adjoint du cabinet de M. Mitterrand pendant la campagne de 1981, porte-parole de la présidence de la République de 1981 à 1986, il s'est ouvert un champ d'aventures autrement large : la politique étrangère. Ayant succédé à M. Valéry Giscard d'Estaing comme président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, en novembre 1989, après que l'opposition eut renoncé à présenter un candidat acceptable par les socialistes, l'ancien porte-parole est devenu l'un des hommes de confiance du chef de l'Etat dans le domaine des relations internationales.

La mission qu'il avait remplie en janvier 1991 à Bagdad, quelques jours avant le déclenchement des opérations militaires contre l'Irak, avait mis en lumière son rôle auprès de M. Mitterrand. Elle témoignait, aussi, d'un engagement personnel qu'inspiraient l'angoisse d'une guerre meurtrière autant que le souci du dialogue entre la France et le monde arabe. Fidèle du président de la République, il avait apporté son appui à Mme Edith Cresson lors de sa nomination à l'hôtel Matignon, sans s'interdire pour autant d'observer, deux mois plus tard, au sujet de certains écarts de langage du nouveau premier ministre, que *« le peuple ne souhaite pas la vulgarité dans les propos du monde politique »*. Fidèle toujours, il se déclarait, en mars dernier, *« convaincu »* par les explications de M. Roland Dumas, devant la commission des affaires étrangères, sur l'affaire Habache.



P. J.

[Né le 15 août 1944 à Montélimar (Drôme), licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, avocat, M. Vauzelle est chargé de mission au cabinet de M. Chaban-Delmas, premier ministre, de 1969 à 1972. Expert au Conseil économique et social, il appartient au cabinet de M. Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique de 1972 à 1974 et préside, cette année-là, le comité national de soutien des jeunes à la candidature de M. Chaban-Delmas à la présidence de la République. Entré au Parti socialiste en 1976, élu conseiller municipal d'Arles (Bouches-du-Rhône) en 1977 (réélu en 1983 et en 1989), il est délégué national du PS aux libertés et aux affaires judiciaires. Directeur adjoint du cabinet de M. François Mitterrand pour la campagne présidentielle de 1981, il devient, en juin, porte-parole de la présidence de la République, poste qu'il occupe jusqu'en 1986. Nommé préfet (hors cadre), il est élu député des Bouches-du-Rhône en mars 1986, réélu en juin 1988 dans la seizième circonscription. Il est élu président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale en novembre 1989. Ayant pris position pour M. Laurent Fabius au congrès socialiste de Rennes, en mars 1990, il entre alors au comité directeur du PS.]

VILLE : M. Bernard Tapie

De « l'effet » au ministre

Un seul ministre s'était déplacé pour soutenir M. Bernard Tapie pendant la récente campagne des élections régionales. Bien lui en a pris. Le chef de file des listes Energie sud en Provence-Alpes-Côte d'Azur a finalement coiffé sur le fil, le 22 mars, dans les Bouches-du Rhône, M. Jean-Claude Gaudin, tête de liste de l'UPF, et il a distancé clairement M. Bruno Mégret, tête de liste du Front national. Tous les sondages le donnaient battu. Ce ministre, c'était M. Pierre Bérégovoy.

Aux ouvriers de La Ciotat, il avait redonné, le 11 mars, un espoir : l'examen de la réouverture des chantiers navals en sommeil et occupés depuis cinq ans. Ministre d'Etat, ministre de l'économie et des finances, M. Bérégovoy était venu dire aussi à un parterre de chefs d'entreprise à Aix-en-Provence : *« Je me reconnais dans le combat qu'il mène »*. Evoquant des souvenirs communs, il avait rappelé comment l'homme d'affaires avait débarqué à Nevers (Nièvre) en 1983 – année où M. Bérégovoy est devenu maire de cette ville – pour prendre une participation majoritaire dans la société de fixations de ski Look. Il fallait sauver des emplois et cela lui coûta un franc symbolique. L'affaire fut revendue, en 1989, pour la somme de 250 millions.

M. Tapie s'était fait connaître du grand public en 1980 par le rachat de Manufrance, la manufacture d'armes de Saint-Etienne (Loire).

Fils d'un ouvrier ajusteur de la Courneuve (Seine-Saint-Denis), il fait ses premières armes, dans les années 50, aux Jeunesses communistes. Pas longtemps. Il suit les cours de l'Ecole d'électricité industrielle de Paris. Mais sa revanche sur la dureté de la vie, il la prend au volant de voitures de course ou derrière le micro des studios d'enregistrement de disques. Il chante indifféremment une ballade des *Bérets verts* ou *Je ne crois plus les filles*. Il va vite s'en lasser. Le jeune Tapie a besoin de bouger et de brasser des affaires. Il se lance en 1967. Il achète pour rien des entreprises en difficulté dont il apure efficacement le déficit. Il revend parfois avec une belle plus-value. Il jongle jusqu'à ne plus connaître exactement l'étendue réelle de ses prises de guerre. Il finit par acquérir, comme on dit, une *« certaine surface financière »* qui lui permet, au bout de dix années aventureuses, d'être à la tête de son groupe.

Avant que la gauche n'accède au pouvoir, la « Manu » est son plus gros coup. C'est le premier d'une longue liste dans laquelle on trouve la reliure, le brochage, l'agroalimentaire, les cosmétiques, les instruments de pesage, le matériel audiovisuel, le textile, les cycles, les piles électriques. M. Tapie combine le tout et se jette dans l'aventure du Tour de France avec une vedette de la petite reine : Bernard Hinault. *« Décrié il y a peu d'année, jugé louche par la classe dirigeante*, écrit *le Monde* daté 30 septembre-1er octobre 1984, *il règne aujourd'hui sur un empire. »* Et M. Tapie va devenir un modèle. Dans une France saisie par la rigueur économique, il est le gagneur que les pouvoirs publics substituent aux rêves qui se sont envolés. En même temps, les socialistes se convertissent à l'entreprise.

L'homme d'affaires ne répond pas toujours avec précision aux questions des journalistes mais il passe bien à la télévision, surtout dans l'émission qu'il anime : « Ambitions ». Déjà il délivre satisfecits à M. Bérégovoy et messages d'amour à Marseille dont il convoite le club de football à la dérive. *« L'homme-qui-sauve-les-entreprises-en-déconfiture »* va faire rêver aussi la Canebière en lui promettant le retour au Stade-Vélodrome de l'OM victorieux des années 70. Il y aura des hauts et des bas.

Canards boiteux et football

Les canards boîteux et le ballon rond ne suffisant apparemment pas à assouvir sa boulimie, M. Tapie profite du retour de la droite au pouvoir en 1986 pour se mettre sur les rangs, aux côtés de M. Francis Bouygues, au moment de la privatisation de TF 1. Il ajoute une corde supplémentaire à un arc qui n'en peut mais. Et pour couronner le tout, le voilà qui se lance dans la politique, la vraie, celle qui est soumise aux suffrages des électeurs lors des législatives de 1988.

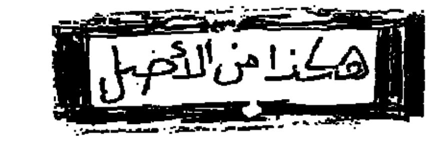
Ce sera Marseille, bien sûr. Et ce sera un échec. Avec une annulation à la clef. Et une victoire au bout du chemin. Il sera accusé, sans résultat, par le RPR, de cumuler des fonctions incompatibles. Soumis à la critique acérée de ses adversaires, M. Tapie va se fixer une nouvelle cible : l'extrême droite. D'un débat télévisé sur l'immigration avec M. Jean-Marie Le Pen, les observateurs diront qu'il est sorti vainqueur. L'affrontement sera presque physique.

Après la plus grosse opération financière de sa carrière, le rachat de la société Adidas dont il a décidé de confier les rênes à Mme Gilberte Beaux, trésorière de la campagne présidentielle de M. Barre en 1988, M. Tapie s'était penché sur le cas des jeunes au chômage dans les villes de banlieue. Les projets qu'il avait présentés à Montfermeil (Seine-Saint-Denis) n'avaient pas, semble-t-il, été suivis d'effets, laissant sur sa faim une population qui misait beaucoup sur ce donneur d'espoir.

Battu par M. Gaudin (UDF-PR) dans la course à la présidence du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur mais nommé ministre de la ville par M. Bérégovoy dont il disait, le 1er avril, que c'était *« le capitaine idéal »*, le ministre Tapie est directement confronté à « l'effet Tapie ». Plus que tout autre, il aura une obligation de résultat.

OLIVIER BIFFAUD

[Né le 26 janvier 1943 à Paris, ingénieur électronicien, M. Bernard Tapie a commencé sa carrière professionnelle comme ingénieur au bureau d'études de Panhard, en 1963, avant de devenir ingénieur-conseil chez SEP, filiale de SEMA, en 1970. Il a créé son propre groupe en 1979 et celui-ci a rassemblé successivement la Vie Claire (1980), Terraillon, l'Herbier de Provence, Toshiba France, Soleillou (1982), Testut Aequitas, Trayvou, Look (1983), Wrangler, Wonder, AMAP, Lénoard, Soubitez (1984), Suft-Mazda, Karo, Ferme Saint-André (1985), Vivalp (1986-1989) et Tournus (1986), Grès Production Parfums, BT Communication (1987). Président-directeur général de Bernard Tapie Finance Holding (regroupant la majorité des sociétés du groupe depuis 1987), M. Tapie est président de l'Olympique de Marseille depuis 1986 et député non-inscrit des Bouches-du-Rhône depuis le 29 janvier 1989.]



DU GOUVERNEMENT

ministre plein, et non plus seulement de « délégué » ; M. Strauss-Kahn, qui bénéficie de la même promotion à l'industrie et au commerce extérieur ; M. Curien, qui ajoute l'espace à la recherche ; M. Kouchner, qui prend en charge la santé ; M. Debarge, qui passe du logement à un ministère délégué aux affaires étrangères.

Ces changements n'accroissent pas le nombre de femmes. Elles étaient cinq, sans compter Mme Cresson, dans le précédent gouvernement. Elles restent cinq.

L'équilibre politique est sensiblement modifié. Il y a, en comptant le premier ministre, dix-huit ministres socialistes : neuf fabiusiens, plus Mme Lienemann, qui, membre de la « gauche socialiste », avait voté pour M. Fabius au congrès de Rennes ; trois jospinistes, dont M. Mermaz et un proche de M. Mauroy ; deux rocardiens ; trois qui n'appartiennent à aucun courant. C'est dire que, par rapport à la précédente équipe, les amis de M. Poperen et ceux de M. Chevènement ne sont plus représentés, que ceux de l'actuel premier secrétaire du PS sont trois de plus, que les signataires de la motion Jospin sont trois de moins et que les « sans appartenance » sont un de moins.

Globalement, la représentation du PS diminue de trois unités, alors que les représentants de la « majorité présidentielle » sans carte passent de trois à six, mais Génération Ecologie n'est plus représentée, France unie perd deux délégués et le MRG conserve son effectif. Le renforcement des fabiusiens se mesure aussi dans les promotions : ils sont cinq parmi les sept ministres socialistes qui voient leurs responsabilités s'accroître ; ils ont un entrant sur trois.

Le changement est aussi notable dans les structures gouvernementales. La plus importante est, sans conteste, l'éclatement du ministère des finances, qui était devenu tentaculaire dans le gouvernement de Mme Cresson, pour satisfaire l'appétit de M. Bérégovoy ; c'est la volonté du premier ministre de conserver la haute main sur les finances qui explique le partage retenu, dont bénéficie également M. Charasse. Les postes et télécommunications ainsi que l'industrie retrouvent leur pleine autonomie, mais le commerce extérieur reste rattaché à cette dernière, selon une pratique mise en place par Mme Cresson dans le gouvernement de M. Fabius.

L'association de la culture à l'éducation nationale est une nouveauté dans l'histoire de la Ve République. Il y a, en revanche, un retour à celle-ci, avec le rattachement de l'espace à la recherche et non plus à l'équipement, situation qui ne tenait qu'à la personnalité du précédent titulaire du poste, M. Quilès. Selon une pratique assez fréquente, la santé, redevenant ministère plein, est séparée des affaires sociales. En revanche, et par retour à la situation de 1981, la coopération n'est plus qu'un ministère délégué auprès des affaires étrangères. La ville n'a plus droit à un ministère d'Etat. Le tourisme n'est plus accroché à l'équipement, mais à l'industrie, comme cela a déjà été le cas dans le passé.

On relève quelques modifications dans les titres. L'intérieur perd celui de la décentralisation, mais se voit accoler celui de la sécurité publique. Le ministère du logement devient aussi du cadre de vie, la modernisation de l'administration redevient les réformes administratives.

Plusieurs titres disparaissent : la communication, mais M. Lang assure qu'elle lui restera rattachée ; la technologie, dont bénéficiait la recherche ; la francophonie, qui était depuis 1988 un ministère délégué des affaires étrangères. La fonction de porte-parole du gouvernement n'est pas encore précisée, comme un certain nombre de tâches traditionnelles : les relations avec le Parlement, les droits de la femme, les anciens combattants, le Plan, l'aménagement du territoire, sans parler de la mer, des personnes âgées, de la consommation. Il reste de l'espoir pour tous ceux qui attendent la nomination des secrétaires d'Etat avec impatience.

THIERRY BRÉHIER

Les nouveaux

ENVIRONNEMENT : Mme Ségolène Royal

La protectrice du Marais poitevin

Mais qui est ce petit homme brun à côté de Mme Ségolène Royal ? Jusqu'à présent, ils étaient à égalité. Même diplôme, celui de l'ENA ; mêmes débuts prometteurs à l'Elysée, en qualité de conseillers ; même mandat de député, la même année – juin 1988, – lui en Corrèze, elle dans les Deux-Sèvres ; même responsabilité de tête de liste socialiste aux élections régionales, lui toujours en Corrèze, elle toujours dans les Deux-Sèvres. Même boulimie d'écriture, lui sur la fiscalité du patrimoine, elle sur les grands-parents et les bébés zappeurs. Mêmes enfants, trois, plus un dont la venue au monde est prévue dans quelques mois. Mais elle devient ministre et lui reste député.

M. François Hollande, Mme Ségolène Royal : le seul couple du Palais-Bourbon ne pourra désormais même plus profiter des bancs de l'hémicycle pour papoter tranquillement sur le vote d'un amendement, la garde des enfants le soir ou la liste des courses à faire, entre deux aller-retour en circonscription.

Agés de trente-huit et trente-neuf ans, tous deux pouvaient postuler au *« rajeunissement »* du gouvernement. Mais c'est elle que le président de la République a choisie. M. François Mitterrand n'a d'ailleurs jamais cessé de veiller avec bonté sur les destinées de son ancienne conseillère, chargée de l'environnement. En mai 1988, il envoie cette Lorraine née à Dakar affronter les électeurs de la deuxième circonscription des Deux-Sèvres, en la prévenant simplement qu'elle ne dispose que de quelques heures pour déposer sa candidature à la préfecture de Niort. Elle y découvre, en même temps que les contours du département, un candidat socialiste désigné par les militants locaux, un autre en rupture de ban avec le PS, et un adversaire de droite crédité d'une solide implantation. Qu'à cela ne tienne, la *« parachutée de l'Elysée »* emporte le siège de député.

Mme Royal n'en devient pas pour autant fervente des joutes politiques de l'Assemblée nationale, auxquelles elle préfère le combat contre la diffusion en début de soirée des émissions présentant un danger pour la jeunesse, pour la suppression de l'horaire d'été, ou la dépénalisation du délaissement d'enfant lorsque sa santé et sa sécurité sont assurées. Ne négligeant jamais l'opportunité d'une tribune écrite ou audiovisuelle, Mme Royal intervient encore contre la réouverture des maisons closes ou en faveur du plan pour l'environnement de M. Brice Lalonde.

L'amour du chabichou

Mais, surtout, Mme le député se prend d'une affection passionnée pour sa circonscription. On la voit, munie d'un cabas, apporter des fromages de chèvre des Deux-Sèvres à la garden-party du 14 juillet au palais de l'Elysée, défiler vêtue du costume traditionnel poitevin à une fête de village, militer bec et ongles en faveur de l'appellation d'origine contrôlée du chabichou, un fromage jusque alors injustement ignoré des connaisseurs.

Son enthousiasme teinté de fausse naïveté irrite. Sa popularité médiatique agace. Tant pis pour les ronchons, même s'ils sont socialistes. Elle décide de les attaquer de front en s'opposant au tracé de l'autoroute Nantes-Niort, qui a le malheur de traverser le Marais poitevin. Ah ! le Marais poitevin. C'est, après le chabichou, le deuxième amour de Ségolène Royal. Là encore, elle trouve en M. Mitterrand, originaire de la Charente voisine, un solide soutien. Alors que le maire socialiste de Niort ne décolère plus contre les *« caprices »* de Mme Royal, M. Mitterrand décerne au Marais poitevin le label de *« monument de la nature »* et inscrit le sauvetage de la Venise verte à l'ordre des « grands travaux » du président. Quant à l'autoroute, elle est priée d'aller voir un peu plus au nord, pour moins déranger les grenouilles.

C'est peut-être le 4 février dernier que Mme Royal est devenue ministre. Ce jour-là, elle accueillait, au cœur de la Venise verte, le président de la République. Le soir même, M. Mitterrand allait devoir justifier devant les téléspectateurs la bavure de l'affaire Habache. Le gouvernement tanguait, l'opposition se déchaînait, l'Etat dysfonctionnait. Mais dans la salle de la mairie d'Arçais décorée de guirlandes, le président dissertait sur les *« rousseurs de l'automne »* et le *« sentiment d'éternité dans la beauté »* que donne la contemplation des lentilles d'eau sur les canaux. *« Ségolène »*, tête de liste aux élections régionales et candidate – devenue victorieuse – aux *cantonales, souriait. M. Mitterrand* avait jugé l'escapade poitevine *« rafraîchissante »*. Il s'en est souvenu.

PASCALE ROBERT-DIARD

[Née le 22 septembre 1953 à Dakar (Sénégal), Mme Royal est diplômée de l'IEP de Paris et de l'ENA. Conseiller au tribunal administratif de Paris, elle est nommée, en 1982, chargée de mission à la présidence de la République, en charge des affaires sociales et de l'environnement. Député des Deux-Sèvres depuis juin 1988, Mme Royal a été élue, en mars 1992, conseiller général du canton de La Mothe-Saint-Héray. Elle est l'auteur de deux livres, *le Printemps des grands-parents et le Ras-le-bol des bébés zappeurs*, publiés chez Laffont.]

LOGEMENT ET CADRE DE VIE : Mme Marie-Noëlle Lienemann

Le pouvoir d'indignation

Elle n'aime pas M. François Mitterrand qui, jusqu'alors, le lui rendait bien. Elle n'aime plus M. Michel Rocard, qui ne le lui pardonne pas. Elle est elle-même, et ce n'est pas là, aux yeux des autres, son moindre défaut. Mme Marie-Noëlle Lienemann est une militante, indépendante et encombrante.

Depuis 1972, date de son adhésion, à vingt et un ans, au Parti socialiste, il n'est pas de congrès, de convention nationale ou de comité directeur qui n'ait eu droit à ses discours intransigeants. La gauche est au pouvoir, et alors ? Ce n'est pas une raison pour qu'elle abandonne ses idéaux et son projet de *« changer la vie »*, répète-t-elle inlassablement devant des camarades devenus ministres, qui prêtent une oreille distraite à cette éternelle « minoritaire » du PS.

Rocardienne du temps où M. Rocard prônait l'autogestion, Mme Marie-Noëlle Lienemann a commencé à prendre ses distances lorsqu'en 1982, dans la perspective du congrès de Bourg-en-Bresse, son chef de file a estimé qu'un accord en bonne et due forme avec le courant majoritaire de MM. Lionel Jospin et Pierre Mauroy valait bien l'abandon de quelques principes sacrés. Avec M. Alain Richard, elle entre alors une première fois dans la minorité pour défendre le droit à l'existence d'un courant néo-rocardien, que les mauvaises langues surnomment alors avec condescendance le « C cédille », réduisant ainsi leur rôle à une queue du courant C. Eux préfèrent le pseudonyme de *« Gracques »*, du nom des *« jeunes tribuns du peuple qui voulurent donner à Rome le sursaut qui lui éviterait la dictature »*.

En cette période douloureuse où le gouvernement socialiste se convertit à la politique de rigueur, les velléités réformatrices de la Cédille agacent. Mme Lienemann persiste. Un an plus tard, alors que la gauche vit sa première grave fracture avec l'opinion publique, elle continue de l'appeler à une *« révolution culturelle »* et à ne pas se *« satisfaire d'un simple changement de look »*. Entre-temps, la conseillère municipale de Massy (Essonne), qui est aussi conseiller général, est devenue député européen. Prudente à l'égard de M. Rocard, elle se décide toutefois à sceller la réconciliation et milite désormais au sein du PS sous l'étiquette barbare d'« ex-néo » rocardienne.

En 1987, commence à sourdre la question du candidat socialiste à la prochaine élection présidentielle. Mme Lienemann ne compte pas parmi les rangs des *« tontonmaniaques »*, bien au contraire. Ardente avocate de la cause de M. Rocard, elle s'aventure à qualifier *« d'anesthésiante »* l'hypothèse d'une deuxième candidature de M. Mitterrand. Même pour son compagnon de dissidence, M. Richard, l'ex-néo en fait décidément un peu trop et, en octobre 1987, Mme Lienemann est gentiment priée d'aller déranger ailleurs.

Culture minoritaire

Puisqu'on ne veut plus d'elle, elle sera désormais « lienemannienne » et présentera sa propre motion au congrès de Rennes en mai 1990, où elle ne recueillera que 0,65 % des mandats. La culture minoritaire ne l'empêche toutefois pas de se battre avec succès sur le terrain. Elle est élue député de la septième circonscription de l'Essonne en juin 1988 et enlève en 1989 la mairie d'Athis-Mons au maire sortant RPR.

Le score très médiocre que sa motion a obtenu à Rennes l'amène à réfléchir sur son isolement au sein du PS, et l'alliance de raison passée avec M. Fabius, au lendemain du congrès, ne la satisfait guère. La guerre du Golfe sera la *« fracture »*, du titre de son ouvrage publié en 1991 : avec six autres députés socialistes, Mme Lienemann vote contre l'engagement des troupes françaises.

Dans l'opprobre et la sanction, elle se retrouve aux côtés d'autres minoritaires, MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon. Finalement, fermant les yeux sur bien des divergences, ils décident tous trois de faire un bout de route ensemble. La Gauche socialiste est née. Mme Lienemann ne se doutait pas que cette minorité-là l'amènerait un jour au gouvernement. Elle n'avait jusqu'à lors osé envisager pour elle qu'un seul maroquin, celui de « secrétaire d'Etat à l'indignation ».

P. R.-D.

[Née le 12 juillet 1951 à Belfort (Territoire-de-Belfort), Mme Lienemann est ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique. Enseignante, elle entre au PS en 1972. Adjointe au maire de Massy (Essonne) de 1977 à 1989, elle est élue conseiller général en 1979 et parlementaire européen en 1984. Elle abandonne ce mandat en 1988 pour conserver celui de député de l'Essonne, puis renonce à son siège de conseiller général, lorsqu'elle est élue maire d'Athis-Mons en 1989. Mme Lienemann a exercé des responsabilités nationales au sein du PS, dont elle a été membre du bureau exécutif et reste membre du comité directeur. Mère de deux enfants, Mme Lienemann est l'auteur d'un livre de réflexions politiques, *la Fracture*, publié en 1991 aux éditions Gallimard.]

AFFAIRES SOCIALES ET INTÉGRATION : M. René Teulade

L'homme des racines

En faisant appel à M. René Teulade, soixante ans, le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy installe au ministère des affaires sociales un homme dont la conception de la solidarité repose sur un des mouvements fondateurs du socialisme : la mutualité.

Président depuis 1979 de la puissante Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), M. Teulade est le leader incontesté d'un ensemble d'organismes qui assure chaque année 40 milliards de francs de remboursements en complément des prestations versées par la Sécurité sociale au titre de l'assurance-maladie. Il est donc l'un des principaux protagonistes du système de soins et n'a jamais manqué une occasion de le rappeler, notamment lorsque les pouvoirs publics et les gestionnaires de la « sécu » lui ont paru faire preuve d'une insuffisante fermeté à l'égard des *« corporatismes »* de la médecine libérale.

Excédé par le déroulement des négociations avec les syndicats de médecins, il menaçait dernièrement de conclure une convention spécifique à la Mutualité française avec des praticiens s'engageant à ne pas dépasser un certain tarif (*le Monde* du 18 février). Sa nomination engendrera à coup sûr un certain effroi chez les représentants des professions de santé, peu favorables de surcroît aux établissements de soins et aux pharmacies mutualistes créés par la FNMF.

Ferme sur certains principes par conviction mais aussi par nécessité économique – la tendance croissante des praticiens à dépasser les honoraires de la Sécurité sociale exerce une pression sur les mutuelles – M. Teulade n'a pourtant rien d'un croisé anti-libéral ou d'un idéologue rigide.

Apprécié au Conseil économique et social (CES), dont il dirige la commission des affaires sociales, il n'est, à son grand dam, jamais parvenu à en ravir la présidence à M. Jean Mattéoli. Moins, semble-t-il, à cause de sa personnalité que du fait de son engagement politique. Réputé rocardien lors de son arrivée à la FNMF, M. Teulade ne paraît pas, aujourd'hui, particulièrement proche de tel ou tel courant du PS. Le nouveau ministre des affaires sociales, qui succède à ce poste à M. Jean-Louis Bianco, est reçu à intervalles réguliers par le président de la République qui, de son côté, intervient fréquemment lors des congrès de la FNMF.

Personnage chaleureux, adepte du franc parler, M. Teulade reste très attaché à ses racines corréziennes dont il garde l'accent rocailleux. Ces derniers temps, il envisageait de quitter la présidence de la Mutualité française afin de céder la place à son dauphin, M. Jean-Claude Davant, le responsable de la mutualité de la fonction publique.

Outre l'élaboration d'un accord de modération des dépenses de santé (dont la mise au point définitive fait actuellement l'objet de difficiles discussions entre les trois caisses nationales d'assurance-maladie) et le suivi de son application, M. Teulade devra prendre position sur le délicat dossier de la réforme des retraites. Le sujet ne lui est pas inconnu. En 1989, le *« rapport Teulade »* ne passa pas inaperçu : issu des travaux d'une commission du Xe Plan, il dressait l'inventaire des dispositions à prendre pour contenir la dérive des systèmes de retraite, dont un allongement de la durée de cotisation des assurés sociaux.

Représentant d'un mouvement porteur de valeurs particulièrement symboliques à gauche mais convaincu que des adaptations sont indispensables pour garantir l'avenir de la protection sociale, M. Teulade aura la difficile mission de contribuer à remobiliser l'électorat traditionnel du Parti socialiste tout en respectant les contraintes du réalisme gestionnaire.

JEAN-MICHEL NORMAND

[Né le 17 juin 1931 à Monceaux-sur-Dordogne (Corrèze), M. René Teulade a fait des études au lycée de Tulle et à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand, il devient instituteur puis principal de collège. C'est par le biais du syndicalisme enseignant et de son militantisme au Syndical national des instituteurs qu'il découvre l'univers mutualiste. En 1979, il est élu président de la FNMF. M. Teulade est aussi président de la commission des affaires sociales du Conseil économique et social.]

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS : M. Emile Zuccarelli

Républicain d'abord !

Alors que M. François Doubin, pourtant fort d'un succès aux élections cantonales dans l'Orne, perd son portefeuille, et que M. Jean-Michel Baylet, dont le fief tarn-et-garonnais reste solide, le conserve, M. Emile Zuccarelli arrive. La vocation des radicaux à être parti de gouvernement ne se dément pas, le poids des habitudes non plus. Pour devenir ministre, la voie étroite de la présidence du MRG se révèle, depuis 1981, infaillible : ainsi M. Zuccarelli est le cinquième président du Mouvement des radicaux de gauche après MM. Michel Crépeau, Roger-Gérard Schwartzenberg, Baylet et Doubin à participer à une équipe gouvernementale. Cette présence n'a pas pour autant favorisé l'essor de cet allié fidèle du Parti socialiste. Cette fidélité s'est encore manifestée à la veille de la récente campagne électorale par la signature entre MRG et PS d'un accord en bonne et due forme.

C'est à la Convention des institutions républicaines de M. François Mitterrand qu'Emile Zuccarelli fera ses premiers pas en politique. Le dogmatisme des socialistes le rebutera suffisamment pour qu'il préfère les voies du radicalisme. L'entrée dans la vie politique active ne le tentait que modérément ; il n'empêche : l'héritage paternel l'attendait. Député en 1986, il lui succède, trois ans plus tard à la mairie de Bastia, mairie qu'avait occupée sous la IIIe République son grand-père maternel, Emile Sari.

Le premier mot qui vient à la bouche de ses proches pour le définir, est *« sérieux »*. Lui ajoute *« incurablement »*. La mine plutôt sévère, le maintien un peu raide du nouveau ministre des postes et télécommunications lui vaut le surnom de « saucisson d'âne », long et sec comme la spécialité corse... Mais il y a aussi « l'autre Emile », « Milou » qui avec sa voix de baryton, entonne le *Salve regina*, ou gratte la guitare.

Opposé au statut Joxe

Corse, opposé au statut Joxe, discret pendant la campagne électorale, plus que réservé sur la stratégie de ses amis insulaires, il ne peut imaginer son île hors de la République laïque, une et indivisible. M. Zuccarelli est le premier élu corse à siéger dans un gouvernement depuis M. François Giacobbi à la fin de la IVe République...

Radical aussi. A la tête du MRG, il a tenté de ménager les susceptibilités des uns et des autres en jouant les conciliateurs, et il n'y a pas trop mal réussi. Il s'est efforcé aussi de faire jouer à sa formation un rôle moteur dans la stratégie d'ouverture au centre gauche avec MM. Michel Durafour et Jean-Pierre Soisson. Alors qu'il avait réussi à convaincre son parti de participer à la création d'un groupe autonome à l'Assemblée nationale avec des centristes, des gaullistes et des non-inscrits, il a échoué auprès de la plupart de ses propres collègues députés radicaux, qui ont préféré garder leur statut d'apparentés au groupe socialiste.

Le second pôle de la majorité présidentielle passe par les radicaux, estime-t-il. Au gouvernement, il retrouve certains de ceux avec qui il partage quelques aspirations à moderniser la politique comme MM. Baylet, Bianco et Kouchner.

A. Ch.

[Né le 4 août 1940 à Bastia, M. Emile Zuccarelli, ancien élève de l'Ecole polytechnique, entre en 1965 dans le groupe d'assurances Présence (une des composantes aujourd'hui d'Axa-Midi). Membre de 1982 à 1986 de l'assemblée régionale de Corse au sein de laquelle il a été vice-président chargé des transports, il est député de la Haute-Corse depuis 1986 et maire de Bastia depuis 1989. Il préside le MRG depuis le 21 novembre 1989.]

Ceux dont les attributions sont élargies

SANTÉ ET ACTION HUMANITAIRE : M. Bernard Kouchner

Le « french doctor » avenue de Ségur

Il en rêvait : ministre de la santé et, qui plus est, en charge également de l'action humanitaire. Depuis quelques mois, il avait repris ses consultations de gastro-entérologie à l'hôpital Cochin *« pour renouer le contact avec les malades, avec l'hôpital »*. Il enrageait parfois de voir son collègue chargé de la santé *« se planter »* sur des affaires *« qu'il connaît par cœur »*. *« Ah ! si j'étais ministre de la santé... »*

Cette fois, il l'est, et pour de bon, sans ministre de tutelle. Un french doctor – « le » french doctor – avenue de Ségur, ça va décoiffer ! Du travail, il n'en manquera pas : décrets d'application de la loi hospitalière, mise en œuvre d'une nouvelle politique du médicament, réforme de la transfusion sanguine, discussion au Parlement des lois sur la bioéthique, promulgation de la loi sur l'indemnisation du risque thérapeutique, nouvelle carte sanitaire des scanners et des IRM, etc. On peut lui faire confiance, en outre, pour ne pas se contenter d'une gestion « classique » de son domaine ministériel. Le cofondateur, en 1971, de Médecins sans frontières et, en 1980, de Médecins du monde, ne manquera pas de s'intéresser aux « exclus de la santé », d'inciter les étudiants en médecine et en pharmacie à « aller voir du pays » en accomplissant leur service national humanitaire dans les pays en voie de développement.

Reste à savoir si l'hyper-médiatique Bernard Kouchner saura revenir sur terre, en France, pour se consacrer aux « petites » tâches nationales qui l'attendent, ou si l'appel du large sera une nouvelle fois trop fort pour l'inventeur du « devoir d'ingérence ».

Continuera-t-il – au risque, parfois, d'embarrasser le Quai d'Orsay – à sillonner la planète pour tenter, ici ou là, d'instaurer un dialogue minimal entre les belligérants ? Son action ne fut d'ailleurs pas toujours en marge de la diplomatie française. Celle-ci, jusqu'à présent, sut aussi se servir de son franc-parler et de son pouvoir médiatique pour influencer le cours de la politique extérieure de la France. Un des premiers, parmi les responsables politiques français, il n'avait pas hésité, au milieu de la crise yougoslave, à dire tout haut ce que beaucoup pensaient déjà tout bas, à savoir que ce conflit connaissait un agresseur, l'armée serbo-fédérale, et un agressé, les populations croates.

Médiatique, Bernard Kouchner l'est. Trop, estiment ses ennemis – nombreux – souvent jaloux de sa grande popularité dans les sondages. Faussement outré, il répond que cette médiatisation est indispensable à son action. Aujourd'hui, le médecin-ministre volant va devoir atterrir et accepter de jouer à l'homme de gouvernement. Le saura-t-il ? Le voudra-t-il ?

JOSÉ-ALAIN FRALON et FRANCK NOUCHI

ÉDUCATION NATIONALE ET CULTURE : M. Jack Lang

Premier violon...

Suite de la première page

Ce soir-là, quand tous les visages, à la *télé*, pâlissaient sous le choc, Jack Lang était resté courtois avec ses adversaires, sympathique et sincère, porte-parole d'un gouvernement qui partait en quenouille. Le seul à ne pas avoir pris un coup de vieux. Et à regarder, pour vérification, les photographies de la décennie langienne, l'évidence surprend : aucune des récentes épreuves traversées par ses amis, et par son maître, ne semble l'avoir atteint. Aucune usure du pouvoir dans les rides, rares, du ministre de la culture.

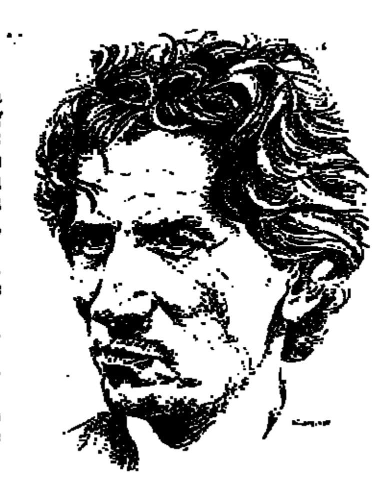
Fondateur de la « gauche-caviar »

Le « Bébête-show », qui lui a fait la part belle, l'a nommé *Lang de chèvre*, et représenté en bouc vibrionnant et infatigable, en bouc chic et choc, parlant verlan et s'affichant « chébran ». Les tics, les travers du ministre, même exagérés par Jean Amadou et ses amis, n'auront pas desservi Jack Lang. On le croyait membre fondateur de la « gauche-caviar », et sans doute l'est-il, on l'a vu décorer Sylvester Stallone, après avoir suivi, longtemps, sa croisade anti-américaine, on le savait avide de rencontrer tous les grands de ce monde, activiste dans l'amitié des écrivains en exil, ministre européen de la culture par autodésignation. Bref, avec les années, et son incroyable emploi du temps, il devenait de plus en plus difficile de se faire une juste idée, entre les trucs et l'authentique, entre les actes et les déclarations volontiers lyriques.

Cet examen est inutile : Jack Lang plaît tel qu'il est, même irritant, même impossible à suivre dans ses mille travaux d'Hercule. Star des 18-25 ans, apprécié à droite comme à gauche, toujours classé en troisième ou quatrième position au « Top » des premiers ministrables. Est-ce son allure d'éternelle jeunesse dans une classe politique qui prend de l'âge ? Son soutien au rap, lui valant la tendresse des rappeurs ? Son culturel intérêt pour la cuisine et la mode, lui renvoyant la sympathie des mannequins et des maîtresqueux ? Est-ce sa position ministérielle qui lui permet de constituer une mosaïque d'opinions favorables, en additionnant les amoureux de la musique, du théâtre, du ciné, de la tauromachie, des arts et traditions populaires, des échanges franco-moldaves et du sauvetage de la cathédrale de Reims ? Sans doute.

Mais les sondés et les électeurs ont dû finir par admettre que ce bateleur était aussi un homme de dossiers. Crédible pour les artistes, pour avoir été dix ans, dans les années 60, l'animateur du Festival de théâtre de Nancy. Crédible pour les notables, et les consommateurs de culture, pour n'avoir jamais oublié qu'il possédait une agrégation de droit, qu'il avait été, toujours à Nancy, doyen de fac, spécialiste du droit international et grand amateur de comptes.

Le ministre qui s'est le plus battu pour son budget sait ce que vaut un sou, et nul ne lui fait grief de ne pas l'avoir placé là où il l'avait promis. Sur dix ans, cette constance dans l'invention, même fantaisiste, et dans son financement, doivent payer. Et puis le « style Lang », qu'on dit si parisien, si élitiste, « in » et « hop » dans ses goûts et ses amitiés artistiques, mais qui consiste, au-delà des mots et des mondanités, à attaquer les pesanteurs culturelles d'un pays structurellement engourdi, vaut désormais, aussi, pour la France oubliée, cette province qui, en son temps, s'était étonnée de son costume Thierry Mugler, porté à l'Assemblée nationale.



Lui qui rêvait d'Avignon, aux côtés de Vilar et de Gérard Philipe, pour son parachutage électoral, s'est retrouvé à Blois, en une mairie abritée dans les anciens locaux d'un évêché, s'est attaché à appliquer à ce coin de terroir sa méthode mondialiste du *« rien n'est impossible »*. La Halle aux grains locale est devevue salle de spectacle. On bat colloque à Blois plus souvent qu'à son tour, même pour le « symposium de la grande Europe de la culture ». Jack Lang veut pour sa ville, dont il est aussi le député depuis 1988, une université, un « Goncourt » du premier roman, des spectacles et des initiatives grandioses, comme le jumelage avec Weimar, ou la protection des œuvres du compositeur Liszt...

Ministre « de l'intelligence et de la beauté »

Lui seul, avec son romantisme juvénile, seul un homme ne voyant aucun ridicule à revendiquer, comme en 1988, un ministère de l'intelligence et de la beauté peut faire accepter à Blois-la-tranquille des fastes généralement réservés à la capitale. En cela, Jack Lang montre sa totale absence de racisme social. Tout le monde doit pouvoir aimer César, ou les peintres avant-gardistes, la BD et le rock.

Frénétique, peut-être, protecteur, surtout, de ses amis, on le dit, mais toujours en phase à force d'être de toutes les formes d'expression. Moins marqué par l'ENA que d'autres « éléphants » du PS, pour n'y être pas entré, universitaire dévoyé par le théâtre, Jack Lang aura au moins eu le bon goût d'arriver à l'heure de la modernité nationale. Son succès auprès des jeunes ? Moins l'invention du Zénith et les subventions aux groupes de rock que son soutien, lors du premier septennat, à SOS-Racisme et à la grande manifestation multiraciale de juin 1985, place de la Concorde. Toutes les ZUP le prennent légitimement pour un « pote », et les ZUP finiront bien pas représenter une « clientèle ».

Après son éloignement de la Rue de Valois, entre 1986 et 1988, on l'a cru déçu de ne pas être récompensé de ses loyaux services par un ministère plus social. Et il est vrai qu'on l'a moins vu, Jack Lang, à la télé, que sous Mitterrand Iᵉʳ.

Il est apparu moins « mode », plus prudent dans ses alliances avec les intellectuels roses des gazettes, moins en rose lui-même, version pochette ou chemise. Pour avoir ouvert tant de chantiers d'art et de création, il ne lui restait plus qu'à gérer, ce qui rend toujours un peu gris, à se rabattre sur le patrimoine.

L'art de mettre en musique

Ce fut, aux côtés d'une fonction de porte-parole gouvernemental très honorablement tenue dans la pire des périodes, sa seconde chance. Son autre justesse de vue. La France franco-française, qui flirte avec Le Pen et quelques méchants songes, la France qui se veut villageoise et se retrouve sans audace, a besoin de ses monuments, d'un lyrisme patriotique, du culte de ses valeurs. Or Jack Lang a l'art de mettre en musique le moindre particularisme folklorique, la Fête du vin, et les Compagnons du tour de France.

Il croit autant à Patrice Chéreau qu'aux dimanches de cochonnailles, pour la gloire du pays, la sienne, et celle de François Mitterrand. Chaque ville aura son musée, sa mémoire. Il donnera jusqu'au dernier sou pour la rénovation d'une chapelle.

On est loin, c'est vrai, des fêtes du Bicentenaire, même du transfert des cendres de l'abbé Grégoire au Panthéon. Il lui est plus malaisé, désormais, de mettre en scène l'intronisation du président dans le club des grands de l'Histoire.

Mais il reste l'écho de ces grandeurs. Et dans la mauvaise humeur de ces temps-ci, Jack Lang peut tirer de son hyperactivité un bilan positif. Il aura tout fait pour l'art au peuple, pour les belles et nobles idées. Il n'y est pour rien, ou pour peu : ce sont l'idéal, le peuple et les idées qui jaillissent.

De cette odyssée débordante de jolis coups et d'approximations – la « génération Tonton », au début de la campagne présidentielle de 1988, – Jack Lang s'en tire vivant. Ce n'est pas le moindre de ses mérites. On discutera son œuvre. Sa personnalité rencontrera d'autres critiques, mais il fera avec. L'une et l'autre l'ont, enfin, fait homme politique, peut-être pour lui-même. A avoir beaucoup servi un homme, il en est devenu populaire, pour lui seul.

PHILIPPE BOGGIO

Ceux qui changent

De la justice à l'économie et aux finances

M. Michel Sapin : la réforme pénale

Le premier tandem de la place Vendôme, qui associait M. Nallet au bouillant avocat M. Kiejman, avait donné lieu à de nombreux tiraillements. L'arrivée de M. Michel Sapin, au mois de mai 1991, avait donc comblé d'aise le garde des sceaux : MM. Sapin et Nallet ont des parcours comparables, une véritable estime réciproque, et un langage commun. Le partage des tâches défini à l'époque était clair : M. Sapin était chargé en priorité des *« grands textes »* de la chancellerie, et notamment de la réforme du code pénal et du code de procédure pénale. Un rôle qui convenait tout à fait à cet ancien président de la commission des lois de l'Assemblée nationale : M. Sapin, député de 1981 à 1991, connaît parfaitement les techniques parlementaires et il a suivi avec attention, ces dernières années, les dossiers concernant la justice.

Depuis le mois de mai 1991, M. Sapin travaille donc sans relâche sur les *« chantiers »* qui lui ont été confiés. Rocardien convaincu, le ministre de la justice a tenté de mettre fin à certains archaïsmes judiciaires : l'encombrement des tribunaux par les procédures *« mécaniques »* des chèques sans provisions, l'absence de texte clair sur les droits des douaniers, policiers et gendarmes en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants, et la légèreté des sanctions encourues par les responsables des filières d'immigration illégale et les employeurs de travailleurs clandestins. Les dossiers ont avancé rapidement : un texte sur les *« livraisons surveillées »* de drogue a été adopté le 10 décembre, deux autres, l'un sur la dépénalisation des chèques sans provisions, l'autre sur le travail clandestin, ont été adoptés deux semaines plus tard . Un projet de réforme du code civil portant sur les droits des héritiers, l'état-civil et la filiation a en outre été présenté au conseil des ministres du 21 décembre.

Restait les trois *« gros morceaux »* : le texte sur la bioéthique, le code pénal, et le code de procédure pénale . Après de longs mois de discussions, un projet de loi sur la bioéthique a été présenté au conseil des ministres le mois dernier. Pour le code pénal, M. Sapin n'avait rien d'un néophyte : ces dernières années, il avait suivi de très près, en tant que président de la commission des lois, cette vaste réforme engagée par M. Robert Badinter. Le travail s'est poursuivi lors de la dernière session parlementaire : le texte devrait pouvoir entrer en vigueur au début de l'année 1993.

La réforme de la procédure pénale était très attendue par le monde judiciaire. M. Sapin, qui souhaitait aller vite, a travaillé en concertation avec les principaux syndicats, multipliant les consultations jusqu'à l'écriture finale du texte. Plutôt que de bouleverser le système inquisitoire français, ce qui aurait supposé une réforme du parquet, M. Sapin a choisi d'instiller à chaque étape de la procédure des dispositions étendant les droits et les garanties des justiciables. Sa *« boussole »*, répète-t-il, reste la Déclaration des droits de l'homme de 1789.

Au terme de ses consultations, M. Sapin a choisi de supprimer l'inculpation afin de garantir la présomption d'innocence, d'étendre les droits de la défense lors de la phase d'instruction, et de confier la mise en détention à un collège de trois magistrats. *« C'est ainsi que l'on aboutira, en faisant l'économie d'une révolution, aux importants changements que tous les hommes de bonne volonté appellent de leurs vœux »*. Là où beaucoup auraient abandonné, découragé par le conservatisme des uns ou les conflits de chapelle des autres, le ministre a poursuivi son travail avec un objectif : que le texte entre en vigueur quelques mois après le nouveau code pénal, en 1993.

ANNE CHEMIN

De la ville à la fonction publique

M. Delebarre au chevet des quartiers difficiles

Pour démontrer que le sauvetage des banlieues n'est pas une utopie, Michel Delebarre n'a eu que quinze mois, la bénédiction présidentielle et le titre de ministre d'Etat sans portefeuille. Après quelques autres, il a relevé ce défi-là. Non sans panache.

Certes il n'avait pas à monter de toutes pièces une politique en faveur des quartiers difficiles. Leur rénovation, ébauchée dès 1977, avait été accélérée à l'arrivée des socialistes au pouvoir en 1981. Mais l'héritage justement était lourd : l'accumulation des mesures successives avait abouti à une sorte de balkanisation des efforts, à un enlisement administratif et, par voie de conséquence, au pourrissement de certaines situations. Rompu à la fois aux affaires municipales par sa mairie de Dunkerque et aux arbitrages interministériels par son passage dans les coulisses de Matignon, M. Delebarre s'est révélé être un bon choix.

D'abord il a fait établir un état des lieux par une cohorte d'« experts » dont les rapports constituent un gisement d'idées dans lequel on pourra puiser pendant longtemps encore. Puis, le nouveau ministre a remis de l'ordre dans la maison et a simplifié les procédures : nomination de treize sous-préfets spécialisés, globalisation des crédits expédiés aux préfets avec célérité, réorganisation de la délégation interministérielle à la ville, mise en chantier d'une école des hautes études urbaines.

Profitant de l'appui élyséen, M. Delebarre a mobilisé les autres membres du gouvernement, sans lesquels il ne pouvait rien. Il a lancé une foule de mesures de détail dont certaines constituent de réelles innovations, comme l'aide directe aux associations et l'action en faveur de l'installation d'entreprises dans les quartiers où le chômage atteint un taux record.

Pour avoir les moyens de sa politique, le ministre a obtenu une substantielle majoration de ses crédits propres (1,6 milliard en 1992) et de ceux de ses collègues (au total 6,2 milliards cette année). Il a fait voter deux textes également novateurs : la loi de solidarité financière, qui apporte de l'oxygène aux communes pauvres, et la loi d'orientation pour la ville, qui permet de casser la ségrégation territoriale dont sont victimes les familles à revenu modeste. Aux contrats de développement social de quartiers (DSQ), il a ajouté une douzaine de contrats d'agglomérations, qui permettent de traiter les problèmes sur une tout autre échelle.

Le serpent de mer de la décentralisation

Cette dynamique, soutenue par de fréquents déplacements sur le « front », a fait renaître la confiance et l'espoir chez les acteurs de terrain, malgré les bavures qui ont jalonné ces quinze mois. M. Delebarre, en tout cas, a fait comprendre que la politique de la ville est un immense chantier désormais permanent et dont aucun gouvernement ne pourra faire l'économie.

Aux fonctions du ministre de la ville, Mᵐᵉ Cresson a ajouté, en mai 1991, celles de l'aménagement du territoire. A ce titre, M. Delebarre a fait adopter, avec l'aide de ses collègues concernés, trois schémas d'importance qui conditionnent le développement de l'Hexagone : celui des autoroutes, celui des TGV et celui des universités. Puis il s'est attaqué à un véritable serpent de mer : la décentralisation, toujours prônée et bien rarement appliquée. Là encore le ministre a montré sa détermination. Grâce à l'appui enthousiaste du premier ministre et en trois comités interministériels il a réussi à faire approuver, malgré les réticences d'autres membres du gouvernement, la « délocalisation » vers les régions de 30 000 fonctionnaires.

MARC AMBROISE-RENDU

De la poste et des télécommunications au commerce extérieur

M. Rausch : les pieds sur terre

Il est une règle d'or, jamais démentie, rue de Ségur, siège du ministère des PTT. Sitôt nommé, le nouvel occupant se prend de passion pour les télécommunications, s'immerge dans les débats techniques, défend pied à pied l'ampleur des enjeux industriels, s'émerveille devant les réalisations futuristes, parle de *« nouvelle frontière »*. Le temps passant, les grèves aidant, La Poste, ses effectifs, ses problèmes sociaux le ramènent généralement abruptement sur terre. M. Jean-Marie Rausch, le ministre délégué chargé de la poste et des télécommunications du gouvernement Cresson, n'en aura pas eu l'occasion. Le climat social s'est révélé favorable à l'ancien président de l'association des nouveaux médias.

Premier titulaire du portefeuille après la réforme du statut des PTT, M. Rausch a été relativement peu présent sur deux dossiers intéressant l'avenir de la Poste : d'une part, l'élaboration délicate du contrat de plan, qui a été laissée aux seuls soins de Bercy ; d'autre part, son activité dans les services financiers, thème sensible dont le ministre lorrain a su se maintenir à l'écart.

C. M.

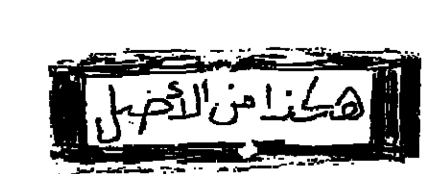
Du logement à la coopération et au développement

M. Marcel Debarge, fidèle second

Rarement tandem aura aussi bien roulé que celui constitué sur le logement par M. Marcel Debarge, secrétaire d'Etat, et M. Paul Quilès, ministre en charge du dossier. Bien malin celui qui aura pu percevoir au cours de ces dix mois de coexistence l'ombre d'une discordance entre ces deux hommes, tous deux fidèles militants du PS.

Le maire du Pré-Saint-Gervais sera toujours apparu comme un fidèle second de M. Quilès sur le dossier de l'immobilier-logement, auquel il donnait, peut-être, une épaisseur plus sociale que son patron, dont les compétences dépassaient largement le logement. On l'a vu au congrès annuel des HLM en juin 1991, avec le dossier des trente-sept familles du quai de la Gare l'été dernier, ou l'élargissement de l'utilisation des fonds du « 1 % logement » ... M. Debarge donnait, en quelque sorte, une touche qualité à l'action, plus quantitative, de M. Paul Quilès.

F. V.



LA FORMATION DU GOUVERNEMENT

Ceux qui changent

De l'équipement à l'intérieur et à la sécurité publique

M. Paul Quilès : une lutte avec Bercy

M. Paul Quilès avait, de l'avis général, réussi dans ses précentes fonctions, le ministère des PTT. Il s'est retrouvé à la tête d'un très grand ministère dans le gouvernement Cresson : gardant l'espace, il a pris l'équipement, le logement, les transports et le tourisme, peu de temps après (juin 1991).

En dehors de ce dernier secteur, il arrivait en terrain connu puisqu'il avait déjà été en charge de l'équipement, du logement et des transports pendant un an (1984-1985), sous la houlette de M. Laurent Fabius. Bien vu des professionnels du BTP à son arrivée à la Grande Arche (il avait notamment lancé un fonds spécial des grands travaux en 1985), M. Quilès en repart avec un capital de sympathie qui n'a pas faibli. Il s'est notamment attaché à défendre un secteur en crise. Mais comme tout ministre dépensier, il a dû se battre pied à pied avec le ministère de l'économie et des finances – et son titulaire M. Pierre Bérégovoy – gardien des deniers de l'Etat.



Concertation sur les infrastructures

Dans le secteur des transports, M. Quilès a réussi en décembre 1991 à obtenir une rallonge budgétaire de 1,2 milliard pour les crédits routiers et, quelques jours avant les élections (le 12 mars) un milliard supplémentaire pour les routes et les transports publics. Mais il a aussi eu à gérer des dossiers difficiles comme la catastrophe de l'Airbus qui s'est écrasé sur le mont Saint-Odile : grâce à la présence d'un pilote dans la commission d'enquête, il évita de se mettre toute la profession à dos.

Dans l'affaire du TGV-Méditerranée, toutefois, le retard pris dans la déclaration d'utilité publique au sud de Valence n'a pas eu d'effet sur les électeurs écologistes puisque le PS a perdu la Drôme. De même, la question du mode de financement du TGV-Est n'a pas été réglée. Désireux de reprendre la formule du grand débat public initiée au PTT, il a lancé en octobre 1991 une concertation sur les infrastructures de transport, qui devait aboutir au printemps. Parmi les éléments de réflexion de ce dossier : la procédure d'enquête d'utilité publique.

Le ministre s'est aussi attaché à adoucir la crise sévère qui sévit depuis le premier semestre 1990 dans le bâtiment et le logement. Crise particulièrement aiguë dans les grandes villes (surtout l'Ile-de-France), qui se traduit par un ralentissement notable des mises en chantier de logements neufs (inférieurs de plusieurs dizaines de milliers aux besoins), à un amoindrissement irrésistible du marché locatif privé (50 à 100 000 unités en moins par an) et un ralentissement du « turn over » des occupants des HLM. *A deux reprises* – en septembre 1991 et en mars – M. Quilès a lancé des plans de soutien. Celui du 12 mars, tourné vers les classes moyennes, reste à ce jour en suspens, ses décrets d'application n'étant pas publiés. Qu'en adviendra-t-il ? Un réexamen des dossiers par un nouvel arrivant demandera du temps, auquel s'ajoutera le délai nécessaire à la mise en œuvre... le tout sur fond d'incertitude préélectorale, toujours mauvaise pour le secteur.

M. La. et F. V.

Des affaires sociales et de l'intégration aux transports et au logement

M. Bianco : l'éternel dossier de la « Sécu »

Pour sa première expérience ministérielle, M. Jean-Louis Bianco a eu fort à faire au ministère des *affaires sociales et de l'intégration*. D'abord contraint de parer au plus pressé, il a ensuite tenté – avec quelques résultats – d'entamer une réforme de l'assurance-maladie mais son action en faveur de l'intégration n'aura guère dépassé le stade des discours pieux.

Comme chacun de ses prédécesseurs, M. Bianco s'est retrouvé d'emblée confronté aux difficultés de trésorerie de la Sécurité sociale. En mai 1991, le déficit du régime général était estimé à 24 milliards de francs pour la fin de l'année. Pour remédier à cette dérive, le gouvernement a préféré recourir aux bonnes vieilles recettes traditionnelles en augmentant de 0,9 point au 1er juillet la cotisation d'assurance-maladie des actifs et en revalorisant de 50 % le forfait hospitalier. Un choix qui ne sollicitait que les seuls revenus du travail, alors que la contribution sociale généralisée (CSG) aurait aussi concerné les retraités les plus aisés et les revenus de la propriété ou du capital.

Au total, ces mesures ont rapporté près de 32 milliards de francs en 1991 et 1992 : le déficit de la *« sécu »* a donc été ramené à 15 milliards de francs l'an passé, alors qu'un quasi-équilibre est attendu pour l'année en cours. Toutefois, le nouveau gouvernement ne pourra se désintéresser de la trésorerie de la Sécurité sociale : compte tenu du passif accumulé, les projections officielles font état d'un découvert de 30 milliards de francs à la fin 1992...

La grande manifestation des *médecins, en novembre 1991*, n'a pas entamé la détermination de M. Bianco à ralentir le rythme de progression des dépenses de santé. Dans la foulée de son prédécesseur, M. Claude Evin, il a amené biologistes, cliniques privées, infirmières libérales et ambulanciers à respecter dès cette année des accords de modération.

Accords de modération

Les médecins libéraux (dont les dépenses progressent de plus de 8 % par an) ont, eux aussi, dû faire des concessions. Un accord conclu le 27 février entre la Caisse nationale d'assurance-maladie et la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) limite à 7,1 % la progression des remboursements en 1992 et prévoit des sanctions économiques individuelles pour les praticiens. Mais l'affaire n'est pas encore entendue : pour que ce dispositif puisse entrer en vigueur, il faudra convaincre la *Mutualité sociale agricole et la* Caisse d'assurance-maladie des non-salariés.

Confirmant les perspectives dégagées par le Livre blanc de M. Michel Rocard, M. Bianco a ouvertement évoqué une prochaine réforme des système de retraite. A plusieurs reprises, il a indiqué son intention de proposer au premier ministre, dès avril 1992, plusieurs mesures à prendre (allongement de la durée de cotisation, fiscalisation de certaines prestations non liées au versement de cotisations). M. Bérégovoy devra rapidement *confirmer ou infirmer cette éventualité*.

M. Bianco, fils d'immigrés italiens et parrain de SOS-Racisme, était porteur d'une philosophie claire en matière d'intégration, qu'il conçoit comme la lutte contre toutes les formes d'exclusion, qu'elles frappent les Français ou les étrangers. Mais le ministre n'aura pas pu dépasser le stade des annonces sans lendemain. Ses projets se heurtent à la stratégie d'un premier ministre qui préfère afficher sa fermeté à l'égard des immigrés, quitte à nourrir l'amalgame entre étrangers et immigrés illégaux.

M. Bianco, lui, gère en douceur l'opération de régularisation des déboutés du droit d'asile, et participe au désamorçage de la colère des fils de harkis. Mais, mobilisé par les autres dossiers de son lourd ministère et prisonnier d'un organigramme paralysant, il ne parvient pas à lever les réticences de Matignon à l'égard de deux des projets qui lui tiennent à cœur : la *« fête de la citoyenneté »*, destinée à accueillir tous les jeunes de dix-huit ans, notamment ceux qui viennent d'acquérir la nationalité française, et les *« carrefours de l'intégration »*, destinés à promouvoir les réalisations concrètes.

PHILIPPE BERNARD et JEAN-MICHEL NORMAND

De la communication aux affaires étrangères

M. Kiejman: un avocat de la concertation

Commis d'office à la communication alors qu'il rêvait de la culture, l'avocat Georges Kiejman n'aura eu que le temps de plaider ses dossiers, sans attendre le verdict. Il n'est pas toujours agréable de rogner ses élans, de composer avec les circonstances et avec les hommes, de s'imposer une certaine réserve quand on a l'éloquence facile. C'est pourtant ce qui attendait celui qui se voulait il y a dix mois le ministre de la concertation.

Difficile de se tailler un rôle entre un ministre de tutelle qui s'appelle Jack Lang, un président de l'audiovisuel public, son ex-rival à ce poste, Hervé Bourges, à cheval sur ses prérogatives, un Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) juridiquement indépendant et des présidents de chaînes privées qui ne ménageaient guère leurs critiques au ministère de la communication, quand ils n'en contestaient pas ouvertement l'existence. Alors, l'avocat a plaidé. Pour une télévision qui ne s'adresse pas qu'au consommateur (*le Monde* du 23 octobre 1991) mais soit un instrument de l'égalité des chances au même titre que l'école. Contre *« l'information-spectacle »* – au risque d'être lui-même piégé par le spectacle de l'information, quand il fut l'un des premiers invités de l'émission « Les absents ont toujours tort » sur La Cinq.

De guerre lasse, et non sans réclamer un débat plus important, le Parlement a voté la loi sur les quotas télévisés, qui harmonise notre législation avec celle de l'Europe. Mais sur la plupart des grands dossiers, on ne saura que plus tard l'effet de ses plaidoiries. L'augmentation des budgets de l'audiovisuel, public en particulier, reste soumise au bon vouloir de Bercy. Le redressement des chaînes publiques n'est qu'esquissé. Les décrets fixant le régime des chaînes câblées ne sont pas encore publiés. La controverse sur les normes de diffusion des satellites de télévision n'est pas tranchée. Quant à La Cinq, elle est moribonde, mais pas encore morte. Conformément à la position officielle, M. Kiejman, même s'il ne cache guère ses préférences pour une chaîne culturelle et *« de curiosité »*, a regardé la chaîne privée s'étioler sans intervenir directement. Un avocat réduit au silence...

Du côté de l'écrit, enfin, dont il souhaitait la *« revalorisation »*, M. Georges Kiejman a réussi à rassurer ceux qu'inquiétaient ses déclarations sur le renforcement des sanctions contre la presse. Mais sans pouvoir véritablement imprimer sa marque.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Les partants

ÉDUCATION : M. Lionel Jospin

Les chantiers inachevés

Lorsqu'il prend en charge, en mai 1988, les destinées de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin dispose de quatre atouts. Il peut s'appuyer, tout d'abord, sur la volonté du président de la République de faire de l'éducation la *« priorité nationale »* de son second septennat. De fait, en quatre ans (1989-1992), son budget aura été porté de 198 à 262,5 milliards de francs. Il y avait belle lurette qu'un ministre de l'éducation n'était pas condamné à gérer la pénurie.

En second lieu, M. Jospin bénéficie, au moment de son arrivée rue de Grenelle, de l'accord très large, dans l'opinion comme dans les milieux économiques, sur la nécessité de développer la formation des jeunes. Et il a pu couler cette ambition dans le bronze de la loi d'orientation de juillet 1989. Non seulement celle-ci réaffirme l'objectif de conduire 80 % des jeunes au niveau du baccalauréat, mais elle y ajoute la volonté d'assurer à tous une qualification minimum.

Troisième atout : nommé numéro deux des gouvernements de M. Rocard puis de Mme Cresson, après sept années passées à la tête du Parti socialiste, il jouit d'un poids politique personnel fort. Il l'a démontré à la fin de 1988, après quelques mois de tensions, en obtenant que le premier ministre lui laisse le champ libre. Puis, à nouveau à l'automne 1989 et 1990, en gérant sans éclat, mais avec habileté et efficacité, la crise du foulard islamique et celle des lycéens. Enfin, M. Jospin a bénéficié de la durée, indispensable à ce poste, pour imprimer sa marque sans déclencher l'un de ces mouvements de révolte qui ont emporté quelques-uns de ses prédécesseurs. Il égale en effet la longévité de M. Haby dans les années 1970. Seul M. Fouchet avait fait mieux depuis trente ans.

Ces atouts, qu'en a-t-il fait ? Plutôt que d'attacher son nom à une « réforme », M. Jospin a choisi *la démarche d'une « rénovation pragmatique »* du système éducatif, chantier par chantier. Celui des enseignants, tout d'abord. Quand bien des responsables socialistes prônent, en 1988, une stratégie du donnant-donnant (la revalorisation des carrières contre la rénovation pédagogique), le ministre de l'éducation refuse de faire payer aux enseignants une « revalo » financière et morale attendue depuis trop longtemps.

Sans contrepartie, il décroche donc une enveloppe de plus de 12 milliards de francs pour des améliorations de carrière et des primes et obtient la création du nouveau corps de « professeurs des écoles » alignant, à partir de 1992, le statut des instituteurs sur celui des professeurs du secondaire. Dans la foulée, il s'attaque à la formation des enseignants en créant, à la rentrée 1991, les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Dans le supérieur, un effort similaire est engagé avec la création du monitorat, destiné à attirer les étudiants vers les carrières universitaires. En quatre ans, M. Jospin aura obtenu la création de quelque 45 000 emplois nouveaux afin de faire face à l'afflux de 240 000 lycéens et de 260 000 étudiants supplémentaires.

Deuxième ambition : réduire les *« dysfonctionnements »* à tous les niveaux. A l'école primaire, les projets d'école, généralisés cette année, doivent organiser la scolarité en cycles de trois ans afin de tenir compte des rythmes des enfants pour réduire les redoublements. Beaucoup plus complexe est le dossier des lycées. Multipliant les instances de reflexion (Conseil national des programmes) et de concertation (Conseil supérieur de l'éducation), M. Jospin a arrêté, en juin 1991, un ensemble de mesures destinées à adapter le lycée – en commençant par la classe de seconde à la rentrée prochaine – à l'enseignement de masse.

Enfin, à l'instigation de M. Claude Allègre, conseiller spécial du ministre de l'éducation, l'enseignement supérieur a été, depuis quatre ans, l'objet d'un branle-bas général. Avec le plan Université 2000, c'est toute la carte universitaire française qui va être remodelée et étoffée. Au total, 32 milliards de francs, partagés pour la première fois – pour moitié – entre l'Etat et les collectivités locales, devraient être investis dans les cinq prochaines années. A cet effort s'ajoutent la mise en œuvre d'une politique contractuelle avec les universités, le développement des formations professionnelles (relance des formations de techniciens et d'ingénieurs), la réorganisation de la recherche ou encore la réforme du système de recrutement des universitaires.

Dernière chance ?

Tous ces chantiers, cependant, sont loin d'être achevés. D'autres, aussi décisifs, sont restés en plan. La revalorisation ? Elle a été accueillie comme une trop modeste reconnaissance de leurs mérites par *des enseignants le plus souvent* anxieux des changements pédagogiques impliqués par l'ouverture du lycée et de l'université à l'enseignement de masse. La politique des « 80 % » ? Elle est remise en cause de tous côtés, à la fois par ceux qui, comme Mme Cresson, soulignent l'inadéquation persistante du système éducatif, mais aussi par les lobbys puissants parmi les enseignants et les intellectuels, qui craignent une déstabilisation en profondeur de l'école et de l'Université.

La réforme du lycée ? Lancée tardivement, elle est seulement amorcée, sans qu'aient pu être abordés les deux obstacles majeurs : le baccalauréat et le contenu des programmes. Le collège, ce maillon faible du système ? Il a été occulté pendant quatre ans. Quant à la rénovation des premiers cycles universitaires, curieusement engagée *in extremis*, elle a suscité tant d'inquiétude diffuse, depuis trois mois, que tout semble aujourd'hui gelé.

« Un certain nombre de conditions sont nécessaires, sinon pour une réussite totale, du moins pour un vrai pas en avant, soulignait M. Jospin en 1990. *Et je me dis quelquefois que s'il n'est pas accompli maintenant, il sera de plus en plus difficile à effectuer. J'ai l'impression de jouer quelque chose comme une dernière chance »* (1). Coincé par les crispations, les conservatismes et les lourdeurs du système, M. Jospin n'a-t-il pas laissé passer cette chance ?

GÉRARD COURTOIS

(1) *Le Débat*, janvier-février 1990.

COOPÉRATION : Mme Edwige Avice

Vivacité et franc-parler

« Ambitieuse ? Bien sûr ! », avait volontiers reconnu, en mars 1978, celle qui n'était alors qu'une toute jeune responsable du Parti socialiste, *fraîchement promue membre* du comité directeur et du bureau exécutif. Pas question, pour autant, de *« devenir une notable »*, avait ajouté Mme Edwige Avice : *« Il faut savoir partir avant d'être sclérosée »* (1).

Devenue, quelques mois plus tard, à l'âge de trente-trois ans, député de la seizième circonscription de Paris (14e arrondissement), elle fera son entrée au gouvernement en mai 1981, au lendemain de la victoire de la gauche. Exception faite des deux années de cohabitation (1986-1988), elle y restera pendant près de dix ans et fait partie, à ce titre, des rares ministres socialistes pouvant se prévaloir d'une telle longévité gouvernementale.

Première femme à occuper le poste de ministre délégué à la jeunesse et aux sports, Mme Avice se fera vite remarquer par son franc-parler et la vivacité de ses formules. Après le monde cycliste, choqué d'entendre comparer le Tour de France à une *« foire commerciale »*, c'est celui du rugby qui s'étrangle quand le gouvernement décide, en 1983, d'interdire aux sportifs français tout contact avec l'Afrique du Sud. Mme Avice fera ensuite un passage de deux ans au ministère de la défense, autre citadelle masculine, où elle occupe, de 1984 à 1986, les fonctions de secrétaire d'Etat auprès de Charles Hernu.

C'est à partir de 1988 que les frontières s'ouvrent vraiment pour la dirigeante socialiste, qui milite encore, à l'époque, au sein du courant Socialisme et république de M. Jean-Pierre Chevènement. Nommée ministre délégué aux affaires étrangères auprès de M. Roland Dumas, Mme Avice parcourt l'Asie et l'Amérique latine, prenant position en faveur des droits de l'homme en Chine, au Tibet ou en Amérique centrale.

Elle se préoccupe également des problèmes de l'immigration, et, notamment, du droit d'asile, et de la situation des Français de l'étranger. Un de ses premiers voyages en Afrique la conduira, en mars 1989, au Nigéria, où aucun membre du gouvernement français ne s'était rendu depuis l'arrivée au pouvoir du président Babanguida, en 1985.

Le conflit du Golfe marque un tournant dans la carrière politique de Mme Avice, qui décide de rompre avec le courant Chevènement et proclame, en février 1991, son *« soutien sans faille à la politique du président de la République et du gouvernement »*. En mai, elle prend la succession de M. Jacques Pelletier à la tête du ministère de la coopération et du développement.

Afrique et démocratie

Héritage et tradition obligent, Mme *Avice sillonne d'abord* les pays « du champ » – Sénégal, Côte-d'Ivoire et Gabon en tête, où ses propos mesurés sont plutôt appréciés de chefs d'Etat dont les « liens d'amitié » avec la France restent solidement tissés. Prenant note, dans nos colonnes, des *« vents de démocratie »* qui commencent à secouer les pays africains (*le Monde* du 20 juin 1991), elle se fait, dès son entrée en fonctions, le porte-drapeau fidèle des positions françaises, notamment développées, en juin 1990, au sommet franco-africain de La Baule, par le président François Mitterrand.

Tout en affirmant que ce discours a eu *« un effet d'accélération »* sur le *« processus de démocratisation »* engagé en Afrique, le *ministre de la coopération réfute* vigoureusement les soupçons – ou les souhaits camouflés – d'une ingérence française. *« La France n'est pas le* deus ex machina *des évolutions en Afrique. La démocratie, c'est d'abord un processus interne aux pays concernés »*, répète-t-elle inlassablement (*le Monde* du 23 mars 1992).

Ces professions de foi ne convainquent pas toujours. Les oppositions africaines suivent, non sans une certaine méfiance, les efforts de « médiation » française, au Rwanda ou à Djibouti par exemple, et s'étonnent de la discrétion de Paris face à la répression des contestataires du Cameroun, en 1991, ou à l'emprisonnement des opposants de Côte-d'Ivoire, en 1992.

Outre cette forte présence diplomatique ou militaire, la France ne ménage pas son aide financière et technique aux pays africains, dont elle reste, depuis les indépendances, le principal bailleur de fonds. *« Mais rien n'interdit*, souligne Mme Avice, *de nous investir davantage dans des régions où notre présence est moins forte, en particulier en Afrique australe. »* Les mutations en cours dans cette région, notamment en Afrique du Sud, ne sont pas étrangères à ce regain d'intérêt. En tout cas, c'est sur ce point que le ministre de la coopération a le plus innové par rapport à ses prédécesseurs.

CATHERINE SIMON

(1) Interview au *Nouvel Observateur* du 16 mars 1978.

Les partants

INTÉRIEUR : M. Philippe Marchand

La difficulté de tenir la maison

La guerre du Golfe avait projeté M. Philippe Marchand aux commandes d'un des ministères les plus exposés de la République, le 30 janvier 1991, après le départ précipité de M. Pierre Joxe. On apprécia alors la placidité d'un ministre qui, dans le calme plat du dispositif antiterroriste Vigipirate, tirait des bouffées de pipe avec une tranquillité toute charentaise. Quatorze mois plus tard, cette image de force paisible a cédé la place à une appréciation moins flatteuse : du séjour de M. Marchand à la place Beauvau, on retient l'impression d'un ministre qui serait passé à côté des réalités policières et sociales de la sécurité intérieure.

D'emblée, M. Marchand s'était pourtant affirmé *«ministre de l'intérieur à part entière»*. Celui qui était jusqu'alors ministre délégué aux collectivités locales voulait ainsi indiquer que, sans pour autant abandonner l'administration territoriale, il prenait en charge les dossiers de la police et de la sécurité. Connaissant peu l'institution policière, ses hommes et ses rapports de forces, l'élu de Charente-Maritime allait vite se retrouver dans la situation du spectateur propulsé dans une cage aux fauves.

En pleine crise des banlieues, on se demandait déjà si la placidité du ministre était de mise quand, après la mort d'une gardienne de la paix et celle de deux jeunes du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie, les policiers contestaient ouvertement l'autorité du premier ministre et du maire de la ville. Tout au long de l'année 1991, cette incapacité à «tenir la maison» allait devenir plus évidente au fur et à mesure que s'aggravait le malaise social dans l'institution. Pour trouver une échappatoire à la grogne des policiers de la FASP exigeant la tête des *«technocrates»*, à l'été 1991, le ministre allait jusqu'à limoger le directeur général de la police, M. François Roussely. Son autorité paraissait minée, au point qu'une manifestation d'inspecteurs et de commissaires réclamait, en octobre à Paris, sa *«démission»*.

Départementalisation de la police

Chacun s'était alors persuadé que la politique de modernisation du service public policier, mise en œuvre pendant les cinq années des ministères Joxe, serait laissée en jachère par son successeur socialiste. Et en effet, la réforme des carrières restera en plan et le projet de création d'une Haute Autorité de la fonction policière n'avancera pas d'un iota. La grande loi d'orientation sur la sécurité intérieure ne sortira pas des cartons, mais sera remplacée par l'annonce de projets de moindre ampleur sur les sociétés de gardiennage et les polices municipales. Dans ce bilan en creux, seule la départementalisation de la police prend du relief; peut-être parce que l'élu local Philippe Marchand était d'avance acquis à la décentralisation des services, celle-ci sera progressivement étendue à l'ensemble de l'Hexagone.

En situation de faiblesse dans l'institution policière, le ministre sera aussi fragilisé au sein du gouvernement – malgré l'amitié de M. Mitterrand, Charentais et avocat comme lui – pour n'avoir pas su éviter les nombreuses chausse-trapes qui parsèment la route ordinaire des occupants de la place Beauvau. Folle cavalcade des assassins de Chapour Bakhtiar à travers la France, «fuite» d'une liste d'opposants libanais communiquée par un policier français au gouvernement de Beyrouth, affaire Habache... les pièges ne manqueront pas.

«Le ministre de l'intérieur est le ministre qui doit prévenir et gérer les coups durs», disait M. Marchand peu après cette dernière affaire qui le conduisit, pour demeurer place Beauvau malgré la pression de Matignon, à décapiter son cabinet. A chaque épreuve, la démission de M. Marchand fut en effet évoquée, sans que celui-ci paraisse tirer la conséquence des «bavures» pour réformer ses services.

On attendait pourtant le ministre sur le terrain des droits de l'homme, pour l'avoir connu ardent défenseur des libertés à l'Assemblée nationale, partisan de l'abolition de la peine de mort et de l'intégration des immigrés. L'ancien membre de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) aura certes le mérite de régulariser l'existence des fichiers des renseignements généraux. Mais son ministère restera marqué par l'expulsion de l'opposant marocain Abdelmoumen Diouri et par l'*«amendement Marchand»* instaurant des «zones de transit» pour les étrangers refoulés aux frontières. La République des juges – le Conseil d'État, le Conseil constitutionnel et le tribunal de Paris – se chargera, dans les deux cas, d'annuler des décisions fortement contestées par les associations de défense des droits de l'homme.

C'est finalement dans le domaine de l'administration territoriale que le bilan ministériel sera le plus convaincant. Manquant peu d'occasions de regagner son terroir charentais et sa ville de Saintes – une terre d'élections, qui lui sera d'ailleurs peu favorable lors des régionales et des cantonales, – M. Marchand aura fait passer avec succès les projets de loi sur le statut de la Corse, l'administration territoriale et le statut de l'élu.

ERICH INCIYAN

JUSTICE : M. Henri Nallet

Dans la tourmente d'Urba

Lorsque M. Henri Nallet arrive place Vendôme, au mois d'octobre 1990, une véritable tempête souffle sur le monde judiciaire. Réunis au sein d'une intersyndicale fraîchement créée, magistrats, avocats, greffiers et fonctionnaires se préparent à défiler côte à côte dans les rues de Paris afin de *«sauver la justice de la faillite»*. La fronde trouve son aboutissement lors du bicentenaire de la Cour de cassation, le 30 novembre : alors que M. Mitterrand prononce un long discours devant les plus hauts magistrats de France, d'autres magistrats, munis, eux, de banderoles, tâtent de la matraque des gendarmes mobiles sous les fenêtres du palais de justice de Paris.

M. Nallet, qui vient de quitter un monde agricole en révolte, affirme alors avoir entendu *«l'inquiétude et le malaise»* des professions judiciaires. L'ancien ministre de l'agriculture, qui admet volontiers qu'il ne *«fait pas partie de la famille»*, a pour lui deux atouts : il est, de l'avis de tous, fin négociateur et il connaît parfaitement les rouages de l'Etat.

Mais l'affaire Urba, déjà, se profile. Quelques jours à peine après l'arrivée de MM. Nallet et Kiejman, le livre de l'inspecteur Gaudino sort en librairie. Dénonçant le système des fausses factures et le coup d'arrêt porté en 1989 à l'enquête lancée à Marseille, M. Gaudino démonte le mécanisme de financement du PS. Le tandem de la place Vendôme se trouve dès lors en première ligne : M. Nallet était en 1988 le trésorier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand et M. Kiejman a été l'avocat de l'un des dirigeants d'une société impliquée.

Dès lors, l'affaire Urba ne laissera plus une journée de tranquillité aux deux locataires de la place Vendôme. Tous les mercredis, M. Nallet affronte une véritable tempête lors de la séance de questions de l'Assemblée nationale. La chancellerie, qui «coiffe» hiérarchiquement l'ensemble des parquets de France, refuse toutefois d'ouvrir une information judiciaire à Marseille. En novembre 1990, M. Nallet adopte la même attitude dans l'affaire dite de la *«bulle de Fleury»* : malgré un rapport du procureur de la République de Narbonne, le ministère s'oppose à l'ouverture d'une information judiciaire dans ce dossier qui mentionne une nouvelle fois le nom d'Urba.

Cette obstination lui vaudra, cinq mois plus tard, un douloureux «retour de bâton» : le 7 avril 1991, le juge Thierry Jean-Pierre perquisitionne un dimanche au siège parisien d'Urbatechnic. La réponse de la chancellerie soulève un *tollé* : le juge d'instruction du Mans est immédiatement dessaisi et MM. Nallet et Kiejman parlent avec emportement *«d'équipée sauvage»* et de *«cambriolage judiciaire»*. L'instruction du dossier se poursuit finalement à Rennes, mais la polémique sur les interventions *«politiques»* de M. Nallet reprend fin 1991 avec *«l'affaire Tapie»* : malgré un rapport du procureur de la République de Marseille, la chancellerie refuse d'ouvrir une information judiciaire sur les comptes de l'OM.

La tourmente Urba laisse peu de répit au garde des sceaux, mais les réformes, peu à peu, progressent. Pour contenir la grogne du monde judiciaire, M. Nallet, épaulé par M. Sapin à partir de mai 1991, sait qu'il doit s'attaquer à deux maux : la pauvreté de la justice et son archaïsme. Au chapitre de la pauvreté, M. Nallet, qui connaît les prudences de Bercy, se montre modeste. Ebranlé par le mouvement de protestation de 1990, M. Michel Rocard accorde en décembre une rallonge de 500 millions qui sera en partie grignotée par la guerre du Golfe. L'année suivante, le budget progresse de 4,8 %.

Au chapitre de la *«rénovation»*, M. Nallet commence par sortir de l'ornière le projet de réforme des professions juridiques et judiciaires avant de relancer la réforme de l'aide légale. Suivent la réforme du statut des magistrats, celle du statut des greffiers, et le lancement de la départementalisation. M. Sapin, lui, poursuit la réforme du code pénal et du code de procédure pénale. Le garde des sceaux parle de *«modernisation»*, mais le monde judiciaire renâcle : les avocats jugent la réforme de l'aide juridique insuffisante, les greffiers protestent contre le projet de réforme de leur statut, et les magistrats font la moue devant la timidité du texte qui rénove leur statut. L'ensemble est le plus souvent jugé décevant : les réformes contiennent souvent de *«bonnes choses»*, mais on est loin d'un véritable bouleversement. La départementalisation, elle, est fortement contestée : à droite comme à gauche, les magistrats dénoncent la tentative de *«mainmise de l'exécutif»*.

Certes, ce n'est plus la tempête : l'intersyndicale qui avait mené les grandes journées de protestation de 1990 s'est assoupie et les mouvements revendicatifs (greffiers et surveillants de prison) se comptent désormais sur les doigts d'une main. La grogne est pourtant là, toujours présente, même si elle a peu à peu changé de nature : aux revendications *«matérielles»* et *«statutaires»* de 1990, se sont ajoutées des réflexes de défiance renouvelées vis-à-vis du politique. M. Nallet, malgré ses efforts en faveur de la *«modernisation»*, restera sans doute dans la mémoire judiciaire le garde des sceaux de l'affaire Urba.

A. C.

ENVIRONNEMENT : M. Brice Lalonde

L'écologie au pouvoir

Brice Lalonde était fier d'être *«le premier écologiste dans un gouvernement»*. De fait, en mai 1988, ce fut une première mondiale, car l'avocat américain *conservationist* William Reilly ne fut nommé à la tête de l'EPA (Agence américaine de protection de l'environnement) qu'en février 1989. Et l'EPA n'est qu'une agence fédérale chaperonnée par le gouvernement fédéral. Quant à l'agronome écologiste brésilien José Lutzenberger, il ne devint ministre fédéral de l'environnement qu'en 1991... pour être remercié au bout de quelques mois à cause de ses déclarations intempestives!

Cette «première», Brice Lalonde va la cultiver tout au long de son «règne» à la tête du ministère de l'environnement. Au point d'agacer ses prédécesseurs, même les plus bienveillants, comme Robert Poujade, le premier en titre, et Huguette Bouchardeau, restée presque aussi longtemps que lui à ce poste. Ses prédécesseurs – et ses collègues – supportaient mal sa propension à tout faire démarrer de son entrée au gouvernement...

Dès son arrivée rue Georges-Mandel, l'ancien animateur des Amis de la Terre annonce son intention de mener une action internationale pour mettre la France au niveau de ses partenaires européens, et même *«en tête»*. Il fait donc ratifier les traités internationaux en suspens comme le protocole de Montréal (protection de la couche d'ozone), la convention de Bonn (protection des espèces migratrices), et la convention de Berne (sauvegarde des habitats naturels).

Il plaide aussi pour que la France prenne des initiatives spectaculaires, destinées à redresser son image sur la scène mondiale. Cela aboutit en 1989 à trois opérations pionnières : la convocation, en mars, d'un sommet pour lutter contre l'«effet de serre», qui se conclut par l'appel de La Haye, auquel souscrivent vingt-quatre pays; l'interdiction, en juin, de l'importation de l'ivoire en France, qui débouchera en octobre sur un accord international à Lausanne; enfin, en août, la campagne pour interdire l'exploitation minière en Antarctique, qui s'achèvera par un traité international en 1991.

Pour que la France ne fasse pas trop mauvaise figure au «sommet de la Terre» de Rio, en 1992, il pousse à plusieurs initiatives d'envergure : la convocation, à Tunis, des ministres francophones de l'environnement, puis la réunion à Paris des ONG (organisations non gouvernementales) qui se préoccupent d'environnement et de développement. Ce «pré-sommet» de décembre 1991, solennellement ouvert par François Mitterrand, permet aux «sans voix» de s'exprimer avec la bénédiction de la République française.

A l'intérieur de l'Hexagone, Brice Lalonde aura beaucoup plus de mal à convaincre. Mais il parvient à réduire l'opposition des constructeurs automobiles à l'introduction du pot catalytique et il se réconcilie même avec le patron de Peugeot, Jacques Calvet, le grand adversaire des normes européennes. Il a moins de mal avec les CFC (chlorofluorocarbones) : les vendeurs de bombes aérosols acceptent de bon gré de les abandonner, et les fabricants se mettent sans barguigner à la recherche de substituts.

Cavalier seul

Le ministre écologiste s'attaque ensuite à trois «grands chantiers» : l'eau, les déchets et la mise en place d'un ministère capable d'élaborer une politique et de l'imposer (le «plan vert»). La préparation de la loi sur l'eau est l'occasion d'un premier «sacrilège» : le ministre de l'environnement dénonce les *«agriculteurs pollueurs»*, dont les abus d'engrais et les trop-pleins de lisier contribuent à la pollution des eaux. Pour la première fois dans l'histoire de la république, un membre du gouvernement ose s'en prendre à un tabou : l'agriculture!

Cette provocation déclenchera une levée de boucliers salutaire : les organisations agricoles font aujourd'hui assaut de bonne conduite écologique. Et la loi sur l'eau, finalement adoptée en janvier 1992, prévoit leur participation à la dépollution par l'intermédiaire des agences de bassin, dont le budget est carrément doublé (de 40 à 80 milliards de francs). Pour les déchets, Brice Lalonde va aussi obtenir – à l'arraché – l'imposition d'une taxe de mise en décharge, censée financer une meilleure gestion générale des installations d'entreposage ou d'élimination.

Quant au fameux *«plan vert»*, adopté en octobre 1990, il rencontre beaucoup de résistances. Financières, bien sûr, mais aussi administratives et politiques. Le premier ministre décide sans consulter Brice Lalonde de regrouper trois agences (AQA, ANRED et AFME) en une seule, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Cette décision, ajoutée à la délocalisation, provoque une contestation générale des personnels et une valse des directeurs pressentis tout à fait désastreuse. L'accouchement des autres institutions, comme l'IFEN (institut français de l'environnement) ou l'INEIRIS (risques industriels) sera moins laborieux, mais Brice Lalonde se sent *néanmoins* constamment bridé et limité dans ses ambitions.

Pour l'ADEME, il a dû se battre contre ses collègues de l'industrie et de l'aménagement du territoire. En matière de protection du littoral, il s'est heurté à Pierre Joxe en Camargue (Bouches-du-Rhône) et à Paul Quilès à Trébeurden (Côtes-d'Armor). A chacune de ses initiatives, il butte sur des obstacles qui le hérissent et il le fait savoir. Brice Lalonde n'est plus seulement l'empêcheur de bâtir en rond des barrages ou des marinas, il devient le «cavalier seul» du gouvernement, celui qui n'en fait qu'à sa tête au mépris de toute solidarité gouvernementale. Ce qui ne l'empêche pas de monter chaque année en grade au sein de l'équipe : simple secrétaire d'Etat en 1988, il a achevé son parcours comme ministre de plein exercice.

Cependant, l'ancien militant associatif qu'il reste en dépit de tout trouve ces batailles usantes. Il ne comprend pas qu'un pays comme la France soit si rétif à *«l'écologie constructive et souriante»* qu'il prône depuis vingt ans. Il va donc se consacrer à son mouvement Génération Ecologie, seul moyen selon lui de préparer les batailles politiques qui s'annoncent avec quelque chance de succès.

ROGER CANS

COMMERCE ET ARTISANAT : M. François Doubin

L'ouverture le dimanche

Deux grands dossiers auront dominé le travail de M. François Doubin au ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation : l'ouverture des magasins le dimanche et la modernisation de la loi Royer. Si le second problème a été réglé par la publication de mesures destinées à rendre plus transparent le fonctionnement des commissions départementales d'urbanisme commercial, le premier reste ouvert. Et ce, malgré les efforts déployés par Virgin, qui n'hésita pas à braver la loi. Cette question, trop sensible pour être réglée à la veille d'élections, restera donc posée au successeur de M. Doubin.

F. V.

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT : M. Jean Poperen

Un homme de couloirs

M. Jean Poperen aime le Parlement. Surtout pour ses couloirs. Depuis sa nomination, en mai 1988, à la tête du ministère chargé des relations avec le Parlement, nul membre du gouvernement n'a fréquenté avec autant d'assiduité la salle des Quatre-Colonnes du Palais-Bourbon. Mais à l'analyse des projets de loi ou au décompte laborieux des amendements, M. Poperen préférait de loin le commentaire acerbe des dernières escarmouches entre courants au sein du Parti socialiste.

Sa passion pour la vie de son parti, qu'il avait rejoint au congrès d'Épinay en 1971, poursuivant ainsi un engagement militant commencé à dix-huit ans au PCF, puis au PSU de Michel Rocard avant de rejoindre, en 1968, la FGDS de François Mitterrand, ne l'a toutefois pas empêché d'assumer très consciencieusement ses fonctions ministérielles et de siéger de longues heures au banc du gouvernement pour remplacer ses collègues défaillants. Ces moments-là, surtout lorsqu'ils lui offraient, comme les questions d'actualité du mercredi, l'occasion de moucher les députés de l'opposition, ont souvent donné la mesure de son talent d'orateur et de polémiste.

Sous le gouvernement de M. Michel Rocard, auquel le lie une vraie amitié en dépit d'analyses politiques divergentes, M. Poperen avait abandonné à M. Guy Carcassonne, conseiller du premier ministre pour le Parlement, le soin de trouver des majorités de circonstance sur les textes. «L'ouverture» entendue dans le sens du débauchage individuel, n'était guère du goût du ministre chargé des relations avec le Parlement qui lui aurait préféré une alliance en bonne et due forme avec les communistes. Le ministre a, en revanche, eu fort à faire avec les velléités de rénovation des travaux parlementaires de M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale de 1988 à janvier 1990, qui n'étaient pas toujours aisées à mettre en œuvre.

Quatre ans à la tête de ce ministère-charnière auront en tout cas permis à séparer l'évocation du nom de M. Poperen, du qualificatif de *«sectaire»*.

P. R.-D.

SANTÉ : M. Bruno Durieux

La solitude d'un centriste

Malgré un an et demi de présence au gouvernement, M. Bruno Durieux n'a jamais donné l'impression d'y avoir vraiment fait sa place. Son titre de ministre délégué, ses relations parfois difficiles avec ses deux ministres de tutelle successifs – MM. Claude Evin et Jean-Louis Bianco, – la nouveauté que représentait pour lui la découverte du monde de la santé, sa qualité de «ministre d'ouverture», rien de tout cela ne contribua à lui faciliter la tâche. Si l'on ajoute une crise sociale importante – le mouvement des infirmières – une discussion épique au Parlement lors du débat sur la réforme hospitalière et surtout l'affaire du sang contaminé, on conviendra que M. Durieux ne fut guère gâté par les événements.

Pourtant, à son arrivée avenue de Ségur, ses étiquettes, volontiers arborées, de centriste, libéral, chrétien social européen et surtout barriste, lui avaient attiré d'emblée une certaine sympathie de la part d'un corps médical traditionnellement mal disposé à l'égard de la gauche. M. Evin, puis M. Bianco lui firent jouer le rôle de «Monsieur bons offices» au moment de la discussion sur la réforme hospitalière. Les communistes étant contre, il lui fallait tenter de s'attirer la bienveillance de ses amis centristes du CDS. Deux mois durant, d'avril à juin 1991, sous deux premiers ministres différents, il tenta tout pour éviter que cette loi fût votée à l'aide de l'article 49-3 de la Constitution. Il y parvint *in extremis*, grâce à l'aide d'une poignée de députés barristes, au terme d'une séance dont l'Assemblée nationale ne sortit pas grandie.

A l'automne 1991, il eut à affronter un important mouvement de revendication des infirmières. Au terme de négociations-marathons et de manifestations houleuses, qui virent les forces de l'ordre jeter des grenades lacrymogènes et matraquer des infirmières, M. Durieux finit par résoudre – sans doute provisoirement – un conflit qui menaçait de s'enliser.

Confronté de plein fouet à l'extraordinaire impact de l'affaire du sang contaminé sur l'opinion publique, M. Durieux eut un certain mal à en prendre l'exacte mesure. Après avoir laissé à M. Bianco le soin de défendre au Parlement le projet de loi d'indemnisation des personnes, hémophiles ou tranfusées, contaminées par le virus du sida, M. Durieux élabora avec lui une réforme du système transfusionnel français dont les grandes lignes devraient être connues dans les prochaines semaines. Sans mandat électoral, après le décès de son suppléant à l'Assemblée nationale, privé du compagnonnage de la plupart des autres ministres centristes du gouvernement, M. Durieux est apparu bien seul.

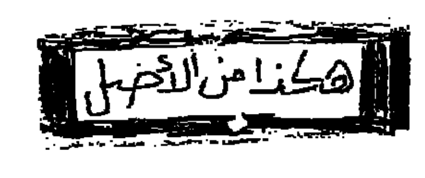
FRANCK NOUCHI

FRANCOPHONIE : Mme Catherine Tasca

Du crédit mais peu de crédits

A propos de cette jeune femme attentive et n'abusant pas de son charme, M. Mitterrand opina un jour : *«C'est une lame!»* Pour s'imposer, face à un milieu politique peu enclin à prendre la question francophone au sérieux, l'ancienne ministre de la communication a préféré, à l'instar de son prédécesseur, Alain Decaux, suivre la voie de la persuasion plutôt que celle de l'éclat. Devant son discours visant patiemment à montrer l'intérêt diplomatique et culturel de la France à soutenir plus activement un mouvement intercontinental à base linguistique, passé en vingt ans d'une trentaine à près de cinquante pays ou entités, Mme Tasca s'est vu souvent rétorquer : *«Quels sont vos crédits?»* Or la francophonie *stricto sensu* n'a guère bénéficié, ces dernières années, de la part de Paris, que de 400 à 500 millions de francs par budget. A son actif, on peut inscrire le déroulement plutôt satisfaisant du quatrième Sommet de la francophonie, réuni en novembre 1991 au palais de Chaillot, conférence qui enregistra en particulier l'adhésion spectaculaire d'Etats comme la Roumanie et la Bulgarie. On retiendra également l'action de Mme Tasca en faveur de l'extension à l'Afrique noire de la chaîne internationale francophone TV 5. En revanche, elle aura été plus discrète sur d'autres problèmes graves, comme la sorte de discrimination tendant à s'installer, en France même, à l'égard de la recherche scientifique en français ou comme le lent renoncement linguistique français au sein des Communautés européennes.

J.-P.P.-H.



La stratégie du hérisson

par Alain Rollat

C'ÉTAIT inévitable : la formation du nouveau gouvernement se traduisant par la mise à la retraite anticipée de deux des «éléphants» historiques du Parti socialiste, MM. Lionel Jospin et Jean Poperen, certains janissaires de l'opposition ironisaient sur le nouveau premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, en le comparant, vendredi matin 3 avril, à un Hannibal privé de sa force de frappe.

Cette comparaison est peut-être plaisante mais elle n'est pas juste, car la stratégie concoctée par MM. François Mitterrand, Pierre Bérégovoy et Laurent Fabius s'inspire moins de la seconde guerre punique que de la guerre des Gaules. Le président de la République, qui connaît par cœur ses *classiques* et se pique volontiers de concilier l'art politique et l'art militaire, emprunte, cette fois, à Jules César, qui n'avait pas son pareil pour éviter que ses revers militaires ne se transforment en débâcle : il prévoyait toujours, pour ses légions, des positions de repli solidement retranchées d'où il pouvait préparer ses contre-offensives.

Devant les ravages causés dans les rangs socialistes par les élections des 22 et 29 mars, dont l'ampleur l'a surpris, M. Mitterrand, en tant que garant institutionnel de la cohésion nationale, pouvait être tenté de répondre à l'éclatement des forces politiques en prenant acte de la déroute des socialistes et en recherchant de nouvelles alliances par la nomination d'une personnalité non-socialiste à l'hôtel Matignon et par la formation d'un gouvernement plus ouvert, politiquement, que le précédent, notamment en direction des écologistes. Il a jugé que cette option de la fuite en avant le conduirait à une impasse. M. Mitterrand s'est rangé sans difficulté à l'avis de ceux qui, tel M. Jack Lang, préconisaient *«le retour aux sources»* et le resserrement du carré en soulignant que s'il existe encore un espoir de reconquête, pour les socialistes, il passe par la reconstruction d'un socle identitaire. Le chef de l'Etat a donc décidé d'emprunter à Jules César la stratégie du hérisson consistant, en milieu hostile, à reconstituer ses forces à l'abri d'un ouvrage fortifié.

Tel qu'il est expliqué depuis jeudi soir à l'Elysée, le «mode d'emploi» du nouveau gouvernement illustre parfaitement ce souci de recomposition interne conçu comme la meilleure des garanties pour la suite des événements : *«resserrement, rajeunissement, recherche d'une plus grande cohésion, d'une plus grande efficacité...»*

Les fonctions régaliennes de l'Etat (monnaie, diplomatie, administration publique, police, défense...) restent assurées par des vétérans alignés derrière M. Bérégovoy : MM. Dumas, Delebarre, Quilès, Joxe, Charasse... Ceux-ci encadrent les maries-louises, qui ont fait leurs classes dans le giron présidentiel, M. Michel Vauzelle (justice), Mme Ségolène Royal (environnement), Mme Marie-Noëlle Lienemann (logement et cadre de vie), et ceux qui ont déjà participé à la dernière campagne en prenant parfois du galon, MM. Michel Sapin, Bernard Kouchner, Mmes Frédérique Bredin (jeunesse et sports) Martine Aubry (travail). Mais, curieusement, c'est à un manipule exclusivement féminin que le chef de l'Etat et son premier ministre confient les travaux prioritaires : travail, emploi, formation professionnelle (Mme Aubry) ; logement, cadre de vie (Mme Lienemann) ; environnement (Mme Royal) ; affaires européennes (Mme Guigou) ... M. Mitterrand aura ainsi ses «amazones». Le reste de la cohorte, délestée des «grognards», est composée d'hommes *«qui y croient»*.

L'eau et le feu

Quant à M. Jack Lang, promu au rang de numéro deux du gouvernement et chargé d'un super-ministère de l'Education nationale et de la culture, qui englobera aussi la responsabilité de la communication, parce que ses résultats personnels, à la fois dans l'action gouvernementale et sur le terrain électoral, démentent la réputation de fantaisiste qui lui est souvent faite, il fonctionnera «en binôme» avec M. Bérégovoy et sa mission de reconquête des jeunes déçus du mitterrandisme sera déterminante dans la réussite ou l'échec du nouveau schéma de travail élyséen. L'eau et le feu. La prudence et l'imagination. M. Mitterrand attend beaucoup de l'alliage constitué par ces deux caractères différents. Il en espère un sursaut de créativité.

Le gouvernement de M. Bérégovoy n'est donc pas, loin de là, un gouvernement de transition. Le chef de l'Etat lui fixe, au contraire, une tâche de longue haleine et attend de lui des exploits.

Mais le hérisson, évidemment, n'est jamais une fin en soi. Il permet de préparer des percées mais, en cas de siège, il peut dégénérer en bunker sans issue. M. Mitterrand mise énormément, en complément, sur le renfort «extérieur» de M. Laurent Fabius dont il veut croire qu'il saura rénover le PS et à qui est ainsi dévolu le rôle de la cavalerie. C'est à M. Bérégovoy qu'est impartie la mission de créer les conditions psychologiques de la reconquête mais c'est au corps d'armée socialiste, ou du moins à ce qu'il en reste, qu'il appartiendra, sous la conduite de M. Fabius, de renouer, sur le terrain, les alliances avec les écologistes, comme avec les communistes critiques, s'ils le veulent, afin que la conjonction de ces préparatifs savants produise un miracle à l'issue de la bataille en mars 1993.

Certains stratèges objecteront sans doute que la présence dans ce plan d'un fantassin aussi imprévisible que M. Bernard Tapie peut représenter le grain de sable dans la machine de guerre mais M. Bérégovoy, qui le connaît bien, s'en porte personnellement garant. Et puis, après tout, même Jules César avait, si l'on ose dire, son talon d'Achille...

Des marges de manœuvre économiques limitées

La Bourse n'a pas véritablement flambé après l'annonce de la nomination de M. Pierre Bérégovoy à Matignon, à laquelle elle était très préparée. Le CNPF s'est abstenu, conformément à sa tradition, de tout commentaire officiel. Mais la satisfaction des milieux financiers et industriels est évidente. Voilà longtemps que le CNPF s'est fait sa religion sur le nouveau premier ministre et qu'il considère que globalement sa politique économique va dans le bon sens.

A cette satisfaction qu'on se garde d'exprimer trop fort s'ajoutent un *sentiment* de soulagement – la lenteur de la décision présidentielle ayant ravivé quelques craintes – mais aussi quelques premières inquiétudes. Le chef du gouvernement ne va-t-il pas porter quelques coups de canif, dans la perspective des élections législatives de mars 1993, à la politique rigoureuse du ministre de l'économie.

M. Bérégovoy ne peut guère jouer les Gribouilles et défaire en onze mois ce qu'il a patiemment construit en six ans de ministère à Rivoli puis à Bercy. Il ne peut pas ruiner sa réputation de défenseur du franc fort, après avoir plaidé en 1983... pour la sortie du système monétaire européen, et prendre le risque de relancer l'inflation ou d'aggraver le déficit du commerce extérieur. Ses marges de manœuvre sont au demeurant limitées. La France ne peut pas se permettre de faire le grand écart avec ses partenaires européens au moment où arrive sur le devant de la scène la ratification du traité de Maastricht sur l'union économique et monétaire. L'ampleur de la reprise française dépend aussi de ce qui se passera outre-Atlantique et le signal d'une baisse des taux d'intérêt ne peut venir que d'outre-Rhin.

Mais le nouveau premier ministre est soumis à une contrainte forte et à des attentes de l'opinion qui ne le sont pas moins. La contrainte est simple : il s'agit de tout faire pour éviter que la France ne franchisse le seuil des 3 millions de chômeurs, la montée inexorable du chômage étant perçue par l'opinion comme le principal échec du gouvernement, masquant au demeurant les bons résultats *obtenus* dans d'autres domaines par la politique de *«désinflation compétitive»*. M. Bérégovoy se retrouve ainsi un peu dans la situation de M. Pierre Mauroy qui, en 1981, avait tenté en vain d'empêcher le nombre de demandeurs d'emplois de franchir la barre *des 2 millions. Même s'il est acquis* qu'il n'utilisera pas les mêmes remèdes, le refus de relancer la réduction de la durée du travail expliquant en partie la défection des Verts.

La quadrature du cercle

Les pressions pour venir à bout du *«déficit social»* tant reproché à Mme Cresson vont s'intensifier de deux côtés. D'abord du côté des syndicats, qui connaissent bien le nouveau premier ministre, d'abord comme responsable des relations avec les partenaires sociaux au PS puis pendant deux ans comme ministre des affaires sociales – et enfin comme ministre de l'économie, poste où il a souvent joué le rôle de «Monsieur Niet» face aux revendications syndicales. Il s'est ainsi toujours refusé à jouer la relance, notamment en laissant filer le déficit budgétaire. Pour autant, les syndicats ne désespèrent pas – et notamment FO, qui ne voit pas d'un mauvais œil sa nomination – de voir le premier ministre se référer davantage à la notion de *«solidarité»* dont il a parlé dans sa première déclaration.

Ensuite, du côté du Parti socialiste. Le parti au pouvoir attend un véritable renouveau de la politique gouvernementale, ce qui implique qu'elle ne s'inscrive pas dans la simple continuité de ce qui a été fait jusqu'à présent. Déjà M. Laurent Fabius, dont M. Bérégovoy et nombre de ministres sont proches, a demandé des *«corrections de trajectoire»*, en particulier dans le sens de la *«justice sociale»*. Pour le premier secrétaire du PS, il faut répondre au *«besoin de changement»* exprimé par l'opinion à travers les élections régionales et cantonales.

Dès lors, M. Bérégovoy va se trouver rapidement dans une situation difficile. Il lui faut démontrer que sa politique répond davantage aux attentes de l'opinion que celle du précédent ministre de l'économie, sans pour autant briser les piliers de la *«désinflation compétitive»*. La quadrature du cercle. Que faire? Alors que l'on parle déjà d'un déficit budgétaire de l'ordre de 150 milliards de francs en 1992, le nouveau premier ministre peut difficilement se résoudre à laisser filer à l'excès les dépenses publiques en se livrant à une relance déguisée. Il est fort probable en revanche qu'il va accélérer les privatisations partielles inaugurées avec le Crédit local de France et Elf Aquitaine, de façon à financer pour une large part sa politique de traitement économique du chômage. Ira-t-il au-delà, notamment en développant le traitement social dans le cas où la croissance s'avérerait insuffisante cette année pour éviter le franchissement du seuil des 3 millions de chômeurs? M. Bérégovoy a d'ores et déjà annoncé des *«mesures audacieuses»* dans ce domaine.

On sait qu'il envisage de favoriser le développement du travail à temps partiel, même si beaucoup a déjà été fait et si le récent rapport Marimbert ne laisse pas espérer de miracles. On sait aussi qu'il est favorable à une diminution du coût du travail, ce qui avait abouti à quelques passes d'armes avec Mme Martine Aubry, ministre du travail, sur l'éventuelle création d'un SMIC jeunes. Le chef du gouvernement pourrait être tenté par de nouvelles initiatives qui pourraient combiner une amélioration des bas salaires dans certains secteurs et un allègement des charges patronales sur les rémunérations les plus basses, quitte à le compenser par un relèvement pour les rémunérations les plus hautes. Un moyen de combiner efficacité économique et justice sociale...? M. Bérégovoy peut au moins espérer que sur une telle orientation Bercy, dévolu à un jeune novice, ne lui mettra pas de bâtons dans les roues.

MICHEL NOBLECOURT

L'équilibre des courants socialistes

Le «congrès de Solferino-Bercy»

Le changement de gouvernement s'accompagne, pour les socialistes, d'une sorte de «congrès» subreptice, qui laisse sans voix les «minoritaires». Tout se passe comme si M. Laurent Fabius, et M. Mitterrand avec lui, réglaient, deux ans après, les comptes du congrès de Rennes, au cours duquel il avait échoué à prendre la direction du PS.

Le départ de M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement depuis juin 1988, est une des illustrations les plus évidentes du processus mené à bien par les fabiusiens. En tentant de jouer au troisième larron, il y a deux ans, et d'amener M. Fabius et M. Michel Rocard à soutenir sa propre candidature au poste de premier secrétaire, le maire de Meyzieu avait gêné le député de la Seine-Maritime. Celui-ci étant devenu premier secrétaire il y a deux mois et demi, M. Poperen s'était opposé à lui au sujet de la constitution des listes pour les élections régionales. Il fait les frais du *«besoin de changement»* affirmé le 31 mars par M. Fabius et du *«renouvellement»* annoncé aux parlementaires socialistes, jeudi, par M. Pierre Bérégovoy.

Autre courant minoritaire, celui des amis présents ou passés de M. Jean-Pierre Chevènement est, lui aussi, victime de l'offensive fabiusienne. Mme Edwige Avice, qui avait rompu avec l'ancien ministre de la défense au moment de la guerre du Golfe, mais qui continuait à représenter au gouvernement la sensibilité de son ancienne famille au sein du PS, ne figure pas dans la nouvelle équipe. Celle-ci n'est pas ouverte, au niveau *des ministres en tout cas, aux* autres dissidents de Socialisme et République, réunis autour de MM. Michel Charzat – et Jean-Marie Bockel, maire de Mulhouse.

Le principal courant auquel M. Fabius s'était heurté, en mai 1988 d'abord, au congrès de Rennes ensuite, est le plus atteint par le changement de gouvernement. M. Lionel Jospin quittant le ministère de l'éducation nationale, deux autres ministres qui l'avaient soutenu il y a deux ans partent eux aussi. L'éviction de MM. Henri Nallet et Philippe Marchand s'explique pour des raisons qui tiennent à leur situation individuelle – le premier ne s'étant pas remis d'avoir été une des cibles des accusations portées par l'opposition au sujet de l'affaire Urba, le second ayant échoué à maîtriser le ministère de l'intérieur –, mais, en termes d'équilibre de courants, ils ne sont pas remplacés. S'il reste ministre d'Etat, M. Michel Delebarre perd la responsabilité des problèmes de la ville, confiés à M. Bernard Tapie, pour celle, moins valorisante, de la fonction publique. De ce qui était le «courant 1» à Rennes (formé par MM. Mauroy, Jospin et Mermaz), il ne reste au gouvernement, outre le ministre de l'agriculture et celui de la fonction publique, que M. Dominique Strauss-Kahn, qui *ne change pas d'attributions* (l'industrie et le commerce extérieur), mais passe du rang de ministre délégué à celui de ministre de plein exercice.

Les rocardiens ne peuvent se plaindre de leur sort, l'un d'entre eux ayant le privilège de succéder en titre à M. Bérégovoy lui-même (M. Michel Sapin devient ministre de l'économie et des finances). L'accord entre MM. Fabius et Rocard est ainsi honoré, tandis que l'ancien premier ministre – appelé à l'Elysée le 1er avril, non pas pour être consulté sur le changement de gouvernement, mais pour en être informé et s'y voir publiquement associé – peut estimer que la présence de M. Bérégovoy à l'hôtel Matignon n'est pas de mauvais augure pour lui. Comptable de la gestion économique depuis 1988, le nouveau premier ministre n'est pas de ceux qui pourraient accabler son prédécesseur. Au surplus, le maire de Nevers, fabiusien, est l'un des artisans du *modus vivendi* auquel sont parvenus MM. Fabius et Rocard.

Il n'en est pas moins vrai que le gouvernement Bérégovoy est en grande partie un «gouvernement Fabius», et qu'avoir fait le bon choix à Rennes – était la principale clé permettant d'en faire partie. M. Michel Vauzelle réunit, ainsi, les deux qualités d'être un fidèle de M. Mitterrand et d'avoir pris parti pour M. Fabius. Mme Ségolène Royal, elle aussi fidèle du président, avait évité de choisir à Rennes. Mme Marie-Noëlle Lienemann s'y était ralliée à M. Fabius, comme MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, avec qui elle avait créé ensuite, au moment de la guerre du Golfe, la Gauche socialiste.

La prise de contrôle du PS par l'ancien premier ministre a progressé de plusieurs longueurs avec la formation du gouvernement de M. Bérégovoy, lequel ne rencontre guère d'opposition affirmée au sein du PS, qui demandait avant tout un nouveau premier ministre. Le «congrès de Solférino-Bercy» est loin de ne faire que des heureux, mais il n'existe pas de tribune dont ceux qui ont à s'en plaindre pourraient s'emparer pour le proclamer.

PATRICK JARREAU

La maison Mitterrand

Suite de la première page

Aux termes de la Constitution, le premier ministre dirige certes l'action du gouvernement, qui *«détermine et conduit la politique de la nation»*. Mais nul n'ignore que *«la politique de la nation»* est arrêtée par le chef de l'Etat, et par lui seul. Pourquoi nommer un nouveau premier ministre, dès lors que celui-ci se place dans la continuité de son prédécesseur et que le président de la République n'entend pas changer de politique? Dans ces conditions, seules la compétence technique, nécessaire pour maîtriser le lourd appareil de l'administration, et la capacité de communiquer, indispensable pour convaincre les Français, peuvent distinguer, sous la Ve République, un chef de gouvernement d'un autre.

La compétence technique de M. Bérégovoy est incontestable : le successeur de Mme Cresson a acquis depuis 1981 une assez bonne connaissance des rouages de l'Etat pour en garantir un fonctionnement correct. Quant à son art de la communication, il s'est révélé suffisamment efficace pour lui valoir une image d'honnête homme, travailleur et proche des gens, qui, à défaut de «charisme», devrait toucher l'opinion. Cela peut-il lui permettre de réussir là où Mme Cresson a échoué? Probablement non. Il lui faudra un autre atout, celui qui a manqué précisément à son prédécesseur et qu'il peut, lui, espérer obtenir : l'appui des socialistes. La formation du gouvernement, solidement organisé autour du noyau qui tient aujourd'hui le PS, confirme que M. Bérégovoy entend bien exploiter cet avantage.

Le réseau fabiusien

Chaque fois que le poste de premier ministre a été confié à une personnalité devant au chef de l'Etat, et à lui seul, sa promotion, l'expérience s'est soldée par un échec. Avant Mme Edith Cresson, M. Pierre Messmer sous le mandat de Georges Pompidou et M. Raymond Barre sous celui de M. Valéry Giscard d'Estaing ont connu une impopularité croissante, qui a conduit certains de leurs propres amis à souhaiter leur départ pour protéger le président de la République. Celui-ci se trouvait en effet, selon la formule consacrée, en première ligne : son premier ministre risquait donc de l'entraîner dans sa chute.

Pour réussir, un premier ministre doit compter non seulement sur la confiance du chef de l'Etat, mais aussi sur le soutien actif de sa majorité. Or Mme Cresson, comme M. Messmer, comme M. Barre, était de plus en plus contestée par son propre parti. Elle l'a souligné elle-même dans sa lettre de démission : le *«soutien explicite»* du PS lui faisait défaut et son équipe n'était pas aussi *«soudée»* qu'elle l'aurait souhaité. Le nouveau dispositif gouvernemental tend, à l'évidence, à répondre à ce double constat.

M. Bérégovoy peut se prévaloir à la fois du concours de M. Mitterrand et de celui des socialistes, même si, à l'Assemblée nationale, sa marge de manœuvre est étroite et si, au PS, il s'appuie avant tout sur le réseau fabiusien. C'est aujourd'hui sa chance principale. Appartenant au même courant que le premier secrétaire du PS et que le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, placé à la tête d'une équipe ministérielle qui fait à ce courant une large place, il a les moyens d'apparaître, aux côtés de M. Fabius, comme l'animateur de la majorité parlementaire en vue des prochaines batailles électorales. Son gouvernement sera celui de la mobilisation, la recomposition du paysage politique sera pour plus tard.

THOMAS FERENCZI

L'adolescence normande de M. Bérégovoy

Dans l'avion du GLAM, M. Pierre Bérégovoy, à l'époque ministre des affaires sociales, se détend, après une réunion du Bureau international du travail à Genève. Il raconte une sombre histoire de crime qu'il a eu à connaître vingt-huit ans plus tôt, alors qu'il était jeune secrétaire de la section SFIO de Rouen. Il se rappelle encore le calibre de l'arme, la marque de la voiture – une traction avant, – l'heure et le lieu : une côte avant Montfort-l'Amaury. Il n'a pas oublié les circonstances, le nom des témoins ni le rôle trouble du député SFIO de Rouen-Gauche, Jean Capdeville. Vice-président de la commission de la défense nationale, celui-ci est impliqué dans un trafic de graisses à chaussures de l'armée. Démissionnaire, il redeviendra commandant de compagnie de CRS...

Rouen, ou plutôt sa banlieue ouvrière, M. Pierre Bérégovoy connaît bien. Il y est né en 1925 à Déville-lès-Rouen. Avec sa mère Irène – une Normande – et son père, Adrien, d'origine ukrainienne, ses deux frères et sa sœur, il habitera successivement Caudebec-lès-Elbeuf et Elbeuf, où il obtiendra son CAP d'ajusteur-fraiseur. Un temps, ses parents seront épiciers à Darnétal. Il entre aux Chemins de fer et, après la Libération, profitera de la *«promotion des Français résistants»* pour commencer une nouvelle carrière à Gaz de France.

Jeune, ses ambitions n'étaient que militantes et sa défense de la tradition ouvrière l'amenait à se heurter aux caciques de son parti. Désigné en 1956 par ses camarades comme candidat à la candidature au siège de député laissé *vacant par Jean Capdeville*, il sera écarté par M. Tony Larue, maire du Grand-Quevilly (le même qui laissera son mandat à M. Laurent Fabius vingt ans plus tard). Son rival d'alors prétend même s'en être débarrassé en 1958 en lui faisant poursuivre sa *«carrière de gazier»* à Paris.

Mais la rupture était déjà consommée. Comme tant d'autres à l'époque, M. Pierre Bérégovoy ne supportait plus les compromissions du parti de Guy Mollet. Avec des amis radicaux, il commence à nouer des relations avec Pierre Mendès France, alors député de l'Eure et maire de Louviers, une ville proche de Rouen. De ces rapprochements entre jeunes militants venant de la gauche non communiste va naître le Parti socialiste autonome (PSA), dont il sera l'un des fondateurs, puis, après la fusion avec l'Union de la gauche socialiste (UGS), le Parti socialiste unifié (PSU). Il continuera de venir souvent à Rouen, où son frère Michel avait suivi le même itinéraire politique, animateur local du PSA, secrétaire fédéral du PSU, *«parce qu'il était un cheminot»*, aujourd'hui député PS de la capitale normande et membre du courant de M. Jean Poperen. Parfois, pour des motifs d'appartenance à des courants différents, les retrouvailles familiales sont animées.

Depuis la mort de sa mère, l'an passé, M. Pierre Bérégovoy ne garde plus qu'un seul vrai lien avec le pays de son enfance. Il possède une résidence secondaire à Saint-Martin-aux-Buneaux, dans l'arrondissement de Dieppe. Hormis sa famille, peu de gens se souviennent de son passé rouennais. Pourtant, un de ses vieux complices en politique se souvient du conseil qu'adressait un préfet de Seine-Inférieure, Robert Hirsch, aux débutants qu'ils étaient : *«Cet ami-là, ne l'oubliez pas, il ira loin.»*

SERGE BOLLOCH et ALAIN LEBAUBE

LA FORMATION DU GOUVERNEMENT

Les réactions en France et à l'étranger

Les syndicats espèrent un assouplissement de la politique économique

Sans trop le dire – mais sans, non plus, se bercer d'illusions – les centrales syndicales espèrent que le contexte politique dans lequel intervient la nomination de M. Pierre Bérégovoy incitera le nouveau gouvernement à satisfaire leurs demandes en faveur de choix économiques moins axés sur le respect des grands équilibres. En d'autres termes, il suggèrent à M. Bérégovoy, premier ministre, d'assouplir la politique menée depuis près de quatre ans par M. Bérégovoy, ministre de l'économie.

Prenant au mot le nouveau chef du gouvernement, qui a placé la lutte contre le chômage au premier rang de ses priorités, les syndicats ont renouvelé jeudi 2 avril leurs demandes traditionnelles. *«Je souhaite que M. Bérégovoy prenne conscience que les grands équilibres, ce n'est pas simplement la monnaie, l'équilibre de la balance commerciale, la compétitivité économique»*, a souligné M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT. Selon lui, il faudra prendre à bras le corps *«l'emploi et la lutte contre l'exclusion, faute de quoi la société française continuera à être déstabilisée»*.

De son côté, la CFTC insiste pour que *«la volonté de changement»* exprimée par les électeurs *«soit prise en compte dans le domaine économique et social»*. Le président de la CFE-CGC, M. Paul Marchelli, reconnaît *«la bonne qualité»* des résultats obtenus par M. Bérégovoy à Bercy mais considère que celui-ci risque *«d'être rejeté»* s'il s'obstine à apparaître comme *«le gardien du temple des grands équilibres»*.

Force ouvrière réaffirme pour sa part *«l'urgence d'un infléchissement réel de la politique économique, indispensable pour lutter efficacement contre le chômage»*. L'organisation de M. Marc Blondel (qui n'a jamais caché sa complicité avec M. Bérégovoy) ne cache pas son émotion : la désignation du premier ministre, souligne son communiqué, *«montre que quelqu'un d'origine modeste peut accéder aux fonctions les plus importantes»*. Force ouvrière saluera-t-elle avec la même chaleur la promotion de M. Bernard Tapie, lui aussi *«d'origine modeste»*?

Comme on pouvait s'y attendre, M. Louis Viannet, le nouveau secrétaire général de la CGT, n'accorde aucun crédit à M. Bérégovoy, dont l'arrivée *«hypothèque lourdement l'hypothèse d'un réel changement»*. Evoquant *«le désaveu cinglant infligé au Parti socialiste»*, il dénonce la confirmation de choix ayant *«contribué à un nouvel affaiblissement du pays»*.

J.- M. N.

Dans les milieux politiques

□ **Le RPR** : *«Où est le changement? Avec la nomination de M. Pierre Bérégovoy au poste de premier ministre, c'est la poursuite assurée d'une gestion désastreuse pour l'emploi et les finances publiques. M. Bérégovoy, ministre de l'économie de Laurent Fabius de 1984 à 1986, de Michel Rocard puis d'Edith Cresson depuis 1988, est le principal responsable d'une politique qui n'a cessé d'aggraver le chômage et le déficit budgétaire. La France a besoin d'une politique radicalement différente. Ce n'est pas M. Bérégovoy, avec comme seul soutien à l'Assemblée un Parti socialiste désavoué par plus de 80 % des électeurs, qui pourra engager le nécessaire changement»*.

□ **M. Charles Pasqua (RPR)** : *«M. Bérégovoy représente une certaine austérité salariale et le maintien des bas salaires. Sa politique en tant que ministre de l'économie n'a pas été conforme à l'intérêt national. Il a fait uniquement une politique d'affichage de la valeur du franc sans mener une politique économique adaptée.»*

□ **M. Michel Noir, maire de Lyon (ex-RPR)** : *«L'ampleur de l'échec urbain, l'incapacité de rénovation du système éducatif, l'absence d'une véritable politique de compétitivité des entreprises et, surtout, l'échec sans appel de la politique de la lutte contre le chômage nécessiteraient une autre politique, bénéficiant de la durée et d'une solide majorité. Que peut faire M. Bérégovoy en onze mois et sans majorité?»*

□ **M. François Léotard (PR)** : *«L'arrivée de M. Bérégovoy retarde le moment du redressement véritable du pays, qui ne peut venir que d'une majorité différente. La sanction finale ne résultera que de l'expression populaire des Français lors des élections législatives, sans aucun changement du mode de scrutin.»*

□ **M. Pierre Méhaignerie (CDS)** : *«Devant une politique usée, un Parti socialiste cruellement divisé, un homme seul ne fera pas le printemps. (...) Il ne reste au président de la République, après avoir fait accepter par la France les accords de Maastricht, que la voie d'élections anticipées, présidentielle ou législatives.»*

□ **M. Alain Madelin (UDF)** : *«Ces deux derniers dimanches électoraux, les Français ont exprimé un message fort : il faut que cela change. La nomination de M. Bérégovoy ne répond absolument pas à cette attente. (...) En réalité, ce n'est pas vraiment un gouvernement, c'est le dernier carré des fidèles du président de la République qui se regroupent pour lui permettre de gagner du temps.»*

□ **M. Charles Millon (UDF)** : **«un jeu de chaises musicales»**. – *«Je persiste à penser que la France traverse aujourd'hui une crise similaire à celle qu'elle a affrontée en 1958. Ce n'est pas en procédant à une permutation ministérielle que l'on créera le choc psychologique nécessaire au redressement de la France. La France mérite autre chose qu'un «jeu de chaises musicales». Que M. Bérégovoy assume maintenant toutes ses responsabilités. Qu'il engage sa responsabilité en posant la question de confiance devant l'Assemblée nationale.»*

□ **M. Philippe de Villiers (UDF)** : **«rafistolage»**. – Ce *«gouvernement des «battus de dimanche» auxquels s'ajouteront bientôt les secrétaires d'Etat de la disquette du juge Van Ruymbeke»* est *«un rafistolage concocté par le ministre du chômage. La nomination de Jack Lang à l'éducation, c'est Jules Ferry qu'on déguise en Chat botté pour amuser les enfants. Celle de Bernard Tapie, c'est la prime à l'esbroufe et à la magouille»*.

□ **M. André Lajoinie (PC)** : *«La nomination de ce premier ministre qu'on considère un peu comme un des pères de l'austérité n'est pas de très bon augure pour l'avenir. (...) Nous ne sommes pas décidés à accorder la confiance. Nous ne donnerons pas de chèque en blanc au gouvernement.»*

□ **Le Front national** : *«La démission du gouvernement Cresson, au bout de dix mois et demi, constitue un terrible aveu d'échec pour François Mitterrand. La nomination de Pierre Bérégovoy est un replâtrage destiné à masquer la poursuite de la même politique de recul économique et social; de plus, les affaires financières internationales auxquelles ont été mêlés les proches de M. Bérégovoy rendent celui-ci suspect aux yeux de la majorité des Français et des partenaires de la France. Ce n'est donc pas le premier ministre qu'il faut changer mais le président qui incarne le socialisme qui doit quitter l'Elysée.»*

□ **M. Bruno Mégret (FN)** : **«un replâtrage à coups de gadgets médiatiques»**. – *«La promotion de Jack Lang, Bernard Kouchner et Bernard Tapie, ces trois personnalités virtuoses de l'esbroufe, démontre la volonté des socialistes de camoufler leur décrépitude par l'usage du gadget médiatique national. Ce gouvernement est celui de la continuité habillée de strass médiatiques : on cherche à cacher la déliquescence d'un régime finissant derrière le savoir-faire des magiciens de l'apparence. Une fois de plus, les socialistes prennent les Français pour des gogos.»*

□ **M. Antoine Gaudino** : *«écœurement»*. – L'ancien inspecteur de police Antoine Gaudino, réagissant à la nomination de Bernard Tapie au poste de ministre de la ville, a accusé le pouvoir socialiste de *«promouvoir un délinquant au rang de ministre»* et a estimé que cette nomination ne pouvait que *«susciter un très large sentiment d'écœurement»*. Il l'a qualifiée de *«nouvelle étape dans la dérive morale et politique socialiste»*.

□ **RECOURS-France** : *«Il est éminemment regrettable que l'arrivée d'un homme aussi sérieux et respectable que Pierre Bérégovoy à Matignon puisse être en partie minée par la présence d'un homme aussi léger et imprévisible que Bernard Tapie, alors même que la France a besoin de la plus grande rigueur pour conjurer les dérives de l'intolérance et de l'extrémisme.»*

WASHINGTON

Inquiétude face à la montée de l'extrême droite

WASHINGTON

de notre correspondant

Le changement de chef de gouvernement à Paris n'a guère suscité de commentaires à Washington, qui s'inquiète surtout de la montée de l'extrême droite en France. Les propos définitifs tenus par Mme Edith Cresson sur des communautés aussi diverses que «les» Japonais ou «les» Anglo-Saxons avaient en général suscité, outre-Atlantique des commentaires peu flatteurs pour l'ancien premier ministre. Par son classicisme monétaire, son obsession de la rigueur budgétaire et son côté self-mademan, M. Pierre Bérégovoy a un profil de nature à rassurer aussi bien Washington que Wall Street. Jeudi matin, la National Public Radio qualifiait le nouveau premier ministre de responsable politique «pas spectaculaire mais solide».

Les Américains – milieux officiels et commentateurs – ont d'abord retenu une chose : la montée continue de l'extrême droite. Plus que la déroute des socialistes aux élections régionales, l'impopularité de M. François Mitterrand, le tassement de la droite républicaine, l'éclosion des Verts ou le changement de premier ministre, ce qui a frappé et ce qui inquiète, ici, ce sont les scores du Front national de M. Jean-Marie Le Pen.

La France est présentée comme le pays européen où l'extrême droite est la plus puissante. *«Le Pen est ouvertement raciste, antisémite, prône l'expulsion de tous les immigrés nord-africains et a qualifié l'Holocauste de «détail de l'Histoire»*, écrivait cette semaine le *Washington Post*. Pour nombre d'observateurs américains, la montée ininterrompue du Front national est le symbole d'un mouvement plus large, qui touche toute l'Europe de l'Ouest : un malaise général devant l'immigration, que celle-ci vienne du Sud ou de l'Est. En ouvrant la perspective de vagues d'immigrés encore plus importantes, la recomposition du paysage politique européen de l'après-guerre froide aurait accru les craintes d'une Europe communautaire jusque-là douillettement protégée.

«Le Front national, poursuivait le *Washington Post, est la version française de ces partis politiques extrémistes qui sont en passe d'acquérir une manière de respectabilité dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest»*. La récente rencontre de Munich entre le chancelier allemand, M. Helmut Kohl, et son ancien collègue autrichien, M. Kurt Waldheim, est jugé à la même aune. Que M. Kohl ait cru bon de recevoir un homme au passé aussi douteux serait, là encore, une sorte de geste d'apaisement à l'égard d'une extrême droite montante et bruyante.

Il y a à peine un an, les Américains percevaient la Communauté européenne comme une puissance politique et économique sûre d'elle même. Aujourd'hui, elle est souvent décrite, ici, comme assaillie de difficultés, affligée d'un taux de chômage inquiétant, maladroite, frileuse devant l'émergence des Européens vivant derrière l'ex-rideau de fer, perturbée par la reconstitution d'une Allemagne de près de quatre-vingts millions d'habitants.

Le *New York Times* écrit que le pays d'Europe de l'Ouest le plus mal à l'aise devant la nouvelle Allemagne est la France, qui, depuis longtemps, avait fondé une grande partie de sa diplomatie, notamment européenne, sur son entente privilégiée avec Bonn. Le *Wall Street Journal* présente une Allemagne attirée par d'autres horizons que ceux de la CEE, plus à l'est, et qualifie M. Mitterrand de *«politiquement infirme»*; comme le couple franco-allemand était un des principaux moteurs de l'Europe et le chef de l'Etat français *«un des principaux avocats de l'union politique et monétaire»*, le *Wall Street Journal* s'interroge sur l'avenir des accords de Maastricht.

ALAIN FRACHON

TOKYO

Le «pion sûr du dernier recours»

TOKYO

de notre correspondant

C'est plus la situation politique en France et le phénomène de rejet dont sont l'objet les socialistes que le changement de premier ministre qui retient l'attention à Tokyo. Sans doute est-on satisfait de l'arrivée au pouvoir d'un homme qui, comme l'écrit l'*Asahi*, *«a toujours veillé au maintien de relations normales entre la France et le Japon»*. Le laconisme des réactions concernant le départ de Mme Cresson est, en revanche, symptomatique d'une certaine indifférence.

L'«effet» Cresson a été aussi désastreux qu'éphémère. Les efforts de certains diplomates français peinant à expliquer à des Japonais, quelque peu narquois, le caractère positif que revêt le mot «fourmis» chez La Fontaine ont eu des effets limités. D'autant plus, que les Japonais ont pu constater que le premier ministre français ne faisait pas preuve de plus de maîtrise du langage, voire de discernement, dans d'autres domaines que les relations franco-japonaises. Ce qui les préoccupait, en revanche, et dont l'attitude du premier ministre sortant était un symptôme, c'était le manque de cohérence de la politique de Paris à leur égard.

Pour constructive qu'elle ait pu être, remédiant à un évident malaise, la récente visite de M. Bérégovoy à Tokyo laissait néanmoins planer quelque doute : parlait-il au nom du gouvernement ou au nom de son propre ministère? Les Japonais ont aujourd'hui la réponse. Mme Cresson n'aura eu finalement au Japon qu'un seul effet : promouvoir, involontairement, une marque de maillot de bain féminin portant par le plus pur hasard son nom...

Au delà des relations bilatérales qui, compte tenu d'une perte de prestige de la France sur l'archipel bien antérieure à l'arrivée au pouvoir de Mme Cresson, ne sont pas les préoccupations majeures des dirigeants japonais, c'est davantage l'évolution politique de la France, *«sa fluidité»* comme l'écrit le *Mainichi*, qui retient leur attention. Les commentateurs japonais voient dans l'anecdotique passage au pouvoir de Mme Cresson le signe que *«les qualités de clairvoyance du président de la République ont commencé à s'émousser»*, écrivait entre les deux tours le quotidien économique *Nihon keizai*. Il écrit aujourd'hui que le président, qui croyait avoir avec Mme Cresson une France forte, a dû se résoudre à prendre une personnalité *«effacée»* : *«M. Bérégovoy était le pion sûr du dernier recours»*. Pour le quotidien conservateur *Sankei*, *«tel un bateau qui coule, le PS est abandonné de ses alliés traditionnels et nouveaux : il ne semble plus avoir de chance de gagner les élections législatives de l'année prochaine»*.

L'ampleur de la défaite des socialistes est l'objet d'analyses ayant pour thème la *«lassitude face au onze ans de pouvoir socialiste»*. Celle-ci ne s'expliquerait pas seulement pour des considérations économiques mais, plus largement, par les bouleversements internationaux qui ont *«mis à l'épreuve l'identité nationale»* (*Yomiuri*). Pour ce quotidien, la réunification de l'Allemagne et la fin de la guerre froide ont eu des *«effets destabilisateurs sur les démocraties occidentales»*.

PHILIPPE PONS

BONN ET FRANCFORT

Vertus «allemandes» à Matignon

BONN ET FRANCFORT

de nos correspondants

La satisfaction est, générale dans les milieux financiers allemands. M. Bérégovoy est connu en Allemagne : *«Sa réputation l'a précédé»*, comme on l'explique au sein d'une des plus grandes banques de Francfort. Le nouveau premier ministre est considéré comme *«l'homme du franc»*, celui qui a stabilisé le cours de la monnaie française après des décennies de dévaluation.

Ce qui impressionne Francfort est bien évidemment la chute de l'inflation en France qui est désormais au dessous des niveaux allemands; une performance qui est saluée à sa juste mesure dans une communauté financière pour qui la rigueur monétaire est la vertu des grands hommes politiques. *«L'Europe a besoin de pays à monnaie stable, la France de M. Bérégovoy en est un»*, se félicite cet autre banquier. Fermeté, rigueur économique : le nouveau premier ministre est paré des vertus «allemandes».

On s'inquiète pourtant dans la sphère financière de la faiblesse des socialistes comme des partis de l'opposition parlementaire. Ni M. Le Pen ni les écologistes ne plaisent. La remontée des utopies économiques, qu'elles soient nationalistes ou «anti-productivistes», est jugée comme allant dans le sens inverse de celui de la nomination de M. Bérégovoy. Personne ne se fait d'illusion sur la marge de manœuvre dont dispose le nouveau premier ministre.

Cela ne fait pas l'affaire de Bonn, qui craint que les débats à venir sur la ratification des accords de Maastricht soient rendus plus difficiles pour des raisons de politique intérieure qui n'ont rien à voir avec l'Europe. L'Allemagne, tout occupée avec les suites d'une réunification plus difficile à digérer que prévu, elle-même traversée de doutes sur le bien fondé des accords de Maastricht, a peur tout à coup de se retrouver seule pour tenir le flambeau européen.

HENRI DE BRESSON et ERIC LE BOUCHER

LONDRES

L'arrivée de «Monsieur rigueur»

LONDRES

de notre correspondant

Mme Edith Cresson ne sera pas regrettée en Grande-Bretagne. Personne ici n'avait beaucoup apprécié les allusions tendant à mettre en cause la virilité des Britanniques, de celle que *The Independent* qualifie d'*«inept prime minister»*. Les *«gaffes»* de l'ancien premier ministre sont donc rappelées par les principaux journaux, ainsi que son *«extrême impopularité»*.

Quel contraste! Son successeur trouve grâce sous la plume de la plupart des commentateurs d'outre-Manche, même si la personnalité de l'ancien ministre des finances fait l'objet de quelques annotations assassines, par exemple sur le fait qu'il ne possède pas même le baccalauréat (le *Times*). *«Super-Béré : un socialiste avec une poigne solide»*, annonce le *Financial Times*, en soulignant que celui-ci présente l'avantage pour M. Mitterrand de ne pas avoir d'ambition présidentielle. Le journal des milieux d'affaires souligne la compétence économique du nouveau premier ministre, notamment ses résultats pour contenir l'inflation et préserver la solidité du franc, mais doute qu'il soit en mesure d'améliorer la situation du chômage.

Même ton dubitatif dans le *Times*, où le *«gris»* Bérégovoy, par ailleurs qualifié d'*«honnête, travailleur et extrêmement compétent»*, ne semble pas l'homme idoine pour reprendre en main un Parti socialiste *«anéanti»* par ses défaites électorales, et un pays où la morosité domine. La raison, explique le *Times*, est que le nouveau chef du gouvernement est la *«quintessence de la vieille école du socialisme français»* et l'un des *«éléphants»* du PS.

De toute façon, note le *Guardian*, M. Bérégovoy est destiné à assurer un simple intérim, jusqu'au moment où M. Jacques Delors (qui n'est pas particulièrement apprécié en Grande-Bretagne) décidera de se lancer dans la course à Matignon ou à l'Elysée. Mais ce remaniement gouvernemental en France est surtout vu comme la *«faillite politique»* de M. Mitterrand, illustrée par l'échec électoral des socialistes. La réponse logique à ces votes de défiance, estime le *Times*, aurait dû être la démission du chef de l'Etat.

LAURENT ZECCHINI

MADRID

Un «gouvernement ambulance»

MADRID

de notre correspondant

«Un gouvernement ambulance» titre dans un éditorial le quotidien *El Pais*, qui reconnait en M. Bérégovoy *«la fidélité et la continuité»* d'un homme que *«Mme Cresson considère comme le principal coupable de son échec au gouvernement»*. Tel est pour ce journal le sens du remplacement du *«fidèle petit soldat Cresson»* par *«le non moins fidèle banquier Bérégovoy.»* ainsi que les qualifie le correspondant d'*El Pais* à Paris. Selon *la Vanguardia*, le chef de l'Etat a tranché entre *«un cadavre politique»* et celui qui aimerait être qualifié de *«Pinay de gauche»*. Le choix de l'ancien ministre de l'économie et des finances illustre pour le quotidien de Barcelone *«la faible marche de manœuvre de M. Mitterrand.»*

Tous les quotidiens espagnols notent que le remplacement à la tête du gouvernement a été réalisé après le refus de M. Jacques Delors et que la tâche du nouveau locataire de l'hôtel Matignon est une des plus difficiles à une année d'un scrutin législatif. *La Vanguardia* souligne que le référendum qui pourrait avoir lieu cet automne est *«l'unique sortie honorable»* pour un président acculé à abattre ce qui, pour *Diario 16*, est *«sa dernière carte»*. Ce journal évoque *«la démission-destitution»* du premier ministre sortant et son éditorialiste indique qu'il ne s'agit que *«d'un emplâtre pour gagner du temps»*.

«Homme de l'ombre» comme le dépeint *El Mundo*. *«Monsieur la rigueur»*, *«cet homme à qui l'énergie ne manque pas, va devoir avec son habituel mélange de discrétion et d'efficacité redresser le socialisme français»*.

MICHEL BOLE-RICHARD

ROME

La victoire du «machisme»

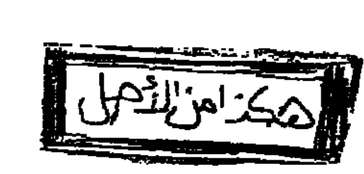
ROME

de notre correspondante

La nouvelle de la nomination de M. Pierre Bérégovoy à Matignon n'a ni surpris ni ému l'Italie, les journaux ayant largement évoqué cette possibilité les jours précédents. A 9 heures du soir, jeudi, il n'y avait même encore aucun commentaire officiel de la part des membres du gouvernement ou de la classe politique, bien trop occupée, il est vrai, en cet avant dernier jour de campagne électorale. Le journal télévisé des socialistes, «TG2», a consacré un commentaire presque apitoyé *«aux dix mois solitaires d'Edith Cresson»*, dans lequel le journaliste constatait que *«la Cresson»* avait dû se battre contre les *«éléphants»* du parti et les préjugés de la classe politique, pour finir sur cette conclusion : *«Les conservateurs l'ont emporté.»* Un commentaire souvent repris ces derniers jours où l'aspect politique le cédait parfois dans les analyses au côté plus anecdotique, et le *«machisme»* français a été largement montré du doigt.

L'autre aspect de cette crise qui semble avoir réjoui les Italiens – mais c'est de bonne guerre – est l'impression de chaos et d'intrigues parisiano-florentines qui a accompagné la décision présidentielle. *«La France mitterrandienne offre le spectacle insolite d'une crise politique qui ne trouve pas de solution. Pour retrouver de telles convulsions et un président indécis il faut retourner en arrière à la quatrième République»*, écrivait jeudi le *Corriere Della Sera*, sous le titre : *«Hamlet à l'Elysée»*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS





L'élection des présidents de conseils généraux

Renouvelés pour moitié les 22 et 29 mars, les conseils généraux se sont réunis, vendredi 3 avril pour élire leur président.

RÉÉLUS

Alpes-Maritimes : M. Charles Ginesy (RPR), sénateur, maire de Péone, a obtenu 44 voix contre 4 à M. Louis Broch (PC). Il y a eu 2 bulletins blancs et M. Jacques Peyrat (FN) s'est abstenu.

Aveyron : M. Jean Puech (UDF-PR), sénateur, maire de Rignac, seul candidat a obtenu 37 voix. Il y a eu 7 bulletins blancs et 2 nuls.

Calvados : Mme Anne d'Ornano (UDF-PR), maire de Deauville, a obtenu 28 voix contre 21 à M. André Ledran (PS).

Cantal : M. Roger Besse (RPR), sénateur, maire d'Yves, seul candidat, a obtenu 20 voix. Il y a eu 7 bulletins blancs.

Corse-du-Sud *: M. José Rossi* (UDF-PR), député, maire de Grosseto-Prugna, a obtenu 12 voix contre 4 à M. Jérôme Polverini (RPR), 2 à M. Nicolas Alfonsi (div. g.) et 2 à M. Paul Borelli (PC). Il y a eu 2 bulletins blancs.

Côte-d'Or : M. Henry Berger (RPR), maire de Fontaine-Française, a obtenu 31 voix contre 10 à M. Jean-Claude Robert (PS). Il y a eu 1 bulletin blanc

Doubs : M. Georges Gruillot (RPR), sénateur, maire de Vercel-Villedieu-le-Camp, a obtenu 25 voix contre 9 à M. Georges Massacrier (PS). Il y a eu 1 bulletin blanc.

Eure-et-Loir : M. Martial Taugourdeau (RPR), sénateur, maire de Tremblay-les-Villages, a obtenu 21 voix contre 8 à M. Maurice Legendre (PS).

Ille-et-Vilaine : M. Pierre Méhaignerie (UDF-CDS), député, maire de Vitré, ancien ministre, a obtenu 39 voix contre 14 à M. Jean-Louis Tourenne (PS).

Isère : M. Alain Carignon (div. d.), maire de Grenoble, ancien ministre, a obtenu 39 voix contre 11 à M. Yves Pillet (PS) et 8 à Mme Madeleine Barathieu (PC).

Haute-Loire : M. Jacques Barrot (UDGF-CDS), député, maire d'Yssingeaux, ancien ministre, seul candidat, a obtenu 33 voix. Il y a eu 2 abstentions.

Loire-Atlantique : M. Charles-Henri de Cossé Brissac (UDF-PR), sénateur, maire de Saint-Mars-la-Jaille, a obtenu 41 voix contre 18 à M. Yannick Vaugrenard (PS).

Loiret : M. Kléber Malécot (UDF), sénateur, maire de Neuville-aux-Bois, seul candidat, a obtenu 38 voix contre 1 à M. Louis Boyer (UDF-PR). Il y a eu 2 bulletins blancs.

Lozère : Mme Janine Bardoux (UDF-PR), maire de Chanac, a obtenu 21 voix contre 3 à M. Jacques Gasperin (PS). Il y a eu 1 bulletin blanc.

Meurthe-et-Moselle : M. Jacques Baudot (UDF-CDS) a obtenu 24 voix contre 10 à Michel Dinet (PS), 6 à M. Bogdan Politanski (PC) et 1 à M. Jacques Leclerc (UDF).

Nièvre : M. Bernard Bardin (PS), député, maire de Clamecy, a obtenu au second tour après le retrait du candidat communiste 17 voix contre 15 à M. Paul Cabarat (div. d.).

Orne : M. Hubert d'Andigné (RPR), sénateur, maire du Champ-de-la-Pierre, a obtenu 22 voix contre 11 à M. Alain Lambert (PS) et 2 à M. Gérard Burel (RPR). Il y a eu 4 bulletins blancs et 1 bulletin nul.

Pyrénées-Orientales : M. René Marquès (UDF), maire de Saint-Laurent-de-la-Salanque, a obtenu 20 voix contre 8 à M. François Beffera (PS) et 2 à M. Antoine Sarda (PC).

Bas-Rhin : M. Daniel Hoeffel (UDF), sénateur, a obtenu 41 voix. Il y a eu 3 bulletins blancs.

Haut-Rhin : M. Jean-Jacques Weber (UDF-CDS), député, maire de Sausheim, a obtenu 25 voix. Il y a eu 6 bulletins blancs.

Haute-Saône : M. Christian Bergelin (RPR), député, a obtenu 19 voix contre 13 à M. Yves Krattinger (PS).

Savoie : M. Michel Barnier (RPR) a obtenu 27 voix. Il y a eu 9 bulletins blancs et 1 refus de vote.

Haute-Savoie : M. Bernard Pellarin (UDF), sénateur, maire de Cruseilles, seul candidat et qui s'est abstenu, a obtenu, 31 voix. Il y a eu 1 bulletin blanc.

Deux-Sèvres : M. André Dulait (UDF), maire de Ménigoute, a obtenu 24 voix contre 8 à Mme Ségolène Royal (PS), nouveau ministre de l'environnement et 1 bulletin blanc.

Tarn : M. Thierry Carcenac, adjoint au maire de Lescure-d'Albigeois, a obtenu 25 voix contre 17 à M. Pierre Carneau (RPR). Il y a eu un bulletin blanc.

Tarn-et-Garonne : M. Jean-Michel Baylet (MRG), ministre délégué au tourisme, maire de Valence-d'Agen, a obtenu 21 voix contre 4 à M. José Poujet (RPR). Il y a eu 5 bulletins blancs.

Vienne : M. René Monory (UDF-CDS), sénateur, maire de Loudun, a obtenu 27 voix contre 7 à M. Gérard Barc (PS) et 4 à M. André Rideau (PC). Mme Edith Cresson, absente, avait donné son pouvoir à M. Alain Claeys (PS).

Essonne : M. Xavier Dugoin (RPR), député, maire de Mennecy, a obtenu 31 voix contre 5 à M. Robert Vizet (PC). Il y a eu 6 abstentions.

La Réunion : M. Eric Boyer (div. d.) a obtenu 26 voix contre 20 à M. José Pinna (div. d.), maire d'Etang-Salé.

ÉLUS

Ain : M. Jean Pépin (UDF-PR) a obtenu 33 voix contre 9 à M. Louis Lamarche (MRG) et 1 bulletin blanc. Il succède à M. Jacques Boyon (RPR), député, maire de Pont-d'Ain, ancien secrétaire d'Etat, qui a été battu le 29 mars.

Alpes-de-Haute-Provence : M. Jean Rinaldi (RPR) a obtenu 16 voix contre 13 à M. Paul Bernard (div. g.) et 1 à M. Jean Ballester (div.). Il succède à M. Maurice Boniface (app. UDF), qui ne se représentait pas aux élections cantonales.

Drôme : M. Jean Mouton (UDF-CDS) a obtenu 20 voix contre 15 à M. Rodolphe Pesce (PS), maire de Valence et président sortant. Il y a eu 1 bulletin blanc.

Gers : M. Yves Rispat (app. RPR) a obtenu 16 voix contre 14 à M. Jean-Pierre Joseph (PS), président du conseil général sortant. Il y a eu 1 bulletin nul.

Indre-et-Loire : M. Jean Delaneau (UDF-PR), sénateur, a obtenu 31 voix contre 5 à M. Yves Maveyraud (PS). Il y a eu 1 bulletin blanc. Il succède à M. André-Georges Voisin (app . RPR), sénateur, maire de L'Ile-Bouchard, qui a été battu le 29 mars.

Moselle : M. Philippe Leroy (RPR) a obtenu 36 voix contre 8 à M. Pierre Ferrari (maj. prés.) et 5 à M. Paul Bladt (PS). Il y a eu 1 bulletin blanc. Il succède à M. Julien Schvartz (RPR), qui ne se représentait pas.

Puy-de-Dôme : M. Georges Chometon (UDF-CDS) a obtenu les 34 voix des élus RPR, UDF et divers droite, les 27 élus de gauche votant blanc. Il succède à M. Pierre Bouchaudy, PS, maire de Tauves.

Pyrénées-Atlantiques : M. François Bayrou (UDF-CDS), député, conseiller municipal de Pau, a obtenu 39 voix contre 12 à M. Georges Labazée (PS). Il y a eu 1 bulletin blanc. Il succède à M. Henri Grenet (UDF), maire de Bayonne, qui ne s'était pas représenté aux élections cantonales.

Seine-et-Marne : M. Jacques Larché (UDF-PR), sénateur, a obtenu 31 voix contre 8 à M. Pierre Carrassus (PS), 2 à M. Lionel Hurtebize (PC), qui n'était pas candidat, et 1 à M. Noël Fraboulet (PC). Il succède à Paul Séramy (UDF), décédé.

L'ouverture de la session du Parlement

Le groupe communiste souhaite que le gouvernement entende le «message des urnes»

Les députés n'ont siégé qu'une dizaine de minutes, jeudi 2 avril, à l'ouverture de la session de printemps du Parlement, le temps de prendre connaissance d'une série de communications et de ratifier, sans vote, la nouvelle composition du bureau.

Deux nouveaux vice-présidents ont été nommés sur proposition de leur groupe : M. Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis), proche de M. Laurent Fabius, en remplacement de M. André Billardon (PS, Saône-et-Loire), et M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), l'un des députés les plus assidus de l'opposition, en remplacement de M. Claude Labbé (RPR, Hauts-de-Seine). Trois nouveaux secrétaires ont fait leur entrée au bureau : MM. Claude Gaits (app. PS, Hautes-Pyrénées), Jean de Gaulle (RPR, Deux-Sèvres) et Francis Geng (UDC, Orne), qui succèdent respectivement à M. Roger-Gérard Schwartzenberg (app. PS, Val-de-Marne), Mme Christiane Papon (RPR, Val-de-Marne) et M. Michel Jacquemin (UDC, Doubs). Le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, a ensuite indiqué que le groupe socialiste avait demandé la constitution d'une commission spéciale pour l'examen de trois projets de loi sur la bioéthique. Dans un rappel au règlement, M. Georges Hage a alors exprimé le scepticisme du groupe communiste devant la nomination de M. Pierre Bérégovoy, qui siégeait seul au banc du gouvernement. *«Le premier ministre, prenant en compte le message des urnes, opérera-t-il un changement de politique?* Après avoir salué le président de l'Assemblée nationale à l'hôtel de Lassay, le premier ministre s'est rendu au Sénat, un geste auquel les sénateurs se sont montrés très sensibles. C'est en effet la première fois qu'un chef de gouvernement honore le palais du Luxembourg de sa présence quelques heures seulement après sa nomination.

J.-L. S.

Avant la prochaine réunion du comité central

Les communistes contestataires reprennent l'offensive contre M. Marchais

Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, a estimé, mercredi 1er avril, à l'occasion des journées parlementaires du PCF, que les résultats des élections régionales et cantonales, bien qu' *«insuffisants»*, sont plutôt roboratifs pour son parti : *«Qu'après tous les événements intervenus au plan international et national, exploités à outrance pour annoncer l'effondrement de l'influence communiste, les résultats aient démenti ces prévisions est un encouragement pour les communistes*, a-t-il notamment déclaré. *J'insiste sur le mot «encouragement», qui est un constat objectif et ne fait pas dire à ces élections plus que ce qu'elles ont voulu dire. Evidemment, ce résultat n'est pas satisfaisant. Il faut que le PCF pèse davantage si l'on veut vraiment faire contrepoids à gauche à tout ce qui tire la politique actuelle et la société vers la droite.»*

Au cours de cette réunion à huis clos M. Georges Marchais a vivement pris à partie les trois dirigeants du PCF élus en Lorraine le 22 mars, emmenés par M. Roland Favaro, membre du courant «refondateur». Le secrétaire général du PCF les a accusés d'avoir commis *«une faute politique lourde»* en ayant contribué à l'élection de M. Jean-Marie Rausch à la présidence du conseil régional au risque de mêler leurs suffrages à ceux du Front national. M. Marchais ayant laissé entendre que cette attitude pouvait justifier des mesures d'exclusion, il s'est attiré une verte réplique de la part de MM. Guy Hermier et François Asensi.

Avant la réunion du comité central du parti, convoqué les 8 et 9 avril, pour tirer les leçons des scrutins, les scores médiocres réalisés par le PCF – 8 % des suffrages aux régionales et 6,94 % aux cantonales – conduisent tous les communistes contestataires à reprendre l'offensive contre le secrétaire général du PCF et ses partisans.

En Seine-Saint-Denis, cinq conseillers généraux communistes «refondateurs» menaçaient de ne pas voter, vendredi, pour le président communiste sortant de l'assemblée départementale, M. Georges Valbon, si celui-ci ne s'engageait pas à démocratiser le fonctionnement de son conseil général.

Les dirigeants de l'ADS (Alternative démocratie socialisme), dont les candidats, à l'image de M. Marcel Rigout en Haute-Vienne, ont généralement obtenu des résultats meilleurs que ceux du PCF, regrettent que ces élections *«n'aient pas permis un engagement plus large des forces alternatives»* et affirment que *«le PCF poursuit son recul, s'enferme dans une agitation protestataire sans perspective»*, et conclut qu'*«il n'y pas d'autres issues à la situation actuelle que de travailler à la constitution d'une nouvelle force politique pour faire du neuf à gauche»*.

Cet appel va dans le même sens que celui lancé, dans *le Monde* du 2 avril, en faveur de la refondation d'une *«gauche morale»* par M. Claude Llabres, animateur du Forum progressiste, et par plusieurs dizaines de personnalités.

Dans le point de vue qu'il exprime ci-dessous M. Charles Fiterman relance l'idée de constituer *«un vaste mouvement politique réunissant toutes les forces de changement social et de libération humaine»* en évoquant, pour la première fois, la possibilité de voir un tel mouvement participer en tant que tel aux futures élections.

POINT DE VUE

Pour la construction d'un nouveau mouvement politique

par Charles Fiterman

CONFUSION, tohu-bohu, voire «bordel». Nombre de commentateurs n'ont pas de mots assez accablants pour qualifier les votes des 22 et 29 mars, et leurs conséquences dans les assemblées élues. Ce jugement est bien sévère et unilatéral. Les résultats électoraux comportent, certes, des aspects négatifs. Faut-il ignorer les facteurs positifs? La recherche à tâtons d'issues à la crise politique qui frappe notre pays produit des démarches hésitantes et disparates. Elle aiguise les appétits d'aventuriers démagogues à la Le Pen, dont les manœuvres visent à discréditer la démocratie. Mais l'enlisement interminable et le pourrissement dans la domination immobile des vieilles structures seraient générateurs de désordres pires encore. Alors, tant mieux si ça bouge, et faisons en sorte que cette pagaille soit créatrice de ce qu'attendent les Français.

En participant largement aux scrutins, ceux-ci ont montré qu'ils ne se désintéressent pas de la politique. En se détournant du Parti socialiste, ils ont sanctionné les choix politiques actuels. Ils ne se sont pas pour autant tournés vers l'opposition de droite qui régresse, car elle ne leur apparaît pas porteuse de choix neufs, bien différents. C'est en vérité toutes les forces politiques traditionnelles que l'électorat boude. L'attente de changements porte à la fois sur les politiques, les structures, les comportements et les hommes.

Le Parti communiste n'est pas épargné par ce jugement. Depuis dix jours, une lourde pression s'exerce pour imposer une vision enjolivée et rassurante de ses résultats. Cet effort apparaît à la fois émouvant et dérisoire. Si un gain de voix par rapport aux élections européennes de 1989 devait être le critère premier, alors toutes les forces politiques seraient fondées à crier victoire, puisqu'elles ont toutes progressé pour cette simple raison que l'abstention a été moindre! En fait, la part qui revient au PCF est visible, chiffrée : c'est... 8 %. Ce qui le situe à un niveau d'autant moins satisfaisant que l'espace laissé par le recul du PS était considérable, et que l'appel avait été lancé à un vote d'opposition, certes de gauche, mais en tout cas au contenu limité.

Stratégie attentiste

Au-delà des polémiques sur les chiffres, un soulagement malvenu servant à justifier la poursuite d'une stratégie attentiste, essentiellement contestataire, étroitement partisane, serait proprement désastreux. Car des millions d'hommes et de femmes, dans la diversité de leurs votes, ont en fait manifesté la recherche d'une perspective politique neuve, apportant réponse à leurs angoisses. La question est certes posée au président de la République. La solution ne tient pas au seul changement de gouvernement, mais à des changements déterminants des politiques suivies, notamment en matière économique et sociale, et aussi à des changements institutionnels assez profonds pour donner le jour à une République neuve, une démocratie renouvelée et approfondie.

Mais cette perspective a avant tout besoin d'être prise en charge par les intéressés eux-mêmes. Pourquoi ne pas se donner pour objectif la construction d'un vaste mouvement politique réunissant toutes les forces de changement social et de libération humaine? Bien des clivages anciens n'ont plus de sens. Les formes de cette entente démocratique pluraliste *émergeront de la vie, de la* confrontation ouverte et libre des idées pour établir toutes les convergences possibles, de la participation à des batailles communes, y compris – pourquoi pas? – des batailles électorales. Commençons sans attendre.

Cette construction a besoin des communistes, avec d'autres. Mais leur effort prendrait toute son ampleur, toute son efficacité, si leur parti lui-même réalisait enfin le renouvellement urgent, profond, visible dont il a besoin, renouvellement de ses conceptions, dans bien des domaines, de ses comportements, de ses règles de vie, des directions elles-mêmes. Saisira-t-il ce nouveau rendez-vous vital – un des derniers – que cette fin de siècle égrène? La réponse lui appartient. En sachant que, faute de cela, les exigences de la vie se fraieront de toute façon leur chemin. Elles sont plus inventives qu'on ne peut l'imaginer.

► **M. Charles Fiterman est membre du bureau politique du PCF.**

La mise en place du statut Joxe en Corse

M. Jean Baggioni (UDF-PR) élu président de l'exécutif régional

AJACCIO

de notre correspondant

L'assemblée de Corse nouvellement élue a désigné ses instances, le jeudi 2 avril, invariablement par 24 voix contre 9 au candidat de Corsica Nazione (M. Edmond Simeoni), 4 à ceux du Mouvement pour l'autodétermination (M. Alain Orsoni), 4 à ceux du Parti communiste (M. Dominique Bucchini), et 10 abstentions (8 du groupe de M. José Rossi, 2 du groupe de M. Philippe Ceccaldi). M. Jean-Paul de Rocca Serra, député et maire de Porto-Vecchio, RPR, a été élu président de l'assemblée *(nos dernières éditions du 3 avril)*. Il aura pour premier vice-président M. Nicolas Alfonsi, maire de Piana (divers gauche), ancien député apparenté PS, et pour deuxième vice-président, M. Jean Colonna, maire de Corte, RPR. Le conseil exécutif de la Corse, que présidera M. Jean Baggioni, UDF-PR, maire de Ville-dei-Pietrabugno, comprend deux RPR, deux divers droite et deux radicaux de gauche (1). L'accord passé entre MM. de Rocca Serra, Paul Natali, président de la chambre de commerce de Bastia, et Nicolas Alfonsi a ainsi été confirmé, mais M. Ceccaldi, divers droite, ne s'y est pas rallié, contrairement à l'attente générale. M. Ceccaldi, qui dirige la compagnie régionale aérienne Corse-Méditerranée, créée par l'assemblée de Corse, a ainsi entendu se situer dans le droit fil de sa campagne électorale, regrettant que les tractations sur le dosage aient prévalu sur la confrontation des programmes. Une telle confrontation avait été souhaitée par M. Edmond Simeoni, mais seul le MPA avait répondu à son appel.

Une seule lettre d'excuses lui était parvenue, celle de M. Rossi, qui déclarait notamment : *«Aucun autre choix alternatif n'apparaît, en l'état actuel des positions des différents groupes politiques, susceptible de réunir les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une majorité de changement suffisamment forte, stable et cohérente pour gérer avec efficacité la nouvelle collectivité territoriale de Corse.»*

P. S.

(1) Il s'agit de MM. François Piazza-Alessandrini, Jérôme Polvérini (RPR), Paul Patriarche, Xavier Villanova (divers droite), Paul Giacobbi et Alexandre Alessandrini (MRG).

Poète et militant de toujours

AJACCIO

de notre correspondant

Né le 9 août 1939 à Bastia, le président du premier conseil exécutif de la Corse est conseiller technique du recteur après avoir été inspecteur de la jeunesse et des sports et professeur d'enseignement général des collèges. M. Jean Baggioni est un militant. A quinze ans, le jeune homme, qui écrit des poèmes en corse, fonde une association de jeunes pour défendre la langue maternelle. A dix-neuf ans, il s'engage derrière le général de Gaulle, fondant en 1958 les jeunesses gaullistes à Bastia. A vingt-cinq ans, il devient le plus jeune maire de l'île à une époque (1965) où l'acharnement des batailles engendre parfois de violents affrontements et des contestations interminables. La population de son village, Ville-di-Pietrabugno, aujourd'hui cité de trois mille habitants de l'agglomération bastiaise, l'a choisi et elle lui renouvellera depuis lors sa confiance à chaque consultation. Il est élu conseiller général du canton de San-Martino, en 1973, et il l'est également resté. En 1982 enfin, il fait son entrée à l'assemblée de Corse créée par les lois Defferre. Il y était depuis 1984 vice-président délégué à l'éducation, à la formation et à l'université, délégation qu'il conservera malgré sa charge de président de l'exécutif.

Sur le plan politique, M. Baggioni avait donné son adhésion au mouvement gaulliste. Il quitta le RPR en 1978 lorsque M. Pierre-Paul Giacomi lui fut préféré comme candidat aux législatives, et il adhéra aux républicains indépendants de M. Valéry Giscard d'Estaing. Il est, depuis, le président du Parti républicain et de l'UDF en Haute-Corse et c'est à ce titre qu'il a publié en pleine campagne électorale une lettre d'encouragement que l'ancien chef de l'Etat lui avait adressée l'été dernier.

Officier des palmes académiques, officier de l'ordre du mérite national, M. Jean Baggioni est un homme de réflexion, avec un penchant qu'il ne dissimule pas pour le verbe et, en campagne électorale, pour la polémique. Aujourd'hui, les responsabilités qui lui sont confiées en font le garant de la loi républicaine et l'homme qui devra conduire le développement dans un climat qu'il aspire à rendre paisible. C'est apparemment une mission qui ne le rebute pas.

PAUL SILVANI

ÉTRANGER

RUSSIE : M. Gaïdar écarté du ministère des finances

M. Eltsine brouille les cartes

Aux prises avec une fronde parlementaire, le président russe, M. Boris Eltsine, a décidé jeudi 2 avril de se séparer de son ministre des finances, M. Egor Gaïdar, symbole de la «thérapie de choc» appliquée à l'économie russe. M. Gaïdar conserve cependant son poste de premier vice-premier ministre du gouvernement

MOSCOU

de notre correspondant

Tout est clair... et l'obscurité s'épaissit. Il y a d'abord eu ce sec petit communiqué de l'agence Itar-Tass, annonçant que M. Egor Gaïdar avait été relevé par le président Boris Eltsine de ses fonctions de ministre des finances. Un communiqué qui aurait presque pu passer pour un «poisson d'avril» à retardement, tant l'événement semblait énorme : à quatre jours d'un Congrès des députés de Russie qui s'annonce houleux, M. Eltsine, après avoir dit et répété qu'il défendrait avec la dernière énergie son gouvernement et sa politique de réformes économiques, pouvait-il vraiment capituler avant la bataille et «sacrifier» ainsi un homme dont la politique venait d'être ostensiblement récompensée par l'annonce d'une aide occidentale massive?

Non, apparemment, puisque, si M. Gaïdar est bien remplacé aux finances par son premier adjoint, M. Vassili Bartchouk, il conserve son poste de premier vice-premier ministre. Et il fait aussitôt savoir qu'il va ainsi pouvoir *«se concentrer»* sur la conduite des réformes économiques. En même temps, un officiel confirme que M. Gaïdar va *«continuer à s'occuper d'économie et de finances»* et *«rester l'architecte de réformes dont le cours ne change pas»*.

Ne s'est-il donc rien passé du tout, s'agit-il simplement de soulager un peu un homme surchargé de travail dans un système resté très «soviétique» où toutes les décisions ou presque se prennent au plus haut niveau? Les télévisions russe et «centrale» dans leur sage lenteur ont-elles eu raison de ne consacrer chacune qu'une phrase à l'événement?

Changement de stratégie

Ce serait trop simple. M. Gaïdar, qui était jusqu'à une date récente à la fois ministre des finances et de l'économie et a déjà cédé l'«économie» il y a un peu plus d'un mois, fait figure de symbole d'une politique qui se voulait fondée sur la plus grande rigueur budgétaire. Une politique contestée de plus en plus vigoureusement par tous ceux qui lui reprochent d'abandonner aussi bien les entreprises que la population à leur triste sort, de se fonder sur des théories économiques abstraites, d'être trop jeune (il a trente-huit ans), trop sûr de lui et pas assez au fait des choses de la vie. Jeudi encore, le président du Parlement, M. Rouslan Khasboulatov, dénonçait cette politique «fondée sur des illusions» tandis que les maires des grandes villes de Russie, réunis en congrès à Novossibirsk reprochaient au gouvernement d'appliquer des *«idées abstraites» et de «ne pas tenir compte des intérêts fondamentaux de la population»*.

Dans ces conditions, et à la veille du Congrès des députés de Russie, toucher de quelque manière que ce soit à la personne de M. Gaïdar ne peut être innocent. S'agit-il donc de donner un os à ronger aux députés et à tous ceux qui attaquent la politique du gouvrnement et réclament en outre que M. Eltsine renonce à la fonction de premier ministre? En ce cas, l'os serait bien maigre, surtout si, comme on l'affirme dans le même temps dans les milieux officiels, on est déterminé à conduire la même politique «gaïdarienne». En réalité, pourtant, cette politique a déjà été sensiblement infléchie au cours des dernières semaines. Pour empêcher que les entreprises ne suffoquent, on a déjà discrètement relâché les restrictions monétaires (et parallèlement la fameuse «hausse» du cours du rouble, revendiquée comme un grand succès, n'est plus qu'un vieux souvenir). M. Gaïdar a lui-même annoncé que 100 milliards de roubles allaient être accordés aux entreprises qui en ont le plus besoin. Et surtout, la seconde phase, capitale, de la stratégie de M. Gaïdar – la libération des prix de l'énergie – initialement prévue pour le mois d'avril, a déjà été reportée. La mesure a d'abord été présentée comme une faveur faite au Kazakhstan, qui demandait un délai d'un mois (l'Ukraine dans le même temps avait annoncé de vigoureuses mesures destinées à répondre a ces hausses qui auraient mis en péril son économie).

Mais depuis, M. Eltsine a laissé entendre que les prix de l'énergie ne seraient pas libérés avant plusieurs mois, ce qui ressemble plus à un changement de stratégie qu'à un simple correctif. M. Gaïdar est-il donc en train de boire son calice tout en restant premier vice-premier ministre, titre qu'il partage avec M. Guennadi Bourboulis, un homme également très contesté, et objet de presque autant de récriminations que l'ex-ministre des finances? Pas forcément, puisque vendredi matin le porte-parole de la présidence russe affirmait ne pas savoir au juste si M. Bourboulis était lui-même toujours premier vice-premier ministre. Tandis qu'un porte-parole de M. Bourboulis lui-même, tout en expliquant que son patron gardait tous ses titres (il est également secrétaire d'Etat) ajoutait que le remplacement de M. Gaïdar comme ministre des finances pouvait très bien être interprété comme une manière de renforcer la main dudit Egor Gaïdar, ainsi mis en mesure de se concentrer sur ses plus hautes fonctions...

Si M. Eltsine avait l'intention de brouiller les cartes, il y a parfaitement réussi.

JAN KRAUZE

□ **RUSSIE : effondrement de la natalité.** – Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, le nombre de décès a dépassé celui des naissances en Russie dans les derniers mois de 1991, selon des statistiques officielles publiées jeudi 2 avril à Moscou. La population russe a augmenté 2,5 fois moins en 1991 qu'en 1990. – *(Itar-Tass.)*

□ **Fin de la visite du président Cossiga.** – Le président italien Francesco Cossiga a quitté, jeudi 2 avril, Saint-Pétersbourg, à l'issue d'une visite officielle de quatre jours en Russie. – *(AFP.)*

MOLDAVIE

Rupture des négociations entre les autorités et les séparatistes

Le conflit moldave s'aggrave de jour en jour et menace de jeter la Russie dans la guerre. De délicates négociations entre les autorités de la Moldavie indépendante et les séparatistes russes du Dniestr, qui refusent de rester partie intégrante de la Moldavie, ont été rompues, vendredi 3 avril à l'aube, alors que le cessez-le-feu conclu la veille n'avait même pas pu entrer en vigueur.

Le principal danger, dans ce conflit qui a déjà fait plusieurs dizaines de morts depuis le début de l'année, provient aujourd'hui des troupes de la XIVe armée de la CEI stationnées en Moldavie, et passées mercredi sous juridiction de la Russie par décret du président Eltsine. Le commandant en chef de cette XIVe armée, le général Iouri Netkatchev, a en effet adressé, jeudi, un ultimatum aux parties belligérantes, menaçant de mettre ses troupes en *«état d'alerte maximale»* si les combats ne cessaient pas à 16 heures locales.

Le président moldave, M. Mircea Snegur, a aussitôt mis en garde Moscou contre une intervention de la 14e armée : *«Toute implication des unités militaires serait considérée comme une agression de la Russie contre la République de Moldavie»*, a-t-il déclaré. De leur côté, les Etats-Unis jugeaient la situation suffisamment sérieuse pour prendre ouvertement position dans l'affaire : dans un communiqué, le département d'Etat a demandé, jeudi, à la Russie de se garder de toute intervention militaire et estimé que le pouvoir moldave avait fait preuve d'une *«retenue admirable en cherchant à apaiser les tensions par des négociations avec les dirigeants séparatistes du Dniestr»*.

Un espoir repose encore sur la négociation, puisque les ministres des affaires étrangères de Russie, de Moldavie, de Roumanie et d'Ukraine devaient se réunir, vendredi, à Kichinev, la capitale moldave.

En visite jeudi à Bucarest, le président du Parlement ukrainien, M. Ivan Plioutch, a clairement fait savoir que l'Ukraine n'accepterait aucune modification de ses frontières avec la Roumanie.

Enfin, les ministres des affaires étrangères des onze pays de la CEI se rencontreront le 24 avril à Kichinev pour examiner plusieurs dossiers, dont celui des forces armées. – *(AFP, Reuter, Itar-Tass.)*

□ **GÉORGIE : treize morts dans de nouveaux affrontements.** – Treize personnes, au moins, ont trouvé la mort, mercredi 1er avril, dans de nouveaux affrontements entre forces gouvernementales géorgiennes et partisans du président déchu, M. Zviad Gamsakhourdia. Ces affrontements ont eu lieu dans le port de Poti, sur la mer Noire, actuellement sous le contrôle des forces de M. Gamsakhourdia. L'agence *Itar-Tass* précise que 11 soldats gouvernementaux ont été tués dans les combats et une vingtaine d'autres blessés. – *(Reuter.)*

□ **Création d'un fonds pour la démocratie.** – L'ancien ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, a annoncé jeudi 2 avril la création d'un «fonds pour la reconnaissance et la démocratie en Géorgie».

□ **AZERBAIDJAN : sursis pour cinq condamnés à mort arméniens.** – Sous la pression internationale, les autorités de Bakou ont suspendu jeudi 2 avril l'exécution de cinq Arméniens condamnés à mort. Les cinq hommes, accusés d'avoir tué une journaliste azerbaïdjanaise au Karabakh, vont pouvoir faire appel. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE : les élections régionales du 5 avril dans le Bade-Wurtemberg et le Schleswig-Holstein

Les conséquences de la réunification et de l'intégration européenne sont au centre de la campagne

Deux élections régionales vont permettre, dimanche 5 avril, de prendre le pouls d'une opinion publique ouest-allemande qui s'interroge sur sa capacité à financer l'unification et sur les bénéfices à tirer de l'intégration européenne. Au Bade-Wurtemberg, l'Union chrétienne-démocrate (CDU) du chancelier Kohl défend sa majorité absolue menacée par une résurgence de l'extrême droite. Au Schleswig-Holstein, le président du Parti social-démocrate (SPD), M. Björn Engholm, ministre-président sortant, tente la même opération en espérant consolider son image de leader politique national.

BERLIN

de notre correspondant

Les prochaines échéances politiques importantes en Allemagne ne sont pas attendues avant les législatives de 1993. L'année dernière, la CDU, sortie largement vainqueur des premières élections législatives de l'Allemagne réunifiée, subissait, dans les Länder, une série d'échecs qui lui faisaient perdre sa majorité au Bundesrat, la chambre représentant les régions au Parlement allemand.

Les sondages n'indiquent pas que les deux élections de dimanche puissent modifier sensiblement l'équilibre actuel entre la majorité et l'opposition. Dans le Schleswig-Holstein, la route semblait ainsi dégagée pour permettre la victoire de l'actuel ministre-président du Land, le social-démocrate Björn Engholm. Celui-ci, s'il n'est pas certain d'obtenir les 54,8 % de voix recueillies en 1988, semble assuré d'atteindre une courte majorité absolue.

L'élection est pourtant faussée par la crise qui vient de secouer la classe politique allemande à propos de la livraison illégale de chars à la Turquie, provoquant la démission en début de semaine du ministre de la défense, M. Gerhard Stoltenberg, ministre-président du Land jusqu'en 1982. La CDU avait perdu le Schleswig-Holstein en 1988 à la suite du scandale Barschel, le successeur de M. Stoltenberg à la tête de la région, qui s'était suicidé après avoir été convaincu de manipulations électorales.

Parachuté pour ces élections à la tête de la liste du Parti chrétien-démocrate, M. Ottfried Hennig, ancien secrétaire d'Etat à la défense, est, lui aussi, sorti éclaboussé de l' «affaire des chars».

Angoisse diffuse

Les élections au Bade-Wurtemberg, le Land le plus riche de toute l'Allemagne mais aussi le dernier à être détenu par la CDU, promet de refléter davantage l'humeur actuelle de l'opinion publique. Successeur du populaire Lothar Spath, qui avait dû démissionner il y a un an et demi pour avoir fréquenté d'un peu trop près les milieux d'affaires, l'actuel ministre-président, M. Erwin Teufel, s'y bat lui aussi pour défendre sa majorité absolue. L'adversaire des chrétiens-démocrates n'est pas tant le candidat social-démocrate, M. Dieter Spöri, qu'une angoisse diffuse qui rique de pousser une frange de l'électorat dans l'abstention ou dans un vote de contestation en faveur des petites formations d'extrême droite qui se disputent leur faveur.

Malgré des scissions qui l'ont affaibli, le parti des Républicains frôle dans les sondages les 5 % qui lui permettraient d'entrer au Parlement régional. Ses thèmes de campagne – la peur des immigrés, la facture de la réunification et la défense du deutschemark face à la future monnaie européenne – ont mis les chrétiens-démocrates sur la défensive.

Accusé par les sociaux-démocrates de faire le lit de l'extrême droite, M. Erwin Teufel, un sympathique «papie» de cinquante et un ans, qui joue une image conservatrice bon teint, s'est fait le champion d'une réforme constitutionelle réclamée par la droite allemande pour supprimer les abus du droit d'asile politique. Il défend l'intégration européenne, le devoir de solidarité à l'égard de l'ex-RDA, mais il se fait applaudir dans ses meetings en affirmant qu'il ne peut être question de *«sacrifier la stabilité du DM sur l'autel de l'Europe»* et en appelant les Allemands de l'Est à *«un petit peu de patience»*.

Les riches Souabes, qui versent au Fonds pour l'unité allemande quelque 2 milliards de deutschemarks, ont été les premiers à profiter du boom économique provoqué par la réunification. Mais il a fallu aussi accueillir les nouveaux venus attirés par la prospérité locale : 500 000 habitants de plus en trois ans. Le logement y est devenu précaire, et les premiers indices d'une dégradation de l'emploi font tout d'un coup prendre conscience que les nouvelles responsablités des Allemands de l'Ouest vont avoir leur prix. Le chancelier Kohl a dû lui-même battre la campagne pour rassurer les esprits et promettre qu'avec un peu de sagesse, notamment en matière de salaires, l'Allemagne avait la capacité de faire face à sa tâche.

HENRI DE BRESSON

La fin de la visite de M. Lech Walesa

«Nous avons un long chemin devant nous»

déclare le président Richard von Weizsäcker

BERLIN

de notre correspondant

La visite de quatre jours en Allemagne que M. Lech Walesa a achevée jeudi 2 avril a montré qu'il restait encore fort à faire pour réellement normaliser les relations entre les deux grands voisins du centre de l'Europe. Après s'être rendu en Bavière, où il est allé rendre hommage aux victimes du camp de concentration de Dachau, le chef de l'Etat polonais a terminé sa visite par Berlin et le Brandebourg avant de regagner la Pologne par la ville frontalière de Francfort-sur-Oder, où les étudiants polonais ont désormais la possibilité de suivre les cours de la nouvelle université européenne.

Au cours d'une conférence de presse donnée à Berlin avec le président Richard von Weizsacker, M. Walesa a estimé que cette visite avait été *«la plus importante»* mais aussi *«la plus difficile»* de toutes celles qu'il avait été amené à faire à l'étranger.

En signant, l'année dernière, le nouveau traité d'amitié entre l'Allemagne réunifiée et la Pologne démocratisée, les deux gouvernements avaient, certes, décrété solennellement l'intangibilité de la frontière Oder-Neisse et le droit de la minorité allemande de Pologne à s'organiser comme elle l'entendait. Mais leur objectif à long terme était d'adapter les relations germano-polonaises au modèle franco-allemand pour venir, petit à petit, à bout des méfiances faisant obstacle à la coopération souhaitée.

«La direction est donnée»

Cet objectif a bien été réaffirmé tout au long de la visite de M. Walesa. Le président von Weizsacker a toutefois reconnu : *«Nous avons un long chemin devant nous.»* Si la Pologne a besoin, économiquement, de l'Allemagne, son plus important partenaire, elle en a également peur, et les susceptibilités des uns renforcent la méfiance des autres. Il est plus facile de se réconcilier que de se comprendre, a reconnu M. Walesa, qui cachait mal son agacement devant la mise en cause de la fiabilité de la Pologne par les milieux d'affaires allemands.

«Contrairement à la RDA, la Pologne n'a pas eu une deuxième Pologne riche pour la prendre en charge», a souligné le chef de l'Etat polonais, qui en appelait à l'indulgence de ses interlocuteurs. *«Mais la direction est donnée»*, a-t-il dit, en assurant que les Polonais étaient prêts à accueillir tous les investissements, d'où qu'ils viennent. Quant aux industriels allemands, que M. Walesa a rencontrés mardi, ils se plaignent de ce que les Polonais les soupçonnent de vouloir recoloniser leur pays.

H. de B.

GRANDE-BRETAGNE : avant les élections du 9 avril

Haro sur les démocrates-libéraux

La perspective d'une absence de majorité absolue aux Communes au lendemain des élections du 9 avril est confortée par les sondages, lesquels enregistrent une poussée des intentions de vote en faveur des démocrates-libéraux. Si M. Major affirme que ceux-ci sont le *«cheval de Troie»* d'une victoire travailliste, M. Kinnock tente de les courtiser.

LONDRES

de notre correspondant

Le plus frappant, dans cette campagne électorale, reste l'extrême volatilité de l'électorat et la propension des responsables politiques à adapter leur discours aux moindres évolutions des sondages. A moins d'une semaine du scrutin, chacun sait que rien n'est joué, l'avantage pris par le Labour sur le Parti conservateur n'étant pas encore déterminant. Chacun voit bien, aussi, que les résultats des sondages d'aujourd'hui seront atténués par ceux de demain et que la marge d'erreur de toute enquête d'opinion est de 3 %. Pourtant, rien n'y fait : M. John Major, pour les conservateurs, et M. Neil Kinnock, pour les travaillistes, s'emparent systématiquement de chaque résultat pour proclamer que leur parti a, cette fois, fait pencher la balance en sa faveur ou, en sens inverse, se livrent à une douloureuse introspection pour envisager un changement de stratégie.

A quelques centaines de mètres de la Chambre des communes, à Smith Square, le siège du Parti conservateur, voisin du centre de presse travailliste de Millbank, la tension, depuis quelques jours, est au plus haut. A cette indécision prêtée à l'électorat, relayée par les réactions trop nerveuses des états-majors politiques, s'ajoute l'appréhension, classique, des marchés financiers à la perspective d'une victoire du Labour. La Bourse de Londres a, ainsi, réagi sans ménagement mercredi, à l'annonce d'une avance de 6-7 points accordée par plusieurs sondages aux travaillistes. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a enregistré une chute de 50 points à l'ouverture, se redressant ensuite pour marquer une chute de 31,5 points à la fermeture.

Les marchés financiers envisagent maintenant clairement une défaite des conservateurs. Le risque d'une réelle détérioration du marché des valeurs serait de pousser les principales banques à augmenter les taux d'intérêts, fixés à 10,5 % depuis septembre dernier. Une telle décision serait évidemment catastrophique pour les conservateurs à quelques jours du scrutin.

Si les conservateurs manifestent plus de fébrilité que les travaillistes à l'annonce des sondages, c'est que ceux-ci accréditent la perspective d'une absence de majorité absolue aux Communes (un *«Hung Parliament»*) et montrent que le Parti démocrate-libéral est le principal bénéficiaire d'un climat politique marqué par une polémique incessante entre les deux grands partis.

«M. Ashdown ouvre la porte à M. Kinnock!»

La formation de M. Paddy Ashdown recueille environ 19 % des intentions de vote et prend davantage de voix aux conservateurs qu'aux travaillistes. Soucieux d'enrayer un tel phénomène, le premier ministre – qui s'est résolu à mener une campagne plus «populaire», en haranguant la foule dans les rues – a qualifié le Parti démocrate-libéral de *«Cheval de Troie d'une Grande-Bretagne travailliste»*, ajoutant : *«Faites attention à M. Ashdown. Ne regardez pas l'homme, regardez derrière la porte. La porte la plus fameuse du monde est celle du 10, Downing Street : ne laissez pas M. Ashdown l'ouvrir pour M. Kinnock!»*. La difficulté des démocrates-libéraux est en effet de convaincre les électeurs qu'un vote en leur faveur n'est pas un vote perdu, ce que tend à prouver le scrutin majoritaire à un tour, qui privilégie les deux formations arrivées en tête.

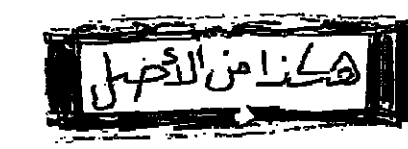
M. Ashdown a beau dénoncer la campagne du parti tory, déclarer que celui-ci, après avoir *«insulté»* ses partisans, tente maintenant de les *«effrayer»*, l'argument développé par les conservateurs est d'un certain poids. Vendredi prochain, disent-ils, il y aura soit un premier ministre conservateur, soit un premier ministre travailliste.

Alors que M. Major a catégoriquement refusé d'envisager le remplacement du mode de scrutin actuel par la représentation proportionnelle – principale revendication des démocrates-libéraux, – M. Neil Kinnock a choisi de courtiser l'électorat tenté de voter pour M. Ashdown. L' «ouverture» des travaillistes en direction des démocrates-libéraux reste toutefois fort mince, puisqu'elle consiste à offrir à ces derniers de participer à la commission de travail du Labour sur une éventuelle réforme électorale. Elle peut cependant être suffisante pour provoquer une cassure parmi les élus du parti de M. Ashdown, et favoriser ainsi un gouvernement de coalition dominé par le Parti travailliste.

LAURENT ZECCHINI

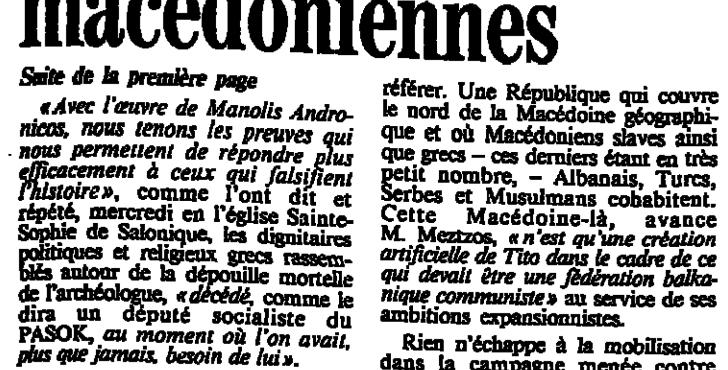






EUROPE

Passions macédoniennes



Suite de la première page

« Avec l'œuvre de Manolis Andronicos, nous tenons les preuves qui nous permettent de répondre plus efficacement à ceux qui falsifient l'histoire », comme l'ont dit et répété, mercredi en l'église Sainte-Sophie de Salonique, les dignitaires politiques et religieux grecs rassemblés autour de la dépouille mortelle de l'archéologue, *« décédé*, comme le dira un député socialiste du PASOK, *au moment où l'on avait, plus que jamais, besoin de lui »*.

C'est qu'aux yeux des Grecs Manolis Andronicos, en découvrant, là où il les a exhumés, les os de Philippe II, a prouvé la « grécité » exclusive de la Macédoine et ainsi démontré *« l'imposture »* de ces *« usurpateurs »* slaves de Skopje qui prétendent chausser des bottes bien trop grandes pour eux en s'attribuant le titre de Macédoniens.

Le symbole d'une grandeur

L'écho donné, ici, à la mort de Manolis Andronicos et la surenchère nationaliste à laquelle cet événement a donné lieu sont révélateurs du climat régnant actuellement en Grèce, où l'affaire macédonienne mobilise toutes les énergies depuis des mois. Un climat, d'abord, où le passionnel prime devant ce véritable « crime » commis par les gens de Skopje – il n'est pas question de prononcer le mot même de Macédoine lorsque l'on parle de la République ex-yougoslave – quand ils ont décidé, à l'instar des Slovènes et des Croates, de déclarer unilatéralement leur indépendance en conservant l'appellation sous laquelle leur République est connue depuis quarante-cinq ans, à savoir République de Macédoine.

Directeur d'un hebdomadaire, *Ellinikos Voras* (Grèce du Nord), et d'un mensuel, *Makedonike Zoe* (Vie macédonienne), M. Nicos Meztzos se sent ainsi *« insulté par le fait que Skopje veuille utiliser le nom de Macédoine »*. Celle-ci est grecque, seulement grecque et ne peut être que grecque, martèle-t-on ici, en déniant aux « Macédoniens » de l'ex-Yougoslavie tout droit à prétendre à un tel nom, symbole d'une grandeur antique à laquelle les descendants des Slaves qui ont envahi la Macédoine au septième siècle et peuplent aujourd'hui en majorité la République du même nom ne peuvent se référer. Une République qui couvre le nord de la Macédoine géographique et où Macédoniens slaves ainsi que grecs – ces derniers étant en très petit nombre, – Albanais, Turcs, Serbes et Musulmans cohabitent. Cette Macédoine-là, avance M. Meztzos, *« n'est qu'une création artificielle de Tito dans le cadre de ce qui devait être une fédération balkanique communiste »* au service de ses ambitions expansionnistes.

Rien n'échappe à la mobilisation dans la campagne menée contre Skopje, et certainement pas la religion, *« l'Eglise orthodoxe grecque étant au premier rang dans la défense de la Grèce »*, comme l'assure le vicaire général de l'évêché de Salonique, M. Dimitrios Varkaros. Et celui-ci n'hésite pas à voir dans la crise actuelle un nouveau signe du prosélytisme exacerbé du Vatican, dont le seul objectif serait d'étendre son influence et *« sa force »* au détriment du monde orthodoxe. Des Républiques ex-soviétiques à l'Albanie en passant par l'ensemble des Balkans, accuse M. Varkaros, on retrouve l'influence du Saint Siège qui, selon lui, s'ingénie à souffler sur le feu et alimenter les crises – au besoin par l'argent. *« Le pape veut s'immiscer partout, créer des églises là où, pourtant, il n'existe pas un seul catholique »*, accuse le dignitaire orthodoxe de Salonique.

Réelles inquiétudes

En ce qui concerne plus spécifiquement Skopje, M. Varkaros va jusqu'à accuser, le plus sérieusement du monde, le Vatican d'avoir *« payé les Pays-Bas pour que ceux-ci reconnaissent »* la République de Macédoine. Seul, toujours selon ses dires, *« le boycottage des produits néerlandais et allemands organisé en Grèce a empêché cette reconnaissance »*. Pour mener à bien ses noirs desseins, le pape agit dans l'ombre : *« Derrière Gligorov* (le président de Macédoine), *il y a De Michelis* (le ministre italien des affaires étrangères) *et, derrière De Michelis, il y a le pape. » « Ce que fait le pape*, conclut M. Varkaros, *est un grand danger. »*

Mais, derrière les manifestations purement émotionnelles, se profilent de réelles inquiétudes, des craintes dont la Société des études macédoniennes fait remonter l'origine à *« l'insécurité traditionnelle que les Grecs ressentent à cause des événements militaires survenus pendant le vingtième siècle »*. Et la Société de rappeler que, *« pendant deux guerres mondiales, des parties de la Macédoine grecque ont été occupées par l'armée bulgare et qu'une guerre civile a provoqué pour la Grèce le danger immédiat de perdre la Macédoine »*. Pour sa part, M. Meztzos est *« certain qu'indépendante, la République de Skopje revendiquera toute la Macédoine, jusqu'à Salonique »*, une certitude majoritairement partagée ici. Se référant à du matériel de propagande parvenu de Skopje et dénonçant le *« partage »* de la Macédoine ainsi que *« l'oppression »* dont seraient victimes les Macédoniens en Grèce, M. Meztzos redoute que, s'il était reconnu internationalement, le nom de « République de Macédoine » donne à Skopje une légitimité pour *« aller libérer les frères macédoniens »* de Grèce.

Ne contestant nullement le droit de l'ex-République yougoslave à devenir indépendante, M. Meztzos estime qu'un changement de nom diminuerait singulièrement les risques. Une idée également développée par le président du conseil municipal de Salonique, M. Sotiris Kpetanopoulos, membre de la Nouvelle Démocratie (au pouvoir à Athènes), pour qui *« Skopje veut faire la Grande Macédoine et rêve de descendre jusqu'à la mer »*. *« Le nom de Macédoine donne à Skopje un prétexte pour chercher un accès à la mer par le biais d'une guerre de libération des* « frères » *macédoniens »*, juge-t-il, pour estimer que le contexte serait radicalement différent en cas de changement de nom puisque, de *« guerre de libération, on passerait à une agression pure et simple »*, sans l'ombre d'une « justification ».

Démunis (la République de Macédoine est la plus pauvre de l'ex-fédération yougoslave), ne disposant pas de forces armées, comment les dirigeants de Skopje pourraient-ils imaginer une seconde défier la Grèce ? M. Kpetanopoulos répond sans l'ombre d'une hésitation : *« Quand ils* [à Skopje] *auront une économie et une armée fortes, ils mettront en œuvre leur projet »*...

« Une aiguille piquée dans le corps grec »

Egalement persuadé que *« Skopje a toujours pour désir de réunifier la Macédoine »*, M. Traianos Hatzidimitriou, député et membre (ex-communiste) de la coalition de gauche, perçoit pourtant un autre danger que celui de voir la République de Macédoine agresser directement un pays de la taille de la Grèce. *« Skopje n'a pas les moyens de ses désirs mais risque de devenir le pion de puissances hostiles à la Grèce, comme, en premier lieu, la Turquie, la Bulgarie ou d'autres pays européens. »* Cette fois-ci, Skopje est un épouvantail de par sa faiblesse même. *« Un Etat aussi pauvre et faible que la Macédoine peut être tenté de s'offrir au premier venu, ce qui représente un danger »* pour la Grèce, craint M. Ioannis Hassiotis, professeur d'histoire moderne à l'université de Salonique, pour qui *« une République indépendante de Macédoine pourrait devenir une aiguille constamment piquée dans le corps grec »*.

« La carte des Balkans n'est pas sûre, la situation est imprévisible. Il ne faut donc pas ajouter un risque supplémentaire dans une région turbulente. Il faut des solutions solides » qui n'entretiennent pas la *« confusion »*, estime le professeur Hassiotis. Et celui-ci d'imaginer des noms qui *« ne prêtent pas à contestation »*, tel que *« République du Vardar »*, du nom du fleuve traversant la Macédoine, ou *« République de Skopje »*, qui permettrait une reconnaissance grecque. *« Nous avons déjà assez de problèmes à l'Est, avec la Turquie ; nous n'en voulons pas de nouveaux au Nord »*, conclut-il.

Porteuse de dangers extérieurs, à en croire l'ensemble de la classe politique grecque – de l'extrême droite à l'extrême gauche, – « l'affaire macédonienne » l'est aussi sur le plan intérieur. *« Si la Grèce reconnaissait, sous ce nom, la République de Macédoine, les bouleversements sur la scène intérieure seraient tels qu'aucun gouvernement ne peut prendre un tel risque »*, assure M. Hatzidimitriou, qui n'exclut pas que certains partis ou tendances au sein de formations politiques ne soient tentés d'utiliser la crise actuelle à des fins politiciennes sur le mode *« patriotes contre traîtres »*...

YVES HELLER

Le président albanais annonce sa démission

Dernier dirigeant européen de l'ère communiste, le président albanais, M. Ramiz Alia, soixante-sept ans, devait démissionner vendredi 3 avril, a annoncé un porte-parole de la présidence à Tirana. Cette démission fait suite à la victoire écrasante du Parti démocratique, principal parti d'opposition, sur le Parti socialiste (ex-communiste) au pouvoir, aux élections législatives des 22 et 29 mars. Le premier ministre, M. Vilson Ahmeti, avait remis jeudi au président Alia la démission collective de son gouvernement. Ce cabinet intérimaire, essentiellement composé de technocrates, avait été formé en décembre 1991. – *(Reuter)*

□ **IRLANDE DU NORD : les extrémistes protestants revendiquent deux assassinats.** – Les extrémistes protestants ont revendiqué, jeudi 2 avril, les assassinats d'un militant du Sinn Fein (branche politique de l'IRA) et d'un protestant. Les Combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF, illégal) ont reconnu qu'ils avaient tué Danny Cassidy, un catholique d'une trentaine d'années, à Kilrea, un village du comté de Londonderry (nord-ouest de l'Ulster). Selon l'UFF, il était commandant de la brigade de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) de South-Derry. Un autre groupe terroriste protestant, la Force des volontaires de l'Ulster (UVF), a revendiqué le meurtre d'un de ses activistes, Peter McClements (quarante-trois ans), dans la nuit du mercredi 1er au jeudi 2 avril à Lurgan, au sud de Belfast. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

LIBYE : « Manifestations de colère » après le vote des sanctions

Les ambassades du Venezuela et de Russie ont subi d'importants dégâts

Moins de deux jours après l'adoption par l'ONU d'une résolution menaçant la Libye de sanctions à compter du 15 avril, des manifestations ont eu lieu, jeudi 2 avril, devant les ambassades de plusieurs pays membres du Conseil de sécurité ayant voté ce texte. Celles de Russie et surtout du Venezuela ont été attaquées et ont subi d'importants dégâts. L'ambassade du Venezuela (qui préside le Conseil de sécurité) a été la première visée, par environ trois cents étudiants amenés en bus. Seuls cinq policiers se trouvaient à la porte de la mission et les manifestants ont sauté le mur, franchi un portail, jeté des bombes incendiaires et brûlé deux voitures, selon l'ambassadeur, M. Miguel Raidi, qui a fait état de vols et a déploré que les pompiers ne soient arrivés qu'une demi-heure plus tard et les renforts de police une heure et demie après. Il n'y a pas eu de blessés.

Dans l'ambassade, quatre pièces ont été dévastées par les flammes. Des engins incendiaires ont aussi été lancés contre l'ambassade de Russie, où des voitures ont été brûlées, selon un diplomate occidental.

Un diplomate belge avait fait état dans un premier temps d'une tentative de pénétration repoussée par les forces de l'ordre à l'ambassade de France, située à l'extérieur de la ville. En fait, une centaine de manifestants se sont rassemblés à distance, contrôlés par les forces de sécurité et il n'y a pas eu de *« débordements »*. *« Nous refusons la présence française »*, scandaient les manifestants, qui ont écrit des slogans de la même veine sur un mur de la mission. L'ambassadeur Jacques Rouquette restait cependant serein : *« Comme vous pouvez le voir, c'était une petite manifestation et nous ne sommes pas retenus en otages. »*

La police a bouclé la rue menant à l'ambassade belge, qui représente les intérêts américains à Tripoli et qui est située au cinquième étage d'un immeuble. La centaine de manifestants est restée à distance, tout en brûlant des drapeaux américain, britannique et belge.

Les missions d'autres pays ayant voté en faveur des sanctions ont connu des manifestations : l'Italie (au titre de représentant des intérêts britanniques à Tripoli), mais aussi la Hongrie. Selon un ambassadeur européen, les renforts de police sont parfois arrivés avant les manifestants, laissant penser à une organisation précise. Un autre diplomate dénonçait la passivité de la police et d'agents en civil guidant parfois les manifestants.

Selon l'agence officielle libyenne JANA, des dizaines de manifestants ont été blessés lors d'accrochages à Tripoli avec les forces de l'ordre qui voulaient les empêcher de mettre le feu à certains des bâtiments diplomatiques. Selon JANA, les forces de l'ordre ont finalement réussi à prendre le contrôle de la situation, après les *« manifestations de colère »*. JANA indique également qu'à la suite de ces incidents, le colonel Kadhafi a appelé ses compatriotes *« à la retenue et à la nécessité de préserver la sécurité des ambassades étrangères »*. – *(AP, AFP.)*

Le Conseil de securité dénonce à l'unanimité les autorités de Tripoli

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

L'attaque contre l'ambassade du Venezuela à Tripoli a ressoudé, jeudi 2 avril, le Conseil de sécurité qui avait été divisé, mardi, au moment de l'adoption de la résolution imposant des sanctions contre la Libye – cinq de ses membres s'étaient abstenus. La Libye a été cette fois-ci condamnée à l'unanimité.

A la demande de l'ambassadeur du Vénézuela à l'ONU, le Conseil s'est réuni pour approuver une déclaration qui dénonce la manifestation comme une violation de la Convention de Vienne sur la protection des bâtiments et des personnels diplomatiques. Le Conseil de sécurité demande que le gouvernement de Tripoli *« prenne toutes les mesures nécessaires afin de garantir la protection et la sécurité de tous les locaux et agents diplomatiques contre tout acte de violence et de terrorisme »*. Le Conseil réclame aussi des indemnités au profit du gouvernement du Venezuela. Ce dernier pays présidait le Conseil de sécurité au moment du vote de la résolution 748 imposant des sanctions contre la Libye.

S'efforçant de justifier l'attaque contre l'ambassade du Venezuela à Tripoli, l'ambassadeur de Libye à l'ONU, M. Ahmed el Houdeiri, a expliqué que cet acte n'était pas dirigé contre le Venezuela mais était une *« réaction »* contre la résolution 748. Le Conseil a estimé que cette explication était *« extrêmement grave et totalement inacceptable »*. De source diplomatique, on affirme que M. Houdeiri a accepté que son pays dédommage le Venezuela de la destruction d'une partie de son ambassade et lui présene des excuses officielles.

AFSANE BASSIR POUR

Les sanglants incidents de Gaza

L'OLP demande une réunion « urgente » du Conseil de sécurité

Afin de « prendre rapidement des mesures pratiques pour protéger le peuple palestinien » dans les territoires occupés par Israël, l'OLP a demandé une réunion « urgente » du Conseil de sécurité de l'ONU, a indiqué, jeudi 2 avril, M. Bassam Abou Charif, conseiller de M. Yasser Arafat. Le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler, n'a pas voulu se prononcer sur la responsabilité des affrontements de mercredi et s'est contentée de condamner en général les *« actes de violence insensée »* en appelant toutes les parties à faire preuve de retenue.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Des véhicules militaires qui foncent sur une place de marché, un déluge de pierres qui s'abat, des coups-de-feu, des cris, des explosions, de la fumée, des nuages de poussière... La scène s'est jouée des centaines de fois sur les écrans de télévision depuis qu'a éclaté, en décembre 1987, l'Intifada palestinienne contre l'occupation par Israël des *« territoires »*. C'est pourtant ce que M. Fayçal Husseini, l'un des chefs de file des Palestiniens, a appelé jeudi soir *« l'une des plus sanglantes journées de l'Intifada »*, évoquant les événements de la veille dans le sud de la bande de Gaza.

Les émeutes se sont poursuivies et même intensifiées jeudi, pour la seconde journée consécutive, dans d'autres parties de ce petit territoire de plus en plus surpeuplé et constamment survolté. Après quarante-huit heures d'émeutes et d'échauffourées, d'une intensité qu'on n'avait pas vue depuis dix-huit mois à Gaza, le bilan est de cinq Palestiniens tués par les forces de sécurité israéliennes et plusieurs dizaines d'autres, blessés par balles. Selon les témoignages, recueillis notamment par M. Husseini, tout a commencé mercredi soir par une course poursuite entre un véhicule de Gaza jugé *« suspect »* et une jeep remplie de gardes-frontières, une unité paramilitaire de la police, réputée pour la brutalité de ses interventions.

C'est alors que le véhicule allait se perdre dans les ruelles du marché de Rafah, petite ville que jouxte un vaste et misérable camp de réfugiés, que la foule qui se trouvait là, *« voulant empêcher les arrestations, a commencé à jeter des pierres sur les gardes-frontières »*. Selon M. Husseini, ces derniers auraient alors *« ouvert le feu sur la foule »*, tuant quatre personnes et en blessant près de soixante-dix autres. La version diffusée par l'armée est quelque peu différente et, en attendant les résultats de l'enquête qui a été ordonnée – et qui sera effectuée par l'armée elle-même, alors que M. Husseini réclame une investigation indépendante, – un porte-parole a fait savoir qu'au vu des premières constatations, *« il ne semble pas que les forces de sécurité aient agi de manière incorrecte »*.

Le même scénario se répète

D'après l'armée, le feu aurait été mis aux poudres par le jet d'une grenade mercredi soir sur un poste militaire. L'explosion n'a fait ni dégâts ni victime, mais c'est peu après que la police des frontières aurait repéré le véhicule suspect. Le prenant en chasse, la jeep militaire aurait alors été la cible de jets de pierre par une foule particulièrement nombreuse à ce moment-là, puisqu'on prépare, dans le monde musulman, la fête de l'Aïd el-Fitr qui marque la fin du ramadan. Selon les intéressés, ce n'est qu'après avoir reçu deux cocktails Molotov, dont l'un a enflammé leur véhicule, que les gardes ont ouvert le feu. Les règlements en vigueur permettent aux forces de sécurité de tirer à balles réelles dès lors qu'elles jugent que leur vie est en danger.

Toujours selon la version officielle préliminaire, deux des quatre victimes de mercredi, âgées de 17 à 22 ans, auraient lancé les bombes incendiaires. Les gardes-frontières, qui ont rapidement été secourus et renforcés par des unités régulières de l'armée, ont également affirmé que, dans sa fuite, le véhicule suspect a heurté et blessé trois civils palestiniens avant de disparaître. D'après *« des sources palestiniennes »*, citées jeudi par le *Jerusalem Post*, le véhicule en question était chargé de jeunes militants du *« groupe de choc »* baptisé *« Aigle rouge »* et affilié au Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de M. Georges Habache. Un tract, signé de cette organisation ainsi que du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), circulait jeudi soir dans les salles de rédaction, prévenant que *« le massacre de Rafah »* ne resterait *« pas impuni »*.

Le camp et la ville de Rafah – environ cent mille habitants – avaient déjà été placés sous couvre-feu pendant cinq jours jusqu'à mardi matin. Mercredi soir, les restrictions les plus sévères ont été réimposées sur la région et, par force, la situation s'est calmée. Mais c'est ailleurs dans ce territoire de la bande de Gaza et notamment à Gaza que les habitants, apprenant que quatre jeunes avaient été tués la veille, sont aussi descendus dans la rue. Manifestation, jets de pierres, tirs de représailles : le scénario s'est à nouveau répété. Les heurts les plus violents se sont produits cette fois dans les camps de réfugiés de Jabalya et de Chatti. De source hospitalière, près d'une vingtaine de jeunes gens ont été blessés, dont un serait dans un état sérieux.

PATRICE CLAUDE

YÉMEN : un tournant politique

La polygamie institutionnalisée

Un grand principe laïc, longtemps défendu par le régime de l'ex-Yémen du Sud qui se réclamait du marxisme, vient de disparaître avec la promulgation d'un nouveau code du statut personnel instaurant la polygamie sur tout le territoire du Yémen réunifié. Promulgué au début de la semaine et fondé sur la charia (loi islamique), ce code se démarque nettement de celui qui était en vigueur à Aden depuis l'effervescence révolutionnaire des années 70 et qui garantissait le droit des femmes.

Quelques intellectuels de gauche avaient violemment critiqué le nouveau texte avant même qu'il soit rendu public. Parmi eux, M. Abou Bakr Al Saqqaf, défenseur des droits de l'homme au Yémen, écrivait récemment : *« Le nouveau code, dont la gravité équivaut à une annulation du multipartisme, aura des effets destructeurs sur la société yéménite. »* M. Al Saqqaf déplorait en même temps *« le silence complice »* du Parti socialiste yéménite (PSY), qui partage le pouvoir à Sanaa avec le Congrès général populaire (CGP), présidé par le chef de l'Etat : *« Avec son silence et l'absence de la moindre défense, théorique ou pratique, du code de 1974, le PSY participe à une énorme falsification de la vérité et à une grande trahison des espoirs populaires »*, écrivait M. Al Saqqaf en dénonçant *« l'alliance illimitée des socialistes [avec le CGP], rien que pour rester au pouvoir »*.

Entre-temps, les attaques meurtrières contre les membres du PSY se poursuivent. Deux de ses responsables ont été assassinés récemment au Yémen, théâtre depuis plusieurs mois d'une vague d'attentats contre des membres de ce parti. Selon *El Thawri*, organe du PSY, M. Mouslah Saleh El Chahwani, un cadre du parti dans le gouvernorat de Saada, a été tué par balle, lundi 30 mars, alors qu'il regagnait son domicile. Pour sa part, l'hebdomadaire *Sawt Al Oummal*, organe des syndicats ouvriers du Yémen, a indiqué jeudi qu'un autre cadre du PSY, M. Mohammed Loutf Massoud, avait été tué le 17 mars dernier devant chez lui à Taez, au sud-ouest de Sanaa. – *(AFP.)*

Washington « lave de tout soupçon » Jérusalem dans l'affaire des Patriot

« Israël est lavé de tout soupçon dans l'affaire des Patriot », a déclaré le secrétaire d'Etat américain James Baker, jeudi 2 avril. C'est le résultat d'une enquête sur les rumeurs selon lesquelles Israël se serait livré à un transfert de technologie vers la Chine concernant les missiles Patriot. Mais des investigations continuent à propos d'éventuelles autres réexportations illégales d'armes américaines par l'Etat hébreu. Le porte-parole du département, Mme Margaret Tutwiler, a souligné que cette procédure se poursuivait mais ne visait pas à *« tirer des conclusions »*. Elle a d'ailleurs refusé de confirmer publiquement que cette procédure mettait en cause Israël, comme l'ont fait plusieurs responsables sous le couvert de l'anonymat. – *(AFP.)*

IRAN

Plusieurs figures de proue de la fraction « dure » du régime sont écartées de la campagne électorale

L'ouverture officielle, jeudi 2 avril, de la campagne électorale pour le renouvellement de l'Assemblée consultative islamique (Majlis) a marqué le début de la lutte entre les deux principales forces politiques en Iran.

Les dignitaires religieux et les personnalités politiques de tous bords ont appelé à une participation *« massive »* au scrutin du 10 avril pour élire *« les meilleurs candidats »*.

A Téhéran, des affiches et des tracts des candidats de l'Association du clergé combattant (ACC, modérée) apparaissaient partout dans la ville alors que les affiches des candidats de l'Association des religieux combattants (ARC, radicale) étaient presque absentes.

Plusieurs figures de proue de la tendance radicale et proches de l'ARC ont été écartées, dont l'ayatollah Sadegh Khalkhali, ancien juge des tribunaux révolutionnaires et député de la ville sainte de Qom.

A Téhéran, la liste définitive des candidats ne comprend pas le nom de plusieurs personnalités de la tendance *« dure »*, tels MM. Hadi Ghafari et Mohammad Ibrahim Asgharzadeh, tous deux députés. M. Asgharzadeh était le porte-parole des étudiants musulmans lors de la prise d'otages à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran.

L'ayatollah Janati, porte-parole du Conseil de surveillance, chargé de trier les candidatures, a affirmé que *« les raisons pour lesquelles la candidature de certains postulants a été rejetée ne seront pas publiées officiellement, mais confiées aux intéressés eux-mêmes »*. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Au Conseil de l'Europe

La Turquie mise en cause à propos de Chypre

STRASBOURG

de notre correspondant

Les membres du Conseil de l'Europe ont décidé, jeudi 2 avril, de publier un rapport condamnant la Turquie pour manquements graves au respect des droits de l'homme à Chypre, et qui date... d'octobre 1983. Déjà en 1979, l'institution européenne de Strasbourg avait attendu trois ans avant de produire les pièces dénonçant les agissements d'Ankara dans le nord de l'île après l'intervention militaire de juillet 1974.

Au Palais de l'Europe, on ne donne *« aucune raison particulière »* qui expliquerait la décison de publier le rapport maintenant. Sans doute, certains partenaires de la Turquie estiment-ils qu'il faut céder, de temps à autre, aux pressions qui s'exercent au sein du Conseil pour rappeler Ankara aux normes européennes. Le Conseil de l'Europe garde aussi sous le coude, depuis un an et demi, un rapport dénonçant la torture dans le pays, notamment à l'encontre des Kurdes. En outre, la commission des droits de l'homme a déclaré recevable un recours de trois Chypriotes grecs portant, encore une fois, sur le non-respect des libertés individuelles dans la partie de l'île occupée par l'armée d'Ankara.

Les conclusions du rapport de 1983, reprenant à quelques détails près celles de 1976, indiquent que la Turquie a violé les dispositions de la convention européenne en ne rendant pas compte du sort de *« Chypriotes grecs, toujours portés disparus, qui ont été privés irrégulièrement de leur liberté et qui se trouvaient sous la garde de la Turquie en 1974 »*. Selon les experts européens, leur nombre peut être évalué à deux mille personnes. Il est également reproché à Ankara d'interdire à *« plus de cent soixante-dix mille réfugiés le retour dans leur foyer »*.

MARCEL SCOTTO

La visite du président tchécoslovaque en Russie

M. Eltsine a remis à M. Havel les archives sur l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968

Le président de Russie, M. Boris Eltsine, a remis, mercredi 1er avril, au président tchécoslovaque Vaclav Havel, en visite officielle à Moscou, les documents relatifs à l'intervention soviétique de 1968 à Prague trouvés dans les archives du KGB et du Comité central du PCUS.

Les deux pays ont d'autre part signé, mercredi, un accord réglant les problèmes matériels et financiers relatifs au retrait des troupes soviétiques de Tchécoslovaquie ; aux termes de cet accord, les autorités de Prague pourront mettre en vente les biens immeubles des troupes soviétiques et le produit de ces ventes sera utilisé pour réparer les dégâts infligés à l'environnement par le stationnement des forces soviétiques, ainsi que pour construire en Russie des logements destinés aux militaires rapatriés.

La Tchécoslovaquie est le premier pays qui parvient à régler avec l'ex-URSS le contentieux de « l'après-retrait ». – *(Itar-Tass.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS

Mme Carol Moseley Braun pourrait devenir la première femme noire élue sénateur

CHICAGO

de notre envoyée spéciale

Dans la terminologie officielle américaine, les deux plus importantes « minorités » du pays sont *les femmes et les Noirs*. Outre ces deux handicaps, Mme Carol Moseley Braun – avocate de formation, laborieuse et chaleureuse de nature – n'avait guère de moyens financiers. Elle disposait d'environ 400 000 dollars pour sa campagne en vue d'obtenir l'investiture du Parti démocrate à l'un des deux sièges de sénateur (1) de l'Illi*nois, avant les primaires* du 17 mars de cet État du Middle West, dont Chicago est la métropole. Autant dire peu de chose en comparaison des millions de dollars qu'ont dépensés ses deux adversaires (blancs), le richissime Alfred Hofeld et le sénateur sortant Alan Dixon, déjà élu deux fois à ce poste.

Agée de quarante-quatre ans, Mme Moseley Braun n'avait pas non plus le soutien de l'appareil du parti, dont les officiels locaux avaient préféré rester loyaux à M. Dixon, le routier de soixante-quatre ans qui n'avait pratiquement jamais perdu d'élection en quarante-deux ans de carrière politique. On peut, comme il le fit, défendre une ligne conservatrice modérée sans se couper de son électorat démocrate, à condition de ne pas aller trop loin. Or le sénateur Dixon a dépassé les bornes lorsqu'il a voté, le 15 octobre dernier, en faveur de la confirmation du juge (noir) Clarence Thomas, nommé à la Cour suprême par le président George Bush.

Toutes les féministes américaines sont convaincues que l'ancienne collaboratrice du juge a effectivement été victime de « *harcèlement sexuel* » ; beaucoup de démocrates noirs ne pardonnent pas à ce juge très conservateur de renier les acquis de tant de luttes pour les droits civiques (les mesures favorisant l'embauche parmi les minorités notamment), et un nombre significatif de personnes trouvent que le juge n'était tout simplement pas assez qualifié pour siéger à la plus haute instance judiciaire des Etats-Unis.

« Délicieuse à 51 % »

Libérale, un tantinet féministe, Mme Moseley Braun a su profiter du mécontentement qu'avait suscité le vote d'Alan Dixon et de la méfiance des électeurs envers le milliardaire Hofeld. Elle a mené campagne « à l'ancienne mode », en se livrant au porte-à-porte, avec tout juste assez d'argent pour s'offrir un ou deux « spots » télévisés dans les derniers jours de la campagne, quand ses adversaires avaient depuis longtemps inondé les ondes. Elle a quand même remporté la primaire, avec 38 % des suffrages (82 % du vote noir et une bonne partie du vote hispanique).

« Gagner une élection dépend encore, dans notre démocratie, du nombre de voix qu'on est en mesure d'obtenir et non pas de l'argent dont on dispose », a-t-elle dit sous les hourras des enseignants de la fédération de l'Illinois, réunis en congrès samedi 29 mars à Chicago. Et chacun d'y aller de son obole pour aider « Carol » à remporter le scrutin de novembre pro*chain, une victoire qui ferait* d'elle la première femme noire à entrer au Sénat.

Ses chances sont jugées excellentes. Son adversaire, le républicain Richard Williamson, a beau avoir été conseiller des présidents Reagan et Bush, il n'est guère connu dans l'Illinois, dont il s'est absenté longuement à titre d'ambassadeur aux *Nations unies, notamment*. En revanche, Mme Moseley Braun, député pendant dix ans au Parlement local de l'Illinois, est très connue pour s'y être battue comme une diablesse en faveur des droits sociaux des moins nantis et pour l'augmentation des budgets scolaires. Chargée en 1988 par cet Etat de réformer la procédure des actes *notariés, elle a tout révolutionné* et simplifié.



« Le Sénat, qui ne compte actuellement aucun Noir en son sein, a besoin de quelqu'un qui ne défende pas uniquement les intérêts de la gent masculine blanche », assure-t-elle. Catholique pratiquante respectueuse du « libre choix » de chaque femme, bien qu'opposée personnellement à l'avortement, Mme Moseley Braun se battra pour deux grandes causes : la création d'un système universel de soins de santé et la « réindustrialisation » des Etats-Unis, particulièrement au nord, dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire, financée en partie par les « dividendes de la paix ».

Les moyens financiers, dont son adversaire dispose sont, d'ores et déjà, sans commune mesure avec les siens. Mais le *candidat républicain aura à justi*fier les politiques économiques des deux derniers présidents, qui ont contribué à la perte de milliers d'emplois dans l'Illinois. *« Je suis délicieuse à 51 % et garce à 49 % »*, proclame une affiche humoristique dans le bureau de Mme Moseley Braun...

MARTINE JACOT

(1) Le Sénat est renouvelé par tiers tous les deux ans, la durée du mandat étant de six ans.

□ **L'écart entre M. George Bush et M. Bill Clinton se creuse, selon un sondage.** – Le président George Bush l'emporterait largement sur le gouverneur démocrate de l'Arkansas Bill Clinton, si l'élection présidentielle avait lieu aujourd'hui, selon un sondage publié, jeudi 2 avril, par le quotidien *USA Today*. M. Bush devancerait M. Clinton de 20 points (54 % contre 34 %). Les sondages donnaient M. Bush victorieux avec 52 % des intentions de vote, contre 43 % pour M. Clinton il y a une semaine. – *(AFP.)*

□ **Prochaine fermeture du consulat américain à Lyon.** – L'ambassade des Etats-Unis à Paris a annoncé, jeudi 2 avril, la fermeture, à compter du 1er juin, du consulat américain à Lyon. Cette décision s'est imposée en raison de *« la nécessité de consacrer nos ressources aux exigences croissantes de l'Europe de l'Est et des Républiques de l'ancienne Union soviétique »*, précise l'ambassade dans un communiqué. L'ambassade estime que peu de personnes seront gênées par cette mesure, puisque les touristes et hommes d'affaires effectuant un séjour de moins de 90 jours aux Etats-Unis n'ont plus besoin de visa. Les services consulaires américains pour la région Rhône-Alpes seront assurés par les consulats de Marseille, Bordeaux et Paris.

□ **CHILI : arrestation du général *Mendoza, inculpé pour l'assassinat* de dirigeants communistes.** – Le général César Mendoza, ancien membre de la junte militaire sous le régime du général Augusto Pinochet (1973-1990), a été arrêté par la police, après avoir été inculpé dans l'affaire de l'assassinat en 1985 de trois dirigeants communistes (MM. Manuel Guerrero, José Manuel Parada et Santiago *Nattino), a annoncé, jeudi* 2 avril à Santiago, le juge chargé de l'enquête. Le général Mendoza avait quitté la direction des Carabiniers (police militarisée) en août 1985, lorsque plusieurs de ses subordonnés avaient été impliqués dans l'arrestation des trois opposants, dont les cadavres égorgés avaient été retrouvés dans les faubourgs de Santiago. Seize autres officiers des Carabiniers ont également été inculpés. – *(AFP.)*

ARGENTINE : dix ans après le débarquement aux Malouines

L'heure est aux négociations avec la Grande-Bretagne

Brandissant des portraits du général Peron, quelque trois mille personnes ont célébré, jeudi 2 avril, dans les rues de Buenos-Aires, le dixième anniversaire du débarquement des troupes argentines aux îles Malouines (*le Monde* du 3 avril).

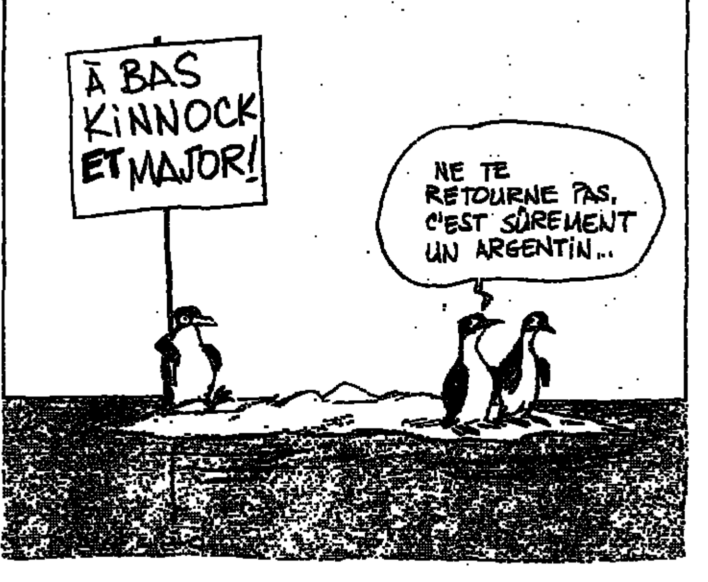
BUENOS-AIRES

de notre correspondante

« Malvinas Argentinas ! » : dix ans après, ce sont les mêmes slogans qui étaient scandés par les manifestants, parmi lesquels de nombreux anciens combattants. Le gouvernement de M. Carlos Menem a également rendu hommage, mais plus discrètement, aux victimes de cette guerre qui dura soixante-quatorze jours et fit plus d'un millier de morts et de disparus.

Malgré la fougue avec laquelle le chef de l'Etat a réaffirmé *« qu'avant l'an 2000, les Malouines feront partie du territoire argentin »*, l'heure est aux négociations avec la Grande-Gretagne. Le président a renoncé au dernier moment à se rendre à Rio-Gallegos, en Patagonie, où a eu lieu une manifestation militaire du souvenir à laquelle ont participé les chefs des forces armées et le ministre de la défense, M. Erman Gonzalez. Bien qu'aucune explication n'ait été four*nie, on estime que M. Menem* a préféré éviter de participer à une cérémonie qui pourrait apparaître en contradiction avec la politique de conciliation adoptée vis-à-vis de l'ennemi d'hier.

Dès son arrivée au pouvoir, en juillet 1989, un des premiers gestes de M. Menem a en effet été de renouer les relations diplomatiques avec Londres, rompues pendant le *conflit, en mettant entre parenthèses* la revendication de souveraineté qui avait été pourtant un des thèmes de sa campagne électorale.



La presse a accordé une large place à cet anniversaire. *« On a perdu la guerre et on a gagné la démocratie. »* Pour l'homme de la rue, ce commentaire lapidaire permet souvent de résumer une frustration encore vive mais aussi le paradoxe d'une des pages les plus douloureuses de l'Histoire argentine. Il y a dix ans, plus d'un million de personnes se rendirent sur la place de Mai – lieu mythique de tous les grands rassemblements populaires – pour soutenir *« l'épopée »* des militaires contre *« le colonialisme anglais »*. Sur le balcon *de la Casa Rosada, en grande tenue* d'apparat, le général Leopoldo Galtieri galvanisait les foules, cherchant à faire oublier les erreurs et les violations des droits de l'homme de la dictature en place depuis le coup d'Etat du 24 mars 1976.

L'avènement de la démocratie

Surnommé « le général majestueux » ou le *« Patton argentin »*, le président de la troisième et dernière junte militaire ignorait alors que la victoire britannique, le 14 juin 1982, marquerait aussi le glas de la dictature. Avec l'avènement de la démocratie en 1983, les responsables mili*taires de la défaite des Malouines* furent jugés et condamnés, puis finalement graciés par le président Menem.

Le ministre de l'économie de l'époque, M. Roberto Aleman, reconnaît maintenant que les dépenses militaires de l'Argentine pendant le conflit se sont élevées à plus de quatre cents millions de dollars. Mais le 2 avril 1982, l'heure était au triomphalisme. Au premier rang des manifestants qui ovationnaient le général Galtieri se trouvait M. Carlos Menem, alors gouverneur de la Rioja, cheveux longs et larges favoris...

« La guerre des Malouines fut évidemment une erreur », affirme aujourd'hui le président Menem. Selon un sondage publié par le quotidien de gauche *Pagina XII*, les partisans d'un affrontement armé ne sont plus qu'une infime minorité. La revendication de souveraineté sur les Malouines reste cependant un sentiment partagé par une écrasante majorité. Au niveau gouvernemental, Argentins et Britanniques multiplient les gestes d'amitié. M. Menem doit se rendre en visite officielle à Londres. On parle affaires. Londres est intéressée par les privatisations en cours en Argentine. Buenos-Aires espère reprendre ses échanges commerciaux avec Port-Stanley, la minuscule « capitale » de l'archipel.

De leur côté, les habitants des Malouines, les « Kelpers », tous britanniques et presque tous d'origine anglaise ou écossaise, ne veulent pas entendre parler des Argentins. Ils entendent fêter en grande pompe le 14 juin prochain le dixième anniversaire de la victoire avec la visite de Mme Margaret Thatcher, qui était premier ministre lors du conflit de 1982.

CHRISTINE LEGRAND

ASIE

CHINE

Pékin dément que des manifestations aient eu lieu en Mongolie-Intérieure

Pékin a démenti, jeudi 2 avril, que des manifestations nationalistes anti-chinoises aient eu lieu ces derniers mois en Mongolie-Intérieure et qu'elles aient été violemment réprimées.

PEKIN

de notre correspondant

L'agence Chine nouvelle a publié le 2 avril une déclaration d'un *« responsable d'un département concerné »* non identifié, assurant que les informations publiées par les juristes américains de l'organisation de défense des droits de l'homme Asia Watch à ce sujet n'étaient que *« rumeurs inventées à partir du néant »*. *Asia Watch* avait affirmé, fin mars, que les autorités de Pékin avaient réprimé plusieurs manifestations de Mongols, dont certaines violentes, dans les villes de Bailar, Jining, Tongliao, Erenhot, Linhe et Xilinhot. *« Toutes ces villes sont au contraire stables, leurs populations y vivent et y travaillent dans la paix et la satisfaction, et l'harmonie y règne entre les nationalités »*, a affirmé le responsable chinois.

Il a aussi démenti les affirmations d'Asia Watch concernant l'envoi en Mongolie-Intérieure d'importantes forces de sécurité, et la condamnation à cinq ans de prison infligée à un universitaire d'ethnie mongole, M. Ulan Chovo, professeur d'histoire, pour avoir communiqué à des étrangers des documents confidentiels sur l'agitation indépendantiste dans la région.

*Par le passé, le Tibet et le Xin*jiang (Sinkiang) avaient fait l'objet de tels démentis du gouvernement central chinois sur l'existence d'une agitation locale; mais jamais encore la Mongolie-Intérieure, région que Pékin contrôle depuis l'époque de la dynastie impériale mandchoue (XVIIe siècle). Un correspondant britannique, Andrew Higgins, de l'*Independent*, avait cependant été expulsé fin 1991 pour avoir fait état de documents confidentiels mentionnant une telle agitation.

Bien que les colons de souche han (chinoise) représentent en Mongolie intérieure quelque 90 % de la vingtaine de millions d'habitants y vivant, Pékin y craint la contamination du regain de nationalisme consécutif à la récente chute du communisme en Mongolie, longtemps d'obédience soviétique. La région de Mongolie-Intérieure, *« autonome »* mais fermement tenue par le pouvoir communiste, est stratégique, en raison de sa proximité de la capitale chinoise. De Pékin, le point le plus proche de ses limites orientales s'atteint en une journée de voiture. La région est fermée aux étrangers, sauf quelques points touristiques soigneusement balisés.

FRANCIS DERON

SRI-LANKA

L'offensive contre les « Tigres » a fait 230 morts

La nouvelle offensive de l'armée sri-lankaise contre les « Tigres » du Front de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), a fait 230 morts depuis son lancement le 16 mars, a annoncé jeudi 2 avril un porte-parole des forces armées à Colombo. Les guérilleros ont perdu 190 hommes, mais les gouvernementaux, qui ont enregistré 40 morts, ont également été très touchés. Les combats se sont concentrés autour de la ville de Mullaitivu, dans le nord-est de l'île, non loin du bastion des « Tigres », la presqu'île de Jaffna, située à l'extrême nord.

Lancée en 1983, la lutte armée du LTTE vise la création d'une « patrie » (l'Eelam) pour les Tamouls, majoritaires dans l'est et surtout le nord de Ceylan. Cette population, de religion hindoue, se considère opprimée par la majorité bouddhiste de la population. – *(UPI.)*

AFGHANISTAN

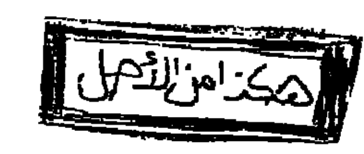
Vive accélération du processus de paix

« Les choses bougent très vite... Nous sommes pratiquement parvenus à un accord... Je n'ai jamais été aussi optimiste. » Ces propos tenus jeudi 2 avril au Pakistan par le médiateur de l'ONU, M. Benon Sevan, au retour d'une nouvelle navette entre Islamabad, Téhéran et Kaboul, témoignent de la « percée » opérée ces derniers jours sur la voie de la paix en Afghanistan après quatorze ans de guerre. Les moudjahidin n'ont pas été moins positifs : *« Les choses bougent maintenant à la vitesse de la lumière »*, a observé un de leurs dirigeants, basé à Peshawar.

La raison de cet optimisme, très nouveau, est le quasi-accord auquel sont parvenues les parties combattantes, par le truchement de l'ONU, sur une formule de règlement politique. S'engouffrant dans une brèche entrouverte le 18 mars par le chef du régime de Kaboul, M. Sevan avait décidé d'accélérer son *« plan de paix »*. M. Najibullah ayant accepté solennellement d'abandonner tous ses pouvoirs à un *« gouvernement intérimaire »* dès qu'il pourrait être mis sur pied, le médiateur de l'ONU a obtenu l'accord de la quasi-totalité des rebelles islamistes sur une formule d' *« administration temporaire »* .

Bien que M. Sevan ait refusé d'en divulguer les détails, *l'AFP* d'Islamabad a obtenu ces précisions : une vingtaine de personnalités *« neutres »* (intellectuels ou technocrates en exil, pour l'essentiel), équitablement choisies sur deux listes présentées respectivement par Kaboul et les moudjahidin, prendraient en charge, avant la fin d'avril, les questions de défense et de sécurité.

Vers la fin du même mois aurait lieu, à Genève ou Vienne, sans doute sous la présidence de M. Boutros Ghali, secrétaire général de l'ONU, une *ijlas* (réunion) où seraient représentées toutes les parties combattantes. Cette assemblée, de 150 personnes, investirait un gouvernement intérimaire, qui aurait mission d'organiser, dans les deux ans, une consultation libre en Afghanistan.



AFRIQUE

Somalie : la famine et la peur dans Mogadiscio

Après le cessez-le-feu entre les factions rivales qui se disputent le contrôle de la capitale, les pillards continuent à semer la terreur et les victimes de la faim se comptent par milliers

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

La tension demeure forte dans la capitale somalienne, qui goûte pourtant, depuis le 3 mars, un cessez-le-feu assez bien respecté, après quatre mois de combats et de bombardements ininterrompus. Le nouvel accord, signé, samedi 28 mars, sous l'égide des Nations unies, par le président *« de transition »*, M. Ali Mahdi Mohamed, et son rival du clan hawiyé, le général Mohamed Farah Aidid, ne paraît rien changer. Même si, dans la ville coupée en deux, quelques points de passage se franchissent aisément depuis le début du ramadan.

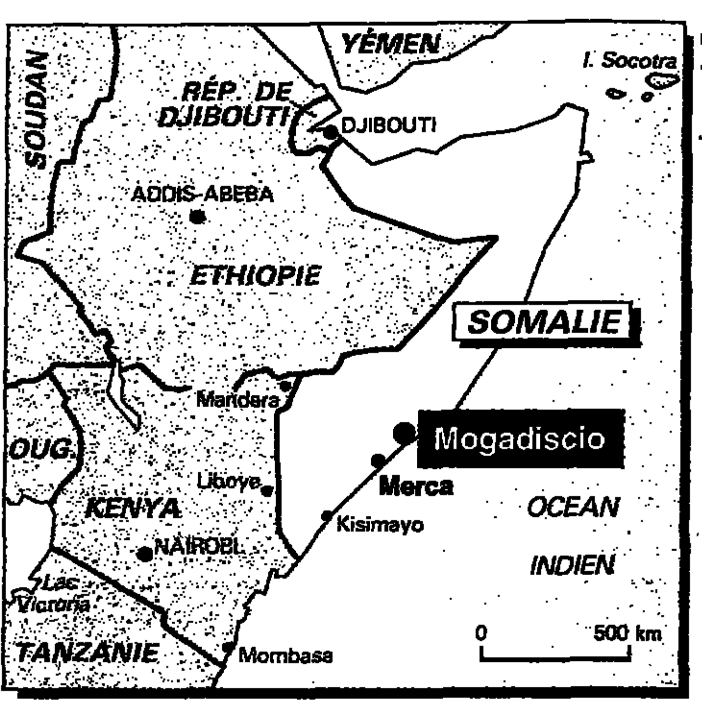
Sur la ligne de front, qui sépare les quartiers de Shangaani et de Hamar Weyn, des adolescents surveillent distraitement un barrage de fortune, fait de douilles d'obus dressées, de vieilles chaises et de branchages, en sirotant le thé que leur apportent des jeunes filles voilées. Dans les rues jonchées de gravats, les arbres déchiquetés n'offrent plus aucune ombre aux rares passants qui se risquent à la recherche d'objets oubliés par les pillards, et dont la vente leur permettra de manger quelques jours de plus. Derrière l'hôtel Urubba, lézardé sur toute sa hauteur, un homme creuse patiemment une tranchée. Il déterre, mètre par mètre, des cables qu'il ira échanger au marché contre un peu de nourriture.

Pour les Somaliens, qui n'ont pas touché de salaire depuis quinze mois (mis à part les employés des organisations humanitaires), il faut, avant tout, survivre. Durant ces quatre mois d'affrontements, aucun secours alimentaire n'a pu être livré dans le port de Mogadiscio et les quelque 200 000 habitants qui se sont réfugiés à la périphérie de la ville, mènent une existence de plus en plus fragile. Sur les marchés de Bakara (sud) et de Karaan (nord), le prix du riz ou du carburant, importés au compte-gouttes par quelques hommes d'affaires avisés, ne cesse de monter. Même l'eau s'achète de plus en plus cher, à ceux qui ont la chance de posséder un puits.

« Fiers, surarmés et affamés »

Dans la rue qui mène à l'hôpital Médina, trois enfants, hébétés par la faim, gisent à l'ombre d'un buisson, attendant le retour de leur mère, partie mendier. *« Il y a, dans les hôpitaux, quelques malades sans famille qui ne mangent pas pendant des jours »*, admet un responsable d'une organisation humanitaire.

Les secours alimentaires sont devenus un enjeu économique et politique primordial. Selon l'accord du 28 mars, le port, l'aéroport, ainsi que certains axes routiers, ont été déclarés « zones neutres ». Mais déjà, les interprétations divergent. Pour les partisans de M. Ali Mahdi, ces zones doivent être laissées à l'autorité de l'ONU, alors que le général Aidid et ses alliés – qui contrôlent le port et l'aéroport – envisagent simplement d'y interdire les armes. Ils exigent, de plus, que la distribution des vivres passe par leur propre « organisation humanitaire », condition vraisemblablement inacceptable pour leurs adversaires, qui campent dans le nord de Mogadiscio.



« Barbares aux yeux du monde »

Comment faire pour secourir les 4,5 millions de Somaliens menacés de famine, alors que des bandes de pillards qui écument le pays tuent pour quelques kilos de riz ? *« C'est délicat, car nous avons affaire à des gens fiers, surarmés et... affamés »*, explique un fonctionnaire des Nations unies. A la mi-janvier, un bateau, affrété par le Comité international de la Croix rouge (CICR) a commencé à décharger au port de Merca, à 100 km au sud de la capitale. Mais les *morianes*, ces jeunes bandits, qui sèment partout la terreur, ont tôt fait d'arriver depuis Mogadiscio et de piller les stocks, allant jusque dans les camps de réfugiés se livrer à une razzia qui a coûté la vie à plusieurs personnes.

Les villages des environs de Merca reçoivent, depuis six mois, un afflux de populations fuyant les conflits tribaux qui ensanglantent le sud et l'ouest du pays, régions contrôlées par les troupes hostiles au Congrès de la Somalie unifiée (CSU, dominé par le clan hawiyé) qui avait renversé le président Syaad Barre, en janvier 1991.

Tous racontent la même histoire de troupeaux volés, de parents *« massacrés par les Darod »* (clan chassé du pouvoir, et dont les forces se sont regroupées dans le sud du pays). M. Ali Robleh a marché sept jours, depuis Bur Acaba, avec les siens. Il cherche à vendre sa gourde, sa dernière richesse, pour pouvoir nourrir ses six enfants. Dans ses bras, son dernier fils a déjà les yeux éteints et les membres enflés. Dans le village de Coriolei, cinq cents familles ont trouvé refuge dans deux hangars désaffectés, qui ressemblent à des mouroirs.

Pourtant, ceux-ci ont de la chance. D'autres vivent sous des abris de feuilles, qui seront emportés par les premières pluies : ces démunis parmi les démunis sont menacés d'infections pulmonaires, d'épidémies diverses, de malaria. Parmi les six mille réfugiés de Bulo-Mererta, cinq à six personnes meurent chaque jour.

Au nord de Mogadiscio, l'opération de secours, mise en place par le CICR, semble fonctionner. Du moins, jusqu'à présent. *« Il faut apporter les vivres simultanément dans chaque zone tribale selon un schéma de distribution discuté par les anciens de chaque clan »*, explique le responsable du CICR pour la Somalie, M. Peter Stocker.

Le problème numéro un reste celui du port de Mogadiscio, inutilisable pour le moment, qui permettrait d'acheminer une aide massive, solution plus efficace que la mise en place d'un pont aérien ou que les déchargement dans des villages côtiers, privés d'infrastructure portuaire. Mais l'espoir est bien mince, tant que persistera la lutte meurtrière entre les factions hawiyé de la capitale. Dans le camp du président Ali Mahdi, on se dit prêt à discuter avec le général Aidid, mais celui-ci refuse avec obstination tout dialogue avec *« ce gouvernement auto-proclamé »*. Les partisans du général se disent convaincus qu'une fois *« abandonné par ses fidèles »*, le président *« de transition »* sera *« totalement isolé, en l'espace de quelques jours »*.

Un représentant de Médecins sans frontières redoute une reprise des combats après *« la trêve du ramadan »*. Dans sa ferme des environs de Merca, l'ancien président Aden Abdulleh Osman (quatre-vingt-deux ans) ne cache pas son amertume : *« Nous passons pour des barbares au yeux du monde. »* Fidèle à son serment de militant indépendantiste, le vieil homme, mis à l'écart de la scène politique après sa défaite aux élections de 1964, refuse de divulguer le nom de sa tribu. Aujourd'hui, il accuse les deux adversaires du CSU d'avoir détruit la capitale. Et dans un accès de rage impuissante, il lance encore à ses visiteurs, du haut de son balcon : *« Dites-leur que le Vieux leur demande de libérer Mogadiscio du CSU ! »*

JEAN HÉLÈNE

TCHAD : coup de semonce au président Déby

La France va retirer sa couverture aérienne

La France s'apprête à retirer la protection aérienne qu'elle a de longue date consentie au Tchad. Les mouvements que cette initiative implique devraient commencer dès la fin de la semaine. Cette décision, dont le principe était acquis depuis quelque temps déjà au ministère de la défense, apparaît aujourd'hui comme un coup de semonce donné à M. Idriss Déby, le président du Tchad, qui a dénoncé l'action de coopérants civils et militaires français (*le Monde* du 2 avril).

La « couverture » aérienne comprend des intercepteurs Mirage F-1 et des radars, qui seront ramenés en France, et des avions d'attaque Jaguar, qui seront transférés en République centrafricaine. Le dispositif « Epervier » français, qui devrait rester au Tchad, est fort de mille deux cents hommes environ. De même, demeureront les éléments militaires de la coopération française, qui sont chargés de restructurer l'armée tchadienne en réduisant ses effectifs de moitié et en remettant en état ses matériels, pour une dépense de 200 millions de francs.

La France prend prétexte de la diminution de la tension entre le Tchad et la Libye pour amorcer son repli. Mais le retrait de la protection aérienne est aussi un avertissement à M. Deby. Depuis la mi-février, en effet, le régime tchadien, soutenu par les tribus zagawas qu'il contrôle mal et dont les exactions continuent, s'est livré à une sévère répression des populations « sudistes ». La France a désapprouvé ces actions (*le Monde* des 22, 24 et 28 février). Plus récemment encore, les Tchadiens ont expulsé quatre coopérants français auxquels ils reprochaient de s'être immiscés dans les affaires intérieures du pays. Ce qui a entraîné une protestation du Quai d'Orsay, estimant qu'ils n'avaient commis aucune faute.

□ **Un an de prison avec sursis pour le correspondant de Radio France internationale.** – M. Sosthène Gargoune, correspondant tchadien de Radio France internationale, a été condamné jeudi 2 avril à N'Djamena à un an de prison avec sursis et à une amende de 1 million de francs CFA (20 000 francs). M. Gargoune, qui avait annoncé, en janvier, la prise de la ville de Mao par les rebelles, était poursuivi pour diffusion d'informations militaires non officielles. – *(AFP.)*

□ **Le Nigéria aurait expulsé plusieurs dizaines de Tchadiens.** – Des informations concordantes, provenant notamment de la Civil liberties organisation, association nigérianne basée à Lagos, font état de l'arrestation de 250 à 300 Tchadiens, par les autorités nigérianes, depuis le mois d'octobre, en vue de leur expulsion vers le Tchad, a révélé, jeudi 2 avril à Paris, un communiqué de la Fédération internationale des droits de l'homme. Quarante-sept Tchadiens auraient déjà été expulsés et seraient actuellement en détention, notamment dans les locaux de la présidence à N'Djamena. Ces expulsions résulteraient d'un accord au plus haut niveau entre les deux pays.

□ **ANGOLA : M. Jonas Savimbi confirme l'exécution de deux dirigeants de l'UNITA.** – Dans une lettre adressée au secrétaire d'Etat américain James Baker, le président de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), M. Jonas Savimbi, a confirmé l'exécution de deux dirigeants de son organisation (*le Monde* du 28 mars), a indiqué jeudi 2 avril la radio angolaise. M. Savimbi s'est dégagé de toute responsabilité, en incriminant deux généraux de l'UNITA récemment écartés du mouvement. Par ailleurs, le président Jose Eduardo Dos Santos a annoncé que les premières élections présidentielle et législatives libres auront lieu les 29 et 30 septembre. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : Nomination d'un nouveau premier ministre.** – Le président Juvenal Habyarimana a annoncé, dans la nuit du jeudi 2 au vendredi 3 avril, à Kigali, la nomination de M. Dismas Nsengiyaremye au poste de premier ministre. M. Nsengiyaremye, qui succède à M. Sylvestre Nsanzimana, est membre d'un des principaux parti d'opposition, le Mouvement démocratique républicain (MDR) (*Le Monde* du 2 avril). – *(AFP.)*

SOUDAN : dans le sud

L'interdiction du transport des secours par voie aérienne menace 200 000 personnes

L'interdiction de transporter les secours par air et la poursuite des combats dans le sud menacent 200 000 Soudanais de famine, a affirmé, mercredi 1er avril, M. Thomas Ekvall, un responsable de l'opération des Nations unies « Lifeline Sudan », qui achemine par pont aérien des vivres dans le sud.

Le gouvernement soudanais a lancé récemment sa plus grande opération contre les forces de l'Armée populaire de Libération du Soudan (APLS), obligeant les organisations humanitaires à évacuer les centres contrôlés jusqu'ici par les rebelles . Selon M. Ekvall, des personnels de ces organisations ont été contraints de quitter la ville de Bor mardi pour la seconde fois en deux semaines. La ville, important centre de redistribution de secours, abritait six mille enfants sous-alimentés.

M. Ekvall a affirmé que *« des milliers de personnes risquent la mort si nous ne sommes pas autorisés à reprendre les vols »*. Pour l'instant, a-t-il dit, 260 000 victimes sont approvisionnées par route et par voies navigables, mais 200 000 autres dépendent de secours qui ne peuvent parvenir que par voie aérienne.

En février, le gouvernement avait refusé au Comité international de la Croix rouge (CICR) de recourir à la voie aérienne dans l'acheminement des secours. Tous les vols ont été effectivement arrêtés en mars. Avant le déclenchement de l'offensive gouvernementale, les Nations unies avaient lancé un appel pour obtenir 471 millions de dollars de secours d'urgence pour le Soudan où, selon l'organisation, il existait 7,6 millions de victimes de la sécheresse et de la guerre, dont 7,2 millions avaient besoin de secours alimentaires.- *(AFP)*

OCÉANIE

AUSTRALIE : la difficile intégration des populations primitives

Canberra propose un plan d'action en faveur des aborigènes

Le ministre des affaires aborigènes, M. Robert Pickner, a présenté, mardi 31 mars, au Parlement un plan d'action en réponse aux « trois cent trente-neuf recommandations » d'une Commission créée il y a quatre ans pour enquêter sur les trop nombreux décès et suicides d'aborigènes dans les prisons du pays.

SYDNEY

correspondance

Dans les cinq années à venir, le gouvernement fédéral australien consacrera des sommes très importantes (150 millions de dollars australiens) à la prévention de l'alcoolisme et au développement de l'aide légale pour les quelque 200 000 autochtones du continent australien, a annoncé le ministre des affaires aborigènes. Une deuxième série de mesures, visant à réduire les inégalités sociales dont sont victimes les habitants primitifs du pays, devrait être annoncée d'ici trois mois.

Deux officiers de police, barbouillés de noir, un nœud coulant autour du cou, se moquant de détenus aborigènes : ces images retransmises par la télévision le 12 mars ont profondément choqué le pays. Quelques jours auparavant, un documentaire sur le comportement de la police à Redfren – un quartier de Sydney à forte densité de population autochtone – avait déjà provoqué de vives réactions : *« Je ne pense pas que nous pourrons nous décrire comme une nation tant que nous n'aurons pas résolu le problème des relations entre les aborigènes et les autres Australiens »*, avait déclaré le premier ministre, M. Paul Keating.

La commission d'enquête a révélé que, des quatre-vingt-dix-neuf aborigènes morts en détention entre 1980 et 1989, quarante-trois avaient été arrêtés pour des délits commis sous l'influence de l'alcool ; quarante-trois avaient été, dans leur enfance, séparés de leur famille sur intervention de l'Etat ; et quatre-vingt-trois étaient sans emploi. A l'échelle nationale, les autochtones constituent 29 % des détenus placés en garde à vue en 1988, alors qu'ils ne représentent que 1,4 % de la population totale de l'Australie.

La commission en avait conclu que les handicaps économiques et sociaux étaient la cause principale *« de l'aliénation des aborigènes et de leurs démêlés continuels avec la justice »*. Elle invitait le pays à une *« reconnaissance du peuple aborigène en tant que peuple distinct, cruellement dépossédé de sa terre, et qui, jusqu'à une date récente, a été privé du respect dû à tout être humain et de la possibilité de coexister en égal »*.

La question des terres

Les premières mesures annoncées ont pour objectif de réduire les condamnations à l'emprisonnement. Elles visent aussi à l'intégration d'aborigènes dans les corps de police et de gardiens de prison. La partie la plus importante du plan, portant sur une réduction des inégalités sociales, devrait être définie d'ici juin en collaboration avec les six Etats fédérés. Son objectif est d'améliorer le niveau d'éducation et de soins des autochtones, de promouvoir les activités culturelles et sportives des jeunes avec l'aide de leurs parents, de créer des emplois en favorisant les projets qui pourraient bénéficier à l'ensemble des communautés.

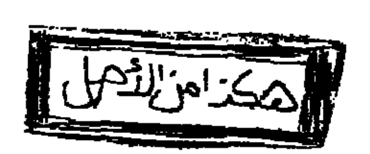
Il incombe également aux Etats fédérés de réformer la loi et les procédures judiciaires afin que l'incarcération ne soit utilisée qu'en dernier recours, et de prendre des mesures pour réformer l'attitude de la police. En dépit des premiers rapports de la commission, des textes plus sévères – notamment en Australie-Occidentale et en Nouvelle-Galles-du-Sud – ont conduit davantage d'aborigènes en prison : 25 % de plus en quatre ans à l'échelle nationale.

Une autre recommandation majeure porte sur la restitution de terres aux autochtones. Elle sera pourtant quelque peu livrée au bon vouloir de chaque Etat. *« La commission d'enquête revendique le droit à la terre pour les aborigènes, sans plaider pour une législation fédérale. C'est là le point faible,* note M. Chris Cunneen, criminologue de l'université de Sydney spécialisé dans la défense des autochtones. *Le gouvernement fédéral pourrait passer une législation nationale. Le référendum de 1967 lui en a donné les moyens* (1) ; *mais l'exercice du contrôle sur les Etats pose des problèmes politiques. »*

Reste la question du financement, les gouvernements des Etats et Canberra estimant mutuellement, comme toujours, que la contribution offerte par chacun est insuffisante. M. Keating a convié les ministres de chaque Etat à une conférence pour tenter de débloquer ce problème.

SYLVIE LEPAGE

(1) En 1967, 91 % des Australiens se sont prononcés en faveur d'un amendement de la Constitution permettant au gouvernement fédéral de légiférer au plan national sur les questions liées aux aborigènes.



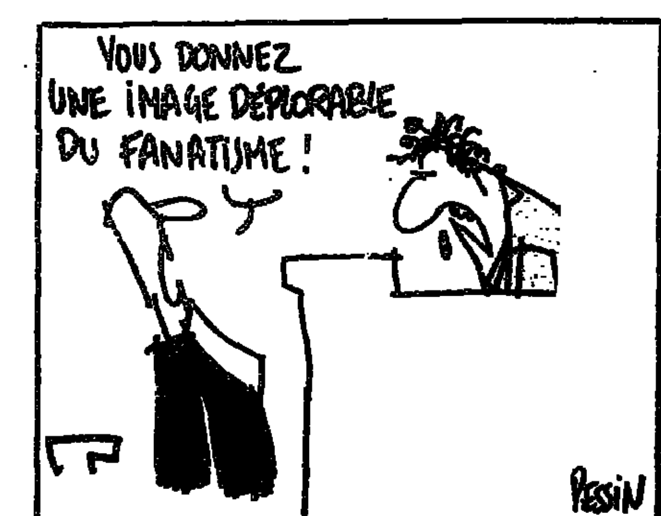
SOCIÉTÉ

JUSTICE

Devant la cour d'assises de Paris

Les mots et les bombes de Fouad Salah

Fouad Salah et trois coaccusés répondent depuis jeudi 2 avril des quinze attentats qui ont frappé la région parisienne entre 1985 et 1986. Des explosions du Printemps et des Galeries Lafayette à celle de la rue de Rennes, le bilan est lourd : treize morts, plus de trois cents blessés. Quelque cent cinquante victimes se sont constituées partie civile et ont assisté dans le plus grand silence à la première audience. Les quatre accusés ont déjà été condamnés en 1990 pour association de malfaiteurs.



Fouad Salah hésite. Pour sa seconde comparution devant la justice française, il oscille entre trois rôles : imprécateur chiite, dévôt musulman et terroriste moqueur à l'endroit d'une cour d'assises dont il récuse l'autorité. Jouant en permanence sur le clavier de sa cyclothymie, il passe de l'apparente soumission à la colère, de la courtoisie à l'injure en ne délaissant jamais son fin chapelet.

« M. Salah, levez-vous », lui ordonne le président Maurice Colomb. *« Je m'appelle Abbas Moussaoui »*, lance Fouad Salah, qui veut rendre hommage au dirigeant du Hezbollah pro-iranien tué par l'armée israélienne dans le Sud libanais le 16 février dernier. *« Quel âge avez-vous ? » « Trente-trois ans. » « Quelle est votre profession ? » « Combattant terroriste. » « Quel est votre domicile ? » « Toute la Terre ! »* Et, aussitôt dit, il se rassied calmement, tout occupé à épingler devant lui, sur le rebord du box des accusés, le portrait d'Abbas Moussaoui qu'il contemple gravement.

Mais cinq minutes plus tard, alors que le président lui demande s'il renonce à la déposition d'un témoin, le revoilà insurgé : *« Je ne renonce pas à combattre l'Occident qui a assassiné le prophète Mouhammad. »* *« Avez-vous des observations à faire ? »*, lui redemande le président. *« Les seules que j'aie à faire, c'est que nous sommes musulmans et que nous devons vous exterminer jusqu'au dernier. »*

Les ordres de Téhéran

Ostensiblement, Fouad Salah plonge le nez dans son livre de prières qu'il lit silencieusement en se balançant, tandis que deux de ses coaccusés répondent à l'interrogatoire du président et que le troisième, Hassan Aroua, disparaît définitivement derrière la paroi du box des accusés, refusant et de parler et de montrer son visage. Salah s'arrange cependant en permanence pour rester au centre du procès, brandissant le poing lorqu'il est question du Hezbollah, s'amusant ouvertement des couacs à répétition du système de sonorisation de la salle des assises : *« Il faut acheter japonais »*, lance-t-il à la cantonade.

Mais lui n'a pas besoin de micro. Alors que deux femmes victimes de l'attentat contre la cafétéria du Casino de la Défense se présentent à la barre pour se constituer partie civile, il se dresse pour livrer une leçon de morale de son cru : *« Je pensais qu'elles étaient mannequins. Elles se trompent de lieu ! »* Surprises, les deux victimes répondent : *« Nous y étions. » « Qu'elles portent le voile ! Elles commettent une erreur en s'attaquant à l'islam »*, rétorque l'accusé. *« Mais je suis catholique »*, réagit l'une des deux femmes. *« Cela ne serait pas arrivé si elles étaient restées chez elles ! Elles auraient été tranquilles. Ces femmes-là sortent, puis elles font des rejetons qui fabriquent des armes qui vont ensuite tuer nos frères au Liban. »* Alors, d'une voix douce le président intervient : *« Si cela continue, ça ira mal. »*

Fouad Salah se rassied. Durant près de quatre heures, la greffière lit à la cour composée exclusivement de juges professionnels l'arrêt de renvoi. Un document qui accuse sans restriction Salah d'avoir organisé à Paris, à partir de 1984, un réseau terroriste chiite en recrutant des fidèles au sein des communautés tunisienne et marocaine et en stockant les explosifs qui serviront aux quinze attentats commis dans la région parisienne de décembre 1985 à septembre 1986. Si les ordres venaient de Téhéran et les « artificiers » de Beyrouth (cinq accusés libanais sont en fuite), il est reproché à Salah d'avoir assuré l'hébergement des poseurs de bombes et de leur avoir désigné les objectifs de son choix.

Ainsi Fouad Salah, militant pro-iranien convaincu, entendait-il aider le Hezbollah à faire pression sur la France pour que cette dernière renonce à renforcer le potentiel militaire de Bagdad alors en guerre contre Téhéran. *« La France doit se soumettre à nos exigences, sans quoi elle sombrera dans un bain de sang »*, confiait alors le représentant parisien du Hezbollah à son ami Abdelhamid Badaoui, aujourd'hui à ses côtés dans le box.

Le président Colomb s'étonne de cette stratégie : *« La France est un pays d'accueil. Vos amis y faisaient leurs études et votre mère y avait été hospitalisée lorsqu'elle était malade. » « Habache aussi »*, intervient l'avocat général Gilbert Ginsburger. *« Je suis né à Paris »*, répond Salah. *« Mais vous êtes tunisien et vos parents vivaient en Tunisie »*, reprend le président. *« Pendant les croisades aussi vous nous avez soignés ! »*, réplique Salah, déterminé à avoir toujours le dernier mot.

Il a invité ses avocats commis d'office – M[es] Jean-Yves Le Borgne, Benoît Chabert et Jean-Christophe Maymat – à se taire. Là aussi, Fouad Salah hésitait après s'être séparé de M[e] Jacques Vergès. *« J'ai ouvert le Coran au hasard, et j'ai vu un signe qui disait non »*, a-t-il expliqué aux avocats qui offraient à ses yeux l'inconvénient majeur d'être des Occidentaux. *« En réalité, il veut que les mots soient des bombes »*, conclut M[e] Le Borgne.

LAURENT GREILSAMER

Après le coup de filet de Bidart

Les dirigeants présumés d'ETA militaire ont été inculpés à Paris

Douze membres présumés d'ETA militaire, interpellés lors du coup de filet réalisé dimanche 29 mars par la police française à Bidart (Pyrénées-Atlantiques), ont été inculpés d'infractions en relation avec une entreprise terroriste, jeudi 2 et vendredi 3 avril, par les deux juges d'instruction parisiens chargés de ces dossiers. Dix d'entre eux, dont les principaux responsables, ont été écroués.

Réfugiés dans le mutisme le plus complet, les trois responsables présumés d'ETA militaire ont été jusqu'à refuser de confirmer leurs noms aux enquêteurs français qui les ont interrogés pendant les quatre jours de garde à vue. Francisco Mugica Garmendia, dit « Paco » ou « Artapalo », chef présumé de l'organisation séparatiste basque, n'en a pas moins été inculpé jeudi 2 avril d'*« association de malfaiteurs, d'infraction à la législation sur les armes, d'usage de faux documents administratifs, infractions en relation avec une entreprise terroriste »* par M[me] Laurence Le Vert, juge d'instruction à Paris.

Les mêmes chefs d'inculpation ont été notifiés au responsable de la formation des commandos et des artificiers, José Maria Arregui-Erostarbe *alias* « Fitti ». Les deux hommes ont aussitôt été écroués dans cette procédure judiciaire diligentée par M[me] Le Vert dans le dossier du commando terroriste français d'ETA demantelé après l'arrestation le 2 avril 1990 en Espagne d'Henri Parrot.

Un autre juge parisien, M. Roger Le Loire, chargé du dossier concernant la découverte, fin novembre 1989, dans un appartement d'Anglet (Pyrénées-Atlantiques) de 200 kilogrammes d'explosifs, de détonateurs, de munitions et de documents, a en outre inculpé « Paco » et « Fitti » d'*« association de malfaiteurs, infraction à la législation sur les armes, les munitions et les explosifs, séjour irrégulier, infraction au code des PTT, infractions en relation avec une entreprise terroriste »*.

Parmi les autres personnes placées sous mandat de dépôt, figure José Luis Alvarez Santacristina, dit « Txelis », responsable de la branche « politique » d'ETA, qui a été inculpé dans le cadre d'une information judiciaire ouverte à la suite de l'arrestation des trois hommes à Bidart. Neuf autres sympathisants de l'organisation séparatiste basque, soupçonnés d'avoir fourni un soutien logistique aux trois dirigeants présumés de l'ETA, ont également été inculpés d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste par M[me] Le Vert. Sept d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt, dont Philippe Lassalle-Astis, jugé en mai 1990 pour le même délit et condamné à une peine d'emprisonnement avec sursis.

□ **Le policier auteur du coup de feu mortel à la Réunion est écroué.** – Le sous-brigadier qui a tué, mardi 31 mars, le passager d'une voiture à Saint-Denis (la Réunion) a été inculpé jeudi 2 avril de *« coups mortels et coups et blessures avec arme »* par M. Benoît Mornet, juge d'instruction. Le policier, Joseph Hoareau, avait tiré sur le conducteur d'un véhicule lors d'un contrôle pour excès de vitesse, blessant le conducteur et tuant son passager (*le Monde* du 2 avril). La reconstitution des faits a *« permis d'écarter la thèse de l'accident »*, a déclaré le procureur de la République de Saint-Denis, M. Bernard Legras, précisant qu'il fallait *« une pression de 5 à 6 kilos sur la détente »* du revolver – dont le chien n'était pas relevé – pour que le coup parte. Le sous-brigadier a été écroué.

RELIGIONS

A l'initiative de l'Union des nations de l'Europe chrétienne

Un pèlerinage à Auschwitz contre l'avortement

L'Union des nations de l'Europe chrétienne (UNEC), qui fédère des groupes de catholiques intégristes (comme en France les Croisés du Sacré-Cœur, l'Alliance chrétienne, le Comité Sainte-Geneviève, SOS-Futur bébé, etc), dont l'objectif est de *« rebâtir l'Europe chrétienne »*, organise, du 16 au 25 avril, un pèlerinage qui les conduira notamment au camp de concentration d'Auschwitz, afin de *« prier pour les âmes des bébés avortés et des vieillards euthanasiés »*.

Ce voyage conduira aussi les participants en Lituanie auprès de *« la Vierge de Vilnius qui a détruit et détruira le communisme »*, au sanctuaire marial de Czestochowa en Pologne *« d'où est parti l'immense chamboulement à l'Est »*, au *« chemin de croix »* d'Auschwitz, *« où la Vierge a été tant priée pour nos martyrs »*, enfin à Esztergom, en Hongrie, sur la dépouille du cardinal Mindszenty, *« défenseur inébranlable du Christ face au communisme »*.

Un premier projet de voyage à Auschwitz avait été annulé l'an dernier, *« suite aux attaques*, déclare M. Wilfrid Wüermeling, secrétaire général de l'UNEC, *de certains lobbies, à qui cela ne plaisait pas que l'on fasse un pèlerinage chrétien à Auschwitz pour protester contre ce nouveau génocide qu'est l'avortement »*.

Au nom du Conseil représentatif des institutions juives de France, M. Jean Kahn vient de renouveler sa protestation : *« Il est important*, dit-il dans un communiqué, *que l'Eglise polonaise dissipe toutes les équivoques et qu'elle interdise l'utilisation des lieux de la déportation, en en détournant, comme s'attachent à le faire les militants d'extrême droite hostiles au dialogue judéo-chrétien, la signification profonde et la mémoire que nous devons transmettre. »*

H. T.

SPORTS

TENNIS : après l'échec en Coupe Davis

Yannick Noah gardera des liens avec le « club France »

A défaut de demeurer capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis (*le Monde* du 1[er] avril), Yannick Noah ne souhaite pas couper tous les liens qui l'unissent encore aux meilleurs joueurs et à la direction technique nationale du tennis. Dans un rôle d'animateur qui n'a pas encore été défini, il devrait même être associé ponctuellement à une nouvelle structure d'encadrement de l'élite, placée sous la direction de Patrice Hagelauer. Même si ce projet était antérieur à l'élimination prématurée face aux Suisses, les circonstances de cette défaite plaident, en effet, pour une meilleure préparation des grands rendez-vous annuels : tournois du grand chelem et Coupe Davis. François Jauffret, directeur technique national, a donc proposé à douze des meilleurs joueurs (1) un « contrat moral » pour la constitution d'un « club France », avec un encadrement technique qui devrait s'étoffer au cours des prochains mois. Patrice Hagelauer et Eric Deblicker, les entraîneurs nationaux, seront épaulés dès le 1[er] mai par Georges Goven. Frédéric Roche, le préparateur physique, devrait travailler avec Jean-Claude Perrin, l'ex-entraîneur de saut à la perche, si le ministère de la jeunesse et des sports veut bien transformer son contrat de préparation olympique pour l'athlétisme. Cette nouvelle structure sera complétée par deux médecins, les docteurs Jean-Pierre Cousteau et Bernard Montalvan.

Ce nouvel encadrement mis en place à Roland-Garros et qui devrait, en partie, se déplacer sur le circuit international, définira, en concertation avec les membres du « club France », des programmes *« mieux élaborés et plus équilibrés »* avec des phases de récupération, de préparation et de compétition que les joueurs seront tenus de suivre avec rigueur, sous peine d'être écartés du groupe. Les douze joueurs pressentis (2) et l'encadrement technique devraient être réunis pour une prise de contact à partir du lundi 6 avril au club de Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes).

Compte tenu des engagements déjà pris par les joueurs, ces contrats de programme devraient porter sur « l'après Wimbledon ». Le remplacement de Yannick Noah à la tête de l'équipe de France de Coupe Davis ne se posant pas avant l'automne prochain, François Jauffret et Patrice Hagelauer ne désespèrent pas de le faire revenir sur sa décision si l'expérience du « club France » se révèle concluante.

G. A.

(1) Guy Forget, Henri Leconte, Jean-Philippe Fleurian, Fabrice Santoro, Guillaume Raoux, Cédric Pioline, Rodolphe Gilbert, Thierry Champion, Olivier Delaitre, Arnaud Boetsch, Frédéric Fontang et Thierry Guardiola.

(2) Les joueurs qui préféreront continuer à travailler avec un entraîneur particulier ne feront pas partie du « club France », mais ils auront accès aux installations de Roland-Garros et resteront sélectionnables en Coupe Davis.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

VOILE : éliminatoires de la Coupe de l'America

Avarie pour « Ville-de-Paris »

Aux éliminatoires de la Coupe de l'America, vingt-quatre heures après l'avoir emporté sur *Nippon*, contraint à l'abandon par une avarie de gouvernail, *Ville-de-Paris* a été battu, jeudi 2 avril, par le même adversaire sans avoir pu défendre normalement ses chances. Dès la procédure de départ, le voilier français n'a pu éviter de heurter le tableau arrière du bateau japonais qui venait de virer brusquement devant lui. Pénalisé par le jury de course d'un tour de 270° pour cet abordage, *Ville-de-Paris* a, surtout, dû effectuer toute la régate avec l'étrave de sa coque en composite carbone et Nomex éclatée sur plusieurs dizaines de centimètres. Si *Nippon* s'est finalement largement imposé, *Il-Moro-di-Venezia* et *New-Zealand* se sont livrés, de leur côté, à un extraordinaire duel au terme duquel le voilier italien, qui a fait toute la course en tête, a franchi la ligne avec... 1 seconde d'avance. Avec trois victoires en quatre régates, *Il-Moro-di-Venezia* prend la tête au classement général provisoire des demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton. Son prochain adversaire, samedi 4 avril, sera *Ville-de-Paris* dont l'étrave pourra être refaite grâce à une journée de relâche bienvenue.

Le Monde

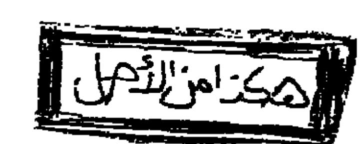
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 40-65-29-33



(Publicité)

LE RENDEZ-VOUS NOUVEAUTÉS

VOUS avez un rendez-vous ! Nous vous donnons rendez-vous. Oui cette page n'est qu'un rendez-vous. Rendez-vous avec le printemps d'abord, rendez-vous avec l'horaire d'été qui rend le jour plus long à vivre et la nuit plus courte.

Rendez-vous avec le charme, rendez-vous avec l'élégance, rendez-vous avec des articles, des modes, des adresses dénichées avec le plus grand soin. Rendez-vous avec les prix, les bonnes affaires et les trouvailles de dernière heure.

Mais aussi rendez-vous avec la qualité.

Rendez-vous quoi !

• LA SOIE POUR SOI !

Monsieur, vous aussi, vous pouvez enfin vous habiller de soie. Cette noble matière se fait « lavée », ce qui lui donne un toucher très doux, genre « peau de pêche ! » Chez Vogue, à deux pas de l'Opéra Garnier, découvrez cette nouvelle soie dans une très belle sélection, blousons aux cols et poignets en tricot, 1 190 F, ou alors sous forme de veste, droite ou croisée, à 1 790 F. Le tout dans un grand choix de coloris. Voici encore des costumes en laine Super 100, croisés, gris « flammé », à 2 490 F, la chemise Pierre Cardin pour aller avec, 100 % coton, à 350 F dans des coloris vifs. Pour les lecteurs du *Monde* uniquement, un prix spécial, 990 F seulement, pour la parka tout-terrain et multipoche, idéale pour le printemps ! 38, bd des Italiens, 75009 Paris.

• UN MODE COMPOSABLE

Marie Moor, c'est le nom que se sont donné deux jeunes stylistes qui créent, avec brio, une mode souvent composable et surtout pensée pour toutes les « lignes ».

Leurs grands succès du moment est une superbe petite robe-bustier trapèze, très sexy, en strech d'aspect laqué, noir, à pois, bleu, rouge... à porter habillée ou à la plage selon l'humeur, 800 F seulement. Bien entendu vous trouverez toujours un grand choix de tailleurs impeccables et, souvent, d'allure redingote, en lin et coton, 1 000 F environ. Vous aimerez aussi, beaucoup, les tuniques en soie aux coloris vifs, nouées devant, très faciles à porter, elles vont avec tout. Marie Moor, c'est aussi une ligne d'accessoires complète et très belle sans oublier les collants Chantal Thomass à 80 F seulement. Marie Moor 74, rue Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 43-25-23-53.

• LE LOOK BRITISH

C'est toujours un plaisir de découvrir la nouvelle collection Daks et ses tissus et imprimés exclusifs ! Ce printemps, les hommes pourront s'offrir de très beaux vêtements dans des tons gris-vert, pour des vestes prince-de-galles ou à petits carreaux dans lesquels s'insinue un petit filet rouge c'est superbe ! A partir de 2 850 F, les pantalons dans le même ton, 850 F. On aime aussi les pulls ras du cou à effet de trompe l'œil col en V. Amusant et chic. Madame trouvera, entre autre, un tailleurs gris dans un prince-de-galles réinventé dont la veste croisée se porte sur une jupe à effet de toile de jute. Pour le yacht, elle se laissera facilement glisser dans une veste en lin, à très larges rayures tennis, blanc sur marine c'est très sympathique. Daks 269, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

• LES GROTTES AUX MIRACLES

Stéphane Men's qui a relancé le vrai costume à plastron volanté et à trois toiles vous le propose en tissu Super-100 pour seulement 1 600 F. Il vous séduira aussi avec ses collections de costumes signés Lapidus, Balmain, Féraud et Dior, toujours à des prix fous ! Le pantalon, dans un magnifique mérinos Super-100 à 590 F et dans un grand choix de coloris. Pour vos prochaines soirées, voici des smokings signés Dior pour seulement 3 800 F, que vous payeriez presque le double ailleurs ! Un immense rayon de chemises vous attend avec une fourchette de prix situés entre 100 et 400 F. Et toujours, la « grotte aux miracles » où des affaires fantastiques vous guettent. 130, bd Saint-Germain, 75006 Paris et 5, rue Washington 75008 Paris.

• LE FAX MOINS CHER

Profitez de la boutique Gapie, elle vous permet d'aquérir des appareils techniques à des prix de demi-gros ! En effet, cet importateur vous propose, des fax à partir de 3 439 F ttc. On trouve également un modèle signé Panasonic dans lequel est intégré un répondeur très sophistiqué pour 5 900 F hors taxes. Pour ce qui est du répondeur seul, vous en trouverez, avec intérrogation à distance, à partir de 590 F ainsi que le célèbre Sony « Tam 50 », muni d'un système permettant de changer votre message à distance, 790 F. Voici encore des téléphones sans fil à partir de 490 F. Mieux encore, Gapie offre une remise de 10 % à tous les lecteurs du *Monde !* Gapie 189, rue Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris.

• IMPERMÉABILISEZ-VOUS

En cette mi-saison, un petit tour Au Petit Matelot s'impose. Vous allez découvrir l'endroit rêvé où l'on trouve le nouveau tissu Gore-Tex travaillé d'une façon très légère pour des imperméables à partir de 2 500 F et des vestes 3/4 à partir de 2 000 F. Très amusants sont également les costumes classiques taillés dans une toile de jean, sans oublier les gilets « reporter » en coton proposant de 10 à 20 poches, à partir de 500 F. On *trouve aussi, pour madame et* monsieur, des vêtements superbes dans ce fameux tissu imperméable japonais à l'aspect « peau de pêche », et qui respire ! Voici des blousons, des parkas et des impers dans un choix de coloris classiques. C'est également ici que vous trouverez le blouson officiel des américains pour Américas Cup. Au Petit Matelot 27, avenue de la Grande-Armée 75017 Paris.

• UN JARDIN EXTRAORDINAIRE

Bienvenue dans le jardin extraordinaire de Jacques Gautier, ce grand artiste qui travaille l'émail avec tellement de talent. Il a rendu un merveilleux hommage au printemps à l'aide de fleurs montées sur broches, colliers et boucles d'oreilles scintillants de couleurs et constellés de cristal sur argent, 1 200 F. Dans ce jardin volettent une série de papillons ravissants en émaux translucides, sans oublier une libellule ici et là. Il a également réalisé des bijoux clin d'œil à la mode grâce à ses émaux noir réhaussés de pois blancs, superbes ! Quant à sa femme, Andrée, elle reçoit dans son salon littéraire le 14 avril Pierre-Robert Leclercq pour son livre « Monsieur Niquile » qu'il mettra en parallèle avec « Monsieur Ouine » de Bernanos. 36, rue Jacob 75006 Paris.

• LES BONS PRIX DU PRINTEMPS

Au Dépôt Grandes Marques, « DGM » pour les initiés, les collections de printemps viennent d'arriver, et cela, comme toujours, à des prix défiants toute concurrence. Les costumes débutent à 1 650 F pour un modèle en coolwool et atteignent seulement 3 250 F pour le top-niveau. Ils sont signés de grands noms comme Louis Féraud, Dior, Jacques Fath, Ungaro, Renoma et d'autres encore. On remarque aussi la jolie gamme de coloris bleu allant jusqu'à des verts aux tons tendres en passant par des prince-de-galles fondus. On y trouve encore de la soie lavée, bien sûr, en vestes noires et superbes à seulement 1 600 F ainsi que des costumes à 2 450 F. Les pantalons vont de 275 F à 675 F, quant aux chemises et cravates elles sont toutes au même prix, quelle que soit leur griffe : 245 F et 175 F. DGM 15, rue de la Banque 75002 Paris.

• BELLE POUR MOINS CHER

Dans les boutiques Toutes Griffes Dehors, on trouve toujours de très bonnes affaires au féminin. Signées et parfois dégriffées des plus grands noms de la couture. Cela pour des vêtements de la saison en cours. Il s'agit de fins de séries ou de retours de l'exportation. Vous allez beaucoup aimer les tailleurs en toile de jean aux tons pastel. On trouve également de très belles pièces pour les mariages et les communions, signées d'un grand couturier parisien. Les jupes sont droites, très belles et de toutes les couleurs, 350 F. Retenons une robe de soie drapée à 690 F. Mais attention, quantité limitée ! 146, rue de Courcelles, 17, rue Lecourbe, 84, rue de Sèvres et 76, rue Saint-Dominique, à Paris.

UTILES ET FUTILES

Eblouissant ?

Une nouveauté formidable non éblouissante, c'est ce que propose Essilor, qui vient de mettre au point un nouveau verre, « Transitions ». Il est photochromique et s'assombrit donc à la lumière. Cela n'a rien de nouveau, certes. Sachez pourtant que les autres verres similaires pèsent une « tonne » alors que les Transitions sont « light ». En effet, c'est la première fois que l'on arrive à réaliser cette prouesse technique dans un verre organique, nettement plus léger, à savoir 50 % moins lourd qu'un verre minéral.

Vite et bien.

Lors de vos réunions, dans vos conférences et autres rendez-vous, pour déjeuner vite et bien, Fauchon se propose désormais comme cuisinier grand chef avec un choix de sept plateaux-repas allant de 150 F à 400 F l'unité ; pour ce dernier prix vous aurez un peu de caviar, un peu de langouste, un peu de saumon, un peu de salade du Leon, un petit chèvre, un gâteau... miam ! Livraison gratuite sur Paris et 130 F dans sa région, minimum 4 plateaux par commande. Tél. : 47-42-60-11.

200 ans et si fraîche !

Avec ce printemps qui s'annonce, on a bien sûr le cœur léger et plein d'optimisme et, par là même, envie d'une nouvelle fraîcheur. Pourquoi pas « 4711 Eau de Cologne originale ». Une eau exquise qui fête son bicentenaire avec sa légèreté extraordinaire et toujours avec sa formule magique gardée secrète. Laissez-vous séduire par cette eau fraîche et naturelle qui a reçu, pour cadeau d'anniversaire, une nouvelle « robe », un packaging alliant la modernité à la tradition, 270 F le flacon de luxe de 200 ml en forme de carafon. 47 F le coffret de 3 savons.

9 litres de bulles.

Pour un prochain mariage ou anniversaire, pensez grand, on s'en souviendra ! Pommery vient de sortir son nouveau millésime 85 dans de très grandes bouteilles réalisées de façon semi-artisanale. Les « Salmanazars » contiennent chacun l'équivalent de 12 bouteilles ou, si vous préférez, quelques 95 verres ! Ça ira ? Inutile de préciser que c'est un millésime délicieux ! 2 463 F, en vente par correspondance chez Pommery, 5 place du Général-Gouraud, 51100 Reims. - Tél. : 26-61-62-63.

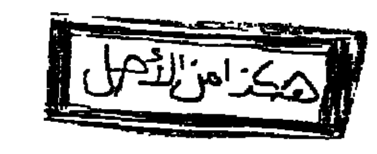
La vie en Courrèges.

Avec le grand couturier Courrèges, la pluie ne pose aucun problème, au contraire, on en a envie afin de pouvoir s'offrir un de ses parapluies complètement argentés et aux manches transparentes. En revanche, quand vient le soleil, Madame pourra s'offrir les nouvelles lunettes solaires dont les détails sont typiquement dans l'esprit Courrèges, c'est-à-dire new-age, comme on dit aujourd'hui, en oubliant parfois qui en est l'inventeur ! 40, rue François-Ier à Paris, entre autres.

Deux bonnes glaces !

Les glaces sont très bonnes, quand elles sont faites à la maison. C'est aussi plus amusant. Découvrez-le vous même grâce aux sorbetières Philips HR 2302, équipées d'un disque accumulateur de froid qui se garde dans le congélateur sans vous encombrer. Elles sont d'un niveau sonore réduit à 58 dB et d'une capacité de 1,2 litre. Du 1er avril au 30 juin, Philips offre pour tout achat d'une sorbetière un deuxième accumulateur de froid qui vous permettra de réaliser deux glaces à la suite.

GUNNAR P.



SOCIÉTÉ

SCIENCES

Revenue sur terre après une mission de neuf jours

La navette américaine Atlantis a étudié la pollution de l'atmosphère

La navette américaine Atlantis a atterri jeudi 2 avril à 13 h 23 (heure française) à Cap Canaveral (Floride), à l'issue d'une mission scientifique de neuf jours consacrée à l'étude de l'atmosphère terrestre, et qualifiée de « succès total » par les responsables de la NASA *(nos dernières éditions du 3 avril)*.

Le quarante-sixième vol de la navette américaine avait débuté mardi 24 mars, avec un jour de retard en raison de fuites d'oxygène et d'hydrogène sans gravité. Pour effacer ce contre-temps, les sept membres d'équipage, parmi lesquels le premier astronaute belge, Dirk Frimout, ont pu bénéficier d'une journée de vol supplémentaire, grâce aux économies d'énergie réalisées au début du séjour en orbite.

Divisés en deux équipes, les astronautes se relayaient toutes les douze heures pour assurer le fonctionnement des douze instruments fixés dans la soute de navette, sur deux palettes Spacelab de fabrication européenne. A terre, au centre spatial de Marshall à Huntsville (Alabama), deux cents chercheurs, venus de sept pays (dont une quinzaine de Français), travaillaient suivant le même rythme, pour recevoir et traiter les données fournies par les instruments et piloter directement certains d'entre eux.

Malgré cet emploi du temps chargé, les astronautes ont pu converser avec leurs collègues soviétiques se trouvant dans la station Mir, à l'aide de postes de radioamateurs. Mercredi, à la demande du département d'Etat américain, il ont filmé un puits de pétrole en feu et une marée noire sur un lac, près de la ville de Namangan (Ouzbékistan).

Placée sur une orbite très inclinée (57 degrés par rapport à l'Equateur), Atlantis a dû effectuer, en neuf jours, plus de cent quatre-vingts manœuvres en orbite pour satisfaire les demandes des scientifiques. Au total, neuf cents milliards de bits (unité élémentaire d'information) ont été transmis, ce qui, imprimé, remplirait une pile de magazines de trois kilomètres de haut. *« Une véritable base de références à laquelle on se reportera pendant plusieurs décennies »*, a estimé Marsha Torr, responsable scientifique du vol.

Dénommée Atlas-1, cette mission sera suivie de neuf autres semblables au cours des onze prochaines années, soit la durée d'un cycle solaire. Elles seront consacrées à l'étude détaillée des réactions chimiques et physiques complexes qui régissent l'atmosphère terrestre et à l'influence que peuvent avoir sur elles l'activité solaire, la pollution d'origine industrielle ou agricole, ou celle des volcans. Ces recherches devraient permettre de mieux cerner l'ampleur de phénomènes comme les brèches dans la couche d'ozone, ou l'effet de serre, et de mieux comprendre les mécanismes qui les provoquent. – *(AFP, UPI.)*

POINT DE VUE

La minute de vérité pour Superphénix

par Georges Vendryes

POUR la centrale nucléaire de Creys-Malville, la minute de vérité est arrivée. Les autorités de sûreté viennent de procéder, avec la minutie et la rigueur qui s'imposent, à un inventaire approfondi de son état. Autant que nous le sachions, cet examen a confirmé que la centrale est bonne pour le service et sûre. Il s'agit maintenant de fixer la date de son redémarrage et les conditions de son fonctionnement.

Que ceux à qui revient cette décision ne perdent pas de vue l'importance de l'enjeu. Les besoins du monde en énergie sont en croissance rapide. Toutes les sources capables de contribuer à les satisfaire à long terme seront mises à contribution, si bien que l'utilisation de l'énergie nucléaire connaîtra très vraisemblablement un grand développement au cours du prochain siècle.

La nécessité apparaîtra alors très vite de faire appel à des centrales qui brûlent le plutonium plus efficacement qu'on ne le fait à présent. Il serait déraisonnable de s'interdire de consommer une matière dont le contenu énergétique est considérable. Tout autant de le laisser s'accumuler comme s'il s'agissait d'un sous-produit encombrant. Bientôt se posera même la question de convertir à des fins civiles le plutonium immobilisé aujourd'hui dans de vastes parcs d'armement.

La mise au point, technique et économique, de centrales capables d'utiliser pleinement le plutonium, et de valoriser à travers lui les énormes réserves de la planète en uranium, est une œuvre de longue haleine. Creys-Malville en constitue une étape essentielle.

Rappelons que cette centrale fut réalisée par un consortium international dont les principaux membres, aux côtés d'EDF sont l'ENEL italienne et la RWE allemande. Sa construction, terminée en 1985, fut suivie d'une pleine année d'essais aux régimes les plus variés. A la fin de 1986 était atteinte la pleine puissance, 1 200 MW électriques.

Un réacteur conçu comme un prototype

Au cours du printemps 1987, des défauts furent constatés sur un réservoir auxiliaire, dénommé le barillet, destiné au stockage temporaire, sous sodium liquide, du combustible irradié après sa sortie du réacteur. Des fissures traversantes, apparues dans la paroi en acier ferritique du barillet, avaient laissé s'écouler du sodium à l'extérieur. La fuite resta confinée à l'intérieur de la double enveloppe que des constructeurs prudents avaient disposée pour recueillir en pareil cas le métal liquide et éviter qu'il puisse s'enflammer.

Il fallut remplacer le barillet d'origine par un nouvel appareil d'une conception différente, fait d'acier austénitique, comme l'ensemble des circuits primaire et secondaire du réacteur. L'exécution de ces travaux, dans un espace restreint et d'accès difficile, demanda quatre ans. Ils viennent de s'achever. Leur incidence financière fut d'autant plus lourde que, pendant la majeure partie des réparations, la centrale dut être maintenue à l'arrêt et demeura improductive.

Creys-Malville a toujours été conçue comme un prototype. Elle n'a jamais été destinée à produire de l'électricité à des conditions concurrentielles. Son objectif est de mettre à l'épreuve la conception d'ensemble d'une centrale à neutrons rapides de taille industrielle et de qualifier les procédés techniques à utiliser pour la réalisation de ses composants. Cela étant, il importe que toutes les précautions soient prises afin que les incidents qui pourraient survenir pendant sa marche restent mineurs et ne mettent pas en cause la sûreté. Ce fut bien le cas pour celui du barillet qui, à aucun moment, n'a fait courir le moindre risque à l'installation.

Des voix se sont récemment fait entendre pour réclamer que la centrale ne soit pas remise en service mais qu'elle soit au contraire arrêtée définitivement. Une telle décision serait contraire au bon sens le plus élémentaire. Ce serait un pur gâchis que de renoncer à l'utiliser après sa remise en état. Les enseignements techniques qu'apportera son fonctionnement constituent sa principale justification.

Qui plus est, c'est à partir du moment où elle produira régulièrement de l'électricité qu'elle procurera un revenu à ses bailleurs de fonds. Au cas, où elle serait délibérément mise au rebut, les partenaires d'EDF ne manqueraient pas de réclamer le remboursement par la France de leur contribution financière, soit 49 % des dépenses engagées depuis le début.

L'Europe occidentale a su réunir les compétences existant dans les laboratoires, les bureaux d'études et les usines de ses pays membres au service d'un programme intégré sur les centrales à neutrons rapides qui lui vaut d'être aujourd'hui au premier rang mondial de cette technologie de pointe. N'oublions pas que les Etats-Unis et le Japon poursuivent activement leurs efforts dans ce domaine.

N'abandonnons pas en cours de route, alors que nous sommes en tête. Ne nous mettons pas dans le cas de ne trouver comme seul recours, le moment venu, que la technique américaine ou japonaise.

▶ **Georges Vendryes, spécialiste des réacteurs nucléaires, est lauréat du prix Enrico-Fermi du gouvernement américain et du prix du Japon.**

L'Agence de l'environnement (ADEME) devient opérationnelle

Après trois mois de mise en place, la nouvelle Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) est *« en état de marche »*, comme l'a indiqué, jeudi 2 avril, M. Michel Mousel, président, en présentant le nouvel organigramme de l'institution. Au total, l'agence compte aujourd'hui six cents personnes sur quatre sites : Paris (190), la Défense (30), Angers (80), Sophia-Antipolis (40), ainsi que dans les vingt-six délégations régionales réparties dans l'Hexagone et les départements d'outre-mer (260). Cet éparpillement géographique est l'héritage des trois anciennes agences (AFME, ANRED et AQA), qui ont fusionné. *« Cela ne devrait pas empêcher l'agence de fonctionner »*, a précisé le directeur général, M. Denby-Wilkes, en réponse aux plaintes des personnels qui refusent la politique de délocalisation (le futur siège ira à Cergy-Pontoise).

Pour son fonctionnement, l'ADEME dispose, en 1992, d'un budget de 840 millions de francs, auquel il faut ajouter un certain nombre de taxes parafiscales (250 millions de francs). Si le Parlement adopte le projet de loi de taxe sur la mise en décharge des déchets, l'ADEME deviendra gestionnaire du nouveau fonds.

La nouvelle agence s'occupera de tous les domaines techniques de l'environnement, hormis l'eau, qui reste de la compétence des anciennes agences financières de bassin, rebaptisées « agences de l'eau ». Mais l'ADEME, lors de son premier conseil d'administration, le 31 mars, s'est fixé quatre priorités : la lutte contre l'effet de serre, les transports, les déchets et les énergies renouvelables. *« Le problème des transports est absolument central »*, a souligné M. Mousel, car il touche à la fois aux économies d'énergie et à la pollution de l'air. L'agence va donc s'atteler au « camion propre », aux transports combinés (rail-route, voies d'eau, etc.) et au casse-tête des transports urbains.

Pour les déchets, l'ADEME sera maître d'ouvrage de la résorption des points noirs, avec un budget spécial de 40 millions de francs étalé sur quatre ans, fourni pour l'essentiel par les agences de l'eau et l'association Entreprises pour l'environnement (*le Monde* daté 22-23 mars).

R. C.

Polémique autour du nain volant

Les malheurs de « Mister Skyman »

Manu serait-il né sous le signe de la poisse ? On finirait par le croire en l'écoutant raconter à demi-mots pudiques ses vingt-cinq ans d'existence. Cadet d'une famille lorraine de cinq enfants dont le père exploitait des jeux vidéo, Manuel Wackenheim a connu son premier coup dur vers dix ans. Alors que chaque année ses copains inscrivent fièrement sur un mur leur montée en graine, lui s'arrête à 118 centimètres. Définitivement. Une commission médicale le classe parmi les handicapés et lui délivre une carte d'invalidité. Le « petit dernier » ne sera plus jamais comme les autres.

A seize ans, comme ça ne marche pas fort à l'école, on le place dans un foyer éducatif où il apprend l'électronique. Puis, au bout de deux ans son père refuse, on ne sait trop pourquoi, de payer la pension. Manu rentre chez lui, à Sarreguemines, et cherche du boulot. En le voyant, les patrons reculent : *« Trop petit, mon ami, on ne peut pas vous prendre. »*

L'adolescent compense : marche, natation, foot, arts martiaux. Ce que la nature ne lui a pas donné en altitude, il le prend en largeur. Un balèze en réduction, jamais malade, toujours d'attaque. Curieusement, il rêve d'entrer dans le monde du show-biz. Après avoir tenu longtemps le rôle de bouffon du roi, bien des nains ont aujourd'hui leur nom à l'affiche. Alors, comme Toulouse-Lautrec fréquentait les maisons de passe, Manu traîne ses guêtres dans les discothèques.

Constatant que Manuel Wackenheim pourrait s'en tirer seul, la commission d'invalidité lui retire sa carte et les 2 900 francs d'indemnité mensuelle qui vont avec. *« A vingt-deux ans*, résume Manu, *sans avoir jamais pu travailler, j'étais entièrement à la charge de mes parents et plus seul que jamais. La galère ! »*

Un soir, le destin semble tourner. L'une des actrices d'un show comique de boxe féminine le remarque parmi les clients et le prend comme manager *« pour rire »* ; le producteur du spectacle, lui, est frappé par les qualités athlétiques de Manu. Il lui fait une proposition extravagante : *« Accepterais-tu d'introduire en Europe le lancer de nain, qui se pratique depuis des années en Australie et aux Etats-Unis »* ?

« Une porte s'entrouvrait, dit Manu. *La chance de ma vie peut-être. Je l'ai saisie en toute connaissance de cause. »*

Six cents vols planés

Contrat en poche, assisté d'une présentatrice et d'un animateur, bardé d'un casque de footballeur américain et de 5 kilos de rembourrage, costumé en Batman, le nain volant baptisé aussi, Mister Skyman, fait un malheur dans les boîtes durant la saison 1991. A 1 heure du matin, sur la piste, on gonfle un matelas pneumatique de 80 centimètres de haut et de 16 mètres carrés. Manu sélectionne lui-même dans la clientèle les volontaires les plus costauds. *« Vous attrapez les poignées que j'ai dans le dos et vous essayez de me balancer le plus loin possible sur le matelas. O.K. ? Allons-y. »* En soixante « représentations », le nain volant a fait ainsi environ six cents mini vols planés. Le plus long a été de 3,93 mètres. *« Pour qui a pratiqué les sports de combat*, dit-il, *c'est un jeu d'enfant. Il n'y a jamais eu un incident. Chaque fois c'est une immense partie de fou rire. Enfin je gagne ma vie, et en m'amusant. »*

Dans le monde des discothèques, qui subit une crise sévère – la moitié des trois mille établissements fonctionnant en France seraient au bord du dépôt de bilan, – le nouveau spectacle est une providence. Ces soirs-là la fréquentation quadruple. Mais le succès même attire l'attention des médias. Quelques reportages et émissions de télé suffisent à déclencher un tir de barrage. L'Association des personnes de petite taille, les nains déjà installés dans le show-biz, Michel Gillibert, le secrétaire d'Etat aux handicapés, s'indignent. *« Exhibition dangereuse et dégradante... »*

En novembre 1991, M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur, expédie une circulaire aux préfets les pressant d'intervenir auprès des maires pour que ceux-ci interdisent les *« lancers de nains »* sur leur commune. Motif : *« intolérable atteinte à la dignité humaine, risques de troubles graves à l'ordre public, risques sérieux pour la sécurité des acteurs et spectateurs »*.

Un mois avant, le maire de Morsang-sur-Orge (Yvelines) a, de lui-même, interdit que Manu se produise dans une discothèque de sa ville. Après la circulaire Marchand, ses collègues l'imitent. « Mister Skyman », qui avait programmé une centaine de spectacles en 1992, enregistre chaque jour des annulations. Installé à Annecy, où il a été engagé par un jeune producteur, Xavier Nielsen, il enrage. *« Je me battrai jusqu'au bout pour défendre mon métier*, dit-il. *S'il est une atteinte à la dignité humaine, alors qu'on interdise aussi la boxe, le catch, les clowns qui se font botter le derrière et l'homme-canon qui, lui, risque sa peau au cirque pour faire frissonner les spectateurs. Si j'avais cinquante centimètres de plus, personne n'y trouverait à redire. C'est parce que je suis nain qu'on veut me cacher, comme toujours. La galère continue. »* Avec l'aide d'un avocat marseillais, Mᵉ Serge Pautot, il attaque systématiquement les arrêtés municipaux et demande au ministre de l'intérieur d'annuler sa circulaire.

Le 25 février dernier, les juges administratifs de Versailles lui ont donné raison sur la première affaire, celle de Morsang-sur-Orge. *« Le spectacle ne portait atteinte ni au bon ordre, ni à la tranquillité, ni à la salubrité publique »*, ont-il estimé. Le maire a commis un excès de pouvoir et il est condamné à verser 10 000 francs d'indemnité à Manu. Cloîtré dans un bureau aux volets clos entre son téléphone et son ordinateur, « Mister Skyman » ronge son frein. Ses seuls supporters sont les clients des discothèques... et les enfants. Quand il sort, les gamins qui l'ont vu à la télé lui sourient. Dans l'innocence de leur âme : ils trouvent son spectacle *« marrant »*.

MARC AMBROISE-RENDU

BIBLIOGRAPHIE

Encore une guerre de retard ? d'Emmanuel de Richoufftz

Un officier qui persiste et signe

Le colonel Emmanuel de Richoufftz est un récidiviste connu des états-majors. Ancien aide de camp du premier premier ministre de gauche sous la Vᵉ République, M. Pierre Mauroy, il avait déjà agacé sa hiérarchie en publiant, en 1988, un roman de stratégie-fiction, intitulé *Décembre 1997, les Russes arrivent*, où il dénonçait le caractère souvent dépassé, voire indigent, du système de défense en France. En attente d'un poste de commandement, à la tête d'un régiment de la légion étrangère, le voilà qui persiste et signe – affinant en quelque sorte son propos sous l'aile protectrice de son préfacier, M. Pierre Messmer, l'ancien ministre des armées du général de Gaulle, qui lui donne une caution de sérieux et de compétence, – avec la publication de *Encore une guerre de retard ?*

Emmanuel de Richoufftz, qui prend soin de ne mentionner ni son grade ni sa fonction pour n'engager que le citoyen libre de ses écrits vis-à-vis des autorités gouvernementales, se laisse aller, une nouvelle fois, à cette catégorie de livres qu'il affectionne et qui mêlent reportage et réflexion.

Un professionnalisme accru

Pendant la guerre du Golfe, le colonel de Richoufftz était au Centre opérationnel des armées (COA), la « cuve » enterrée sous le ministère de la défense d'où le chef d'état-major des armées, en temps de crise, conduit les opérations. Autant dire que l'auteur de *Encore une guerre de retard ?* a vécu en direct, quasiment aux premières loges, le conflit avec l'Irak et que cette proximité avec la réalité a pu alimenter sa méditation sur la place de la France dans le monde, le métier des armes et sur la nécessité de réformer une institution militaire qu'il connaît de l'intérieur.

On retrouvera dans ce nouvel ouvrage de stratégie-fiction ce à quoi Emmanuel de Richoufftz est resté fidèle, à savoir le doute entretenu dès *Décembre 1997, les Russes arrivent* sur la capacité de la France à user de son arme nucléaire préstratégique pour dénouer une crise internationale.

Le contexte de 1992 conforte l'auteur de *Encore une guerre de retard ?* dans son opinion que le glas de la doctrine française de dissuasion, telle qu'elle est assénée depuis plus de trente ans, a sonné aujourd'hui et, en particulier, qu'il est temps de renoncer au concept de l' *« ultime avertissement »* censé être donné par l'arme nucléaire tactique.

Le colonel de Richoufftz considère que les thèses de la France sont arrivées *« au terme de leur processus »* et que, si l'armement nucléaire stratégique a encore sa raison d'être, il convient au plus vite d'aménager autrement les forces armées, menacées d'être sensiblement réduites – en effectifs et en matériels – par mesure d'économies. Dans quelle direction ? Celle d'un professionnalisme accru des structures et des hommes de l'appareil de défense.

De ce point de vue, l'auteur de *Encore une guerre de retard ?* est un partisan convaincu d'une armée dite *« coup de poing »*, ramassée et musclée, équipée d'une panoplie de la dernière technologie, sur le modèle d'une Force d'action rapide (FAR) davantage interarmée.

De son préfacier, qui a plaidé en faveur de l'armée de métier après son départ du gouvernement, Emmanuel de Richoufftz se sépare néanmoins en préconisant, sous le prétexte que la levée en masse lui paraît anachronique, de s'en remettre à l'instauration d'un service, qu'il qualifie de *« service-intégration »* et qui aurait finalement – mais l'auteur ne l'avoue pas de cette façon – pour ambition d'occuper la jeunesse et de lui confier une série de tâches plus ou moins nobles. *« De fait*, écrit le colonel de Richoufftz en évoquant cette aptitude prêtée au service national de « brasser » les jeunes de toutes origines, *l'institution militaire n'est-elle pas la seule qui puisse faire cohabiter sans heurts « Auteuil-Neuilly-Passy » avec « Vaulx-en-Velin, Mantes-la-Jolie et Chanteloup-les-Vignes ? »*

Si la conscription n'a pas formellement de finalité militaire, alors autant la supprimer plutôt que de chercher à recréer les chantiers de jeunesse chers à Vichy, ou les camps légers à la campagne imaginés jadis par le maréchal de Lattre de Tassigny.

JACQUES ISNARD

▶ ***Encore une guerre de retard ?*, d'Emmanuel de Richoufftz, Albin Michel, 280 pages, 98 francs.**

ÉDUCATION

□ **Lycées professionnels : M. Bernard Pabot élu secrétaire national du SNETAA.** – Réuni en congrès à Romorantin (Loir-et-Cher) du 24 au 27 mars, le SNETAA (syndicat national des professeurs de lycée professionnel), quatrième syndicat de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) a élu, vendredi 27 mars, M. Bernard Pabot, secrétaire national. Il remplace M. Michel Charpentier, qui occupait cette fonction depuis 1981.

[Agé de quarante-neuf ans, M. Pabot a été professeur de lycée professionnel puis conseiller en formation continue. Il a été secrétaire départemental de la FEN entre 1987 et 1988 . Secrétaire général adjoint du SNETAA depuis septembre 1991, il a fondé en janvier 1991, avec Michel Charpentier, le courant Autrement, produit d'une scission au sein de la tendance majoritaire Unité, indépendance et démocratie (UID).]

CULTURE

CIRQUE

Les derniers feux

CIRQUE D'OLEG POPOV
sous chapiteau

«Les meilleurs artistes de l'ex-URSS» promet l'affiche du Cirque Oleg Popov, installé rue de Bercy. Et c'est vraiment une trace du passé qui arrive – passé récent, déjà renvoyé avec une étrange violence, aux oubliettes. En effet, peut-être est-ce la dernière fois avant longtemps que l'on peut voir côte à côte des gens en costumes ukrainiens et géorgiens. Un vestige du rêve soviétique dans toute sa misère, sans masque, exposant avec panache ses paillettes ternies, ses accessoires râpés, ses tapis élimés, et aussi ses acrobates follement virtuoses, ses trapéziste en maillots blancs.

C'est un drôle de programme. Il mélange tous les genres, toutes les capacités. La troupe donne l'impression d'avoir été rassemblée au hasard des voyages, avec des artistes, des bons, des moins bons, prêts à s'en aller sur n'importe quelle route. Un vrai cirque, en somme, bien dans la tradition.

La troupe finalement est à l'image de la bande de chiens, corniauds frénétiques qui exécutent joyeusement quelques tours sans importance, puis, avec la même malice désinvolte, un impossible équilibre sur une patte avant. La musique brasse un semblable cocktail de fanfares, de folklore, de cha cha. Les numéros s'enchaînent bravement, avec une santé terrible. Par moments, on pense au Zingaro première manière, mais c'est pour reconnaître le talent de metteur en scène de Bartabas, qui a toujours su donner à la pauvreté un air de sophistication. Ici, la misère se montre sans complexe.

Tout ça ne va pas sans nostalgie, sans mélancolie. Surtout à cause d'Oleg Popov, clown aussi légendaire qu'a pu l'être Grock, aussi subtilement poétique. Avec des riens il a émerveillé l'enfance, toutes les enfances. Aujourd'hui, de son passé il n'a gardé que le costume, la casquette à carreaux, la perruque jaune, le nez rouge, les immenses galoches qu'il a trimballées d'Est en Ouest. Il n'était pas venu en France depuis 1960, précise le dossier de presse. *«Tant de choses se sont passées»*. Et la fatigue est venue.

COLETTE GODARD

▶ 59 rue de Bercy. Du mardi au samedi à 20 h 30. matinées mercredi et samedi à 14 h 30. Dimanche à 14 h et 17 h.

ARTS

Passages et passagers

Toiles anciennes et récentes d'un peintre sans partage

JUDIT REIGL
à Bourg-en-Bresse et à Paris

C'est une peinture qui a du corps, une peinture substantielle, même lorsque la toile imprégnée de jus coloré laisse voir la trame du tissu. Il faut du temps, du travail, une longue pratique des pigments et des dilnants pour en arriver à ce poids de non-matière : une somme d'élans, de gestes repris, de traces effacées, de couleurs étendues, diluées, passées, frottées, repassées, jusqu'à la dernière couche, dont l'artiste se *repent*, et qu'elle reprend. Travail sans fin, arrêté, il le faut bien, intuitivement, «à bout de suite», après opérations en série sur plusieurs tableaux à la fois. Travail sans commencement non plus, qui se développe comme des coups de sonde dans l'épaisseur du mental, au fil d'une trajectoire exigeante, d'extrême retenue des signes.

Judit Reigl appartient à une génération d'artistes que le surréalisme a touchés, et qu'André Breton a remarqués : celle d'Hantaï, d'origine hongroise comme elle, celle de Degottex . Ils ont fait barrage à l'iconographie du rêve, ils sont sortis du jeu de l'écriture automatique pour en élargir la portée, ils ont engagé non plus seulement la main et le poignet, mais le corps tout entier dans l'exercice de la peinture, pratiqué à l'arraché, ce que Reigl appelle *«l'automatisme psychique-physique»*. Mais avec moins de violence que les Américains de l'expressionnisme abstrait.

Si le musée de Brou, à Bourg-en-Bresse, ne montre pas les *Eclatements* libérateurs de toute forme que Judit Reigl a peints au milieu des années 50, il réunit, entre autres, une douzaine de pièces d'une série ancienne, oubliée, rarement montrée, celle, richissime, des *Guanos* : au départ des toiles ratées que l'artiste avait étalées au sol pour protéger le parquet de son atelier, et qui ont été nourries de matière picturale tombée, piétinée pendant des mois, des années . Jusqu'à ce que l'artiste y reconnaisse un terreau fertile, les reprennent systématiquement à partir de 1962, pour les architecturer, transformant cette peinture de déchets accumulés en magma tellurique, en stèle, en mur, en seuil, au bord de l'histoire de l'humanité.


D.R.
Un corps au pluriel, 1991

Au rythme de l'inspiration

Le paysage-massif du corps humain s'impose dans ce travail de sédimentation dans le temps. Comme tout récemment l'écriture d'*Un corps au pluriel* s'est imposée dans la série « Entrée-Sortie », que la galerie de France, à Paris, expose largement. L'artiste usant d'on ne sait quels ingrédients précieux, oxydés ou corrodés, y refait le mur, qu'elle scande de bandes verticales régulières, pour inscrire un rectangle vert, presque noir, ou bleu, sur lequel on bute. Il est dans le plan du tableau, mais aussi à l'échelle humaine, porte par où se glisser vers un au-delà de la peinture.

Un dessin d'homme, une silhouette, a fini par s'inscrire dans le noir de la porte. Puis Judit Reigl l'a libérée de ce carcan, comme naguère elle l'avait fait avec sa série *Homme* . Elle n'allait pas devenir la proie de cette ombre trouble. Et elle a entrepris de déboulonner son revenant, souvenir d'Icare peut-être, ou plus précisement de quelque ami perdu. Qui fait image, mais n'a pas de poids dans le travail de la peinture.

Depuis les *Guanos*, solitairement, ne se manifestant pas souvent, et certainement pas encore appréciée à sa juste valeur, Judit Reigl a conduit son œuvre au rythme de sa propre respiration. Au fil d'expériences de longue haleine, elle a appris à économiser son souffle, à orchestrer ses apnées, en *Fugues*, en suites, en grands mouvements, avec retours à la surface pour assurer, à fleur de toile, une peinture essentielle, d'échanges vitaux.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ Judit Reigl. Musée de Brou, Bourg-en-Bresse (tél. : 74-45-39-00), jusqu'au 12 avril. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie, Paris (tél. : 42-74-38-00), jusqu'au 18 avril. Catalogue commun.



MUSIQUES

Chanter sous les cerisiers

Un festival au Japon pour exporter la chanson française

TOKYO
de notre envoyé spécial

«Ça marche au Japon.» Dans le show-business européen, cette phrase peut servir aussi bien de cache-misère à une carrière finissante que de signe extérieur de richesse. C'est vrai, au Japon, la chanteuse francophone la plus connue est Isabelle Antenna, belge quasiment inconnue en France, et les Gipsy Kings vendent plus de disques que Sting. Au Japon, le marché du disque ne ressemble à aucun autre.

Pour faire profiter l'industrie française de ce particularisme, quelques enthousiastes organisent depuis 1990 un festival baptisé Halou (printemps) qui amène à Tokyo, au moment de la floraison des cerisiers, des artistes français peu ou pas connus au Japon. Au programme de la troisième édition, qui s'est déroulée du 23 mars au 1er avril, FFF, Angélique Kidjo, l'Affaire Luis Trio, Pigalle et Liane Foly.

Ils succédaient à la Mano Negra, Sakiyo et Donké (1990), Noir Désir, Arthur H, les VRP et Jimmy Oihid (1991). Comme eux, ils ont joué au Club Quattro, six cents places au dernier étage d'un grand magasin de Tokyo. Certains (FFF, Liane Foly) sont allés jouer à Nagoya et Osaka, dans les succursales provinciales du Club Quattro. A chaque fois, ou presque, ils ont joué avec des groupes japonais, souvent médiocres. Ils ont rencontré un public attentif, plus enthousiaste que sa réputation ne le laissait penser, et quelques surprises. L'Affaire Luis Trio, dont les trois albums ont été publiés par Polydor Japon et se sont vendus chacun à deux ou trois milliers d'exemplaires, a entendu une partie du public reprendre en chœur les refrains de ses tubes. Angélique Kidjo, chanteuse béninoise qui vient de réaliser un album aux Etats-Unis, a retrouvé, légèrement décalées, les controverses qui opposent les puristes de la world music et les tenants du métissage.

Susumu Iwasaki, qui couvre la musique populaire pour l'*Asahi Shimbun*, a trouvé le concert d'Angélique Kidjo *«trop sophistiqué»*, mais il ne l'écrira sans doute pas. Avec ses douze millions d'exemplaires quotidiens, l'*Asahi «a trop d'impact pour publier des critiques négatives»*. De toute façon, s'empresse d'ajouter Susumu Iwasaki, *«même s'il me semble que la programmation du festival est moins originale que les années précédentes, il ne peut qu'y gagner en succès populaire»*. Le dernier article consacré à la musique française par le quotidien remonte à la tournée de Juliette Gréco, en novembre 1991, qui avait coïncidé avec la mort d'Yves Montand.

Les artistes français rencontrent la même difficulté de se faire entendre dans les grands médias. A la radio, TBS, station AM qui patronne le festival, diffuse une émission hebdomadaire consacrée à la world music. Mais le paysage radiophonique est plus limité que dans les autres pays industrialisés. A Tokyo, on ne peut entendre que six stations FM. Quant à la télévision, elle est fermée à presque toutes les formes de musique, à part la variété japonaise, *«la musique pour karaoké»*, disent les jeunes gens à la page, en se référant à l'appareil qui permet de chanter les succès du hit-parade accompagné par une bande orchestre, distraction qui est au bar japonais ce que le piano droit fut au pub anglais.

Réseaux souterrains

Se créent alors des réseaux souterrains, des confréries d'amateurs fidèles jusqu'au fanatisme, qui couvrent chaque genre, chaque artiste d'une affection qui va jusqu'au fanatisme. A Tokyo, une jeune employée vient de publier le premier numéro de *Galopin*, fanzine exclusivement consacré au rock alternatif français. On y trouvera les dates de naissance de chacun des membres des Satellites et des articles sur les VRP. Une fois qu'un artiste a commencé de bénéficier de ce genre d'attention, c'est en général pour longtemps. Parmi les anciens du festival Halou, la Mano Negra et Arthur H. font désormais partie du paysage musical. Les premiers sont revenus deux fois depuis 1990, le second a enregistré la musique d'une publicité pour Honda, marque d'un avenir prometteur.

C'est Christian Mousset, organisateur du festival Musiques métisses à Angoulême, qui s'est retrouvé à la tête de ce raid annuel sur le Japon, un peu par hasard. *«En 1987, j'étais manager de Mahlatini and Mahotella Queens* (groupe sud-africain de mbaqanga) *et j'ai été contacté par M. Haga, qui souhaitait les faire tourner au Japon. C'est alors qu'est née l'idée d'un festival français, qui mettrait l'accent sur le rôle de Paris comme plaque tournante de la world music.»*

M. Haga dirige la société Conversation, en français dans le texte. Il a fait venir au Japon Jean Marais (pour *Cocteau-Marais*) et Royal Deluxe, Michael Nyman et les Tambours du Burundi. Mais sa passion le porte vers la chanson française. Il a fait ses débuts chez un producteur qui organisait les concerts japonais de Jean Sablon ou de Gilbert Bécaud. *«A cette époque, dans les années 50 et 60, la chanson française était très forte chez nous*, se souvient-il. *Beaucoup de Japonais qui ont cinquante ou soixante ans sont capables de fredonner* la Mer.*»* Dans les années 70, au moment où les multinationales américaines asseyaient leur hégémonie sur le marché du disque, la chanson française connut au Japon une éclipse qui dure encore.

Mais M. Haga n'a pas baissé les bras pour autant. Pour lui, les années à venir seront celles du métissage, une idée moins ordinaire au Japon qu'en France : *«Nous devons apprendre de l'expérience française. Aujourd'hui, chez nous, il y a de plus en plus de Pakistanais, d'Iraniens, de Thaïs. Mon but en organisant Halou est de présenter la culture de la France d'aujourd'hui et, à travers elle, une société.»* L'idée d'utiliser la culture comme instrument social et politique semble aussi hétérodoxe au Japon que celle du métissage. Les idées que développe Conversation, entreprise culturelle qui s'affirme unique en son genre, ont pourtant trouvé des alliés imprévus.

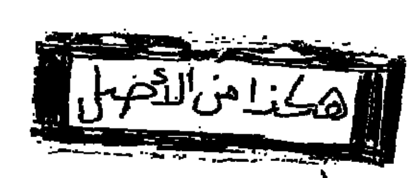
Un engagement timide

A Tokyo, le Club Quattro qui accueille le festival est situé au dernier étage du grand magasin Quattro, ainsi baptisé parce qu'il fut le quatrième établissement ouvert par la firme Parco dans le quartier de Shibuya. Au Japon, Parco est, avec la radio TBS et son sponsor Toyota, le premier partenaire du festival Halou. Pour Junichi Itoh, directeur de la division cinéma et musique de Parco, le Club est là pour que *«les jeunes qui ont acheté des vêtements dans nos magasins les portent le soir dans nos clubs»*. Parco a également lancé un label discographique, consacré à la world music et s'apprête, dans le cadre d'une restructuration du Saison Group dont il fait partie, à prendre le contrôle des magasins de disques Wave.

En face, côté français, ce sont l'Etat, les sociétés civiles d'artistes (SACEM, ADAMI, SPEDIDAM) et les producteurs de spectacles (par l'intermédiaire du Fonds de soutien des variétés) qui assurent la partie française du financement (soit 700 000 francs). Une situation qui ne cesse d'émerveiller les Japonais, habitués à un quasi-monopole du secteur privé sur la culture. Les maisons de disques françaises s'engagent généralement avec timidité. Les artistes déjà distribués au Japon s'affirmaient en revanche ravis du travail des majors japonaises. Naoki Kitagawa, directeur artistique du département international d'Epic-Sony, qui a déjà vendu trois mille exemplaires du premier album de FFF, explique ainsi sa méthode de travail avec la France : *«Depuis trois ans, Epic est chargé, au sein du groupe Sony Music, de diffuser la production européenne non anglophone au Japon. Au début, j'ai essayé de me baser sur les ventes dans le pays d'origine. J'ai fait venir Jean-Jacques Goldman, nous avons dépensé 30 millions de yens pour vendre dix mille disques. J'ai aussi essayé de lancer Kassav'. Quand j'ai entendu la musique, je me suis aperçu que ça ne correspondait à rien de ce que je connaissais de la France. Je ne savais même pas qu'il y avait des Noirs en France.»* Aujourd'hui, Naoki Tikagawa prend en compte d'autres critères : le succès en dehors des pays francophones – ainsi Patricia Kaas ou les Gipsy Kings, – l'âge du public qui suit l'artiste avant de sortir son disque au Japon. Ou de l'inviter au festival Halou.

Tokyo est en train de devenir la plaque tournante de la musique populaire du Sud-Est asiatique. D'Indonésie ou de Taïwan, les artistes viennent y enregistrer. La musique japonaise n'est pas encore mûre pour s'exporter, à quelques exceptions près, comme l'Orquesta de la Luz, groupe de salsa nippon qui triomphe en ce moment en Espagne. Les Japonais qui s'intéressent à la world music le font sûrement par amour de l'art, mais aussi parce que, dans la redistribution des cartes sur le marché mondial de la culture, ils veulent être aux avant-postes.

THOMAS SOTINEL

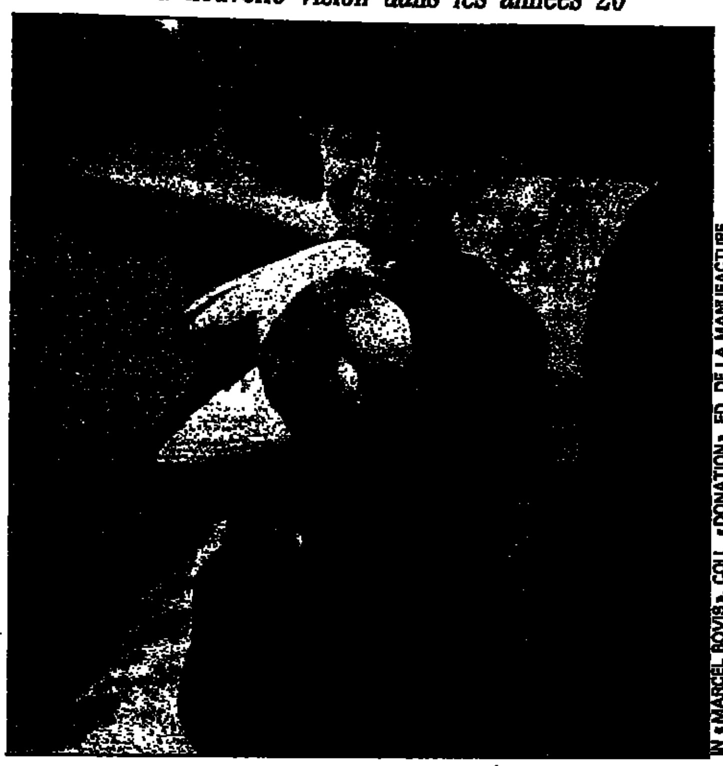


CULTURE

PHOTOGRAPHIE

Marcel Bovis, l'intuitif

Découverte d'un représentant discret de la nouvelle vision dans les années 20



IN «MARCEL BOVIS». COLL. «DONATION». ED. DE LA MANUFACTURE

«L'Enfant à la colombe», 1933.

Suffit-il d'une image pour qu'un photographe soit mal compris? En 1933, Marcel Bovis réalise l'*Enfant à la colombe* que, soixante ans plus tard, beaucoup attribuent encore à Doisneau. Et voilà Bovis catalogué photographe humaniste et sentimental, enrôlé, en compagnie de Doisneau, d'Izis et de Ronis, sous la bannière du «réalisme poétique». La Mission du patrimoine photographique s'est fait une spécialité de mettre dans la lumière des photographes méconnus ou de recentrer quelque auteur égaré sur des terrains esthétiques incorrects. Avec Marcel Bovis, la tâche est double, donc ardue.

Qui connaît Marcel Bovis? Sa biographie le fait naître à Nice en 1904 où sa grand-mère lui fait suivre les cours de l'Ecole des arts décoratifs, de peur qu'il ne *«traîne dans les rues et fréquente les filles»*. D'abord décorateur, il devient photographe à trente-deux ans, entamant un parcours qui rappelle celui de son ami René-Jacques, à qui la Mission a consacré une exposition en juin 1991.

La donation faite par l'auteur à l'Etat en 1991 (21 000 clichés réalisés entre 1927 et 1977) donne lieu à une exposition au Palais de Tokyo et à un livre. Ce qui tranche avec le caractère confidentiel de cet étrange photographe qui, pour baigner dans les courants les plus novateurs, est resté dans l'ombre des maîtres français des années 30 à 60, de Doisneau à Tabard, de Kertész à Brassaï. L'homme a trop revêtu l'habit du parfait illustrateur, du bon technicien, du professionnel touche-à-tout (illustration, mode, reportage, nus, recherches personnelles, mais aussi gravure, et il fut passionné d'appareils photos), le photographe était trop caméléon – mais aussi trop discret – pour accrocher le train de la notoriété, savoir se vendre et rejaillir sur les cimaises des musées et dans les pages des revues spécialisées.

C'est, en tout cas, la thèse – séduisante – défendue par Pierre Borhan et Alain Fleig dans le catalogue de l'exposition qui lui est consacrée. *«Marcel Bovis ne fut jamais une valeur marchande, pas davantage une valeur médiatique»*, affirme Pierre Borhan, qui parle d'*«œuvre étouffée»*. Alain Fleig montre avec brio comment ce représentant instinctif de la nouvelle vision dans les années 20 (documents réalistes, cadrages plongeants, surimpressions et photogrammes) s'est laissé embarquer dans l'humanisme des années 50 pour disparaître complètement dans les années 60. Mais Alain Fleig n'hésite pas à comparer certaines images de Bovis à celles d'Henri Cartier-Bresson, d'André Kertész, de Germaine Krull, de Robert Frank ou de Lee Friedlander, il le désigne comme l'inspirateur *«des jeunes novateurs des années 70, les Plossu ou les Claass»*.

Ces éloges sont pourtant loin d'être toujours mérités. Les nus de Bovis – genre qu'il a beaucoup pratiqué – sont trop souvent maniérés et lourds. Ses photomontages, ses collages, solarisations, distorsions, surimpressions, ses photogrammes témoignent de sa curiosité, mais il vaut mieux oublier ses abstractions et ses compositions réalisées à la fin des années 60, ainsi que ses essais en couleurs.

Reste le meilleur. Les photos, diurnes ou nocturnes, des années 1920-1930, prises dans les rues de Paris et de Marseille, dans les fêtes foraines ou dans les gares. De telles photos de nuit sont délicates à montrer après le célèbre *Paris la nuit* de Brassaï (1932) et les images de René-Jacques. Celles de Marcel Bovis ne leur sont pas inférieures. Il y a travaillé, dès 1927, à Paris essentiellement, témoignant d'une qualité de matière enrichie par les jeux de lumière. Mais Bovis va plus loin : on retrouve ses cadrages audacieux, vus du dessus notamment, dans ses photos de jour comme dans ses formidables images de Marseille.

A ses débuts, alors qu'il travaille intuitivement, Marcel Bovis est convaincu qu'il faut en finir avec le flou artistique du pictorialisme. Quelle n'est pas sa joie lorsqu'il tombe sur des photos d'Eugène Atget, Eli Lothar, Man Ray mais surtout Germaine Krull. *«Je trouvai enfin la justification des toutes premières images pour lesquelles je n'avais été guidé que par un instinct peu affirmé.»* C'est justement à cette période, avant que le photographe ne laisse la place au bon artisan, que Marcel Bovis est le plus novateur.

MICHEL GUERRIN

▶ «Rétrospective . Marcel Bovis», Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, 75016, Paris. Tél. : 47-23-36-53. Jusqu'au 24 mai.

▶ «Marcel Bovis», texte d'Alain Fleig, coédition ministère de la culture-La Manufacture, 250 p., 395 F. Le numéro de printemps de «Caméra International» est entièrement consacré à la Mission du patrimoine photographique, 80 F.

VARIÉTÉS

La chanteuse à la tête coupée

LES CHANSONS FIN DE SIÈCLE

à l'exposition Toulouse-Lautrec

1891 : Toulouse-Lautrec dessine l'affiche du *Divan japonais* (75, rue des Martyrs). Au premier plan, Jane Avril, danseuse gracile et rousse sous son chapeau à plumes, moulée dans une robe noire. A ses côtés, monocle, canne et haut-de-forme, le critique musical Edouard Dujardin. Au fond, Yvette Guilbert, la «diseuse fin de siècle», silhouette à la tête coupée dont ne subsiste que la cambrure de hanches et les longs gants noirs. Dans le sous-sol du cabaret montmartrois décoré à l'orientale, grivoise et chic, altière et popu, Guilbert accompagne les premiers pas de la Troisième République et du café-concert, en toussant les paroles interdites des *Vierges*.

EPM/Adès vient de lui consacrer un double-album (*le Monde Arts-Spectacles* du 5 mars 1992), accompagné d'un livret orné d'esquisses de Toulouse-Lautrec et de Steinlen. Il regroupe, à côté de succulents classiques (*le Fiacre, les Vieux Messieurs, Partie carrée*) et de pièces d'inspiration religieuse, de rares enregistrements datant de 1897 (*la Soularde*). On ne le trouvera pas à la boutique, basée sous un chapiteau pointu à la sortie de l'exposition vedette de l'année (1).

Et l'on entendra difficilement Annie Papin et Francesca Solleville, qui ont été officiellement chargées d'animer en chansons le même chapiteau. La sonorisation est désastreuse, et la promotion du spectacle si mal faite qu'elle décourage de s'y arrêter plus de cinq minutes, pour échapper entre deux courants d'air à la consommation culturelle ambiante.

Pas d'oreille attentive

Dommage ! L'idée, née au Théâtre du Campagnol et reprise par le conservateur du Musée d'Orsay, était pourtant bonne de montrer ces éléments fondamentaux de la scénographie de Toulouse-Lautrec et de son époque à l'occasion d'une telle rétrospective. Mais la chanson populaire, glorifiée par le peintre, n'a apparemment pas trouvé d'oreille attentive au Grand Palais. Pendant qu'elles font le travail du soutier, Hélène Delavaut, plus à l'aise dans son emploi de cantatrice qu'en chanteuse de rue, fait de ridicules glissades en ascenseur sur *Quand on vous aime comme ça* ou sur *l'Eloge des vieux* et prépare, pour le Musée d'Orsay (et dans de meilleures conditions techniques !), un récital avec Irène Aïtoff, qui fut la dernière pianiste d'Yvette Guilbert (Auditorium du Musée d'Orsay, les 7, 9 et 11 avril).

Francesca Solleville, interprète d'Aragon, de Ferrat, coauteur avec Mouloudji, en 1973, d'un spectacle consacré à Aristide Bruant au Vieux-Colombier (2), et Annie Papin, chanteuse de rue adepte de l'orgue de Barbarie venue au jazz, ont travaillé sérieusement. De la Bibliothèque nationale aux archives personnelles de Mouloudji, elles ont retrouvé des traces parfois perdues des cafés-concerts, du Chat noir, du Moulin rouge, d'Aristide Bruant bien sûr, mais aussi de Léon Xanrof, Jules Jouy, Maurice Vaucaire, Jehan Rictus, Maurice Mac-Nab, auteurs du *Fiacre*, des *Petits Pavés*, de *la Pierreuse* ou autres immortels *Cri du peuple*, avant de mourir dans la misère.

Essuyer les plâtres

Toulouse-Lautrec peignait la lumière, des écuyères, des danseuses et des funambules qui affrontaient la morale bourgeoise. *«Ce fut,* explique Francesca Solleville, *une époque violente pour les femmes, les pauvres, les exclus. L'univers du Chat noir est à la fois tragique et sensible, vécu avec une énergie farouche. Il suffit d'entendre* En revenant de la revue, *de Paulus, ou encore* Le métinge des femmes électeurs, *d'Yvette Guilbert – les femmes essayaient encore d'avoir le droit de vote.* La Veuve, la Fille d'ouvrier, *de Jules Jouy, c'est terrible tout ça. Les rapeurs français d'aujourd'hui n'expriment pas le dixième de cette violence-là.»*

Avec la même énergie, Annie Papin essuie les plâtres depuis l'ouverture. Francesca Solleville, qui va prendre la relève jusqu'au 17 mai, menace la direction des Musées nationaux d'entonner une *Internationale* tonitruante et impromptue devant la foule des visiteurs étrangers si rien n'est fait pour que ces trois heures de spectacle hebdomadaires ne retrouvent leur juste place. Quand une chanteuse se fâche...

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) Tandis que celui d'Hélène Delavault, *Paris 1900*, y est vendu estampillé par les musées nationaux : 1 CD Erato/Musifrance.

(2) Un 33 tours existe chez Musidisc, malheureusement non réédité en CD à ce jour. A lire sur l'histoire de la chanson française illustrée, du café-concert à nos jours : *la Chanson à l'affiche*, de Jean-Claude Klein. Ed. Du May, 170 p., 250 illustrations.

▶ Grand Palais, square Jean-Perrin. Tous les samedis et dimanches, entre 16 h 30 et 18 heures, le mercredi entre 17 h 30 et 19 heures. Prochains spectacles : Annie Papin et l'atelier d'orgue de Barbarie le Ludion, le 5 avril. Francesca Solleville et Michel Précastelli (piano), le 8 avril.

AGENDA

THÉATRE

AKTEON-THÉATRE (43-38-74-62). L'amour est aveugle : 19 h. Rel. dim., lun. Dépressions verbeuses : 22 h. Rel. dim., lun.
AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Autre Face : sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Escoria : ven. 20 h 30. Lourvier's : mar., mer. 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Pleins Feux : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
ARCANE (43-38-19-70). La Lettre en souffrance d'un homme de peine : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. jeu., dim. soir.
ATALANTE (46-06-11-90). A Marat, David : ven., sam., lun., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Du geste de bois : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h ; mar. 18 h 30.
BASTILLE (43-57-42-14). Hall de nuit : mar., mer., jeu. 21 h.
BERRY (40-38-93-83). Lettres persanes : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
BOBINO (43-27-75-75). Bouvard du rire : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Ruy Blas : 20 h ; sam. 15 h. Rel. dim., lun.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). George et Margaret : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Lilith, ex-femme de Dieu : 20 h 30. Rel. dim., lun.
LE BOURVIL (43-73-47-84). Ma souriante Algérie : 20 h 30. Rel. dim., lun.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15. Rel. dim., lun. Festival d'expression artistique : dim. 20 h.
CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Septième Ciel : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Emmanuel et ses ombres, le Piège : mer. 20 h 30 ; sam., lun. (intégral). 19 h ; dim. 16 h. La Peau et les Os : ven., mar., jeu. 20 h 30 ; sam., lun. (intégral) 19 h ; dim. 16 h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. L'Eveil du printemps : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. La Mangeuse de crottes : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Théâtre traditionnel vietnamien : sam. 20 h 30.
CENTRE MATHIS (40-34-50-80). Chemin d'exils : ven., jeu. 20 h 30 ; sam. 17 h.
CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). La Force de tuer : 20 h 30. Rel. dim.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.
CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE (48-05-95-95). Les Sept Jours de la Bible : ven., sam., mer., jeu. 21 h.
CITÉ INTERNATIONAL UNIVERSITAIRE (45-67-87-74). Tous les démons ne sont pas de l'autre monde : ven., sam. 21 h.
CITÉ INTERNATIONALE (MAISON VICTOR-LYON) (45-67-87-74). Minna von Barnhelm : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). Kreacja : 20 h 45 ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : ven., lun., mar. 21 h ; dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim., lun. Voltaire's Folies : mer., jeu., ven., sam. 19 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pièce montée : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Caligula : mer. 20 h 30. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : sam., dim., lun., jeu. 20 h 30. Le roi s'amuse : dim., mer. 14 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
DAUNOU (42-61-69-14). Couacl le Grand Orchestre du Splendid : ven., sam., lun. 20 h 45 ; dim. 15 h 30.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Le Rôdeur : 20 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Mélodie pour elle : 21 h 30. Rel. dim.
DEUX ANES (46-06-10-26). Cresson qui s'en dédit : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Rosencrantz et Guildenstern sont morts : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
EDGAR (43-20-85-11). Femmes à lunettes : 20 h 30. Rel. dim. Les Babas cadres : 22 h. Rel. dim.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Décibel : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : jeu., ven., lun., mar. 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Les Carabiniers : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. La Mouette : 20 h. Rel. lun.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Titre provisoire : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. La Quête de la femme oiseau : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h. Théâtre à une voix : sam. 15 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Histoires camiques ; 20 h 30. Rel. dim., lun.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nina : sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Roland Magdane dans Rire : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim. Tu es gentil, tu laisses Marie-Madeleine en dehors de tout ça : 22 h. Rel. dim.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE SALLE BORIS-VIAN (42-49-77-22). Les Pieds dans l'eau : mar., mer., jeu. 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Chant du cygne : 18 h 45. Rel. dim. Trois petites planches et trois petits clous : , 20 h 30. Rel. dim. Le Perroquet de Marilyn : lun., mar., mer., jeu. 22 h 15. Le Premier : ven., sam. (dernière) 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
HÉBERTOT (43-87-23-23). C'était hier : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 15 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Les Gastronomedes : 21 h 30. Rel. dim.
LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). L'Histoire de Kandu et Pramlotcha : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Guerres privées, 1969 : 20 h. Rel. dim. La vie n'est pas un film de Doris Day : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Entre chien et loup où la véritable histoire de Ah Q : 21 h 30. Rel. dim. Bereshit : 18 h. Rel. dim. Comme une légère angoisse : ven., sam., mer., jeu. 20 h. La Journée du maire : lun., mar. 20 h.
MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES) (42-36-27-53). Trakl, le vertige des jumeaux : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Baya : mar., mer., jeu. 20 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). Savage Love : ven., sam. 22 h ; mar., mer., jeu. 20 h 30. Le Troisième jour : ven., sam. (dernière) 20 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). Le Misanthrope : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Cher Menteur : 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (42-65-90-00). Caligula : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
MICHEL (42-65-35-02). Chacun pour moi : 21 h 15 ; sam. 18 h 30, 21 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Je veux faire du cinéma : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 20 h 15 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 21 h ; sam. 18 h 30, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
MUSÉE D'ORSAY (AUDITORIUM) (40-49-48-14). Théâtre d'ombres : sam., dim. 15 h.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Aliénor ou L'aigle se réjouira : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h 30. R, P,... I. E. R. T. O. C.I : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 18 h.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h 30, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Le Fantôme de l'Opéra : mer., jeu., sam., mar. 20 h 30 ; sam., dim. 14 h 30 ; dim. 19 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Grande salle. Jean-Marie Bigard : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Le Nouveau Spectacle de Riaboukine : 21 h. Rel. dim., lun.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 20 h 30 ; sam. 17 h 30, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Petite salle. Le Voyage : mer., jeu., 20 h. Le Silence de Molière : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.

> Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Clotilde et moi : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Journal d'une petite fille : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Zizanie : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h.
PROCRÉART (42-06-59-91). Don Juan ou l'Homme de cendres : ven., sam., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). La Grande Tentation de saint Antoine : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Les Nouveaux Nez dans Cinq folies en cirque mineur : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Gardi Hutter dans Jeanne d'Arpo : ven., sam. 21 h ; dim. 15 h ; mar., mer., jeu. 22 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Enfers : ven., sam., lun., mar. 18 h. Le Voyage en Italie, le Bout de la nuit, le Champ de betteraves : jeu., ven., sam., lun., mar. 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Macbeth assassine le sommeil : sam., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; dim. 17 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls! : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
SHOW-BUS (42-62-36-56). Show Bus : dim. 14 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE 13 (45-88-62-22). L'Echange : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SPECTACLES NOUVEAUX

L'ASSASSIN EST DANS LA SALLE. Point-Virgule (42-78-67-03) (dim., lun.), 20h (1).

JOURNAL D'UNE PETITE FILLE. Poche-Montparnasse (45-48-92-97) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 15 h (1).

LES PLAIES IVRES. Bateau-Théâtre à Courbevoie (quai Maréchal-Joffre (40-51-84-53), mer., jeu., ven. et sam. 20 h 30 (1).

ROMULUS LE GRAND. Saint-Denis (Théâtre Gérard-Philipe) (42-43-00-59) (dim. soir, lun.), 20h45 ; dim. 17 h (1).

LE LIBERTINAGE. Théâtre de Nesle (46-34-61-04), ven., sam., dim., lun., mar., mer. et jeu. 22 h (2).

LE SILENCE DE MOLIÈRE. Paris-Villette (42-02-02-68) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 15 h (3).

LA COMTESSE D'ESCARBAGNAS ; GEORGE DANDIN. Comédie-Française (40-15-00-15), sam., dim., lun. et jeu. 20 h 30 (4).

MACBETH ASSASSINE LE SOMMEIL. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (dim. soir, lun.), 20h45 ; dim. 17 h 30 (4).

NINA. Gaîté-Montparnasse (43-22-16-18) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 15 h (4).

THÉATRE A UNE VOIX. Essaïon de Paris (42-78-46-42), sam. 15 h (4).

LE PERROQUET DE MARILYN. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 22h15 (6).

BAYA. Maison des cultures du monde (45-44-72-30), mar., mer. et jeu. 20 h 30 (7).

DANIEL LEMIRE DANS JUSTE POUR RIRE. Théâtre de Dix-Heures (46-06-10-17), mar. 22 h (7).

HALL DE NUIT. Bastille (43-57-42-14) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 17 h (7).

LES PIEDS DANS L'EAU. Grande Halle de La Villette Salle Boris-Vian (42-49-77-22), mar., mer. et jeu. 20 h 30 (7).

LE RÉGIMENT DE SAMBRE ET MEUSE. Aubervilliers (Théâtre de la Commune) (48-34-67-67) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 16 h 30 (7).

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). La Maison de la nuit : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THEATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Prends garde à toi : 20 h 30. Rel. dim., lun. Daniel Lemire dans Juste pour rire : mar. 22 h.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Nuit de l'an 2000 : ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. Après l'amour : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. De la paille pour mémoire : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Fou de bassan : ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 18 h 30.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Le Théâtre ambulant Chopalovitch : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). La Passion à Ménilmontant : ven. 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 15 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Lorsqu'un poète meurt... Federico Garcia Lorca : 18 h 45. Rel. dim. Le Libertinage : ven., sam., dim., lun., mar., mer., jeu. 22 h.
THÉATRE DE PARIS (48-78-22-00). Je vous demande plaît-il! : 20 h 30. Rel. dim., lun. Smain : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; sam. 18 h.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Don Quichotte : 18 h 45 ; dim. 17 h. Lettres de Louise Jacobson : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Un soir au bout du monde : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Maria Ducceschi : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.
THÉATRE MAURICE-RAVEL (42-07-77-24). Monsieur Léonard : jeu. 15 h ; ven., mar., mer. (dernière) 21 h.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). La Galerie. Un cœur sous une soutane : 18 h 30. Rel. dim., lun. Salle Gémier. Andromaque : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). L'étau ; Je rêve (mais peut-être pas) : 18 h 30 ; dim. 18 h, 21 h 30. Rel. lun.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Cycle de lectures espagnoles et latino-américaines : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Petite salle. Les Videurs : 21 h ; sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE OUVERT-JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Lisbeth est complètement pétée : 21 h ; sam. 16 h. Rel. dim.
THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Teatr : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Le Soir des rois : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE VALHUBERT (45-84-30-60). Ces dames aux chapeaux verts : ven., sam., mar., mer. 20 h 30 ; sam., dim. 15 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). Les Rendez-vous : dim. 17 h ; lun. 20 h 30.
TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Pedaços : ven., sam., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Patrick Timsit : 21 h. Rel. dim.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Trilogie marseillaise : 20 h 30 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Le Supplément au voyage de Bougainville : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN-GÉMIER) (46-66-02-74). Récits d'un jeune médecin : mar. 21 h.
ATHIS-MONS (CENTRE CULTUREL) (60-48-46-18). Léonce et Léna : sam. 21 h.
AUBERGENVILLE (LA NACELLE) (30-95-37-76). Les Parents terribles : mar. 21 h.
AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Grande salle. La Mort de Pompée : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h. Le Régiment de Sambre et Meuse : mar., mer., jeu. 21 h.
BATEAU-THÉATRE A COURBEVOIE (QUAI MARÉCHAL-JOFFRE (40-51-84-53). Les Plaies ivres : ven., sam. 20 h 30.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Grande salle. Pandora : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Une sale histoire : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.
CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). Les Caprices de Marianne : sam. 20 h 30. Kind Ness : ven., sam., dim. 21 h.
CHARENTON-LE-PONT (THÉATRE) (43-68-55-81). La Fille sur la banquette arrière : mar. 21 h.
CHATENAY MALABRY (THÉATRE DE L'ECOLE CENTRALE) (46-83-75-30). ,a, c'est Paris! : lun., mar., jeu. 20 h 30.
CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). Médor ; la Croisière oubliée : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h. Le Voyage à Rome : mar. 20 h 30.
CLICHY (THÉATRE RUTEBEUF) (47-39-28-58). Valérie Lemercier : mar. 21 h.
COMBS-LA-VILLE (LE THÉATRE, L'ARÈNE) (64-88-69-11). Vassa Geleznova : mar., mer., jeu. 20 h 45.
ELANCOURT (LE POLLEN) (30-62-82-81). Le Laboureur de Bohême : ven., sam. 20 h 30.
ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48). L'Amant de cœur : dim. 16 h.
FONTENAY-AUX-ROSES (THÉATRE DES SOURCES) (46-61-30-03). L'Amant de coeur : dim. 16 h.
FONTENAY-LE-FLEURY (THÉATRE) (34-60-20-65). La Contrebasse : sam. 21 h.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Je suis Hiroshima, 100 000 degrés de plus que toi : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h. Quatre heures à Chatila : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.
LONGJUMEAU (THÉATRE ADOLPHE-ADAM) (69-09-40-77). Show partout : dim. 16 h.
MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). Papa : ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. Un homme pressé : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle polyvalente. Rumeur à Wall Street : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). L'Ecriture contemporaine et Jouve : ven. 22 h. Paulina 1880 : ven., sam. 20 h 45.
ORSAY (SALLE JACQUES TATI) (69-28-70-33). La Déposition : sam. 20 h 30.
LE PLESSIS-ROBINSON (AMPHI-THÉATRE PABLO-PICASSO) (46-30-45-29). Pierre Palmade : sam. 20 h 30.
LE PLESSIS-TRÉVISE (ESPACE PAUL-VALÉRY) (45-94-38-92). Coiffure pour dames ; mar. 21 h.
PUTEAUX (THÉATRE DES HAUTS-DE-SEINE) (47-72-09-59). La Voyante : ven. 20 h 45.
ROSNY-SOUS-BOIS (ESPACE GEORGES SIMENON) (49-35-38-88). Les Parents terribles : sam. 20 h 45.
RUNGIS (ARC-EN-CIEL THÉATRE DE RUNGIS) (45-60-54-33). Récits d'un jeune médecin : sam. 21 h.
SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-00-59). Grande salle. Chef-Lieu : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Salle J. -M. Serreau. Romulus le grand : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SALLE D'ARSONVAL) (42-83-47-22). Bud : sam. 21 h.
SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). Les Femmes savantes : ven., sam. 21 h ; dim. 15 h.
SARTROUVILLE (THÉATRE) (39-14-23-77). Les Nouveaux Nez dans Cinq folies en cirque mineur : ven., sam. 21 h. Timon d'Athènes : mar., mer., jeu. 21 h.
SÈVRES (SEL DE SÈVRES) (45-34-28-28). Feut de la fuite dans les idées : sam. 20 h 45.
SUCY-EN-BRIE (CENTRE CULTUREL COMMUNAL) (45-90-25-12). L'île des esclaves : jeu. 14 h ; mar., jeu. 20 h 45.
VINCENNES (INTERNATIONAL VISUAL THEATRE) (43-65-63-63). Le Malade imaginaire : 20 h 30 ; sam. 15 h. Rel. dim., lun.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

VENDREDI

La Vie des morts (1991), d'Arnaud Desplechin ; Pondichéry juste avant l'oubli (1987), de Joël Farges, 18 h ; la Mort en ce jardin (1956), de Luis Bunuel, 18 h 30 ; Lourdes, l'hiver (1982), de Marie-Claude Treilhou, 20 h 30 ; Chine, ma douleur (1989), de Dai Sijie ; Un vrai cinglé du cinéma (1956), de Frank Tashlin, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Hommage à la Warner Bros : le Vaisseau fantôme (1941, v.o. s.t.f.), de Michael Curtiz, 14 h 30 ; le Chanteur de jazz (1927, v.o. s.t.f.), d'Alan Crosland, 17 h 30 ; l'Homme de la rue (1941, v.o. s.t.f.), de Frank Capra, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

Voisins, voisines : S comme solitude : Sale Temps (1987) d'Alain Pigeaux, l'Italien des roses (1972) de Charles Matton, 14 h 30 ; R comme rénovation : Feu sur la banlieue (1986) de C. Batifoulier, Notes pour Debussy (1988) de Jean-Patrick Lebel, 16 h 30 ; Q comme quartiers : Paris vu par... vingt ans après (1984) de Philippe Venault, Frédéric Mitterrand, Vincent Nordon, Philippe Garrel, Bernard Dubois, Chantal Ackerman, 18 h 30 ; L comme locataires : la Logeuse (1991) de Nabil Sioufi, Des enfants gâtés (1977) de Bertrand Tavernier, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'AFFUT (Fr.) George V, 8e (45-62-41-46).
L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
AMOUREUSE (Fr.). Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86). Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
AU SUD DU SUD (Fr.) 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE BAL DES CASSE-PIEDS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27). Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA BELLE HISTOIRE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BETTY (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
BORDER LINE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
BUGSY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
LE CERCLE DES INTIMES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CONTE D'HIVER (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA COTE D'ADAM (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA DAME DE COEUR (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 4 AVRIL

«L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois», 10 h 30, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

Exposition : «Bonington», 10 h 45, hall du Musée du Petit Palais (Société historique et archéologique des septième et dix-septième arrondissements).

«Jean-Jacques Henner, dans l'intimité d'un Prix de Rome de peinture», 14 heures, musée, 43, avenue de Villiers (L'Art et la manière).

«Cognacq-Jay. L'art de vivre au dix-huitième siècle. Meubles, bijoux, peintures, sculptures», 14 h 30, 8, rue Elzévir (M. Brumfeld).

«Vietnam : deux visages pour une histoire», avec C. Bourzat, 14 h 30, hall du Musée Guimet (Le Cavalier bleu).

«A la recherche d'un Paris oublié : les passages couverts», 14 h 30, 31 bis, rue du Faubourg-Montmartre (Sauvegarde du Paris historique).

Exposition : «Les Lautrec de Lautrec» à la Bibliothèque nationale», 14 h 30, 58, rue de Richelieu (Europ explo).

«Les passages marchands du dix-neuvième siècle (premier parcours), une promenade hors du temps», 14 h 40, 19, rue Jean-Jacques-Rousseau (Paris autrefois).

«Les salons de l'hôtel Potocki, siège de la Chambre de commerce et d'industrie», 15 heures, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

«Saint-Eustache et les anciennes Halles», 15 heures, métro Les Halles, parvis de Saint-Eustache (Lutèce visites).

«L'Opéra Garnier et son musée», 15 heures, en haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

«Les salons dix-huitième siècle de la marine», 15 heures, 2, rue Royale (S. Rojon-Kern).

DIMANCHE 5 AVRIL

«Sept des plus vieilles maisons de Paris», 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

Exposition : «Bonington», 10 h 45, hall du Petit Palais (Mme Cazes).

Exposition : «Bonington au Petit Palais», 11 h 15, dans le hall (D. Bouchard).

«Conciergerie, Sainte-Chapelle et histoire de la Cité», 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

«Les grandes heures de la rue Saint-Antoine», 14 h 30, Banque de France, place de la Bastille (Sauvegarde du Paris historique).

«Architecture art nouveau. Les constructions d'Hector Guimard dans le seizième arrondissement», 14 h 30, avenue Mozart, métro Jasmin (A nous deux, Paris).

«Le château de Maisons-Laffitte, chef d'œuvre de Mansart», 15 heures, vestibule du château, accès par RER A (Monuments historiques).

«Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant», 15 heures, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

«L'hôtel de Camondo. Les fastes du parc Monceau», 15 heures, 63, rue de Monceau (I. Hauller).

«Le Val-de-Grâce. Souvenirs d'Anne d'Autriche», 15 heures, 277 bis, rue Saint-Jacques (Tourisme culturel).

«Les appartements du prince et de la princesse à l'hôtel de Soubise», 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (E. Romann).

«Saint-Sulpice et son quartier», 15 heures, métro Saint-Sulpice (Lutèce visites).

«Le vieux quartier de la tour de Nesle et la rue Visconti», 15 heures, sortie métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

SAMEDI 4 AVRIL

Maison de La Villette, angle de l'avenue Corentin-Cariou et du quai de Charente, 10 heures : «Diversité de l'architecture dans le dix-neuvième arrondissement».

Auditorium de la galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 14 heures : «Les images sans illusion : Le vingtième siècle, l'abstraction», par F. Barbe (Hors cadre).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : «Technoscience art itinéraire d'un plasticien», par B. Cailleud.

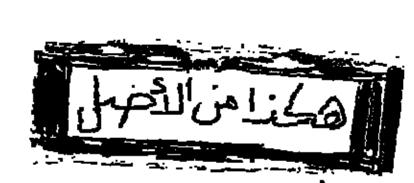
Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 15 heures : «Comment les chenaux traduisent l'évolution de la planète Mars», par N. Cabrol (Association française pour l'avancement des sciences).

L. S. C., 69 ter, rue de la Chapelle, 15 heures : «Techniques du dépassement de soi», par R. Payeur (Cercle Nina-Carlo).

DIMANCHE 5 AVRIL

1, rue des Prouvaires, 15 heures : «Influence de la Lune sur votre destin», par P. Bouelle ; «Les signes du zodiaque et leurs nombres bénéfiques», par Natya (Conférences Natya).

11 bis, rue Keppler, 17 h 30 : «Force et faiblesses des religions d'Orient et d'Occident». Entrée libre (Loge unie des théosophes).



Le goût du secret

Le capitalisme allemand a-t-il raison de cultiver son goût du secret ? Faut-il permettre aux assureurs de prendre des participations dans les banques et de construire outre-Rhin ce qu'on appelle en France la « bancassurance » ? Faut-il, à l'heure européenne, réviser les conceptions qui sont à la base des lois sur la concurrence et, partant, corriger le rôle de l'Office des cartels (Bundeskartelamt) situé à Berlin ? L'affaire des liens cachés entre le numéro un de l'assurance, le groupe Allianz, et la Dresdner Bank occupe le devant de la scène en Allemagne en marge du débat sur les conséquences de Maastricht. L'Office des cartels a en effet rendu public jeudi 2 avril au soir les critiques qu'il a adressées aux deux puissants groupes après une enquête de ses services commencée l'été dernier. Le magazine *der Spiegel* en avait révélé l'existence en début de semaine.

L'Office des cartels a découvert qu'Allianz, contrairement à ses dires, contrôlait directement plus de 22 % du capital de la Dresdner Bank. En outre, l'assureur en contrôlerait indirectement au total 47 %, selon le magazine allemand, au travers d'un écheveau de participations. Le chiffre n'a pas été confirmé par l'office de Berlin, mais on sait au moins que celui-ci demande à Allianz de réduire sa part directe à 19 %.

L'office reproche deux choses à Allianz. D'abord d'avoir, grâce à ses réseaux cachés, un contrôle monopolistique sur l'assurance-vie en Allemagne. Il en maîtriserait discrètement une part de marché cinq fois plus importante qu'officiellement.

Le second reproche porte sur le secret. La loi allemande impose aux entreprises de déclarer leurs participations supérieures à 25 %. Allianz est donc en faute, selon l'office. L'entreprise rejette l'accusation en ne comptant que ses 22 %.

Mais le différend souligne surtout la remise en cause du rôle du Kartelamt par les milieux d'affaires à l'heure européenne. L'Office européen des cartels n'aurait, paraît-il, rien à redire aux liens tissés entre Allianz et Dresdner, selon ses propres critères. Faut-il dès lors être plus royaliste que le roi alors que la compétition européenne dans la finance s'annonce cruelle ?

Tel est bien le fond de l'affaire. Allianz craignait que la Dresdner ne passe en des mains étrangères. L'opération a été conduite en secret pour éviter de devoir lancer une OPA. Le capitalisme allemand se protège discrètement. Mais il se protège.

ÉRIC LE BOUCHER

La mise en œuvre du traité de Maastricht

Les Allemands multiplient les pressions pour accueillir la banque centrale européenne

« Le Monde » *vient de créer un poste de correspondant économique à Francfort. Voici le premier article d'Eric Le Boucher.*

Les banques allemandes, appuyées par M. Theo Waigel, ministre des finances, reprennent l'offensive pour que la future banque centrale européenne soit installée à Francfort. *« L'économie allemande est parmi les Douze celle qui tire le plus important profit du marché unique. Elle a donc tout intérêt à son maintien et à son approfondissement. »* Cette déclaration de M. Ulrich Cartellieri, directeur de la Deutsche Bank, le 2 avril à Francfort lors de la présentation des résultats annuels de la banque, n'est pas une surprise. Le président de cette banque privée, la plus importante outre-Rhin, M. Hilmar Kopper, est un des plus chauds partisans du traité de Maastricht sur l'union économique et monétaire (UEM).

FRANCFORT

de notre correspondant

Dans le débat difficile qui s'est engagé ces derniers mois sur les conséquences de l'union économique et monétaire pour l'Allemagne, les opposants ne l'emportent pas. Il semble que le chancelier Kohl parviendra à faire ratifier le traité par le Parlement avant la fin de l'année. Mais il se voit tous les jours mettre des conditions, tantôt par la classe politique, tantôt par les milieux d'affaires.

Les Allemands n'arrivent pas en premier lieu à se faire à l'idée d'une disparition du deutschemark. Les terribles souvenirs de la République de Weimar ou de l'après-guerre, quand il fallait des brouettes de billets pour faire ses courses, ont marqué les esprits. Le mark, depuis, est synonyme de stabilité. L'écu se prononce en outre « ekou » en allemand, ce qui sonne comme *Kuh*, « vache »...

Certains ont donc refusé ce nom au profit d'un euro-quelque chose, d'un euro-mark par exemple. Pour rassurer l'opinion, le chancelier devra offrir une garantie. L'installation de la future banque centrale européenne à Francfort risque dans ce contexte de devenir une condition, sinon une exigence allemande.

Edulcoration de la rigueur monétaire

Le désir de l'opinion sur ce sujet rejoint en outre celui de la communauté des affaires. Industriels et banquiers craignent une édulcoration de la rigueur monétaire, force de l'économie allemande. Le mark va se couler dans un ensemble vaste et vague, où le souci de stabilité monétaire sera forcément mêlé à des considérations plus politiques, c'est-à-dire qu'il ne sera plus inflexible.

Scrutant les textes de Maastricht, ils y découvrent de quoi alimenter leurs craintes. Il s'agit en particulier des fameux « critères de convergence » qui obligent les pays futurs membres de l'union monétaire à respecter des limites précises d'inflation, de déficit budgétaire ou d'endettement public. Le non-respect par un pays de ces bornes entraîne en théorie l'impossibilité pour lui à monter dans le train de la monnaie unique. Or l'Allemagne va se trouver en délicate position à ce propos. On sait en effet que la France et le Luxembourg sont aujourd'hui les seuls parmi les Douze à respecter les critères de Maastricht. Les autres y viendront, mais la Grèce, l'Espagne et l'Italie auront le plus de mal. Inquiet de se trouver à l'heure dite, en 1996 ou en 1999, dans la seule compagnie des pays du Nord, c'est-à-dire sous une trop forte influence allemande, M. Bérégovoy avait déclaré à Maastricht que l'interprétation des critères devait être faite « en tendance », autrement dit qu'elle devait être bienveillante en tenant compte des efforts faits. Il s'agissait en fait pour Paris de donner son billet de voyage à l'Italie. L'Allemagne n'y avait à cette date pas prêté trop d'attention, convaincue qu'elle saurait exiger la fermeté en temps voulu.

Or aujourd'hui ce n'est plus le cas. Compte tenu du considérable endettement qui s'accumule et continuera de s'accumuler pour payer l'unification (il atteindrait quelque 1 800 milliards de deutschemarks en 1994), l'Allemagne sait qu'elle aura bien du mal à respecter elle-même lesdits critères. Elle devra en accepter la conception souple « française ». Et c'est bien ce qui inquiète tous les milieux financiers... qui voient là une porte ouverte à tous les dérapages.

Le meilleur moyen de rassurer les financiers, c'est-à-dire de raffermir la vigilance monétaire, est de calquer la future Banque centrale européenne (BCE) sur le modèle de la Bundesbank, qui a fait ses preuves à cet égard et de la placer à... Francfort. Mais certains vont plus loin et évoquent la possibilité d'une remise en question du passage « automatique », en 1999, à la phase trois de l'UEM, celle de la monnaie unique. Si en 1996 il ne se trouve en effet pas assez de pays pour passer en phase trois, il a été décidé à Maastricht d'attendre 1999, mais qu'à cette date les pays qui seront prêts souderont leur monnaie quel que soit leur nombre.

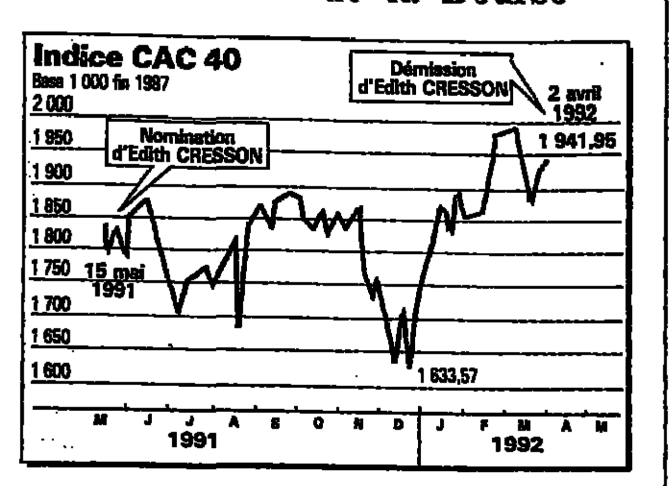
Ce passage automatique, qui évite de renvoyer une nouvelle fois *sine die* la monnaie unique, a été obtenu à l'arraché par M. Mitterrand. S'il se confirmait que le Parlement exigera de M. Kohl un nouvel examen de passage en 1999, ce serait une remise en cause radicale du traité. Comme s'en réjouissait le *Financial Times*, les Allemands rejoindraient à ce moment-là les Anglais, dotés pour le jour J de ce qu'on a appelé une option de sortie ou « opting-out ».

Pour l'instant, les Douze ne doivent décider encore que du lieu d'implantation de l'institut monétaire européen qui doit prendre place à partir de 1994 et doit préfigurer la banque centrale qui ne sera, elle, créée que le jour véritable de création de la monnaie unique, entre 1997 et 1999. Londres, Luxembourg, Amsterdam et Lyon sont candidats. Mais la bataille est déjà rude et le tir allemand groupé. Mettre la BCE à Francfort *« serait la certitude que la politique de stabilité est prioritaire »*, vient de déclarer le ministre des finances, M. Theo Waigel. Pour M. Issing, l'un des cinq directeurs de la Bundesbank, la localisation de la BCE au bord du Main est la meilleure façon d'assurer *« la confiance populaire »* à la future monnaie, de faire accepter et la rendre forte.

Pour M. Cartellieri, de la Deutsche Bank, *« la meilleure façon de convaincre l'opinion des bienfaits d'un traité compliqué serait de mettre la Banque européenne à Francfort »* et il ajoute : *« Et de lui donner, au moins au début, un patron allemand. »* On le rappelle : la Deutsche Bank est la plus favorable à l'union monétaire des banques allemandes. C'est dire.

É. L. B.

Quand Mme Cresson n'avait « rien à cirer de la Bourse »



Si Mme Edith Cresson n'*« en n'avait rien à cirer de la Bourse »*, les marchés financiers lui auront bien rendu le compliment. Cette petite phrase, dont tout le monde s'était fait l'écho en mai 1991, n'était pas d'ailleurs sans rappeler celle prononcée, en octobre 1966, au cours d'un conférence de presse par le général de Gaulle : *« La politique de la France ne se fait pas à la corbeille. »*

La corbeille – du moins ce qu'il en reste – aura pour sa part estimé, entre mai 1991 et mars 1992, que sa politique ne se décidait pas du côté de la rue de Varenne. Sans enthousiasme particulier, loin s'en faut, le marché parisien, n'aura pas, compte tenu de la conjoncture, fait d'étincelles. Toutefois, au cours de ces dix derniers mois, les valeurs françaises auront progressé d'environ 8 %. Et cela, sans saluer exagérément les « pseudo-privatisations » (Elf Aquitaine, Crédit local de France) ou la création d'un nouveau produit d'épargne longue durée. De plus, cela fait longtemps que la Bourse a compris que sa politique ne se faisait pas à Matignon... mais à Bercy. La nomination de Pierre Bérégovoy l'amènera peut-être à reconsidérer sa position.

Cela étant, Mme Cresson n'a pas été la seule à user de ce genre de formule. D'autres, et non des moindres, firent par le passé des déclarations qui allaient dans le sens de celles imprudemment formulées par l'ex-hôtesse de Matignon. Des précédents qui n'ont jamais porté vraiment chance à leurs auteurs. Ainsi, en 1813, à la lecture d'un rapport sur le marasme de la Bourse établi par Fouché, l'empereur Napoléon déclara : *« Si la Bourse est mauvaise, fermez-la »*. Son règne prit fin en mars 1814. Plus près de nous, en février 1937, Vincent Auriol, ministre des finances, reçut un rapport sur le malaise de la Bourse et la baisse des valeurs françaises qu'il accueillit par cette formule : *« La Bourse, je la ferme, les boursiers, je les enferme »*. A la fin juin, Vincent Auriol était renversé. A bon entendeur...

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Thomson-CSF propose 400 millions de dollars pour acquérir l'américain LTV

Associé au groupe américain Hughes Aircraft et à la société américaine d'investissement Carlyle, le groupe français Thomson-CSF a relancé, jeudi 2 avril, son offre de reprise du groupe américain LTV Aerospace and Defense, qui, depuis cinq années, connaît des difficultés et qui est au bord du dépôt de bilan. C'est en principe le mercredi 8 avril que le tribunal des faillites aux Etats-Unis tranchera face à des propositions concurrentes du groupe américain Martin-Marietta et à une autre société américaine, Scott Aircraft. L'offre franco-américaine de Thomson-CSF porte sur 400 millions de dollars, dont quelque 370 millions cash pour donner des liquidités de trésorerie aux créanciers de LTV.

Si le groupe Martin-Marietta, avec une offre limitée à 355 millions de dollars, a contre lui le risque de tomber sous le coup de la loi antitrust, la proposition franco-américaine, où Thomson est majoritaire, peut être, en dernière analyse, rejetée par le Foreign Investment Committee et par le Pentagone, parce qu'elle émane d'une entreprise étrangère et concerne un secteur – l'électronique de défense – jugé sensible.

□ **Des missiles français Exocet pour la Malaisie.** – Le groupe français Aérospatiale va fournir des missiles mer-mer Exocet à la Malaisie pour l'équipement de deux corvettes commandées aux chantiers britanniques Yarrow. Le marché a été obtenu malgré la concurrence du missile américain Harpoon. La marine de la Malaisie avait déjà choisi l'Exocet pour des frégates de 1 900 tonnes conçues par des chantiers allemands et en service depuis 1984, et pour des patrouilleurs de moins de 300 tonnes construits en France et en Suède et opérationnels depuis les années 70.

Une ambassade assignée devant les Prud'hommes

L'institut culturel autrichien ne déclare pas ses professeurs depuis vingt ans

L'affaire ne manque pas de piment. Depuis plus de vingt ans, l'Institut culturel autrichien de Paris emploie des professeurs sans les déclarer. Après de nombreuses années sans le moindre bulletin de salaire, les enseignantes ont fini par protester. Elles ont récemment assigné en conseil de Prud'hommes le directeur de leur institut ainsi que l'ambassadeur d'Autriche à Paris.

Installé dans le VIIe arrondissement de Paris, l'Institut culturel autrichien a chaque année recours à des professeurs pour l'enseignement de l'allemand. Elles sont actuellement huit à exercer dans cet établissement. Toutes sont d'origine autrichienne et résident en France depuis déjà plusieurs années. Sur un total hebdomadaire de quatre vingts heures de cours dispensées à près de quatre cents élèves, trois d'entre elles donnent plus de quatorze heures par semaine. La plus ancienne professe à l'institut depuis 1972. En fin d'année, les lauréats obtiennent un diplôme, validé par l'université d'Insbrück.

Depuis vingt ans, tout est donc bien organisé. Tout, à l'exception d'un détail, et pas des moindres. Jamais aucun enseignant de cet institut – environ vingt-cinq différents depuis 1972 – n'a signé de contrat de travail, ni reçu le moindre bulletin de salaire. Conclusion : aucun n'a jamais pu acquérir de droits à la retraite ni bénéficier d'une protection sociale. Le mode de rémunération a toujours suivi le même procédé : une remise de chèque en fin de mois travaillé, dont le montant est calculé en fonction des heures effectuées. En somme, un salaire net, non mensualisé. Ainsi, se dispensant du paiement des cotisations sociales patronales, l'institut fait, pour ainsi dire, travailler « au noir » tous les enseignants qu'il emploie.

Obtenir une assurance-maladie

L'affaire n'a d'abord préoccupé personne. Les professeurs pensaient que leur employeur appliquait le système autrichien : le prélèvement « à la source » des charges patronales et salariales. Et plusieurs d'entre elles avaient par ailleurs d'autres sources de revenu en France. En 1987, les enseignantes décident d'entamer des discussions avec M. Rudolf Altmüller, directeur de l'institut depuis 1981. Objectif : obtenir avant tout une assurance-maladie. On leur apprend alors que, seuls, différents ministères autrichiens peuvent régulariser leur situation. De nombreuses lettres sont échangées, signées à Vienne par les plus hautes autorités concernées, mais sans résultat...

A Paris, le sens des propos tenus aux enseignantes est clair. *« Chaque année, on nous expliquait que les cours de l'institut allaient s'arrêter, que nous devions nous contenter de ne pas avoir à payer d'impôts »*, reconnaissent aujourd'hui les professeurs, à qui l'on expliquait en outre que l'institut *« paie, en Italie, les charges sociales parce qu'elles sont moins chères qu'en France »* ! Le mécontentement grandit. D'autant qu'en mars 1991, les enseignantes découvrent dans un tract syndical de la FEP (Fédération de l'enseignement privé de la CFDT) que leurs rémunérations sont très en dessous des salaires prévus par la loi française.

Immunité diplomatique

Sur les conseils de Mme Marie-Françoise Rousseau, secrétaire nationale de la FEP, de nouvelles démarches sont alors entreprises auprès de M. Altmüller et de l'ambassadeur d'Autriche à Paris, M. Wolfgang Schallenberg.

Un argument est aussitôt avancé par les responsables autrichiens : l'institut bénéficierait d'une immunité diplomatique qui le dispenserait de se soumettre à législation française. Une lettre du 16 mars 1992, signée par le sous-directeur du protocole, M. Louis Bardollet, réfute cet argument. Les immunités diplomatiques, définies par la « Convention de Vienne » du 18 avril 1961, ne peuvent s'appliquer à l'institut car *« l'établissement ne fait pas partie des locaux de la mission diplomatique tels que précisés par l'article premier de ladite convention »*, écrit M. Bardollet.

Fortes de cette clarification qui place clairement l'institut sous la loi française, les enseignantes assignent au conseil de prud'hommes M. Altmüller pour le 29 mars et M. Schallenberg le 21 mai 1992. Les autorités autrichiennes pourraient avoir à verser aux enseignantes la différence entre les sommes payées pendant cinq ans et le niveau de rémunération exigé par la loi française. En outre, les professeurs pourraient exiger des indemnités équivalentes à l'absence totale de droits à la retraite depuis qu'elles travaillent à l'institut. On découvre à ce stade que les deux responsables autrichiens bénéficient de l'immunité diplomatique, M. Altmüller étant très officiellement « attaché culturel à l'ambassade d'Autriche » .

« Nous désirons aboutir à une solution raisonnable », confie-t-on au Quai d'Orsay, reconnaissant volontiers qu'il s'agit là d'un véritable *« cas d'école »*. Côté autrichien, on cherche activement dans les archives *« un texte prouvant que l'institut est rattaché à l'ambassade »*, confie, gêné, M. Altmüller. Au cas où le précieux document serait soudainement découvert, les professeurs ont prévenu la Confédération syndicale autrichienne (OGB).

Aucune charge sociale n'ayant jamais été prélevée à la source, la poursuite devant les tribunaux pourra s'effectuer à Vienne. Et si le *« cas d'école »* français était à l'image des pratiques d'embauche de la social-démocratie autrichienne dans l'ensemble de ses centres culturels en Europe ?

OLIVIER PIOT

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Le déficit budgétaire de l'Italie ne cesse de se creuser

Les questions économiques, occultées tout au long de la campagne électorale pour les législatives des 5 et 6 avril, ont fait une entrée fracassante, la semaine dernière, avec la publication du rapport trimestriel du ministre du Trésor, M. Guido Carli. Le déficit budgétaire italien se serait creusé de 32 000 milliards de lires (144 milliards de francs) au cours des premiers mois de 1992, portant ainsi les prévisions de déficit pour l'année de 128 000 à 160 000 milliards de lires (576 à 720 milliards de francs), ce qui représente 10,6 % du produit intérieur brut.

ROME

correspondance

« Banqueroute, déficit, gouffre. » Les principaux quotidiens de la péninsule s'en sont donné à cœur joie, d'autant que les chiffres, publiés avec vingt-quatre jours de retard, faisaient l'objet de divergences de vues entre les deux ministères, celui du Trésor et celui des finances qui, particularité toute italienne, se partagent les tâches en ce domaine. *« Je crains plus le chaos [politique] que le déficit »*, a déclaré M. Carli mardi 31 mars dans un entretien à la *Stampa*. Cependant, le débat va bon train.

Les finances tablent ainsi sur un déficit *« d'à peine »* 150 000 milliards de lires (675 milliards de francs) puisqu'ils calculent un manque à gagner du côté des recettes de 8 000 à 9 000 milliards (36 à 40 milliards de francs) alors que leurs collègues du Trésor font état de 20 000 milliards de recettes en moins (90 milliards de francs).

Ces divergences ont beaucoup d'importance à quelques jours des élections puisque, derrière les chiffres, ce sont les deux partis de la coalition gouvernementale qui s'affrontent. Le ministre du Trésor, le démocrate-chrétien Guido Carli, admet ainsi dans son rapport le ratage des objectifs prévus en décembre dernier lors de l'approbation de la loi budgétaire par le Parlement. Explication avancée : de moindres rentrées fiscales (on est là dans le domaine du ministre des finances) et une augmentation de la charge de la dette publique (due au niveau élevé des taux d'intérêt).

Le rapport signale un autre point noir : la croissance économique *« pourrait se situer au-dessous de 1,8 % »*, alors que l'on prévoyait 2,5 %. Le message est clair : les comptes vont mal, mais ce n'est pas le Trésor qui en est le responsable.

Le ministre des finances, le socialiste Rino Formica, rétorque de son côté que pour l'année en cours les prévisions de rentrées fiscales ne sont pas si catastrophiques. Au mois de janvier, celles-ci ont été mauvaises, mais, dès le mois de février et, semble-t-il, en mars, elles ont beaucoup progressé. A la fin de l'année, les moins-values fiscales ne seraient, selon les calculs des finances, que d'environ 8 000 à 9 000 milliards de lires, soit 36 à 40 milliards de francs.

Pas de nouveaux impôts avant l'été

Quoi qu'il en soit, il s'agit de « récupérer » sur les prévisions formulées jusqu'ici environ 30 000 milliards de lires, soit la coquette somme de 135 milliards de francs, un problème qui sera prioritaire pour le gouvernement issu des élections. Selon certaines indiscrétions, le Trésor serait déjà en train de calculer ce que pourraient rapporter les recettes « classiques » du genre timbres fiscaux pour permis de conduire et passeport, ainsi que quelques « réaménagements » des taux de TVA sur certains produits.

On travaille aussi sur un gel des contrôles et des embauches dans le secteur public. Enfin on parle à nouveau de coupes radicales dans les dépenses de santé.

Comme de coutume, le président du conseil, M. Giulio Andreotti, affiche une belle assurance. Quoiqu'on ait dit de son gouvernement qu'il était à *« la fin de la crédibilité »* et que sa politique économique avait fait faillite, il continue à assurer qu'il n'y aura pas de nouveaux impôts avant l'été et qu'il n'y aura pas d'intervention sur le rendement des BOT, les bons du Trésor si chers aux épargnants italiens. M. Andreotti n'a pas manqué de rappeler d'autre part que son gouvernement avait réussi ses examens de Bruxelles.

Rome s'est en effet engagé, dans le cadre des objectifs de Maastricht, à éliminer son déficit primaire, c'est-à-dire hors intérêts de la dette. Selon cette présentation, le déficit se réduirait à la seule charge de la dette publique. Le solde primaire devait même dégager un excédent de 26 400 milliards de lires (117 milliards de francs). Mais les nouvelles prévisions budgétaires ramènent à 2 250 milliards de lires (10 milliards de francs) cet excédent théorique... La dette publique globale, elle, continue à augmenter et s'élève à 1 450 000 milliards de lires (6 500 milliards de francs environ).

Le commissaire aux affaires économiques de la CEE, M. Henning Christophersen, interrogé par la presse italienne à propos de ces derniers chiffres, n'a pas voulu dramatiser et a fait remarquer que l'Italie n'était pas la seule, en ce moment, à connaître des taux de croissance inférieurs aux prévisions. Il a rappelé que le plan présenté par le gouvernement italien et accueilli favorablement par la CEE prévoit justement l'adoption de mesures correctrices au cas où l'on s'éloignerait trop des objectifs prévus. Le jugement de la CEE est en quelque sorte conditionné par la mise en place rapide d'un plan d'ajustement. La balle est dans le camp du futur gouvernement et du Parlement qui sera issu des urnes. – *(Intérim.)*

La visite de M. Balladur à Mexico

Le Mexique craint que l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada ne soit pas signé cette année

Le Mexique craint que le projet d'accord de libre-échange, qu'il négocie avec les Etats-Unis et le Canada, ne puisse être signé et ratifié cette année. Une récession prolongée de l'économie mondiale constituerait une autre menace pour les réformes économiques mexicaines. Telles sont les principales préoccupations qu'ont exprimées les dirigeants mexicains, dont le président de la République, M. Salinas, à M. Balladur, l'ancien ministre des finances, à l'occasion de la visite que celui-ci a effectuée à Mexico du 29 mars au 1er avril.

MEXICO

de notre envoyé spécial

C'est un vrai programme de premier ministre qu'avait organisé le ministre mexicain des affaires étrangères, M. Fernando Solana, à l'intention de son hôte, M. Edouard Balladur, le ministre de l'économie de M. Chirac entre 1986 et 1988. Reçu mardi 31 mars par le président de la République, M. Carlos Salinas de Gortari (un ancien ministre des finances), le dirigeant RPR, loin de Paris en ces temps d'agitation politique et visiblement content de l'être, a également rencontré la plupart des responsables économiques gouvernementaux et de nombreuses personnalités du monde des affaires.

Au centre des entretiens qu'il a eus : le projet d'accord de libre-échange, en cours de négociation avec les Etats-Unis et le Canada (le NAFTA, North American Free Trade Agreement). Avec les risques d'une récession prolongée en Amérique du Nord, ce projet visant à la constitution d'un vaste marché unique en Amérique du Nord constitue actuellement la première source de préoccupation des dirigeants mexicains. Ceux-ci sont en fait désormais convaincus que, contrairement à ce qu'ils auraient souhaité, l'accord en question ne pourra pas être signé et ratifié par les trois pays avant la fin de 1992. Les relations économiques entre le Mexique et ses partenaires du nord se sont certes considérablement améliorées au cours des derniers mois. Dans le rapport qu'elle a présenté lundi 30 mars au Congrès américain à Washington, Mme Carla Hills, responsable du commerce international auprès de M. Bush, soulignait d'ailleurs les progrès accomplis par Mexico en matière d'ouverture commerciale. Dans les négociations entre les trois pays, de nombreux points de friction subsistent néanmoins. Les Etats-Unis souhaitent en particulier obtenir une libéralisation plus rapide dans les domaines pétrolier, agricole et financier. Si, comme le craignent les autorités mexicaines, la réunion des ministres du commerce des trois pays, prévue les 6, 7 et 8 avril à Montréal, ne débouche pas sur un accord, ce sera cependant beaucoup plus pour des raisons de politique interne des Etats-Unis que pour des causes techniques.

Le projet de traité est en effet devenu l'un des enjeux de la campagne présidentielle aux Etats-Unis. A Mexico, la plupart des responsables pensent que M. George Bush, partisan de cette union, aurait intérêt à accélérer les négociations et à déboucher sur un accord pour satisfaire les populations hispaniques, nombreuses dans les Etats du sud des Etats-Unis. Mais les Mexicains estiment que l'actuel président américain préférera ne pas se battre pour aboutir, les pressions protectionnistes étant plus fortes encore. Les Mexicains regrettent la perspective d'un report et s'inquiètent d'un effet de boomerang sur l'état d'esprit au Mexique même. Jusqu'à présent, l'opinion et les milieux économiques étaient favorables à ce projet. Il a déjà, il est vrai, favorisé le retour massif de capitaux et stimulé la croissance mexicaine. Son report pourrait avoir un effet inverse : démobiliser les investisseurs et provoquer une remise en cause des réformes en cours.

Comme de nombreux observateurs, M. Balladur a d'ailleurs été très favorablement impressionné par l'ampleur de la réforme économique engagée à Mexico (les privatisations notamment) et par les résultats déjà obtenus (un net ralentissement de l'inflation en particulier). Ses interlocuteurs lui ont aussi fait part des menaces qu'une récession mondiale prolongée ferait peser sur le mouvement en cours de ce côté du rio Grande. Pour éviter cette perspective, il importe, aux yeux du président mexicain notamment, que les négociations de l'Uruguay Round aboutissent. Mexico se plaint en particulier de l'attitude de la France dans ce domaine.

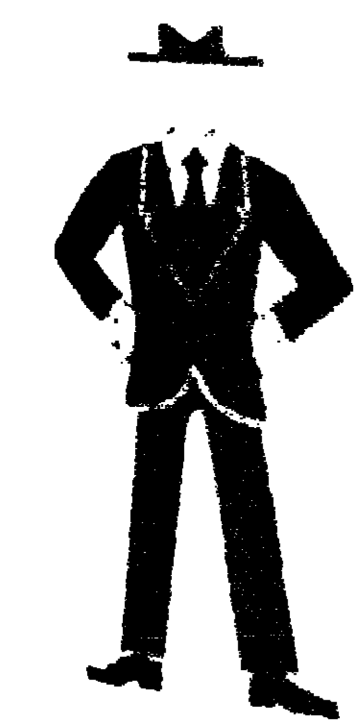
ERIK IZRAELEWICZ

Le plan de convergence économique a été remis au Parlement espagnol

Un document exposant le plan de convergence économique de l'Espagne d'ici à 1996 a été remis le 2 avril à la Chambre des députés, et détaille une série d'objectifs pour assurer l'adéquation de l'économie espagnole aux exigences de la construction européenne dans le cadre du traité de Maastricht.

Elaboré par le gouvernement espagnol, ce plan prévoit pour l'année en cours de baisser de 3,1 % à 3 % sa prévision de croissance du produit intérieur brut (PIB) et fixe un déficit public à 3,98 % du PIB pour 1992. L'objectif d'un déficit de la balance des comptes courants de 2,9 % du PIB est maintenu. Le document estime que le taux de chômage devrait demeurer cette année au même niveau qu'à la fin de l'année 1991, soit 16,3 % de la population active. Le gouvernement table en outre sur un *« déflateur de consommation privée »* de 5,8 %, qui représente les attentes gouvernementales en matière d'inflation sur l'année.

Sur la politique monétaire, le document annonce que les pouvoirs publics prévoient de présenter cette année un projet de loi accordant une pleine indépendance à la Banque d'Espagne. Le gouvernement réaffirme l'objectif d'une baisse graduelle des taux d'intérêt une fois que l'inflation aura été maîtrisée et en vue de l'intégration de la peseta dans la bande étroite de fluctuation du système monétaire européen.



ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Désaccord entre Paris et Washington

La France devrait limiter à 15 % l'augmentation de la capacité des compagnies aériennes américaines

La France pourrait dénoncer l'accord aérien bilatéral de 1946 avec les Etats-Unis faute d'entente entre les deux pays sur l'augmentation de la capacité des compagnies aériennes américaines pour le programme d'été.

Les chances paraissaient très minces, jeudi 2 avril, d'arriver à un accord entre les Etats-Unis et la France sur un accès élargi des compagnies aériennes américaines vers Paris pendant la période d'été. Les négociations, qui se sont poursuivies les 30 et 31 mars, ont abouti à une impasse.

L'administration américaine, qui avait tout d'abord demandé une augmentation de 44 % de la capacité de ses compagnies sur la France pour l'été, a ramené ses exigences à environ 35 %. Mais les autorités françaises ne veulent pas aller au-delà de 15 %. La France vient donc de demander aux compagnies américaines de déposer un nouveau programme respectant pour l'ensemble ce plafond.

Guerre tarifaire

Elles avaient jusqu'au vendredi 3 avril pour répondre à cette demande et, sauf entente de dernière minute, la France devrait décider, samedi 4 avril, unilatéralement de limiter à 15 % la croissance de la capacité des compagnies américaines sur Paris. Ce chiffre s'aligne sur les prévisions de trafic les plus optimistes, a fait remarquer, jeudi 2-avri,l le directeur général de l'aviation civile, M. Pierre-Henri Gourgeon, et correspond à l'augmentation réclamée par Air France (+14 %).

Une augmentation de 44 % de la capacité des compagnies américaines (soit un total de 2,7 millions de sièges contre 2,2 millions réclamés par les Français) amènerait la part du pavillon français à 27 % contre 73 % pour les compagnies américaines. Un déséquilibre que le responsable de l'aviation civile juge inacceptable. Reste que la fermeté française pourrait entraîner des mesures de rétorsion de la part des autorités américaines.

C'est, faute d'entente, l'accord de 1946 réglementant les capacités aériennes entre les deux pays qui pourrait être remis en cause par la France, faisait remarquer M. Gourgeon. En 1984, deux compagnies américaines (PanAm et TWA) totalisaient 56 % de l'offre des sièges entre les Etats-Unis et la France, contre 44 % pour Air France. Aujourd'hui, la part de l'offre américaine est passée à 67 %, répartie entre huit compagnies dont deux sous la protection du chapitre onze de la loi des faillites, TWA et Continental Airlines. *« Cette situation conduit à une guerre tarifaire sur l'Atlantique Nord qui souffre à l'évidence d'une surcapacité »*, estime l'administration française.

MARTINE LARONCHE

□ **Parution au « Journal officiel » du schéma directeur des TGV.** – Le schéma directeur national des liaisons ferroviaires à grande vitesse (TGV) vient d'être approuvé par un décret du 1er avril que publie jeudi 2 avril le *Journal officiel*. Cette approbation constitue l'un des derniers actes administratifs du gouvernement de Mme Cresson . Ce schéma, qui prévoit la mise en place progressive, à l'horizon 2005-2010, de plus de 4 000 kilomètres de lignes ferroviaires à grande vitesse nouvelles pour un coût d'environ 210 milliards de francs avait été approuvé le 14 mars 1991 par un comité interministériel sur l'aménagement du territoire (CIAT) présidé alors par M. Michel Rocard.

COMMUNICATION

Deux nouveaux projets

Ultimes tentatives de sauvetage de La Cinq

Le tribunal de commerce de Paris devait statuer dans l'après-midi du vendredi 3 avril sur le sort de La Cinq. La perspective de la liquidation judiciaire semblait la plus crédible, selon la plupart des 800 salariés de la chaîne, qui faisaient preuve de *« pessimisme »*. Toutefois, même s'ils ne bénéficient pas de l'aval de Me Hubert Lafont, administrateur judiciaire de La Cinq, des projets de continuation de la chaîne ont été évoqués *in extremis*, qui pourraient amener le tribunal à ajourner sa décision de quelques jours.

Le journaliste Jean-Claude Bourret, président de l'Association de défense de La Cinq, proposait ainsi *« un plan de continuation »* tablant sur la participation financière des téléspectateurs, de PME-PMI et d'institutions financières. Il demande un délai d'un mois de prorogation pour boucler ce projet. Le promoteur immobilier M. Pascal Jeandet a proposé pour sa part la création d'une société anonyme, avec deux millions d'actions à 12 000 francs l'une, réservées pour moitié aux téléspectateurs. Le président de la société pourrait être le commandant Cousteau.

La création de « secrétaires techniques » issus du Livre CGT

La rédaction du « Figaro » vote le principe d'une grève

Une majorité de journalistes du *Figaro* a voté, jeudi 2 avril, en faveur d'une grève destinée à empêcher la mise en œuvre de l'accord conclu entre M. Philippe Villin, vice-PDG de ce quotidien et PDG de *France-Soir*, et le syndicat du Livre CGT en vue de la création, au sein du groupe Hersant, de postes de « secrétaires techniques-metteurs en page », réservés à des ouvriers du Livre, et non à des journalistes (*le Monde* du 3 avril) .

A l'issue d'une consultation à bulletins secrets, 161 journalistes sur 203 votants (300 étant inscrits) ont voté pour la grève, 39 se sont exprimés contre et il y avait 3 bulletins nuls. Une nouvelle assemblée générale est convoquée lundi 6 avril, pour discuter des modalités de la grève. Elle pourrait s'apparenter à la suspension de parution de 24 heures décidée à *France-Soir* en début de semaine.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

● **Inflation : + 4,7 % en douze mois.** – Les prix à la consommation en Allemagne de l'Ouest (la RFA d'avant la réunification) ont augmenté sur douze mois de 4,7 % en mars, selon les chiffres provisoires publiés, le 2 avril, par l'Office fédéral des statistiques. L'Office a aussi annoncé que le chiffre définitif de la hausse des prix en février s'établissait en glissement annuel à 4,3 %. En février par rapport à janvier, les prix en Allemagne de l'Ouest ont augmenté de 0,6 %.

ÉTATS-UNIS

● **Commandes industrielles : + 0,5 % en février.** – Les commandes passées en février aux industries américaines ont augmenté de 0,5 % en février par rapport à janvier. Il s'agit de la quatrième augmentation en cinq mois. En février, la différence a été marquée entre les commandes de biens durables (d'une durée de vie supérieure à trois ans), qui ont diminué de 0,3 %, et celles de biens non durables, dont la hausse a atteint 1,4 %.

VIE DES ENTREPRISES

Le « fast food » au pays de l'eau miraculeuse

McDonald's s'implante à Lourdes

TARBES

de notre correspondant

La société américaine McDonald's vient d'ouvrir en France son 196e restaurant, à Lourdes (Hautes-Pyrénées). Depuis sa première implantation, à Strasbourg en 1979, et la création du siège social de McDonald's France à Paris en 1981, le fabricant mondial le plus important de *fast food* a grillé les étapes afin de favoriser son intégration et son développement sur le territoire hexagonal. Il a multiplié les initiatives dans le domaine humanitaire. L'implantation des établissements à l'enseigne « McDo » s'accélère sur le sol français, avec la seule création de quarante-trois nouveaux restaurants au cours de la même année 1991 dans des villes moyennes.

En choisissant Lourdes, McDonald's ne prend pas trop de risques économiques, car, si la ville sainte des Hautes-Pyrénées n'a que 16 500 résidents, elle accueille chaque année un flot de visiteurs de plus de 5 millions de personnes, qui conforte le premier centre catholique mondial de pèlerinage comme deuxième ville touristique de France. L'intrusion de la première chaîne de *fast food* n'a rien du hasard, car Lourdes représente, dans ce contexte spécifique, avec ses 37 000 lits, avec une densité moyenne de 100 000 habitants par jour durant la période estivale, la deuxième ville de Midi-Pyrénées derrière Toulouse et une plaque tournante en direction des stations de sports d'hiver de la chaîne haut-pyrénéenne pour plus de 1 million de skieurs.

L'incorporation de McDonald's dans le panorama de Lourdes pourrait changer habitudes et mentalités dans une ville à deux vitesses, trop souvent repliée sur son identité essentiellement religieuse, où se pratique, dans les hôtels proches des sanctuaires, une formule « pension complète » à des prix défiant toute concurrence, axée sur un *dumping* non maîtrisable. Le propriétaire franchisé, M. Thierry Paulet, est conscient de créer une véritable révolution culturelle à Lourdes et de bénéficier d'un privilège, d'autant que son McDonald's s'est construit à l'emplacement de l'ancien Café de la Poste – le « temple » de la vie lourdaise, siège du célèbre Football Club lourdais, le club de rugby, – lieu de rencontre incontournable.

JEAN-JACQUES ROLLAT

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

LICENCIEMENTS

□ **Pratt et Whitney licencie 400 employés au Canada.** – Le fabricant de moteurs d'avion Pratt et Whitney Canada (plus de 8 000 salariés), filiale de l'américain United Technologies Corp., a annoncé, jeudi 2 avril, le licenciement de quatre cents de ses employés. *« La récession dure plus longtemps que prévu et beaucoup de nos clients réguliers repoussent leurs commandes à 1993 ou 1994 »*, a déclaré Mme Fleischmann-Boutin, porte-parole de la direction, en précisant que deux cents employés étaient immédiatement licenciés et que les deux cents autres le seraient dans les prochaines semaines.

RACHAT

□ **Castorama rachète Bricorama.** – Carrefour a revendu à Castorama les magasins de bricolage Bricorama, qu'il avait trouvés dans la corbeille de mariée d'Euromarché. Cette transaction – totalement autofinancée – permet à Castorama de s'agrandir de 7 magasins, ce qui porte à 121 le nombre de magasins du groupe (dont 2 en Italie et 1 en Allemagne). Une vingtaine d'autres magasins Bricorama qui ne rentraient pas dans le concept de Castorama ainsi que l'enseigne ont été immédiatement rétrocédés à la chaîne Batkor.

Castorama, société en commandite par actions, a réalisé en 1991 un bénéfice net de 255 millions de francs, en hausse de 40 %, pour un chiffre d'affaires de 10.35 milliards de francs en 1991 (+ 17 %). En 1989, il avait déjà racheté la chaîne de magasins Obi, puis Briker l'an passé.

RÉSULTATS

□ **Banque de France : bénéfice net de 6 milliards de francs.** – Le bénéfice net de la Banque de France pour l'exercice 1991 s'est élevé à 6,092 milliards de francs, en baisse de 16.6 % par rapport à l'année précédente, selon le compte rendu annuel remis par le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques de Larosière, au président François Mitterrand. L'affectation du bénéfice s'est faite *« selon les règles habituelles »*. L'essentiel a bénéficié à l'Etat au titre du dividende : 4,455 milliards de francs lui ont été versés, contre 5,478 milliards l'année précédente.

Le bénéfice brut (bénéfice d'exploitation) s'élève pour 1991 à 9,675 milliards de francs contre 12,286 milliards en 1990, soit une baisse de 21,3 %. *« Replacé dans une perspective historique, ce résultat de l'exercice apparaît élevé. Il est ainsi le quatrième par ordre d'importance de ces dix dernières années »*, souligne le rapport.

□ **Deutsche Bank : bénéfice net consolidé en hausse de 32,1 %.** – La Deutsche Bank a annoncé jeudi 2 avril un bénéfice net consolidé de 1,410 milliard de deutschemarks (4,8 milliards de francs) pour 1991, soit 32,1 % de mieux qu'en 1990 (1,067 milliard de DM), et une hausse de 5,8 % de son résultat consolidé d'exploitation partiel, qui a totalisé 4,793 milliards de deutschemarks. Le total du bilan consolidé du groupe Deutsche Bank s'est établi en 1991 à 449,1 milliards de deutschemarks (1 527 milliards de francs) en progression de 12,2 % sur 1990. Le directoire a d'autre part annoncé que les capitaux propres de l'établissement au 31 décembre étaient en hausse de 17,4 % par rapport à 1990, totalisant 18,3 milliards de deutschemarks.

□ **SNECMA : mauvais résultats en 1991.** – L'ensemble du groupe SNECMA a atteint en 1991 un chiffre d'affaires consolidé de 23,9 milliards de francs, en progression de 1,7 % par rapport à l'année précédente, indique un communiqué de la société publié le 2 avril. Mais le résultat consolidé (part du groupe) est négatif (– 68 millions contre + 208 en 1990). *« Cette évolution défavorable est notamment liée aux difficultés rencontrées par trois filiales : Messier-Bugatti, Sochata, et FN Moteurs »*, indique le groupe.

□ **SITA (groupe Lyonnaise des eaux-Dumez) : hausse de 15,9 % du résultat net en 1991.** – Le groupe SITA, filiale de la Lyonnaise des eaux-Dumez spécialisée dans le traitement des déchets, a annoncé jeudi 2 avril un résultat net (part du groupe) de 91 millions de francs pour 1991, en hausse de 15,9 % par rapport aux 78,5 millions de francs réalisés l'année précédente. Le chiffre d'affaires s'est établi à 3,8 milliards de francs, en progression de 17,8 % par rapport à 1990. L'an passé, le groupe a enregistré une forte croissance de ses contrats industriels et commerciaux, qui représentent désormais 20 % de son activité. Employant quinze mille salariés, SITA réalise la part la plus importante de son volume d'affaires dans les services traditionnels (collecte, nettoiement) aux collectivités locales.

□ **BMW accroît son chiffre d'affaires de 9,8 % en 1991.** – Le constructeur d'automobiles allemand BMW a enregistré en 1991 une hausse de 9,8 % de son chiffre d'affaires (29,84 milliards de deutschemarks, soit 101 milliards de francs), une progression de 6,5 % de sa production (553 230 unités) et son bénéfice net consolidé s'est accru de 12,5 % à 782,7 millions de marks (2,65 milliards de francs). Ces bons résultats sont essentiellement dus à la croissance du marché automobile allemand en 1991 du fait de la réunification. Mais 1992 s'annonce aussi sous de bons auspices. Les ventes de voitures du constructeur bavarois ont progressé de 29 % entre janvier et mars pour atteindre 141 100 unités contre 109 400 au premier trimestre 1991. Les effectifs de l'ensemble du groupe BMW totalisaient à la fin du mois de mars 74 196 personnes, soit 2,3 % de plus qu'au cours de la même période en 1991.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 3 avril ↓

Prudence

Après avoir évolué pendant quatre séances au gré des rumeurs et des spéculations sur la composition du nouveau gouvernement, la Bourse de Paris s'est de nouveau tourné vers la réalité pour la dernière séance de la semaine. En retrait de 0,26 % au début de la séance, les valeurs françaises affichaient un recul de 0,5 % quelques heures plus tard. Aux alentours de 14 heures, l'indice CAC 40 s'inscrivait en baisse de 0,27 % sous son précédent niveau.

Rassurés par l'arrivée de M. Bérégovoy à l'hôtel Matignon, les milieux financiers attendent à présent le discours de politique générale du premier ministre. Ils s'interrogent notamment sur l'opportunité d'une relance qui, si elle se faisait par la consommation, *« pourrait faire courir quelques risques au franc »*. En revanche, si cette relance se fait par les investissements et l'épargne, la Bourse en profitera. Sur le nouveau gouvernement, certains opérateurs estiment qu'il *« manque de cohésion et de dynamisme »*. Aux valeurs, la spéculation sur Suez, qui gagnait pratiquement 1,8 % lors des premiers échanges après une hausse de 3,5 % la veille, s'est dégonflée. Le titre perdait à la mi-séance 0,1 % pour un volume qui restait néanmoins étoffé de 227 000 titres. Démentant certaines rumeurs, l'UAP a déclaré ne pas avoir modifié sa part dans Suez (environ 6 %) mais a ajouté sans plus de détails que les négociations sur Victoire sont dans une phase très active.

NEW-YORK, 2 avril ↓

Attentisme

Wall Street a terminé en baisse jeudi 2 avril, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes affichant un recul de 15,21 points (-0,47 %) à 3 234,12 au moment où la cloche sonnait la fin de la séance. La veille, le principal indicateur de tendance de la grande Bourse new-yorkaise avait clôturé en hausse de 13,86 points à 3 249,33. Jeudi, lors d'une séance peu active, 1087 valeurs étaient en baisse, 600 en hausse et le volume des échanges a porté sur 185,39 millions d'actions contre 186,4 millions la veille.

Ce tassement conjugué de l'activité et de l'indice Dow Jones a été dû à l'attentisme des investisseurs avant la publication vendredi des statistiques mensuelles du chômage.

VALEURS	Cours du 1er avril	Cours du 2 avril
Alcoa	70 3/8	70 1/2
ATT	40 3/8	40 5/8
Boeing	45 1/4	45 1/4
Chase Manhattan Bank	23 1/4	22 1/4
Du Pont de Nemours	47 1/4	46 3/4
Eastman Kodak	41 3/8	40 1/4
Exxon	55 1/8	54 3/4
Ford	38 1/8	38 1/2
General Electric	76 1/4	75 1/4
General Motors	37 1/4	36 1/2
Goodyear	68 3/4	68 5/8
IBM	82 7/8	82 1/4
ITT	65 7/8	64 5/8
Mobil Oil	58 3/8	58
Pfizer	71 1/2	69 3/4
Schlumberger	56 1/4	54 1/8
Texaco	58	56 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	142 3/4	141 3/4
Union Carbide	24 3/4	24 1/4
United Tech.	52 1/4	52 3/4
Westinghouse	18 5/8	18 3/8
Xerox Corp.	72 5/8	72 7/8

LONDRES, 2 avril ↓

Léger recul

Les valeurs ont fluctué en dents de scie, terminant en léger recul jeudi 2 avril au Stock Exchange, déprimées par les incertitudes politiques et les craintes d'une victoire travailliste aux élections jeudi prochain. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 3,2 points, soit 0,1 % à 2 405,5. Le volume des échanges s'est élevé à 596,2 millions de titres contre 694,4 millions la veille.

Le marché avait initialement bénéficié de deux sondages contradictoires, l'un donnant l'avantage au Parti conservateur, l'autre au Parti travailliste, redonnant une légère lueur d'espoir aux investisseurs après trois sondages qui avaient donné un avantage écrasant à l'opposition la veille.

TOKYO, 3 avril ↑

Sursaut

Après une nouvelle glissade en matinée, la Bourse de Tokyo s'est reprise, vendredi 3 avril, après-midi pour clôturer la séance en hausse de 1,5 %. L'indice Nikkei a donc fini la semaine à 18 559,71 yens, regagnant 273,68 yens par rapport à jeudi. Dans la matinée, le Nikkei avait enfoncé à la baisse le seuil des 18 000 yens, pour la première fois depuis novembre 1986, et atteint à mi-séance 17 898,23 yens, soit un recul de 2,1 %. Jeudi la cote avait perdu 1,6 %.

VALEURS	Cours du 2 avril	Cours du 3 avril
Akai	390	420
Bridgestone	1 070	1 100
Canon	1 270	1 300
Fuji Bank	1 620	1 500
Honda Motors	1 490	1 530
Matsushita Electric	1 260	1 290
Mitsubishi Heavy	657	674
Sony Corp.	4 050	4 110
Toyota Motors	1 340	1 370

VIETNAM

Emission d'obligations libellées en or

Le gouvernement vietnamien a autorisé la vente par les banques commerciales d'obligations libellées en or plutôt qu'en monnaie locale, trop instable, afin de mobiliser les capitaux dormants et assurer le développement de l'économie, a annoncé, jeudi 2 avril, l'agence de presse officielle du Vietnam VNA. Les obligations viendront à échéance au terme d'une ou plusieurs années, à des taux d'intérêt basés sur le marché international.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4170	4180
Arnault Associés	274	275
B.A.C.	70	...
Bque Vernes	790	780
Boiron (Ly)	417	417 50
Boisset (Lyon)	235	230
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	860	850
Calberson	326	330
Cardif	857	865
C.E.G.E.P.	175	175
C.F.P.I.	264	264
C.N.I.M.	1070	1077
Codetour	280	280
Conforama	1089	....
Creeks	219	220
Dauphin	305	305
Delmas	1000	1000
Demachy Worms Cie	345	349
Devanlay	1035	1000
Deville	218	218
Dollfus	115 10	120
Editions Belfond	193	....
Europ. Propulsion	211	211
Finacor	105	....
G.F.F. (group.fon.f.)	113 10	115
G.L.M.	346	350
Gravograph	185	185
Guintoli	880	....
I.C.C.	192	....
Idianova	89 90	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immob. Hôtelière	1210	1190
Inserm Computer	153	163
I.P.B.M.	69	69
Locamic	86 80	86 50
Matra Comm.	168	165
Molex	170 10	.
Publ.Filipacchi	380	379
Rhone-Alp Ecu (Ly.)	327	..
Select Invest (Ly)	80	84
Serbo	320	323
Sopra	339	338 50
TF1	416 50	425
Thermador H. (Ly)	365	360 10
Unilog	240	238
Viel et Cie	105 50	..
Y. St-Laurent Groupe	869	860

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 avril 1992
Nombre de contrats estimés : 153 228

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107,26	107,52	107,94
Précédent	107,36	107,66	108,12

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	Sept. 92
108	0,39	0,96	1,08	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 10 358

COURS	Avril	Mai	Juin
Dernier	1 958	1 967	1 962
Précédent	1 939	1 951	1 946,5

CHANGES

Dollar : 5,5390 F ↓

A Paris, la monnaie américaine baissait fortement au fixing à 5,5390 francs contre 5,5760 francs à la cotation officielle de la veille. Les opérateurs attendaient la publication, dans l'après-midi, des statistiques américaines du chômage.

FRANCFORT	2 avril	3 avril
Dollar (en DM)	1,6519	1,6340
TOKYO	2 avril	3 avril
Dollar (en yens)	134,77	133,57

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (3 avril) .... 9 11/16-9 13/16 %
New-York (2 avril) .... 4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	1er avril	2 avril
Valeurs françaises	111,90	112,60
Valeurs étrangères	101,70	107
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	526,10	528,60
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1928	1941,95

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	1er avril	2 avril
Industrielles	3 249,30	3 234,12

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	1er avril	2 avril
100 valeurs	2 408,60	2 405,40
30 valeurs	1 878,90	1 866,60
Mines d'or	121,60	119,60
Fonds d'Etat	85,11	85,14

FRANCFORT

	1er avril	2 avril
Dax	1 707,30	1 721,66

TOKYO

	2 avril	3 avril
Nikkei Dow Jones	18 286	18 559,71
Indice général	1 322	1 320,65

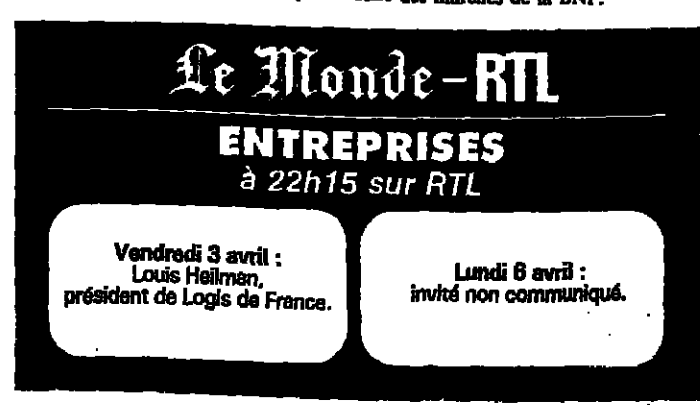
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

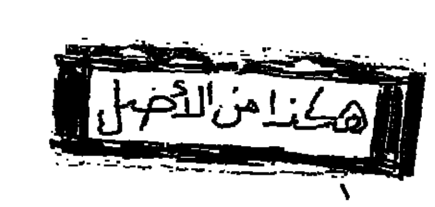
	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,5400	5,5420	5,6193	5,6243
Yen (100)	4,1521	4,1553	4,2063	4,2122
Ecu	6,9200	6,9220	6,9156	6,9225
Deutschemark	3,3880	3,3885	3,3890	3,3920
Franc suisse	3,7057	3,7096	3,7147	3,7211
Lire italienne (1000)	4,4890	4,4910	4,4655	4,4706
Livre sterling	9,6300	9,6350	9,6075	9,6189
Peseta (100)	5,3310	5,3361	5,2962	5,3066

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	4 1/16	4 3/16	4 3/16	4 5/16	4 5/16	4 7/16
Yen (100)	4 11/16	4 13/16	4 5/8	4 3/4	4 5/8	4 3/4
Ecu	9 13/16	9 15/16	10 1/16	10 3/16	10 3/16	10 5/16
Deutschemark	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16
Franc suisse	8 7/8	9	8 13/16	8 15/16	8 5/8	8 3/4
Lire italienne (1000)	11 15/16	12 3/16	12	12 1/4	12 1/16	12 5/16
Livre sterling	10 5/8	10 6/8	11 1/16	11 3/16	11 1/8	11 1/4
Peseta (100)	12 5/16	12 9/16	12 5/16	12 9/16	12 5/16	12 9/16
FRANC FRANÇAIS	9 7/8	10	10	10 1/8	10	10 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.







BOURSE DU 3 AVRIL

Cours relevés à 13 h 47

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4375	C.N.E 3%	4420	4450	4482	+ 0 95
881	B.N.P. T.P.	885	881	880	- 0 56
866	Cr.Lyon. T.P.	901	901	901	....
1345	Renault T.P.	1380	1380	1380	....
1600	Rhone Poul. T.P.	1620	1600	1625	+ 0 31
1095	Saint Gobain T.P.	1133	1150	1130	- 0 26
902	Thomson T.P.	929	....	....	....
740	ACCOR	788	789	785	- 0 38
730	Air Liquide	765	768	766	+ 0 13
590	Alcatel-Alsthom	602	600	601	- 0 17
1670	Alc.Superm.	1892	1890	1881	- 0 58
305	A.L.S.P.I.	319	....	....	....
490	AGF Sté Centrale	501	505	505	+ 0 80
1060	Aux. Entrepr.	1010	1019	1019	+ 0 89
152	Avenir H. Média	151 10	152	150 20	- 0 60
885	Axa (ex Cie Midi)	935	937	936	+ 0 11
161	Bafip	174	170 70	170 70	- 1 90
138	Bail-Equipem.	132 10	132 70	132 60	+ 0 38
770	Bail Investiss.	775	775	775	....
480	Bancaire	470	468	462 80	- 1 53
780	Bazar H.-V.	794	794	794	....
610	Beghin-Say	613	615	610	- 0 49
1240	Berger (M)	1401	1414	1410	+ 0 64
400	Bertrand Faure	415	415	420	+ 1 20
680	Bic	730	730	735	+ 0 68
1050	B.I.P.	1095	1080	1080	- 1 37
345	BIS	341	341	341	....
375	B N P (CI)	376 60	375	372 50	- 1 09
800	Bollore Tech.	777	780	776	- 0 13
2880	Bongrain	2887	2887	2900	+ 0 45
800	Bon-Marché	802	802	795	- 0 87
590	Bouygues	613	616	614	+ 0 16
119	BP France	115 10	115 90	115	- 0 09
1080	B S N	1124	1112	1114	- 0 89
1070	Canal Plus	1100	1105	1080	- 1 82
310	Cap Gem.S.	319	318 90	320 10	+ 0 34
2520	Carrefour	2640	2620	2623	- 0 64
161	Casino	169 30	167 50	168	- 0 77
97	Casino ADP	101 90	100 40	100 10	- 1 77
2150	Castorama D.I.	2270	2270	2280	+ 0 44
182	C.C.F.	187	184	184	- 1 60
54	CCMC Ly.	51	50	51	....
355	C.D.M.E.	370	369 10	380	+ 2 70
185	C.E.G.I.D.	183	181	180	- 1 64
141	Cerestar (Ny)	155	154 40	150	- 3 23
400	C.E.P. Comm.	406	413	408	+ 0 49
129	Cerus	147 70	148	147 50	- 0 14
825	Cetelem	827	815	826	- 0 12
300	CF Int.	300	300 50	300 50	+ 0 17
340	CGI Info.	331	328 10	330 90	- 0 03
1220	C G I P	1213	1208	1219	+ 0 49
655	CGP	647	647	647	....
1190	Chargeurs S A.	1165	1174	1172	+ 0 60
380	Christian Dior	372	373	373	+ 0 27
580	C I C A (M)	680	678	670	- 1 47
320	Ciments franc.	352	350	350	- 0 57
730	Clarins	718	725	722	+ 0 56
515	Club Méditer.	540	538	533	- 1 30
194	CMB Packa.	190 30	190	190	- 0 16
810	Coles	870	870	869	- 0 11
250	Cpt. Entrep.	251	250	250	- 0 40
1260	Compt Mod.	1329	1314	1317	- 0 90
280	CPR (Paris Rés.)	289	272 40	288 10	- 0 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
935	Créd. Foncier	973	976	970	- 0 31
225	Crédit Loc France	235	233 50	231	- 1 70
575	Cr Lyon.(CI)	584	584	579	- 0 86
1100	Credit Nat.	1130	1128	1121	- 0 80
310	CSEE	370	380	382	+ 3 24
2830	Damart	3000	3000	3000	....
335	Dassault Aviation	336	336	336	....
196	Dassault Electr.	200	199 90	199 90	- 0 05
1500	De Dietrich	1499	1505	1500	+ 0 07
98	Dév.P.d.C.(Li)	97	101	97 50	+ 0 52
153	Dév.R.Sud-Est	154 90	154	155	+ 0 06
305	D M C	311	317 90	315	+ 1 28
415	Docks France	427	422 50	424 50	- 0 59
355	Dynaction	348	349	345	- 0 86
2210	Eaux (Gle)	2257	2270	2262	+ 0 22
905	E.B.F.	896	904	900	+ 0 45
430	Ecco	419 50	423	419 20	- 0 07
350	Elf Aquitaine	358 20	357	356 90	- 0 36
1160	ElfSanofi(ExSanofi)	1159	1160	1159	....
250	Erap-Elf (Certif)	251	252 20	252	+ 0 40
395	Essilor	396	395 50	406	+ 2 53
186	Essil.Int.(DP)	187	188	189 90	+ 1 55
740	Esso	813	811	810	- 0 37
1610	Eurafrance	1605	1620	1620	+ 0 93
585	Eurocom	620	624	620	....
160	Eurodisneyland	150 90	150 90	149 60	- 0 86
910	Europe 1	991	1015	995	+ 0 40
42	Eurotunnel	41 10	40 80	40 40	- 1 70
1459	Exor	1454	1454	1454	....
118	Finextel	122	123	121	- 0 82
370	Fives Lille	383	383	396	+ 3 39
2900	Fromager. Bel	3135	3140	3155	+ 0 64
1770	Gal.Lafayette	1874	1860	1870	- 0 21
1900	G.A.N.	1880	1870	1880	....
560	Gascogne (B)	550	550	550	....
1420	Gaz et Eaux	1444	1431	1430	- 0 97
605	Géophysique	640	635	635	- 0 78
495	Gerland Ly.	549	....	....	....
750	Groupe André SA	786	787	786	....
525	Groupe Cité	528	515	530	+ 0 38
370	GTM-Entrep.	380	378	388 50	+ 2 24
1640	Guyenne-Gas.	1721	1725	1739	+ 1 05
170	Hachette	148 10	150 50	150	+ 1 28
475	Havas	497 50	494	495	- 0 50
345	Idia	344	340	340	- 1 16
320	Imétal	330	332	332	+ 0 61
147	Immob. Phénix	141	143	142 10	+ 0 78
88	Ingénico	88 80	89	88 70	+ 0 11
5920	Inst. Mérieux	6380	6340	6400	+ 0 31
450	Interbail	450	450	448	- 0 44
800	Intertechnique	820	820	820	....
935	J. Lefebvre	965	950	969	+ 0 41
630	Klépierre	594	593	594	....
715	Labinal	729	721	729	....
345	Lafarge	366	365	364 80	- 0 33
310	Lebon	325	325	320 50	- 1 38
4100	Legrand	4327	4339	4363	+ 0 83
2270	Legrand (DP)	2490	2475	2480	- 0 40
430	Legris Industries	442	442	442 10	+ 0 02

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
710	Locindus	710	712	712	+ 0 28
4410	L.V.M.H.	4416	4410	4440	+ 0 54
490	Lyon.Eaux/Dumez	522	524	520	- 0 38
121	Majorette Ly.	124	125	124 10	+ 0 08
330	Mar. Wendel	330	330 50	330 50	+ 0 15
161	Matra	170	168 70	169 80	- 0 12
510	Merlin-Gerin	538	538	541	+ 0 56
89	Metaleurop	88	88	87	- 1 14
49	Métrologie In.	52 10	52 60	54	+ 3 65
156	Michelin	163 40	162 30	162 60	- 0 49
166	Min. Salsig (Mo)	156 10	....	....	....
80	MMB	74 80	74 80	77	+ 2 94
177	Moulinex	181	179	180	- 0 55
1140	Navig. Mixte	1185	1189	1175	- 0 84
109	Nord-Est	114 10	115	115	+ 0 79
270	Nordon (Ny)	272	271	271	- 0 37
530	Nouv Galeries	599	582	579	- 3 34
164	Olipar	185	187	185	....
780	Oréal	825	826	832	+ 0 85
380	Paribas	386	385	385	- 0 26
198	Pechiney In.	194	193 20	196	+ 0 52
330	Pechiney (CIP)	352	351	352	....
1470	Pernod Ricard	1533	1525	1533	....
715	Peugeot	715	710	711	- 0 56
280	Pinault	298	292	304	+ 2 01
665	Plastic-Omn.	688	686	680	- 1 16
520	Poliet	545	545	544	- 0 18
690	Primagaz	712	723	715	+ 0 42
845	Printemps	743	749	760	+ 2 29
3440	Promodes	3488	3470	3460	- 0 23
645	Radiotechn.	630	617	621	- 1 43
5490	Redoute (La)	5710	5550	5680	- 0 53
186	Remy Cointreau	189	....	....	....
580	R. Poulenc CIP	606	606	605	....
355	Robor Financ.	354	350	350	- 1 13
72	Rochette(La)	69 80	71 80	72 05	+ 3 22
2220	Roussel Uclaf	2175	2175	2175	....
3150	R. Impé.Ly *	3180	3175	3190	+ 0 31
182	Sade (Ny)	184	183	183	- 0 54
1780	Sagem	1700	1696	1675	- 1 47
515	Saint Gobain	570	570	569	- 0 18
1280	Saint Louis	1257	1250	1250	- 0 56
1600	Salomon Ly.	1550	1550	1520	- 1 94
340	Salvepar (Ny)	362	362	360	- 0 55
1500	S A T	1620	1520	1580	- 2 47
230	Saul. Châtr.	238	238	239	+ 0 42
1100	Saupiquet (Ns)	1130	1130	1120	- 0 88
680	Schneider	684	680	689	+ 0 73
18 50	SCOA	18 45	18 60	18 45	....
440	Scor s.a.	450	460	460	+ 2 22
2070	S.E.B.	2181	2200	2155	- 1 19
460	Sefimeg	448 90	445	443	- 1 31
113	Sélectibanque	115 80	115 80	118	+ 1 90
225	Sextant A.	233 60	230	232	- 0 68
810	S F I M	869	870	875	+ 0 69
235	S.G.E.	240	241	240	....
460	Simco	442	443	449	+ 1 58
785	Sk. Rossignol	790	790	763	- 3 42
470	Sligos	480	475	475	- 1 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
500	Société Géné.	512	505	508	- 0 78
65	Sodexco(B)	70	69 80	68	- 2 86
147	Sodero(Ns)	150	151	151 80	+ 1 20
1010	Sodexho	1084	1075	1083	- 0 09
83	Sogenal(Ny)	81 45	81 45	81 45	....
380	Sogeparc	419	418 20	414	- 1 19
1320	Sommer-Allib.	1421	1425	1450	+ 2 04
400	SOPHIA	420	420	410	- 2 38
1546	Source Perrier	1700	1700	1700	....
825	Sovac	839	830	839	....
310	SPEP	335	330	340 10	+ 1 52
336	Spie-Batignol.	354 10	359	360	+ 1 67
755	Strafor Facom	780	778	771	- 1 15
320	Suez	336 90	336 70	336 60	- 0 09
1180	Synthelabo	1278	1280	1277	- 0 08
152	Thomson CSF	163 50	160	160 40	- 1 90
220	Total	233 50	233	231 50	- 0 86
158	- (certif)	163	164 60	160	- 1 84
225	Truffaut Fin.	215	215 10	217	+ 0 93
520	U.A.P.	532	533	530	- 0 38
310	U F B Locab.	301 50	301	301	- 0 17
735	U I C	738	738	736	- 0 27
480	U I F	475	475	475	....
720	U I S	722	723	723	+ 0 14
520	Unibail	544	548	546	+ 0 37
700	Valéo	740	743	742	+ 0 27
265	Vallourec	260	259 90	261	+ 0 38
320	Via Banque	310	318	318	+ 2 58
340	Worms et Cie	364 90	364 90	356	- 2 44
1290	Zodiac	1310	1310	1310	....
1060	Elf Gabon	1080	1071	1105	+ 2 31
108	Amax	99 80	96 90	96 90	- 2 91
141	Amer. Barrick	140	140 90	141	+ 0 71
125	Amer. Express	131	126	126	- 3 82
230	A.T.T.	228	226 30	226 30	- 0 75
190	Anglo Amer.C.	189 60	186 30	185 50	- 2 16
335	Amgold	334	331 40	331 40	- 0 78
250	Banco Santander	239	236 50	234	- 2 09
815	B.A.S.F.	830	845	823	- 0 84
1000	Bayer	1010	1002	1002	- 0 79
44	Blenheim Plc	45 10	44 50	44 30	- 1 77
37	Buffelsfont.	36 80	37 65	36 60	- 0 54
140	Chase Manh.	131 50	124 70	122 90	- 6 54
2580	Daimler Benz	2595	2600	2619	+ 0 92
143	De Beers	138 20	138	137 80	- 0 29
2420	Deutsche Bank	2418	2450	2429	+ 0 45
1200	Dresdner Bank	1201	1199	1187	- 1 17
61	Driefontein	62 40	61 70	61	- 2 24
265	Du Pont-Nem.	264 60	261 60	257 90	- 2 53
230	Eastman Kodak	231 40	225 30	224 60	- 2 94
15	East Rand	14 65	14 70	14 65	....
38	Echo Bay	36 90	36 20	36 20	- 1 90
250	Electrolux	245	236	236	- 3 67
121	Ericsson	121 70	121	122	+ 0 25
310	Exxon Corp.	309 70	305 80	305	- 1 52
225	Ford Motor	215	217 80	217 80	+ 1 30
45	Freegold	46	46 25	45 60	- 0 87
17	Gencor	17 30	17 30	17 10	- 1 16
445	Gén. Elect.	426 20	421 50	419	- 1 69

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
220	Gén. Motors	210 50	204 50	204 70	- 2 76
355	Gén. Belgique	350	350 10	350 10	+ 0 03
85	Gd. Metropol.	88 40	87	88 30	- 0 11
55	Guinness	53 30	53	52 30	- 1 88
21	Hanson PLC	20 90	20 65	20 60	- 1 44
30	Harmony Gold	29 05	29 25	28 75	- 1 03
470	Hewlett Packard	453 50	450	447 90	- 1 23
33	Hitachi	32 25	32 25	32 50	+ 0 78
855	Hoechst	887	877	877	- 1 13
72	Homestake	70 40	69 60	69 10	- 1 85
122	I.C.I.	120 50	119 10	119 10	- 1 16
485	I.B.M.	465	459	457 50	- 1 61
375	I.T.T.	370 80	360 70	357 40	- 3 61
171	Ito Yokado	164 50	162 50	162	- 1 52
55	Matsushita	53 20	54 45	54 30	+ 2 07
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
240	Mc Donald's	229	....	....	....
835	Merck	839	821	820	- 2 26
505	Minnesota M.	494 40	491	491	- 0 69
44	Mitsubishi	43 10	....	....	....
340	Mobil corp.	331 80	324 30	324 30	- 2 26
330	Morgan J.P.	316 80	....	....	....
35250	Nestlé	35330	35380	35380	+ 0 14
128	Norsk Hydro	135	132	134 30	- 0 52
101	OFSI	103 80	103 20	103 10	- 0 67
1710	Pétrofina	1725	1724	1713	- 0 70
435	Philip Morris	433	429 90	429 50	- 0 81
110	Philips	111 20	111 10	111 10	- 0 09
54	Placer Dome	53 55	52 50	52 40	- 2 15
565	Procter Gamble	573	586	559	- 2 44
192	Quilmès	215	219	225	+ 4 65
25	Randfontein	23 80	23 50	23 50	- 1 26
325	Rhone Poul. Rorer	316	313	313	- 0 95
430	Royal Dutch	428 20	427 60	428	- 0 05
54	R T Z	57 20	55	55	- 1 61
1 53	Saat.& Saatchi	1 53	1 51	1 53	....
34	St Helena	33 10	33 90	33 90	+ 2 42
325	Schlumberger	313 90	302 40	301 50	- 3 43
43	Shell transp.	43 60	43 35	43 35	- 0 57
2230	Siemens	2288	2300	2290	+ 0 09
430	Siemens Nixdorf	435 70	443 90	425	- 2 46
171	Sony	170	170 10	170 20	+ 0 12
74	Sumitomo Bank	65 40	60 95	60 95	- 6 80
161	T.D.K.	155 50	156 60	156 60	+ 0 71
62	Telefonica	60 30	60 50	60	- 0 50
24	Toshiba	23 90	24 45	24 30	+ 1 67
555	Unilever	548	549	550	+ 0 36
305	Unit.Techn.	292 60	291 60	291 10	- 0 51
315	Vaal Reefs	311	306	306	- 1 61
1200	Volkswagen	1238	1250	1225	- 1 05
385	Volvo	387	379	379	- 2 07
155	West. Deep	156	158 70	157	+ 0 64
440	Xerox Corp.	410 70	407 30	407 30	- 0 83
117	Yamanouchi	111 80	111 80	111 20	- 0 54
2 08	Zambia Cop.	4 96	4 80	4 60	- 7 26

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	98 80	7 12
10,80% 79/94	101 05	6 25
Emp.Etat 13,4%83	105 50	3 80
Emp.Etat 12,2% 84.	100 87	5 93
10,26% mars 86	....	0 61
OAT 10% 5/2000	106 66	8 52
OAT 9,9% 12/1997	103 75	3 03
OAT 9,8% 1/1996	102	1 71
PTT 11,2% 85	105 30	3 58
CFF 10,30% 86	102 70	1 87
CFF 10,25% nov 90	105 25	0 53
CNA 10 % 1979	100 90	1 06
CNB Bques 5000F	98 51	2 28
CNB Paribas 5000F	98	2 28
CNB Suez 5000F	97 70	2 28
CNE 11,5% 85	101	8 62
CNI 1/82 5000F	98 45	2 28
CNT 9 % 86	....	8 01
CRH 10,90% déc.85	106 10	2 54
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	986	....
Ceres	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	581	....
Ly. Eaux cv 6,5%	757	....
Thoms. cv 9,2% 86.	869	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)	970	970
Applications Hydr.	1530	....
Arbel	525	529
Bains C.Monaco	1100	1100
B.Hypoth.Europ.	367	....
B.N.P. Intercont.	365	361
Beghin-Say (C I)	470	475
Bénédictine	2800	2800
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2300	....
B T P	65 70	65 60
Cambodge	900	....
Carbone Lorraine	492	500
Case Poclain	8 60	8 70
C.E.G.F (Frigor)	692	720
Centenaire Blanzy	378	387
Cerabati	69	....
Champex Ny	86	90
CIC (CIP)	203	203

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1215	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2100	....
Cogifi	339	339
Comiphos	554	....
Cie Industrielle	6500	6500
Cpt Lyon Alemand	362	364
Concorde	861	840
Constr.Mét.Prov.	26 50	....
Crédit Gén.Ind.	125	112 90o
Cr Universel (Cie)	380	....
Darblay	700	....
Degremont	2067	2099
Delmas Vieljeux	3100	3080
Didot Bottin	849	....
Docks Fr. R. Picarde.	1225	....
Eaux Bassin Vichy	2600	2611
Eaux Vittel	953	953
Ecia	301 10	301
Enr.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	1826	1874
Finalens	302 10	301 90
F.I.P.P.	86	....
F.N.A.C.	1829	1810
Foncière (Cie)	515	520
Fonc.Lyonnaise	660	679
Foncina	361	....
Fougerolle	911	909
France I.A.R.D.	755	....
France SA (La)	2210	2219
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	601	601
Genefim	320	325
Gévelot	399	401
G.F.C.	344	347
Groupe Victoire	1330	....
G.T.I (Transport)	185	190 50
Immobail	340	339
Immobanque	679	675
Im.Marseillaise	5560	5650
Immofice	446	446
Invest.(Ste Cie.)	3300	....
Lambert Frères	286	....
Lille Bonnières	1123	1111
Locafinancière	494	....
Louis Vuitton	720	726
Louvre	2784	2790
Lucia	1130	1130
Machines Bull	32 05	38 70
Mag.Uniprix	190	....
Magnant	750	750
Métal Déployé	460	450
Mors	96 60	95
Navigation (Nle)	215	219
Optorg	326	335
Oréal (CI)	410	415
Origny-Desvroise	699	699
Palais Nouveauté	1300	1250
Paluel Marmont	849	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	170	172
Paris France	220	225 20
Paris Orléans	213	213
Partners Invest	295	....
Pathé Cinéma	650	....
Piper Heidsieck	1460	1318 o
Porcher	499	490
Promodès (CI)	1710	....
Publicis	775	....
Rochefortaise	110	110
Rosario	175	172
Rougier	255	255
S.A.C.E.R.	478	480
S.A.F.A.A.	206	....
S.A.F.I.C Alcan	205	....
Saga	335	345
Saint Dominique (F.)	112	112 30
Salins du Midi	819	810
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	700	....
Senelle	408	....
S.Esud.Part. (M)	134	134
Silic	590	592
Sinvim	173	174 80
S.I.P.H.	237	....
S.M.C.I.	100	121 40d
Sofal	735	....
Sofio	377	390
Sofical	1180	1150
Sofitam (ex Setam)	77	....
Sofragi	2406	....
Soudure Autogène	920	915
Sovabail	463 70	....
Stemi	528	....
Taittinger	3100	3100
Testut-Aequitas	330	330
Tour Eiffel	240	....
Ufiner	1190	....
Vicat	439	440
Vinipix	1520	1520
Virax	120	138
Maroc Sté Brasserie.	245 10	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	720	....
Akzo Nv Sico.	451 50	449
Alcan Aluminium	104 50	....
American Brands	248	....
Arbed	655	655
Asturienne Mines	115	....
Banco Popular Espa.	580	578
B.Reglements Int.	19000	19000
Can.Pacifique	76	....
Chrysler Corp.	98	....
C I R	8	7 20
Commerzbank	857	851
Dow Chemical	331 50	331 60
Fiat	21	22
GBL (Brux Lamb.)	520	510
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd.	77 90	76 90
Goodyear Tire	370 90	366 20
Grace and Co (WR)	232 50	206
Honeywell Inc.	400	395
Johannesburg	88 10	89
Koninklijke Pakhoed	137	....
Kubota	21	20 90
Midland Bank	32 80	31
Noranda Mines	77 20	....
Olivetti priv.	10	9 50o
Pfizer Inc.	400	392
Ricoh	21	18 95o
Robeco	291	288 10
Rodamco NV	147	151 10
Rolinco	284 10	281 10
Saipem	5 90	....
Sema Group	22	....
SKF Aktiebolaget	100 10	100
Tenneco Inc.	195	202
Thorn Electrical	74	....
Toray Ind.	21 50	....
West Rand Cons.	8	8 35

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	99	98
C G H Cogenbor	8	8 80d
Coparex	605	....
Drouot Assurances	400	....
Electro-Banque	335	....
Europ. Accum.	79 10	....
Europ Soudage Ind.	22 76	....
Gachot S.A.	76	....
Guy Degrenne	445	....
Lecteurs du Monde	170	199
Nicolas	1200	....
Particip. Percier	350	....
Quadrant	16	17 60d
Rorento N.V.	213 50	214
St-Gobain-Emballage	1703	....
S.E.P.R.	853	....
S.M.T. Goupil	130	13 80o
S.P.R. act. B	319 80	....
Waterman	787	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 529	5 539	....	....
Ecu	6 921	6 923	....	....
Allemagne (100 dm)	338 770	338 710	....	....
Belgique (100 F)	16 460	16 459	....	....
Pays-Bas (100 fl)	300 940	300 860	....	....
Italie (1000 lires)	4 489	4 489	....	....
Danemark (100 krd)	87 300	87 250	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	9 661	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 915	....	....	....
Suisse (100 f)	370 730	....	....	....
Suède (100 krs)	93 320	....	....	....
Norvège (100 k)	86 270	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 133	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 348	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 928	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 688	....	....	....
Japon (100 yens)	4 162	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/4
Or fin (kilo en barre)	61250	60700
Or fin (en lingot)	61450	61000
Napoléon (20f)	353	351
Pièce Fr (10 f)	444	.....
Pièce Suisse (20 f)	352	351
Pièce Latine (20 f)	359	351
Souverain	451	449
Pièce 20 dollars	2080	2060
Pièce 10 dollars	1005	1020
Pièce 5 dollars	680	.....
Pièce 50 pesos	2285	2260
Pièce 10 florins	370	361

SICAV (sélection) 2/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Acilion	207 23	201 68
Agepargne	818 18	782 95
Améri-gan	7658 29	7363 74
Amplia	262046 93	262046 93
Amplitude	653 55	634 51
Arbitrages Court.T.	7095 15	7095 15
Associc	1076 59	1076 59
Atout Futur	412 02	401 97
Aurecic	1185 25	1150 73
Avenir Alizés	1738 87	1704 77
Axa Capital	168 49	161 23
Axa Court Terme	7801 62	7801 62
Axa Croissance	969 27	927 53
Axa Europe	130 71	125 08
Axa Investiments	115 88	110 89
Axa NPI	133 71	127 95
Axa Oblig. France	150 58	144 10
Axa Première	117 36	117 01
Axa Sélection	148 84	142 43
Axa Valeurs PER	127 55	122 06
Cadence 1	1052 17	1031 54
Cadence 2	1041 50	1021 08
Cadence 3	1034 29	1014 01
Capimonétaire	6202 05	6195 85
Capioblig	6307 26	6183 59
Captacic	1289 32	1270 27
Cossic	1297 56	1265 91
Comptavalor	3454 34	3449 17
Convertimmo	367 49	350 48
Credinter	475 65	461 80
Credit Mutuel Capital	*1256 10*	*1231 47•*
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	660 65	660 65
Créd.Mut.Ep.Long.T.	200 63	195 26
Créd.Mut.Ep.Monde	1262 53	1228 74
Diese	1317 90	1285 76
Drouot France	881 30	843 35
Drouot Sécurité	245 83	235 24
Ecocic	1082 54	1051 01
Ecupar	134 47	128 68
Ecureuil Capitalisation	2532 21	2507 14
Ecureuil Géovaleurs	2306 21	2239 04
Ecureuil Invest.	448 18	435 13
Ecureuil Monepremière	65924 12	65924 12
Ecureuil Monétaire	38804 26	38804 26
Ecureuil Trésorerie	2394 67	2394 67
Ecureuil Trimestr.	2012 82	1992 89
Elicash	2 748932	2 748932
Energia	261 51	249 65
Eparcic	3540 23	3540 23
Eparcourt-Sicav	4572 51	4561 11
Epargne Associat.	24813 76	24604 62
Epargne Capital	10541 27	10436 90
Epargne Croissance	1753 14	1706 22
Epargne Industrie	98 61	95 67
Epargne J.	68471 27	68471 27
Epargne Oblig.	190 26	185 17
Epargne Première	14183 22	14077 64
Epargne Quatre	1087 53	1058 42
Epargne-Unie	1326 72	1294 36
Epargne Valeurs	434 11	422 48
Eufi Cash capi	8240 77	8240 77•
Eufinvest capi	666 10	646 70•
Eurocic Leaders	1107 01	1074 77
Eurodyn	1211 82	1182 26
Euro Gan	6320 94	6077 83
Europe Nouvelle	553 73	528 62
Fonsicav	14167 30	14167 30
France-gan	10203	9810 58
France Garantie	277 48	276 93
France Index Sicav	114 01	110 67
France Obligations	490 06	485 21

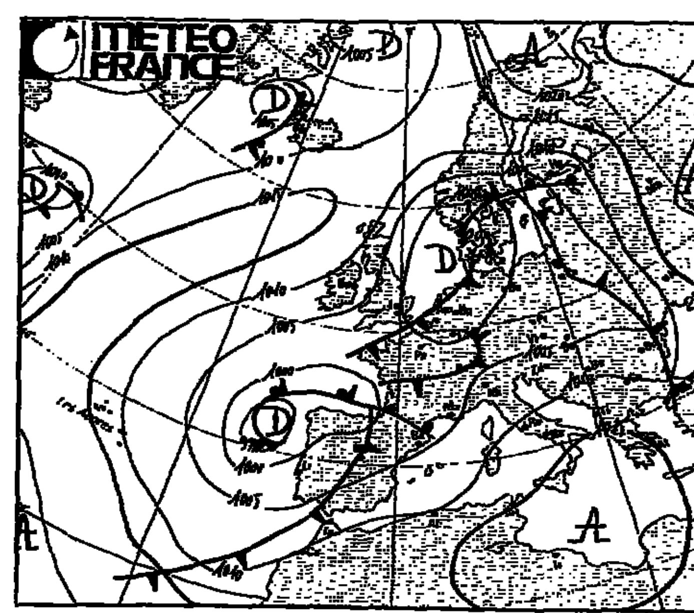
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	481 26	467 24
Francic Pierre	108 77	105 60
Francic-Regions	1248 30	1211 94
Fructi-Associations	34 76	34 76
Fructi-Capi	40 87	40 27
Fructidor	238 29	232 80
Fructifrance act c&d	927 13	904 52
Gestilion	14545 09	14472 73
Gest.Associations	172 72	168 92
Horizon	1235 66	1199 66
HLM Monétaire	13695 29	13695 29
Indust.Fse.Court.T.	1445 65	1445 65
Interepar	108152 98	105002 89
Interoblig	13777 32	13507 18
Intersélection Fce	537 68	527 14
Japacic	151 74	147 32
Jeunepargne	283 19	279
Latitude	2219 80	2216 48
Lauxi C.T.	12364 20	12364 20
Lauxi L.T.	6757 44	6560 62
Lion Association	11099 52	11099 52
Lion Institution	29036 09	28963 68
Lionplus	958 88	940 08
Lion Trésor	2254 46	2232 13
Lion 20 000	25859 82	25859 82
Livret Bourse Inv.	580 72	563 81
Livret Portefeuil.	727 77	706 57
Méditerranée	186 37	178 34
Mensuel CIC	10016 56	9916 39
Monecien	66861 67	66861 67
Mone.J.	*71508 61*	*71508 61*
Monévalor	80685 98	80685 98
Mutualité dépôts	13227 71	13201 31
Moselle Unie Sal.	139 67	133 66
Natio Court Terme	279430 00	279430
Natio-Epargne	17397 44	17225 19
Natio-Ep. Ret.	128 59	125 15
Natio Eparg.Trésor	7858 78	7843 49
Natio-Imm.	1140 86	1110 33
Natio-Inter	1399 34	1361 89
Natio-Monétaire	24939 32	24939 32
Natio-Patrimoine	1363 58	1327 09
Natio-Placements	63226 56	63226 56
Natio-Revenus	1030 19	1019 99
Natio Sécurité	11887 65	11887 65
Natio-Valeurs	877 87	854 37
Nippon-Gan	4801 87	4617 18
Nord Sud Dévelop.	1556 90	1552 79
Obli-Associations	151 16	149 66
Oblicic-Mondial	2608 63	2570 08
Oblicic-Régions	1079 15	1063 20
Oblifutur	2788 56	2720 54
Oblig. tres cat.	174 36	171 78
Oblifoo	1341 19	1327 91
Oblisécurité Sicav	12689 50	12689 50
Oraction	1008 85	982 29
Orvalor	6930 22	6794 33
Paribas Capitalisation	1481 67	1459 77
Paribas Opportunités	131 74	126 37
Paribas Patrimoine	590 74	566 66
Patrimoine Retraite	219 12	214 82
Pervalor	616 94	604 84
Placement A.	1491 29	1462 05
Placement J.	7118 02	7103 81
Placement M.	65861 47	65730 01
Placement Nord	1010 68	990 86
Plénitude	134 07	130 48
Poste Croissance	21429 29	21407 88
Poste Gestion	64699 50	64699 50
Première Oblig.	11282 56	11271 29
Prévoy. Ecureuil	117 60	116 34

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	29000 33	29000 33
Proficius	993 03	968 81
Quartz	134 78	131 49
Réalvalor	812 07	796 15
Rentacic	161 03	158 65
Revenus Trimestr.	5318 64	5265 98
Revenu-Vert	1140 40	1123 55
St Honoré Bio-Alim.	1006 55	960 91
St Honoré Bons du Tr.	11055 42	11000 42
St Honoré Global	223 13	213 01
St Honoré Invest	779 81	744 45
St Honoré Pacifique	569 49	543 67
St Honoré PME	541 09	516 55
St Honoré Real	14730 39	14671 70
Sécuricic	1717 22	1717 22
Sécuri-Gan	12632	12384 31
Sécuritaux	1370 75	1370 75
Sicaden	711 60	701 08
Sicav Associations	1817 44	1817 44
SFI-CNP Assur	675 52	655 84
S.G. Fr. opportunités	1204 38	1180 76
Sicav 5.000	439 13	427 38
S.I. Est	1401 99	1341 62
Silvafrance	712 96	693 88
Silvam	410 47	399 48
Silvarente	220 78	216 45
Silvinter	430 49	418 97
S.N.I.	1191 93	1157 21
Sogenfrance	1112 81	1090 99
Sogépargne	311 13	305 03
Sogevar	1067 51	1046 59
Sogiinter	1297 03	1271 60
Soleil Investissements	606 58	583 25
Solstice	2172 06	2166 64
State Street Act. Eur.	9996 23	9858 19•
State Street Act. Frce.	10892 76	10672 58
State Street Emer. Mkts	13599 18	12945 37•
Stratégie Actions	812 80	781 54
Stratégie Rendement	1379 42	1336
Technocic	1103 11	1070 98
Techno-Gan	5934 19	5705 95
Thesora	652 38	645 92
Trésor Plus	1259 81	1247 34
Trésor Trimestriel	1021 66	1011 54
Trésoricic	127612 08	127612 08
Trilion	5122 93	5057 19
UAP Investissement	438 45	422 60
UAP Actions France	602 81	581 02
UAP Act. Select	626 25	603 61
UAP Aedificandi	546 48	528 73
UAP Alizé	197 43	190 29
UAP Alto Sicav	152 61	147 09
UAP Moyen Terme	136 86	131 72
UAP Première Cat.	10554 63	10173 14
Uni-Associations	121 44	121 44
Uni-Foncier	1281 23	1249 98
Unifrance	593 55	579 07
Uni-Garantie	1263 40	1241 06
Uni Régions	1435 71	1400 69
Univer	233 16	233 16
Univers Actions	1261 79	1231 01
Univers Obligations	1820 96	1776 55
Valorg	2020 58	2018 58
Valrea	52440 31	52414 10

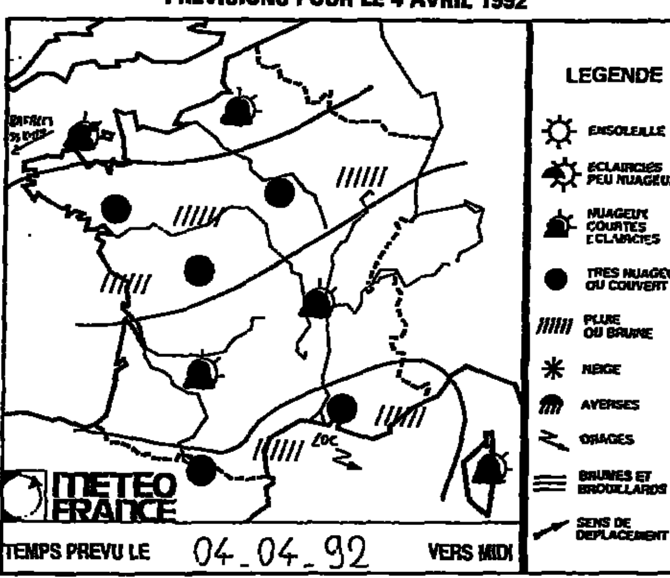
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 AVRIL A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 4 AVRIL 1992



Samedi : couvert et pluvieux sur le Sud-Est. – Le matin, les nuages recouvriront une très grande partie du pays. Autour de la Loire, les nombreux nuages apporteront encore un peu de pluie. Il pleuvra également près des Pyrénées, du Languedoc-Roussillon aux Alpes et sur les côtes méditerranéennes ainsi qu'en Corse. Sur le sud du pays, les pluies pourront prendre une caractère orageux. Sur les Alpes, il neigera entre 2 000 et 2 300 mètres, 1 800 mètres sur les Pyrénées. En fait, seule l'extrême nord du pays profitera d'éclaircies dès le matin.

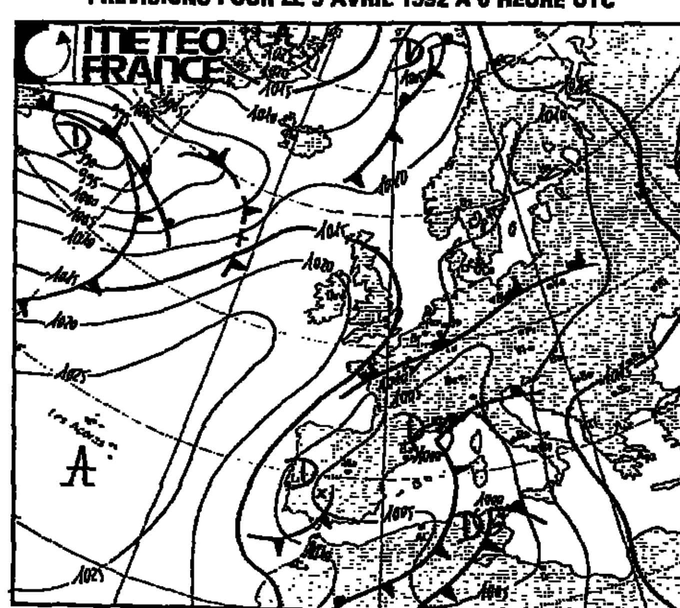
Dans la journée, les pluies s'intensifieront sur le Sud-Est et remonteront vers le Massif Central. A l'inverse, les éclaircies gagneront les régions voisines de la Manche et les petites pluies des Pays de la Loire et de Vendée s'atténueront.

Le vent de nord-est soufflera assez fort en Manche. Le vent de sud dans la vallée du Rhône et le vent de sud-ouest sur les côtes méditerranéennes souffleront modérément.

Au lever du jour, les températures les plus basses concerneront l'extrême nord avec 1 ou 3 degrés. On trouvera les températures les plus douces près de la Méditerranée avec 8 ou 11 degrés.

Dans l'après-midi, le thermomètre indiquera 8 à 11 degrés sur le nord du pays, 10 à 14 degrés sur le Centre, 14 à 17 degrés sur le Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 5 AVRIL 1992 A 0 HEURE UTC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-04-1992 à 18 heures UTC et le 3-04-1992 à 6 heures UTC — le 3-04-1992

FRANCE			
AJACCIO	16	11	C
BIARRITZ	15	11	N
BORDEAUX	14	9	C
BOURGES	10	3	P
BREST	10	3	D
CAEN	10	2	N
CHERBOURG	10	–1	N
CLERMONT-FER.	14	6	C
DIJON	12	1	P
GRENOBLE	16	8	C
LILLE	9	4	B
LIMOGES	9	6	P
LYON	13	8	C
MARSEILLE	16	10	N
NANCY	11	4	N
NANTES	13	3	C
NICE	14	9	C
PARIS-MONTS.	11	4	C
PAU	16	9	C
PERPIGNAN	16	8	N
RENNES	13	3	C
ST-ETIENNE	14	7	C
STRASBOURG	14	6	N
TOULOUSE	16	8	N
TOURS	12	2	C
POINTE-A-PITRE	31	19	N

ÉTRANGER			
ALGER	22	7	D
AMSTERDAM	10	2	C
ATHÈNES	20	9	D
BANGKOK	36	23	D
BARCELONE	20	8	N
BELGRADE	14	6	D
BERLIN	13	3	D
BRUXELLES	10	5	C
LE CAIRE	27	13	D
COPENHAGUE	10	2	C
DAKAR	22	18	D
DELHI	30	18	N
DJERBA	22	10	D
GENÈVE	10	7	C
HONGKONG	20	18	P
ISTANBUL	22	10	N
JÉRUSALEM	21	8	D
LISBONNE	15	10	C
LONDRES	9	4	C
LOS ANGELES	21	12	D
LUXEMBOURG	6	3	C
MADRID	18	6	P
MARRAKECH	20	10	D
MEXICO	24	14	N
MILAN	14	7	N
MONTRÉAL	5	–3	C
MOSCOU	9	3	C
NAIROBI	28	15	N
NEW-YORK	9	3	C
OSLO	–3	–4	*
PALMA-DE-MAJ.	20	13	N
PÉKIN	25	10	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	15	11	C
SINGAPOUR	34	26	O
STOCKHOLM	7	–1	C
SYDNEY	24	21	C
TOKYO	23	13	P
TUNIS	22	9	D
VARSOVIE	12	6	P
VENISE	13	7	P
VIENNE	14	9	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– Patrick BLUM,
Noëlle PINEAU
et Damien,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Solvik,

le 30 mars 1992.

1, passage Saint-Clair.
95000 Cergy.

Décès

– Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

David ALDERSON,

survenu le 31 mars 1992.

Ils se rassembleront le lundi 6 avril, à 10 h 30, en l'église *Saint-Eustache*.

Des dons peuvent être versés pour la recherche médicale. Tél. : 42-40-29-67.

– Jacques et Anne-Marie Delbart,
Thérèse et Michel Leroy,
Elizabeth et Claude Durand,
Jean (†) et Françoise Delbart,
Marie-Louise Delbart
(en religion FMM.),
Michel et Christiane Delbart,
ses enfants,
font part du décès de

Mme veuve Gabriel DELBART,
née Juliette Allix,

survenu le 1er avril 1992 dans sa quatre-vingt-dixième année.

27620 Gasny.

– Jean-Claude et Sabine Firmin
et leurs enfants,
Francine Firmin et Roberto Zappulla,
Francis et Françoise Firmin
et leurs enfants,
Gérard et Monique Firmin
et leurs enfants,
font part du décès de

Mme Jean FIRMIN,
née Yvonne Marrand,

survenu le 1er avril 1992, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Chaillot, le lundi 6 avril, à 10 heures, suivie de l'inhumation au cimetière Notre-Dame, 15, rue des Missionnaires, à Versailles.

Ni fleurs ni couronnes.

12, rue Budé,
75004 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– L'association Les Musicoliers
a la tristesse d'annoncer le décès de

Philippe GONDAMIN,
fondateur de l'association,

qui nous a quittés le 9 mars dernier.

1er prix de percussions au CNSM de Paris, il a eu une longue activité comme instrumentiste et chef d'orchestre, secrétaire général des Concerts Lamoureux, membre du CENAM et du Conseil supérieur de la musique de 1977 à 1983.

En 1967, il fonde Les Musicolier, qui se consacrent à l'éveil musical en milieu scolaire, et crée des méthodes qui auront un large développement. Il était toujours secrétaire général de l'association.

Association Les Musicoliers,
58, rue de Saussure,
75017 Paris.

– Le président,
Les vice-présidents,
Les membres du conseil d'administration de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Danièle LIAGRE,
épouse du directeur général
de la Caisse primaire
d'assurance-maladie de Paris.

69 *bis*, rue de Dunkerque,
75453 Paris Cedex 09.

Remerciements

– La famille
Et les proches de

François CHAVANE,

profondément touchés de la sympathie qui leur a été témoignée lors de son décès, expriment leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a treize ans, disparaissait le

docteur Paul DUCAS.

En ce jour anniversaire, nous pensons beaucoup à lui.

□ **Institut Pierre Mendès France.** – L'assemblée générale de l'Institut Pierre Mendès France se tiendra le mardi 7 avril à 14 h 30 (52, rue du Cardinal Lemoine 75005 Paris. Tél. : 44-27-18-80).

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 4 avril

Drouot-Richelieu, 14 h : verres contemporains, tableaux modernes, gravures, dessins, sculptures, vins, alcools, bijoux, objets d'artistes, art nouveau, art déco, Automobilia, tapis. **Drouot-Montaigne,** 11 h : jouets mécaniques. 14 h : poupées, jouets.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 4 avril

Chartres, 20 h : jouets, automates. 14 h 30 : soldats, figurines. **Fontainebleau,** 10 h et 14 h : livres, gravures, dessins. **Rambouillet,** 10 h et 14 h : vins. **Sens,** 14 h 30 : Extrême-Orient.

Dimanche 5 avril

Argenteuil, 14 h 30 : vente sur le thème du cinéma . **Chartres,** 10 h et 14 h : chemin de fer. **Compiègne,** 14 h : mobilier, tableaux. **Enghien,** 14 h 30 : mobilier, bijoux **La-Varenne-Saint-Hilaire,** 14 h 30 : Art contemporain. **Provins,** 14 h : Art africain. **Rambouillet,** 14 h : objets 1930-1960. **Saint-Germain-en-Laye,** 14 h : mobilier, tableaux.

PLUS LOIN

Samedi 4 avril

Aix-en-Provence, 11 h : véhicules de collection. **Bordeaux,** 9 h et 14 h 30 : livres. **Clermont-Ferrand,** 14 h 30 : mobilier d'un appartement. **La Rochelle,** 14 h : mobilier, objets d'art. **Lyon** (rue marcel Rivière), 14 h 30 : Extrême-Orient. **Lyon** (avenue Sidoine-Apollinaire), 14 h 15 : mobilier, objets d'art. **Montauban,** 14 h 30 : gravures et sculptures modernes. **Nancy,** 14 h : numismatique. **Nantes** (quai André-Rhuys), 14 h : estampes, mobilier. **Orléans,** 14 h 30 : tapis d'Orient. **Valenciennes,** 14 h : vente sur le thème du cinéma.

Dimanche 5 avril

Argentan, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Arles,** 14 h : livres, mobilier. **Aubagne,** 14 h 30 : mobilier, bronzes. **Avranches,** 14 h 30 : jouets. **Calais,** 14 h 30 : tableaux modernes. **Dijon,** 14 h : mobilier, objets d'art. **Epernay,** 14 h : mobilier, objets d'art. **Honfleur,** 14 h 30 : cannes de collection, armes. **Nantes,** (rue Tamam), 14 h 30 : orfèvrerie, mobilier. **Nevers,** 14 h : mobilier, objets d'art. **Pithiviers,** 14 h 30 : mobilier, tableaux. **Rouen,** 14 h : tableaux modernes. 15 h : mobilier, objets d'art. **Toulouse,** 14 h : grands vins. **Tourcoing,** 14 h 30 : mobilier, tableaux.

FOIRES ET SALONS

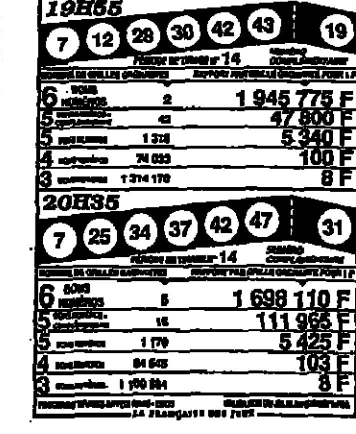
Paris, Cirque d'Hiver, avenue du Maine et avenue George-V. **Toulouse, Rouen, Angers, Conflans-en-Jarnisy, Senlis, Villefranche-sur-Saône, Sallanches, Chaville, Montmorency.**

TACOTAC

LE N° 194 022 GAGNE 400 000 F

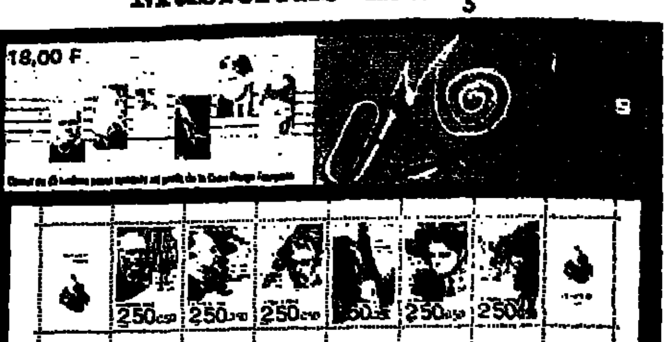
94 022	GAGNENT	40 000 F
4 022		4 000 F
022		400 F
22		40 F
2		10 F

14e TRANCHE
TIRAGE DU 2 AVRIL 1992



PHILATÉLIE

Musiciens français



La Poste mettra en vente générale, le lundi 13 avril, six timbres à surtaxe de la série des « Personnages célèbres », chacun d'une valeur de 2,50 F + 0,50 F, consacrés à des *musiciens français des dix-neuvième et vingtième siècles*. Ces timbres seront disponibles à l'unité ou en carnet les réunissant tous les six. Ont été retenus : *Germaine Tailleferre* (1892-1983), *Arthur Honegger* (1892-1955), *Georges Auric* (1899-1983), tous trois du « Groupe des Six », ainsi que *César Franck* – né à Liège (Belgique) – (1822-1890), *Florent Schmitt* (1870-1958) et *Erik Satie* (1866-1925).

Les timbres, au format vertical 22 x 36 mm, dessinés par René Dessirier, sont imprimés en héliogravure en feuilles de cinquante et en carnets de six (carnet vendu 18 F avec mini-biographies des musiciens). La maquette d'Erik Satie a été dessinée d'après une photo d'Henri Manuel (archives de la fondation Erik Satie) et celle de Georges Auric d'après une photo de Man Ray (copyright ADAGP/Man Ray Trust Paris 1992).

P. J.

► *La vente anticipée se déroulera dans sept villes différentes :*

– **les 11 et 12 avril, dans les bureaux de poste « premier jour » :**

César Franck, de 9 heures à 18 heures, à Paris, au Grand Palais, à l'occasion du Salon Musicora (entrée face au Petit Palais), 8e ;

Florent Schmitt, à Blamont (Meurthe-et-Moselle), au collège, 25, rue Traversière ;

Arthur Honegger, dans les locaux de la *poste principale* du Havre (Seine-Maritime), rue Jules-Siegfried ;

Georges Auric, à Lodève (Hérault), dans la salle du Peuple à la mairie ;

Germaine Tailleferre, à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), au Conservatoire national de région, rond-point Liberté, 25, rue Kruger (accès par le RER Saint-Maur) ;

Erik Satie, à la mairie de Honfleur (Calvados) .

Vente anticipée avec oblitération sans mention « premier jour » pour le timbre Erik Satie, à Arcueil (Val-de-Marne), au centre Marius-Sidobre, 26, rue Emile-Raspail.

– le 11 avril, de 8 heures à 12 heures, dans les bureaux de poste *principaux* des villes susdites et à Paris, à Paris-Louvre RP, Paris-Ségur et de 10 heures à 17 heures, au Musée de La Poste (boîtes aux lettres spéciales).

► **Souvenirs philatéliques :**

Erik Satie : Archives de la fondation Erik Satie, 56, rue des Tournelles, 75003 Paris et Centre philatélique d'Arcueil, 26, rue Emile-Raspail, 94110 Arcueil.

Germaine Tailleferre : Société philatélique de Saint-Maur, BP 47, 94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

Georges Auric : Michel Carrière, 11, avenue Fumel, 34700 Lodève.

Rubrique réalisée
par la rédaction du mensuel
le Monde des philatélistes
1, place Hubert-Beuve-Méry
94852 Ivry-sur-Seine Cedex
Téléphone : (1) 49-60-33-28
Télécopie : (1) 49-60-33-29
Spécimen récent sur demande
contre 15 F en timbres

En filigrane

● ***Le Monde des philatélistes* d'avril.** – De nombreuses administrations postales ont récemment émis des timbres sur le thème de la protection des mers et des océans : Palau, la Bulgarie, Monaco et surtout les Nations unies, à l'origine d'une spectaculaire série de trois feuillets, qui se présentent comme des « aquariums », où faune et flore – des anémones, oursins... aux poissons volants – forment des ensembles chatoyants. Roland Bauchot, dans *le Monde des philatélistes* d'avril, recense les espèces que l'artiste s'est efforcé d'y faire cohabiter. Autres temps forts de ce *numéro* : l'histoire postale à l'époque de l'occupation japonaise en Mandchourie et de la proclamation du Mandchoukouo (c'était il y a tout juste soixante ans) ; cartes postales : les douaniers ; Nancy, capitale de la télécarte ; les nouveautés (*le Monde des philatélistes*, en vente en kiosques, 25 F) .

● **Vente à *prix nets*.** – Bernard Behr (Paris, tél. : (1) 42-97-42-62) avec, au programme, *la dispersion d'une importante collection de ballons montés* ; Suréval (Paris, tél. : (1) 43-73-44-27), *France classiques* et, en annexe, une vente sur offres d'ouvrages philatéliques ; Millot (Montrouge, tél. : (1) 40-92-13-18) avec France, Monaco et colonies françaises.

Dans les promotions proposées par certains négociants, à noter les années complètes compétitives (1953 à 499 F par exemple) chez Drouot Philatélie (Paris, tél. : (1) 45-23-41-83) ; un 20 c noir *Cérès* TB à 160 F chez Actualité *Philatélie* (Cormeilles-en-Parisis, tél. : (1) 34-54-64-15) ; les années complètes monégasques chez Philatélie Nation (*Paris*, tél. : (1) 42-33-03-41) .



● **Hit-parade des ventes des timbres français.** – La *Poste diffuse régulièrement* les chiffres de vente des timbres-poste retirés du service. Les derniers chiffres communiqués marquent une certaine tendance à l'affaissement des ventes de timbres à surtaxes (en particulier la *Journée du Timbre*). En tête du hit-parade des ventes : *Charles de Gaulle* (27 279 272 exemplaires) ; *Canal de Briare* (15 818 595) et *Maurice Genevoix* (15 293 317). En queue du peloton, le carnet *Croix-Rouge* 1990 atteint 942 429 exemplaires et le carnet de la *Journée du Timbre* 1991, 1 030 310 d'exemplaires.



RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Spots

ON n'a peut-être pas assez relevé, de ce côté-ci de l'Atlantique, un épisode de la campagne des primaires américaines. Un candidat démocrate, Paul Tsongas, a dû jeter l'éponge faute des moyens financiers de mener une campagne « normale », c'est-à-dire d'inonder de spots démolissant les concurrents les écrans télévisés du « prime time ». L'anecdote était rappelée l'autre soir, au cours de « La marche du siècle » consacrée à la publicité, et illustrée d'une terrifiante anthologie de la publicité politique télévisée américaine.

Passe encore que le président Bush se laisse vanter comme une marque de corn-flakes. Mais les spots mentent, effrontément, sans contrôle. Lors de la précédente campagne, une publicité de George Bush montrait une image de rivière polluée, de poissons ventre à l'air, prétendant que ces images avaient été tournées dans la ville de son rival démocrate d'alors, Michael Dukakis. C'était faux : elles avaient été tournées ailleurs.

Un autre spot de l'actuel président montrait une longue file de prisonniers franchissant les portes de leur établissement, et s'égayant dans la nature. L'image était censée, sans l'ombre d'une preuve, figurer ce qui se passerait en cas d'élection de l'adversaire de Georges Bush. Et « La marche du siècle » multipliait ainsi les exemples.

Si l'on se souvient bien, le manque de moyens financiers n'était d'ailleurs pas le seul handicap de Paul Tsongas. Plus généralement, il était fait pour la télévision comme Bernard Tapie pour entrer à la Trappe. Ni sourires enjôleurs, ni petites phrases, ni formules assassines, tout juste un programme. Exit donc le trouble-fête.

Allez savoir pourquoi on repensait distraitement aux mésaventures de Paul Tsongas en regardant le dernier « Ex Libris », où Henri Laborit et Théodore Monod, scientifiques inclassables et stimulants, discutaient de météorites, dinosaures, tranquillisants, et de mille autres sujets. La conversation était brillante, les formules jaillissaient, on revoyait avec plaisir un extrait de « Mon oncle d'Amérique », le film de Resnais inspiré des travaux de Laborit.

Mais les livres, dans tout cela ? Que contenaient-ils ? Pourquoi ne faisions-nous que les entrevoir, ne nous en lisait-on jamais un extrait ? Auraient-ils perturbé l'émission ? La télévision se souciait d'eux autant que du programme de Paul Tsongas, si Paul Tsongas avait un programme, ce qu'après tout rien ne démontre...

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 3 avril

TF 1

20.45 **Variétés : Tous à la Une.**
22.45 **Magazine : 52' sur la Une.** *Chez les mormons des Etats-Unis.*
23.45 **Sport : Boxe.** Championnat d'Europe des super-moyens : James Cook (Grande-Bretagne) - Franck Nicotra (France), à Vitrolles.
0.55 **Journal et Météo.**

A 2

20.50 **Jeu : La Piste de Xapatan.**
22.10 **Série : Pas de faire-part pour Max.**
23.05 **Magazine : Lumière.** L'actualité cinématographique.
23.30 **Cinéma : Baby Doll.** ■■ Film américain d'Elia Kazan (1956) (v.o.).
1.15 **Journal des courses, Journal et Météo.**

FR 3

20.45 **Magazine : Thalassa.** En direct de San-Diego ; Les grands seigneurs des années folles.
21.40 **Magazine : Caractères.** A la recherche des mondes perdus ; Invités : Régis Boyer *(la Vie quotidienne des Vikings et les Vikings)* ; Yves Berger *(Attrapeur d'ombres)* ; Frédéric Brenner *(Marranes)* ; Christiane Desroches-Noblecourt *(la Grande Nubiade)*.
22.45 **Journal et Météo.**
23.05 **Magazine : Musicales.**
0.00 **Magazine : Les Entretiens d'Océaniques.** John Cassavetes.
0.55 **Musique : Mélomanuit.**

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 20.30
20.05 **Sport : Football.** 34e journée du Championnat de France de D1 : Nancy-Marseille.
22.30 **Sport : Les K.O. de Canal Plus.**
22.50 **Flash d'informations.**
22.56 **Le Journal du cinéma.**
23.00 **Cinéma : Road House.** □ Film américain de Rowdy Herrington (1989).
0.50 **Cinéma : Les Arnaqueurs.** ■■■ Film américain de Stephen Frears (1990) (v.o.).

LA 5

20.50 **Téléfilm : Un flic pourri.**
22.35 **Téléfilm : Cargaison mortelle.**
23.55 **Divertissement : Master Dance.**
0.25 **Journal de la nuit.**

M 6

20.40 **Téléfilm : Nom de code JFK.**
22.20 **Série : Equalizer.**
23.15 **Magazine : Emotions, charme et érotisme.**
23.45 **Capital.**
0.10 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

21.00 **Téléfilm : Jackpot.**
22.30 ▶ **Téléfilm : The Twilight Murders.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.**
21.30 **Musique : Black and Blue.**
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... Jean-Michel Palmier.
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du grand auditorium de Radio-France) : Coro di morti, de Petrassi ; Psaumes de David, de Penderecki ; Noces, scènes chorégraphiques russes avec chant, de Stravinsky, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Romano Gandolfi ; sol. : Mariette Kemmer, soprano, Sylvie Sullé, alto, Guy Fletcher, ténor, Vincent Le Texier, baryton, Louise Bessette, Catherine Cournot.
23.10 **Jazz-club.**
1.00 **Les Voix de la nuit.**

Samedi 4 avril

TF 1

14.05 **La Une est à vous.**
17.15 **Divertissement : Vidéo gag.**
17.45 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.20 **Jeu : Une famille en or.**
18.45 **Divertissement : Les Roucasseries.**
19.15 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.45 **Divertissement : Le Bébête Show.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.40).
20.00 **Journal, Tapis vert Météo et Tiercé.**
20.50 **Variétés : Sébastien c'est fou !** Avec Philippe Bouvard, Patrick Bruel, Jean-Luc Lahaye, Sophie Darel, Gérard Lenorman, Bernard Tapie, Prince, Gérard Delaleau...
22.35 **Magazine : Ushuaïa.** Survol de l'Andalousie en dirigeable ; Chercheur de soleil, de Philippe Lallet ; Birdman Rallye ; Daedalus, de Pierre-Alain Touge ; Le Temps des pionniers : les dirigeables.
23.45 **Magazine : Formule sport.** Football ; Rallye de Tunisie ; Boxe.
1.05 **Journal et Météo.**

A 2

14.25 **Magazine : Animalia.**
15.20 **Tiercé en direct de Vincennes.**
15.30 **Magazine : Sports passion.** Basket-ball ; Boxe.
18.00 **Série : ENG.**
18.55 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.25 **Série : Sylvie et compagnie.**
19.50 **Trois minutes pour faire lire.** *L'homme qui prenait sa femme pour un chapeau*, d'Olivier Sacks.
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Magazine : La Nuit des héros.**
22.45 **Magazine : Double jeu.**
0.00 **Journal et Météo.**

FR 3

14.30 **Magazine : Mondo Sono.**
De 15.00 à 17.30 La Sept
15.00 **Magazine : Sait-on jamais** (jusqu'à 17.30).
15.05 **Danse : Hoppla.** Cinédanse de Wolfgang Kolb, chorégraphie d'Anne-Teresa de Keersmaeker.
16.00 **Documentaire : L'Automne de notre printemps.**
16.30 **Documentaire : Tours du monde tours du ciel.**
17.30 **Magazine : L'Heure du golf.**
18.00 **Magazine : Montagne.** Patrick Berhault, les voies de l'équilibre, de Pierre Ostian.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
De 20.00 à 1.30 La Sept
20.00 **Chronique : Le Dessous des cartes.**
20.05 **Documentaire : Histoire parallèle** (v.o.).
21.00 **Téléfilm : The Twilight Murders.** De Dick Lowry, avec Rod Steiger, Michael Gross.
22.40 **Le Courrier des téléspectateurs.**
22.45 **Journal et Météo.**
22.55 **Sport : Voile.** Coupe de l'America (et à 1.00).
23.00 **Magazine : Cinéma de poche.** Portrait de Nikita Mikhalkov ; L'Éclaireur.
0.00 **Magazine : Mégamix.**

CANAL PLUS

14.05 **Sport : Volley-ball.** Finale de la Coupe des as.
15.40 **Téléfilm : Natica Jackson Star.** De Paul Bogart.
16.30 **Hook ou la revanche du capitaine Crochet.** Le *making of* du film.
17.05 **Les Superstars du catch.**
En clair jusqu'à 20.30
18.00 **Décode pas Bunny.**
19.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Le Top.**
20.30 **Téléfilm : Meurtres contre remboursement.** D'Alan Metzger, avec Patrick Duffy, William Devane. *Un flic aux trousses d'un voyeur.*
22.00 ▶ **Documentaire : Amours, cris et claques.** De Leslie Bedos.
22.45 **Flash d'informations.**
22.55 **Sport : Boxe.** Pat Barrett (G.B.) - Valery Kayumba (F.).
0.00 **Le Journal du hard.**
0.05 **Cinéma : Un tempérament de feu.** Film américain classé X, de Paul Thomas (1990).

LA 5

14.15 **Série : L'homme qui valait 3 milliards.**
15.10 **Série : Simon et Simon.**
16.05 **Spécial drôles d'histoires.**
16.30 **Magazine : Intégral.** Essai du Grand Prix de formule 1 du Brésil.
17.00 **Sport : Formule 1.** Grand Prix du Brésil, 2e séance d'essais.
18.10 **Série : TV 101.**
19.05 **Série : L'Enfer du devoir.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.50 **Série : Commissaire Schimanski.** Haut les mains ! d'Ilse Hofmann.
22.25 **Série : Deux flics à Miami.** Un vote de confiance, de Randy Roberts.
23.20 **Série : Freddy, le cauchemar de vos nuits.**
0.10 **Journal de la nuit.**

M 6

14.50 **Série : Laredo.**
15.45 **Série : Les Espions.**
16.45 **Série : Vegas.**
17.35 **Série : Le Saint.**
18.25 **Série : Les Têtes brûlées.**
19.20 **Magazine : Turbo.** Présenté par Dominique Chapatte. Spécial Australie. Traversée du désert australien en 4 x 4 ; Essai de la nouvelle Ferrari 512 TR.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Papa Schultz.**
20.30 **Les Dents de l'humour.**
20.40 **Téléfilm : Sans domicile fixe.** De George Schaefer.
22.25 **Téléfilm : Un sacré parcours.** De Robert Day.
0.10 **Musique : Flashback.**
0.30 **Six minutes d'informations.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

15.00 à 17.30 **Sait-on jamais.**
17.30 **Documentaire : Le Métier de créer.**
18.00 **Avis de tempête.**
19.00 **Documentaire : Luca Ronconi.**
20.00 **Le Dessous des cartes.**
20.05 **Histoire parallèle.**
21.00 **Téléfilm : The Twilight Murders.**
22.40 **Le Courrier des téléspectateurs.**
22.45 **Soir 3.**
23.00 **Magazine : Cinéma de poche.** Portrait de Nikita Mikhalkov ; L'Eclaireur.
0.00 **Mégamix.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Pascal Cribier, paysagiste.
20.45 **Dramatiques.** Liens, de Jeanine Worms ; le Léopard ; Bing Bang, nouvelles d'Annie Saumont.
22.35 **Musique : Opus.**
0.05 **Rencontre au clair de la nuit.** Michel Le Gentil.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Opéra** (en direct de New-York) : Billy Budd, de Britten, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera, dir. Charles Mackerras ; sol. : Graham Clark, Thomas Hampson, James Morris, Alan Hold, James Courtney, Julien Robbins, John Horton Murray, Gordon Hawkins, John Macurdy, Anthony Laciura, Bernard Fitch, Morley Meredith, Jeffrey Wells, Herbert Perry, Michael Forest, Mark Oswald, Nico Castel, Sven Leaf, Glen Bater, Domenico Simeone...

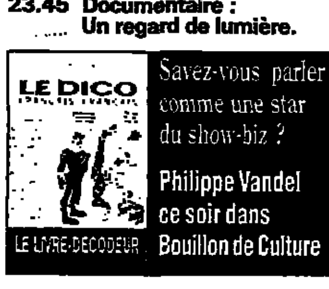
Dimanche 5 avril

TF 1

14.15 **Série : Rick Hunter inspecteur choc.**
15.15 **Série : Columbo.**
16.35 **Disney Parade.**
18.05 **Magazine : Téléfoot.** 34e journée du championnat de France ; Résumé des demi-finales de la Coupe d'Europe.
18.55 **Loto sportif.**
19.05 **Magazine : 7 sur 7.**
20.00 **Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.**
20.50 **Cinéma : Les Trois Jours du Condor.** ■■
22.50 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.55 **Cinéma : Le Petit Monde de Don Camillo.** ■
0.50 **Journal et Météo.**

A 2

14.55 **Série : Mac Gyver.**
15.50 **Dimanche Martin**
17.30 **Documentaire : L'Equipe Cousteau à la redécouverte du monde.**
18.15 **1, 2, 3, Théâtre.**
18.25 **Magazine : Stade 2.** Basket-ball : Levallois-Perret ; Football : championnat de France ; Omnisports : résultats de la semaine ; Rugby : championnat de France ; Cyclisme : Tour des Flandres ; Voile : Coupe de l'America ; Handball : championnat de France ; Automobile : Grand Prix du Brésil ; Omnisports : Jeux paralympiques ; Volley-ball : finale de la Coupe des as ; Natation : championnat de France.
19.25 **Série : Maguy.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : La Passerelle.** ■ Film français de Jean-Claude Sussfeld (1987).
22.25 **Magazine : Bouillon de culture.**
23.45 **Documentaire : Un regard de lumière.**



0.45 **Journal et Météo.**

FR 3

14.45 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Cyclisme : Tour des Flandres ; Escrime : les Masters, en direct de la salle Wagram ; Tiercé à Longchamp ; Ves Jeux paralympiques d'hiver de Tignes-Albertville.
17.15 **C'est Lulo !**
18.15 **Magazine : A vos amours.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : De nouveaux habits pour les contes défaits.**
20.10 **Série : Benny Hill.**
20.45 **Spectacle : Le Plus Grand Chapiteau du monde.**
22.00 **Magazine : Le Divan.** Invité : Philippe Caubère.
22.25 **Journal et Météo.**
22.50 **Sport : Voile.** Coupe de l'America (et à 0.35).
22.55 **Cinéma : Sodom und Gomorrha.** ■■

CANAL PLUS

14.00 **Téléfilm : La Rose noire.**
15.25 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.20 **Documentaire : Les Cathédrales d'argile des termites.**
17.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
17.30 **Cascades et cascadeurs.**
17.56 **Le Journal du cinéma.**
18.00 ▶ **Téléfilm : Chien et chat.** De Philippe Galand, avec Roland Giraud, André Dussollier.
En clair jusqu'à 20.30
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Ça cartoon.**
20.20 **Dis Jérôme... ?**
20.25 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Présentation du sommaire.
20.30 **Cinéma : Aux yeux du monde.** ■ Film français d'Eric Rochant (1990).
22.00 **Flash d'informations.**
22.10 **L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Football : le match, le « big match », les buts de la D1 et de la D2, les buts européens ; Basket-ball : demi-finales du championnat universitaire des Etats-Unis (NCAA).
0.10 **Cinéma : Calendrier meurtrier.** ■ Film américain de Pat O'Connor (1988). Avec Kevin Kline, Susan Sarandon, Mary Elizabeth Mastrantonio (v.o.).

LA 5

14.30 **Série : Simon et Simon.**
15.20 **Série : Soko, brigade des stups.**
16.10 **Série : Frog Show.**
16.30 **Magazine : Le Club F1.** Grand Prix du Brésil.
19.05 **Série : L'Enfer du devoir.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.50 **Cinéma : Les Seins de glace.** ■ Film français de Georges Lautner (1974).
22.45 **Magazine : Reporters.**
23.40 **Magazine : Top chrono.** Grand Prix de formule 1 du Brésil.
0.30 **Journal de la nuit.**
0.40 **Le Club du télé-achat.**
1.05 **Série : Tendresse et passion**

M 6

14.45 **Variétés : Multitop.**
16.15 **Jeu : Hit hit hit hourra !**
16.20 **Série : Clair de lune.**
17.15 **Série : Le Saint.**
18.05 **Série : Espion modèle.**
19.00 **Série : Les Routes du paradis.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Magazine : Sport 6.**
20.40 **Téléfilm : La Mémoire fracturée.**
22.20 **Magazine : Culture pub.**
22.45 **Cinéma : Les Désaxées.** □ Film français de Michel Lemoine (1972).
0.25 **Six minutes d'informations.**
0.30 **Magazine : Sport 6.**
0.40 **Magazine : Métal express.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

15.15 **Flash d'informations** (et à 16.15, 17.50, 18.50, 19.20, 19.55).
15.20 **Le Salon littéraire de l'Europe.** 5. Joyce.
16.20 **Téléfilm : Jackpot.**
17.55 **Documentaire : L'Amérique perdue et retrouvée.**
18.55 **Documentaire : El Lissitzky.**
19.25 **Documentaire : Domela.**
20.00 **Documentaire : Le Métier de créer.**
20.25 **Le Courrier des téléspectateurs.**
20.30 **Cinéma : L'Esclave de l'amour.** ■■■ Film soviétique de Nikita Mikhalkov (1976).
22.05 **Le Dessous des cartes.**
22.10 **Cinéma : Le Monocle noir.** ■■ Film français de Georges Lautner (1961).
23.40 **Court métrage : La Première Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Lebel virgule art.
22.35 **Musique : Le Concert** (donné le 19 mars au grand auditorium de la Maison de Radio-France) : Jacinta, le chant du pays d'or. Chansons yiddish et judéo-espagnoles, par Jacinta, chant, Laurent Grynszpan, Elisabeth Schlesinger, pianos, Pierre Mortarelli, contrebasse.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 **Concert** (donné le 18 novembre 1990 à Munich) : Quintette pour clarinette et cordes en si mineur op. 115, de Brahms, par le Quatuor Parisii et Philippe Cuper, clarinette ; Conte fantastique pour harpe et orchestre à cordes d'après le Masque de la mort rouge d'Edgar Poe, de Caplet, par le Quatuor Parisii et Isabelle Moretti, harpe ; Sonate pour piano n° 5 en fa dièse majeur op. 53, de Scriabine, par François Kilian, piano.
22.15 **Mémoire d'orchestres.** Par Philippe Morin. L'Orchestre national au Festival de Montreux. Variations sur un thème de Haydn op. 56, de Brahms ; Mathis le peintre, de Hindemith ; Ma mère l'oye, de Ravel.
23.35 **Mère obscure père ambigu et fils accompli.**
1.00 **Les Fantaisies du voyageur.**

Le Monde

D'un premier ministre à l'autre
Cartons et amertumes

La tradition n'a pas été respectée. L'ancien premier ministre n'a pas transmis ses pouvoirs au nouveau dans les heures suivant sa démission. Cette cérémonie, qui n'est pas tout à fait que protocolaire, ne devait avoir lieu que samedi en fin de matinée, M. Pierre Bérégovoy étant occupé toute la journée de vendredi à Nevers par la mise en place du nouveau conseil général de la Nièvre.

C'est donc de son bureau de ministre de l'économie et des finances qu'il a constitué son gouvernement, entre un passage à l'Assemblée nationale et au Sénat, une visite aux présidents des deux chambres du Parlement, et un discours devant les journées parlementaires du PS.

M. Bérégovoy s'est aussi rendu trois fois à l'Elysée pour débattre du choix de ses ministres avec M. François Mitterrand, qui a tenu à surveiller ce choix de près : d'abord après le déjeuner, puis en fin d'après-midi, enfin dans la soirée, où il était accompagné du secrétaire général du gouvernement et de M. Michel Charasse, lorsque la liste était pratiquement au point.

Les actuels occupants de l'hôtel Matignon ont profité de ce long délai exceptionnel pour classer leurs dossiers, ranger les archives, faire leurs « cartons » avec beaucoup plus de soin que d'habitude. Mme Cresson n'a pas quitté son bureau, dont elle a pu faire admirer le décor moderne qu'elle a fait installer à M. Bérégovoy au cours d'un rapide entretien en fin de matinée.

Entre quelques visites de ministres, « maintenus » ou « sortis » (MM. Lang, Joxe, Poperen), elle a organisé son installation dans des bureaux dont elle a trouvé la disposition, et a cherché une nouvelle occupation à tous ses collaborateurs. Au cours d'une rapide réunion de cabinet en fin de matinée, elle les a tous remerciés et leur a assuré qu'elle prendrait le temps de recevoir individuellement tous ceux qui le souhaiteraient, qu'ils aient ou non besoin d'une aide.

Pour elle, et pour eux, la journée s'est terminée autour d'un buffet que l'ancien premier ministre a offert au personnel de Matignon. La « fierté » du travail accompli, mais aussi « l'amertume » devant les conditions du départ meublaient les conversations... Avant que l'annonce de la composition du nouveau gouvernement ne vienne confirmer que la belle aventure était vraiment terminée.

Th. B.

« Parrain » supposé de la Mafia américaine
John Gotti a été reconnu coupable de meurtres et de racket

WASHINGTON

correspondance

Après six ans d'enquête et quatre procès, John Gotti, considéré par les autorités comme le « parrain » le plus puissant de la Mafia américaine, n'a pas pu échapper à la justice. Un tribunal de Brooklyn, un des districts de New-York, l'a reconnu coupable, jeudi 2 avril, de cinq meurtres, de racket, d'obstruction à la justice, de corruption et de fraude fiscale. *« Don Teflon »*, ainsi nommé parce qu'il était toujours sorti indemne des actions judiciaires engagées contre lui, a été ramené à la prison, où il risque de terminer sa vie. Bel homme, impeccablement habillé de son traditionnel élégant costume croisé bleu, *« Don le Fringant »* garda son flegme habituel à l'annonce de la décision du tribunal.

Cette fois, le FBI avait multiplié ses efforts, en truffant d'abord de micros tous les endroits fréquentés par John Gotti avant de l'arrêter en 1990, dans la meilleure tradition d'un film de gangsters, à la sortie d'un club de « Little Italy », un faubourg de New-York habité par les Italiens. La protection des témoins avait été scrupuleusement assurée et le plus strict anonymat avait été préservé pour les jurés, pratiquement séquestrés dans un hôtel de New-York, à l'abri des pressions et intimidations qui avaient permis au « parrain » de sortir en homme libre de procès antérieurs retentissants. A la tête de la famille Gambino – un des cinq grands « clans » criminels de New-York comprenant trois mille associés et brassant plus de 100 millions de dollars par an, – *« Don Teflon »* n'avait pas prévu qu'il serait trahi un jour par son premier lieutenant, M. Salvatore Gravano, plus connu sous le nom de *« Samy le Taureau »*, en raison de son aspect de boxeur trappu. Gravano, très haut placé dans la Cosa Nostra américaine, a, comme on dit en jargon policier, *« craché ses haricots »*.

Simple représentant en plomberie...

Il risquait l'emprisonnement à vie, mais les enquêteurs fédéraux lui avaient promis vingt ans et une nouvelle identité pour assurer sa protection. Il révéla donc tous les détails des opérations « Teflon », y compris l'organisation des meurtres. Le témoignage du mafieux repenti réduisit à néant les arguments des avocats de John Gotti, selon lesquels leur client était un simple représentant en plomberie...

La condamnation de Gotti sonne-t-elle le glas de la Mafia américaine ? Certes, beaucoup de « parrains » sont sous les verrous, mais celle-ci trouve rapidement de nouveaux patrons : trois hommes se sont succédé ainsi en moins d'un an à la tête du clan Lucchese.

HENRI PIERRE

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Je veux descendre !

AVEC tous ces accidents d'avion, ces attentats, ces retards dus à des incidents techniques ou à de mauvaises conditions météorologiques, ailes givrées, moteurs enrhumés, train d'atterrissage qui refuse de mettre le nez dehors par ce froid, ils commencent à paniquer, les voyageurs. On a beau les bourrer de tranquillisants et les saouler gratis, ils sont tellement à cran qu'au lieu de resserrer leur ceinture de sécurité ils s'en dégagent et se dressent, affolés, en gueulant : Arrêtez ce vol, je veux descendre !

L'autre jour, le *Herald Tribune* s'interrogeait. Faut-il obtempérer ou pas ? Cette question ! Bien sûr que oui. Faute de quoi les compagnies, elles sont déjà au bord de la faillite, perdraient leurs derniers clients. Et, d'abord, de quel droit peut-on mettre en taule, boucler des gens présumés innocents en laissant pendre sur leur tête la menace d'une peine de mort ? La détention arbitraire, moi, je suis contre.

Ensuite en classe touriste, quartier prétendu de haute sécurité, les conditions de vie sont épouvantables. Impossibilité de s'allonger pour dormir. Repas immangeables qui déclencheraient des mutineries aux Baumettes ou à Fleury-Mérogis. Toilettes infectes. Pas de visites au parloir . Alors si, en plus, on est interdit de sortie, où on va ?

Seulement voilà, sortir c'est bien joli, encore faut-il pouvoir se réinsérer dans un milieu souvent hostile. Au personnel de bord d'y veiller. Plusieurs cas de figure. A peine l'appareil a-t-il atteint sa vitesse de croisière, qu'un passager souffrant du mal de l'air exige de se retrouver immédiatement sur le plancher des vaches. Ouvrez la porte de secours. Et recommandez-lui de vérifier s'il n'a rien oublié à bord. Bien qu'extrêmement rapide, le transfert ciel terre autorise un bagage à main.

Quand la demande de remise en liberté intervient au-dessus de l'Atlantique, relâchez le détenu après lui avoir rendu les biscuits sous plastiques résistant à l'eau, au couteau et aux dents qu'il a dû abandonner sur son plateau. Enfin, avant de procéder à la levée d'écrou, s'assurer que le pays survolé n'a pas demandé l'extradition du prisonnier. A peine s'y serait-il planté qu'on le cueillerait pour le flanquer dans un panier à salade et le remettre en cellule. Ça ne vaut pas le voyage.

M. Roland Castro quitte son poste de délégué à la rénovation des banlieues

M. Roland Castro a démissionné, vendredi 3 avril, de son poste de délégué à la rénovation des banlieues, après la nomination, jeudi soir, de M. Tapie au poste de ministre de la ville. *« C'est une pure escroquerie médiatique*, a déclaré l'architecte. *Je ne travaillerai pas avec Bernard Tapie que je ne considère pas comme un entrepreneur mais comme un prédateur. »* M. Castro a rendu hommage à M. Michel Delebarre, ancien ministre de la ville, qui, selon lui, *« avait entamé le processus dans les quartiers »* notamment en faisant voter la loi d'orientation pour la ville, dite loi anti-ghetto. Pour M. Roland Castro : *« La citoyenneté, c'est plus sérieux que la socialisation par le sport. Le travail sur la ville est une affaire de longue durée. C'est un contresens complet de mettre un instantané médiatique là où il faut de l'acharnement, du temps. »*

A Nevers
M. Bérégovoy indique « la vraie raison » du choix de M. Tapie

NEVERS

de notre envoyée spéciale

M. Pierre Bérégovoy s'est rendu à Nevers, vendredi 3 avril, pour la session du conseil général de la Nièvre, dont il est membre, consacrée à l'élection du président. Le nouveau premier ministre, maire de la ville depuis 1983, a précisé devant la presse *« la vraie raison »* pour laquelle il était *« heureux »* de l'entrée au gouvernement de M. Bernard Tapie.

« C'est un battant, un homme d'action, a-t-il dit. *Au-delà de ces qualités, la vraie raison de mon choix est antérieure. J'étais un soir à Nevers devant mon poste de télévision... Bernard Tapie dominait le débat qui l'opposait à Jean-Marie Le Pen. Ce combat contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme, c'est mon combat de toujours. »*

Interrogé sur les écologistes, il a indiqué : *« M. Brice Lalonde a choisi de nous abandonner. Libre à lui. J'espère que nos chemins se rencontreront à nouveau. »* A propos des Verts, M. Bérégovoy a souligné que ceux-ci demandaient un contrat et qu'il y était, pour sa part, opposé par principe. *« Tous ceux qui veulent venir seront les bienvenus*, a-t-il ajouté. *Je n'ai qu'une volonté : gouverner. »*

D. R.

□ **M. Fabius abandonne son siège au Parlement européen.** – M. Laurent Fabius a annoncé, jeudi 2 avril, qu'il démissionnait de son mandat de député européen. Tête de liste du PS aux élections européennes de juin 1988, le premier secrétaire du PS, frappé par la loi sur le cumul des mandats, a choisi de conserver son nouveau mandat de conseiller régional de Haute-Normandie. M. Fabius cède son siège à M. Bernard Frimat, conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais.

[Né le 12 octobre 1940, docteur d'Etat ès sciences économiques et diplômé de sciences politiques, M. Bernard Frimat est maître de conférences en sciences économiques à l'université Lille 3-Charles-de-Gaulle. Adjoint au maire de Villeneuve-d'Ascq de 1977 à 1989, il vient d'être réélu au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais où il siège depuis 1977. M. Frimat est responsable du PS dans le Valenciennois.]

□ **M. Juppé se démet de son mandat de conseiller régional d'Ile-de-France.** – M. Alain Juppé a annoncé, jeudi 2 avril, sa démission de son mandat de conseiller régional d'Ile-de-France. Député et adjoint au maire de Paris, le secrétaire général du RPR est frappé par la loi sur le cumul des mandats. Il est remplacé par M. Philippe Dominati (UDF), fils de M. Jacques Dominati (UDF), député de Paris et président du groupe UDF du conseil de Paris.

□ **Val-de-Marne : le PS affirme son autonomie face au PC.** – M. Patrick Sève, premier secrétaire de la fédération du PS du Val-de-Marne, a publié, mercredi 1er avril, un communiqué précisant qu'*« aucun accord n'est intervenu avec le PC pour participer à la désignation du président du conseil général* [le président sortant est M. Michel Germa, PC] *et* [qu'] *aucune rencontre n'a eu lieu pour l'élaboration d'un accord de gestion du département »*. M. Sève ajoute : *« Compte tenu des circonstances politiques nationales et forts de l'expérience des votes intervenus dans les régions, les socialistes du Val-de-Marne se refusent à tout marchandage politicien »*. Le conseil général de ce département est composé de 19 PC, 1 ex-PC, 10 PS, 1 UDF-CDS, 4 UDF-PR, 1 UDF, 7 RPR, 2 CNI et 1 div. d.

EN BREF

□ **Mort de l'acteur Paul Henreid.** – Paul Henreid, qui connut la notoriété grâce au rôle de Victor Lazlo dans *Casablanca* de Michael Curtiz, a été enterré le 2 avril à Los Angelès. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Né Paul Georg Julius von Henreid, cet Autrichien a débuté au théâtre, dans le sillage de Max Reinhardt et de Preminger, avant de s'installer aux Etats-Unis en 1940.

□ **Nouveau record du monde du 400 mètres nage libre.** – L'Australien Kieren Perkins a établi, vendredi 3 avril à Canberra (Australie), un nouveau record du monde du 400 m nage libre en 3 min 46 s 47/100. Le précédent record (3 min 46 s 95/100) avait été établi par l'Allemand de l'Est Uwe Dassler aux Jeux olympiques de Séoul, le 23 septembre 1988.

M. René Teulade invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. René Teulade, nouveau ministre des affaires sociales et de l'intégration, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 5 avril de 18 h 30 à 19 h 30.

Le nouveau ministre du gouvernement Bérégovoy qui, depuis 1979 préside la Fédération nationale de la Mutualité française, répondra aux questions d'André Passeron et de Jean-Michel Normand du *Monde*, et de Richard Arzt et de Janine Perrimond de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

Le ministre de la défense des Pays-Bas imagine une armée futuriste

LA HAYE

de notre correspondant

Prenant de court les états-majors militaires et politiques, le ministre néerlandais de la défense, M. Relus Ter Beek, a esquissé, mardi 31 mars, les contours futuristes d'une armée néerlandaise qui ne serait plus « nationale » ni *« autonome »* ni *« complète »*.

« Penser en termes de souveraineté nationale est dépassé », a-t-il fait valoir devant la Société des relations internationales. En conséquence, *« les Pays-Bas feraient bien d'apprécier l'autonomie de leurs forces armées à la lumière de l'internationalisation et de l'européanisation croissantes »* des questions de défense et de sécurité. Selon M. Ter Beek, les Pays-Bas *« n'interviendront militairement plus jamais seuls mais exclusivement avec et en complément »* d'autres pays. Ils n'ont donc *« plus besoin d'une armée complète et autonome, pas plus que d'importantes réserves mobilisables »*.

A l'avenir, le potentiel militaire néerlandais devrait être constitué d'unités *« professionnelles, flexibles et rapidement disponibles »* intervenant dans le cadre d'opérations multinationales sous l'égide de l'UEO, de l'OTAN ou de l'ONU et mettant à la dispositon de leurs partenaires un savoir-faire spécifique et complémentaire. Celui-ci sera précisé dans une note devant paraître cet automne qui indiquera par ailleurs l'ampleur des réductions de personnel envisagées. Sans attendre, M. Ter Beek n'a pas exclu que la conscription soit supprimée.

Les milieux militaires et les syndicats se sont déclarés surpris et inquiets des propos du ministre, qui a, en outre, empiété sur les plates-bandes de son collègue des affaires étrangères en déclarant que l'écroulement de l'Union soviétique *« excluait qu'une menace équivalente à celle subie par l'Europe au cours des quarante dernières années puisse se développer à nouveau »*.

C. C.

Devant le tribunal correctionnel
Des « plombiers » malicieux

Les deux anciens gendarmes et le « Mozart » des écoutes téléphoniques ne sont visiblement pas parvenus à convaincre parfaitement, jeudi 2 avril, le tribunal correctionnel de Paris. Interpellés le 23 décembre 1987 alors qu'ils « visitaient » un immeuble dans l'intention probable de poser une écoute, ils expliquent sans désemparer qu'ils désiraient identifier le débiteur *« d'un grand groupe bancaire »*. Mais les faits sont troublants...

MM. Robert Montoya, Fabien Caldironi et Alain Clarhaut ont en effet été arrêtés devant le domicile de M. Yves Lutbert, à l'époque huissier au Conseil supérieur de la magistrature (CSM), organisme qui assure sous la présidence de M. François Mitterrand la nomination des juges du siège. Or les responsables de la sécurité du palais de l'Elysée le soupçonnaient alors d'être l'auteur d'une série de menaces anonymes contre les secrétaires du CSM et d'avoir expédié à une dizaine de personnalités des notes confidentielles du secrétaire général du CSM, Mme Danièle Burguburu (*le Monde* daté 29-30 mars).

Après un ultime interrogatoire, le président de la 17e chambre correctionnelle, M. Jean-Yves Monfort, s'est demandé si les trois prévenus – qui n'acceptent de donner aucune précision sur leur commanditaire – ne faisaient pas preuve *« d'une certaine malice ou d'une certaine provocation à l'égard du tribunal »*. Les prévenus ont cherché à le rassurer sans parvenir à répondre aux questions du ministère public. *« Personne n'a cru un instant à l'hypothèse que vous avez avancée »*, a rappelé dans son réquisitoire Mme Edith Dubreuil, substitut du procureur de la République, qui a laissé au tribunal le soin d'apprécier la peine qu'il convient de donner aux deux gendarmes à la retraite et au professionnel des écoutes téléphoniques sauvages.

La défense a pour sa part plaidé la *« relaxe pure et simple »* de ses clients. Mes Francis Szpiner, Christine Courrégé et Ludovic Bourdié ont mis en avant les *« invraisemblances »* du dossier, une procédure *« excessive »* en bien des points *« entachée de nullités »*.

Jugement le 15 mai.

□ **« Voici » condamné pour atteinte à la vie privée.** – Le magazine *Voici* de la société Prisma-Presse (groupe Bertelsmann) dirigée par M. Axel Ganz, a été condamné, jeudi 2 avril, par le tribunal de Paris pour avoir publié en décembre 1991 un article portant atteinte à la vie privée de Patrick Poivre d'Arvor et Claire Chazal. Le tribunal a accordé à chacun des deux présentateurs 200 000 francs de dommages et intérêts. Le magazine avait publié un article accompagné de photos que le tribunal estime être un *« véritable montage »*.

SOMMAIRE

POLITIQUE

La formation du gouvernement de M. Bérégovoy : les nouveaux ministres ; ceux qui changent d'attributions ; ceux qui voient leurs fonctions élargies ; ceux qui partent ; analyses et commentaires .... 2 à 9

ÉTRANGER

Avant les élections du 9 avril en Grande-Bretagne, haro sur les démocrates-libéraux 10
Après les sanglants incidents de Gaza, l'OLP demande une réunion urgente du Conseil de sécurité 12
Libye : les « manifestations de colère » à Tripoli après le vote des sanctions 12
États-Unis : Mme Carol Moseley Braun pourrait devenir la première femme noire élue sénateur 13
Australie : la difficile intégration des aborigènes 14
Somalie : la famine et la peur dans Mogadiscio dévastée 14
Tchad : la France va retirer sa couverture aérienne 14

SOCIÉTÉ

Justice : les mots et les bombes de Fouad Salah 15
Après le coup de filet de Bidart, les dirigeants présumés d'ETA militaire ont été inculpés à Paris 15
La navette américaine Atlantis a étudié la pollution de l'atmosphère ... 17
Point de vue : « La minute de vérité pour Superphénix », par Georges Vendryes 17
Les malheurs de Mister Skyman .. 17

CULTURE

Arts : une exposition à Bourg-en-Bresse et à Paris consacrée au peintre Judit Reigl 18
Musiques : un festival au Japon pour exporter la chanson française 18
Variétés : les chansons fin de siècle autour de l'exposition Toulouse-Lautrec 19
Photographie : Marcel Bovis, représentant discret de la nouvelle vision dans les années 20 19

ÉCONOMIE

La mise en œuvre du traité de Maastricht 21
L'institut culturel autrichien ne déclare pas ses professeurs 21
Le déficit budgétaire de l'Italie ne cesse de se creuser 22
McDonald's s'implante à Lourdes 24

COMMUNICATION

Les ultimes tentatives de sauvetage de La Cinq 23
La rédaction du *Figaro* vote le principe d'une grève 23

SANS VISA

Bath, des Anglais aux bains • Coup d'oeil : Paris en poche • La Cliche • Chambord dans l'ombre de Chambord • Ciels • Table : charcuterie fine .... 29 à 36

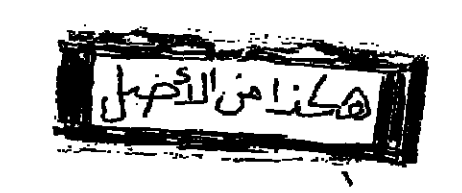
Services

Abonnements 15
Annonces classées 22
Carnet 26
Jeux 34
Loto, Tac-o-tac 26
Marchés financiers 24-25
Météorologie 26
Philatélie 26
Radio-Télévision 27
Spectacles 20
Week-end d'un chineur 26

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro contient un cahier « Sans visa » folioté 29 à 36

Le numéro du « Monde » daté 3 avril 1992 a été tiré à 643 222 exemplaires.



Le Monde

SANS • VISA

Bath, des Anglais aux bains

A l'ouest de Londres dans le Somerset, voici Bath, ancien site thermal connu des Romains, lieu de villégiature fréquenté avec rage par toute une société qui, dès le début du dix-huitième siècle, y installe les ornements de sa réussite. Visite et explications.



Le Royal Crescent, édifié après la mort de l'architecte John Wood, en 1754, par son fils John Wood le jeune.

CE déploiement magistral de formes architecturales néoclassiques n'est pas un palais ni l'œuvre d'un monarque. Derrière ces colonnes, derrière cette façade ordonnée et répétitive, sont logées trente demeures identiques, nobles et vastes, mais sans décorum ni signe distinctif. Cette étrangeté est aussi le point de rencontre idéal des deux styles qui ont le plus marqué l'Angleterre, avant de s'exporter en Amérique : une architecture *rigoureuse et classique, inspirée de Palladio*, inscrite ici dans une demi-ellipse, le «crescent», et un paysage romantique, avec cette grande pelouse en pente, quelques arbres à l'horizon, un large panorama sur la ville et la campagne environnante. La ville, c'est Bath, à l'ouest de Londres, dans le Somerset, site thermal connu et fréquenté par les Romains, mais surtout villégiature très courue dès le début du dix-huitième siècle, qui lui donna une image et un style conservés presque complètement jusqu'à aujourd'hui.

Si *Tom Jones*, le roman de Henry Fielding, publié en 1749, est encore imprimé et lu plus de deux siècles après sa publication, et si un «jeune homme en colère» du cinéma anglais des années 60, Tony Richardson – qui vient de mourir – n'avait pu résister au plaisir d'en faire un film en 1963, c'est sans doute que l'époque qu'il décrit, un dix-huitième siècle rugissant, et les aventures picaresques d'un enfant trouvé, dans l'Angleterre en train de devenir une grande puissance, ont une résonance dans notre époque. Le succès du livre avait été immédiat et durable, renforcé sans doute par le scandale quand, un siècle plus tard, la réaction victorienne, plus prompte à juger sévèrement l'individu que la société, s'alarma de l'amoralité de l'intrigue. Animé d'une idée fixe et d'un courage pur – l'énergie, le désir de vivre, – le héros ne se laissait-il pas entraîner par son appétit de séduction vers trop de repas galants, vers trop de lits, et peut-être même – *My God!* – dans celui d'une dame dont la suite de l'histoire laissait entendre qu'elle pouvait avoir été sa mère.

Un dix-huitième siècle encore rustique et violent, où grandit une société de marchands et d'entrepreneurs, d'hommes de guerre et de marins, et où le vernis des bonnes manières n'a pas masqué la rudesse des mœurs. Comme Dickens traitera de la détresse du dix-neuvième siècle urbain et industriel, Fielding révèle les rugosités d'un dix-huitième encore verdoyant mais non moins dur à vivre.

L'époque croit déjà à l'individu et fait largement confiance à l'entrepreneur, à l'homme d'action, au financier, qu'il soit noble ou roturier, pour forger le bien public en s'appuyant sur sa propre réussite. L'ultra-libéralisme de Margaret Thatcher est sur le point d'être formulé par les économistes. Mais on commence par la pratique. Ce n'est pas l'Etat, ni le pouvoir royal, qui fait Londres, ce sont les grandes familles, propriétaires fonciers, qui lotissent leurs domaines et louent, autour de places semi-publiques, leurs constructions standardisées. Quand l'aristocratie française, pour tenir son rang et pour le prestige, bâtit des hôtels particuliers à l'image du palais royal, les ducs et les comtes anglais, les Bedford et les Grosvenor, en sont déjà à rentabiliser leur fortune. Des quartiers entiers du Londres résidentiel, dont on admire l'harmonie, l'ordre, la rigueur des «terrace houses», sont issus de ce schéma, dans un style connu sous le nom des quatre rois qui se succèdent au long du dix-huitième et au début du dix-neuvième siècle : le *style «georgien»*.

Bath est l'image inscrite dans la pierre de ce théorème libéral. Dans un style sobre et uniforme qui n'exclut pas la solennité, elle a su exploiter un site contourné, un méandre profond de la rivière, et lancer ses géométries têtues à l'assaut des collines. La permanence du goût, une certaine suite dans les idées et la couleur de la pierre ont fait son unité. Cette ville fondée sur les loisirs, où vivent aujourd'hui quatre-vingt mille habitants (retraités, fonctionnaires de la Navy, étudiants de l'université) et où s'installent, à une heure et quart de train, de plus en plus de Londoniens fatigués de leur ville, est devenue une sorte de quartier excentré de la capitale, un Chelsea ou un Belgravia qui aurait une verte colline au bout de chaque perspective. Mais la *«Reine de l'Ouest»* n'existerait pas sans la rencontre, au début du dix-huitième siècle, d'un joueur professionnel qui se mêle d'y réglementer la vie mondaine, Richard Nash, d'un entrepreneur efficace et philanthrope, Ralph Allen, et d'un architecte visionnaire et sûr de ses idées, John Wood. Trois personnalités qui vont plier la société à leurs projets.

Alors qu'il écrit *Tom Jones*, Fielding, encore jeune mais déjà miné par une vie déréglée, est fréquemment l'hôte, à Bath, de l'homme le plus puissant de l'endroit, Ralph Allen, propriétaire des carrières de cette pierre blonde et tendre qui fait sa fortune et la beauté de la ville, mais aussi bienfaiteur des arts et des lettres. Fielding le prendra pour modèle du «protecteur» de Tom Jones, sous le nom de Squire Allworthy, c'est-à-dire «le Très-Bon», comme on dit «le Tout-Puissant» *(Allmighty)* pour désigner Dieu.

Fielding avait sous les yeux, lors de ses séjours à Bath, où habitait sa sœur Sarah, le microcosme d'une société acharnée de plaisir, ivre de réussite financière, prête à perdre autour des tables de jeu ce qu'une prospérité économique en plein essor distribuait à chacun selon ses efforts. Une société de classes, rigide dans ses codes mais ouverte à ceux qui savaient sortir du rang. L'Angleterre avait «gagné la paix».



Façades des maisons de King's Circus où sont superposés les trois ordres classiques.

De notre envoyée spéciale
Michèle Champenois

Lire la suite page 33

AU SOMMAIRE



Place de Clichy, Ça, c'est Paris ...... p. 31

Chambord, Du côté du village ...... p. 32

Table, Sa Majesté l'ail ...... p. 35

Honfleur, Ciels de Seine ...... p. 36

Jeux (p. 34) ◆ Table (p. 35)

COUP D'ŒIL

Paris en poche

DANS les *Parisiennes*, un très joli récit, récemment paru aux éditions Le Temps qu'il fait, un court bouquin, l'un de ceux qui ne pèsent pas trop lourd dans la poche, Raphaël Sorin confie son désenchantement de sa ville, Paris, et son antidote : une passion-refuge pour les livres de Blaise Cendrars, et en particulier pour la *Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France.*

A le lire, Cendrars lui sert même de canne, depuis quelques décennies d'inspection des magies citadines perdues. *« C'était l'époque de la guerre d'Algérie, du nouveau roman, l'atmosphère puait, Paris puait la trouille, quelle époque, j'en ai encore la sale odeur dans les narines, les années à venir n'allaient pas être drôles, il fallait ouvrir les fenêtres, mais il y avait au moins ce poème de 1913 qui, avec sa musique, le tic-tac admirable de ses syllabes, crevait les carreaux et vous donnait envie de danser et de rire (...) Cendrars vous prenait par sa main amie et vous emmenait à Panama, à Moscou, à New-York, et à Paris, et on allait quand même bouffer du lion, marcher d'un pas élastique sur les boulevards, oui, les sales gueules crèveraient avant vous, les pisse-froid ne passeraient pas l'hiver (...) »*.

Depuis, Raphaël Sorin, auteur, critique et éditeur, n'a cessé de promener sa nostalgie d'une ville qui ressemblait de moins en moins à celle de ses lectures et de ses propres souvenirs. Où retrouver Larbaud, Gadenne, Léon-Paul Fargue, au milieu des tours de la Défense ? Bien sûr, Raphaël Sorin dit sa tristesse, la disparition de ses chers écrivains et les coups portés au temps. Mais, au fond, son récit contient un conseil précieux : ne sortez jamais sans un livre ! Faites comme les Anglais, avec leur parapluie, amarrez-vous !

Paris est forcément moins décevante, les bistros plus avenants, les rues plus fraternelles, si l'on s'aventure en bonne compagnie. Que celui qui ne sait plus où aller boire son demi de bière, tant les cafés d'aujourd'hui paraissent militer en faveur des ligues anti-alcooliques, plonge le nez dans *Poisons*, de Léon-Paul Fargue, réédité par Le Temps qu'il fait. N'importe quel bar sans âme fera l'affaire : Fargue ne parle que d'anis, ou de la verte, de salles enfumées, et de regards perdus dans les rêves. Fargue vous redessinera votre comptoir de formica ou votre fade terrasse de baies vitrées. *« Le café*, écrivait-il vers le milieu des années 40, *me semblait une entreprise avisée et réussie contre la mort, les volcans, les inondations, les enfers, la vie ratée. Je m'y sentais au plus perspicace de la vie, sur l'extrême planche du promontoire d'où l'on commande aux dieux. »* A la troisième bière, car ce livre-là, illustré de gravures de Burgin, se veut aussi léger au fond de la poche, vous aurez fait le tour des estaminets de la place. Ceux de Saint-Germain et de Montmartre, les buffets de gare et les bougnats des Halles. Vraiment, passer une heure en compagnie de ces *Poisons* vous réconcilie, pour une heure, avec l'implacable réalisme limonadier de l'époque.

Mais on n'est pas obligé, comme Raphaël Sorin, de cultiver une vieille tendresse pour les artistes qui, à mi-siècle, s'étaient obstinés à comprendre Paris, comme Prévert et Doisneau, Raymond Guérin ou Paul Morand. Tous ceux-là réclament un usage prudent, car on se meurtrit plus vite, si l'on aime cette ville, à leurs observations d'un monde tout juste enfoui.

POUR les lectures incertaines, désinvoltes des marches à pied ou des trajets en bus, n'importe quel bouquin peut faire l'affaire. En tout cas, ceux que l'on a déjà goûtés assis, à l'aise, chez soi, sous la lampe, ceux que l'on n'a pas relus depuis vingt ans et vers lesquels on retourne, avec précaution, parce qu'ils vont un peu nous parler de nous. Stendhal, Hemingway ou Conrad, si l'on n'a plus l'argent de nos propres voyages. Jarry, Rabelais ou Peter Cheney, les jours de gueule de bois de lendemains de régionales.

Dans le genre enquête sur le terrain : *la Force des choses I*, de Simone de Beauvoir, pour les quelques pages dans lesquelles le Castor raconte ses séances d'écriture, aux côtés de Sartre, au premier étage du Flore. A lire, bien sûr, au Flore. Dans le bus, Queneau, dans les gares, en attendant son TGV, *le Transsibérien*. Les jours de brouille amoureuse, lorsque, vraiment, les femmes paraissent incompréhensibles, *Madame Bovary* de Flaubert. Pour nos compagnes, si, encore, elles nous jugent infantiles, *l'Homme pressé* de Morand, ou Chardonne, ou Alison Lurie.

Dans Paris, combien de livres sont-ils ainsi ouverts à la même heure, choisis par fantaisie, ou humeur morose ? Il y a les livres d'interminable attente de celui, ou celle, qui tarde à venir. Les livres protecteurs des femmes qui redoutent de se faire entreprendre dans le métro. Les romans annotés des pointillistes, les brochés malmenés de ceux qui conservent l'édition originale à l'abri de leur bibliothèque, ceux dont on recopie un paragraphe dans le petit carnet d'aphorismes qui ne vous quitte jamais. La grosse citadelle de la Bibliothèque nationale, rue de Richelieu, qui donne à la rive droite le record du monde de l'écrit au mètre carré. Les bouquinistes, qui décorent la Seine comme un balcon de fleurs. Et, heureusement, – mais pour combien de temps ? des librairies de quartier qui sentent encore l'encre et vous inoculent le virus des rééditions.

Les livres, pour beaucoup, sont en vadrouille dans la ville, car, au temps du PAF, nos appartements sont envahis par la télé, et il est bien difficile, désormais, de changer de pièce, pour aller ouvrir un vieux bouquin sans cesse recommencé. Alors, on lit dehors, où l'on devrait, à l'air libre, l'été, au bureau, bien au chaud, dans les tours de la Défense. Paris nous fait attendre, nous met en retard. On lit donc debout, le matin et le soir, dans la queue du cinéma, à la poste, comme Antoine Blondin, qui lisait, après ripaille nocturne, dans les cellules des commissariats. On lit pour échapper à la ville, tout au moins pactiser avec elle, supporter son vacarme et la méchante emprise qu'elle a sur nos nerfs et nos espérances de naïveté.

ET à force de livres, cela doit finir par faire nombre. Peut-être pas le premier parti de France, comme le veut une formule à la mode, tout de même de quoi résister à la médiocrité ambiante, à la robotisation des écrans, des pelles mécaniques, et des lendemains qui renoncent à chanter. Tout de même de quoi faire face au « tout fout le camp » qui sape nos lambeaux d'optimisme.

Il y a encore des jours, dans la grisaille, où on doit pouvoir rencontrer un monsieur bien mis se perdre dans *Sexus* d'Henry Miller, comme les adolescents dans les revues pornos ; surprendre une vieille dame qui afficherait, dans son salon de thé favori, son plaisir nouveau d'*Emmanuelle* ; il doit bien se trouver encore des lecteurs de Saint-Exupéry dans les aéroports, de Simenon sur les quais, de Daniel Rops du côté de Saint-Eustache. Comme le note Raphaël Sorin : *« Les écrivains nous aideront toujours à tuer le temps (...), même si ça remplace les petits verres et les grandes colères. »*

Philippe Boggio

LIVRES

L'Egypte différemment

Tant d'ouvrages sur la vallée du Nil ! Comment renouveler le sujet ? Peut-être l'égyptologue Guillemette Andreu y est-elle parvenue en inaugurant une nouvelle collection de prestige – et pourtant abordable – chez Hachette, « Images de la vie quotidienne », avec son livre-album *Egypte, au temps des pharaons*. Sujet rebattu, certes, mais traité ici avec l'unique souci de ressusciter l'existence prosaïque ou spectaculaire des Egyptiens d'il y a trois ou quatre mille ans. De la construction des maisons à la cuisine, de la récolte du lin à la chasse à l'hippopotame, des danseuses à la vie « popote », sans parler des mineurs extrayant les turquoises du Sinaï ou de Pharaon en son conseil, Guillemette Andreu a réussi à faire surgir des scènes très vivantes de la poussière des siècles. Une poussière très dorée, certes, et au reste magnifiquement reconstituée par une iconographie parfois peut-être un peu « glacée » mais toujours, et c'est important, très explicative du texte. Espérons que, pour cette nouvelle série dont Françoise Cibiel, responsable d'Hachette Littérature, a eu l'idée, les choix futurs resteront aussi heureux ; ils seront en tout cas variés, allant de la Gaule de Vercingétorix à l'Empire aztèque.

Nicole Levallois, elle, a choisi de renouveler le thème nilotique en... quittant le Nil, qui n'est finalement qu'une infime partie de cette Egypte, surpeuplée et survisitée. L'auteur est allé dans les immenses déserts, le Libyque et l'Arabique, de toujours égyptiens malgré leur nom, et elle est superbement parvenue à nous intéresser à cette Egypte oubliée, inconnue, méprisée même parfois. Et pourtant surchargée d'histoire de toute antiquité, prodigue en monuments, oasis, peuplades et paysages différents du reste du pays. Monastères coptes, lac du Fayoum, palmeraies de Sioua la Berbère encore parcourues du souvenir de l'équipée d'Alexandre le Grand, pénitenciers romains et temples pharaoniques inattendus dans les sables, on n'en finirait plus d'énumérer les lieux nouveaux pour nous que Nicole Levallois a décrits et photographiés pour aboutir à ce qui constitue probablement le plus novateur des livres-albums sur l'Egypte parus cette année.

J.-P. P.-H.

▶ **Guillemette Andreu, *Egypte, au temps des pharaons*, coll. « Images de la vie quotidienne », Hachette, format 230x285 mm, 160 pages reliées carton, 250 illustrations en couleurs et 2 reconstitutions par incrustation photographique, 178 F.**

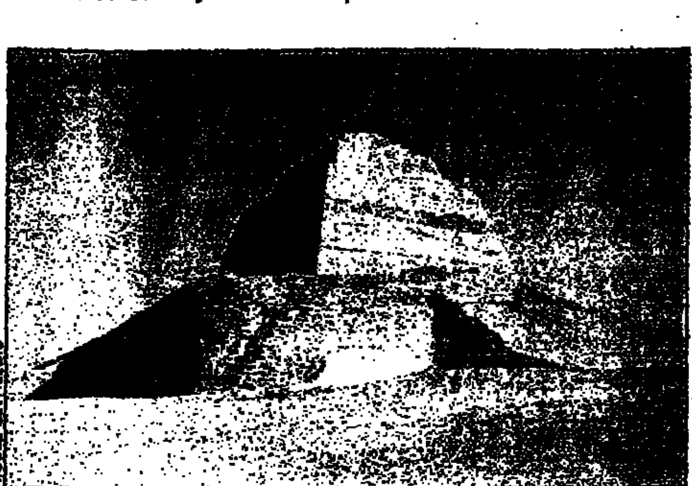
▶ **Nicole Levallois, *les Déserts d'Egypte*, ACR Editions, 20 *ter*, rue de Bezons, Les Poissons 1192, 92400 Courbevoie. Format 250x275 mm, 255 pages reliés carton, 160 photos couleur, 490 F.**

Brut de nature

« Ce livre n'est pas un guide de voyage, mais une élégie. Un mémorial. Vous tenez entre vos mains une pierre tombale. Un rocher sanglant. Ne le laissez pas tomber sur votre pied. Jetez-le sur quelque chose de gros et qui a des vitres. Qu'est-ce que vous risquez ? » Le livre en question est *Désert solitaire*, d'Edward Abbey, et son auteur a choisi un style direct. Cet ouvrage figure désormais sur les rayons des libraires, côte à côte avec *la Forêt ivre*, de Gerald Durrell, et *Sous le vent de la pampa*, de William Henry Hudson. Michel Le Bris, écrivain et grand spécialiste de la littérature voyageuse, publie en effet une nouvelle collection, « Le Grand Dehors », aux éditions Hoëbeke. Des œuvres fortes, à en juger par ces trois premiers titres. Il ne s'agit pas, ou pas uniquement, de relater un voyage. Plutôt de *« retrouver la sensation aiguë des choses. Des éléments. De l'espace. Comme au premier matin de la création »*. La puissance de la nature éclate dans chacun de ces ouvrages. *Désert solitaire* a une liberté de ton, une ironie de style, une simplicité qui en ont fait la Bible de ceux qui parcourent les parcs de l'Ouest américain. Gerald Malcolm Durrell est le frère cadet de Lawrence Durrell. Sa *Forêt ivre* est celle du Chaco, au cœur du Paraguay, qu'il peint à sa manière vive, drôle et poétique. William Henry Hudson publia *Sous le vent de la pampa* en 1863. Sa chronique de la vie de la pampa n'a cessé, depuis lors, de faire l'admiration de ses pairs.

D. T.

▶ **_Désert solitaire_, Edward Abbey, 394 p., 145 F. _La Forêt ivre_, de Gerald Durrell, 224 p., 98 F. _Sous le vent de la pampa_, William Henry Hudson, 228 p., 98 F.**


NICOLE LEVALLOIS

La pyramide de Meïdoun, près du Caire (2600 avant J.-C.).


ELLA MAILLART

Ouzbékistan, 1932. Le procès des Basmatchis, à Samarcande.

L'œil de la bourlingueuse

Les photos d'Ella Maillart et la plume de Nicolas Bouvier. Deux bonheurs en un album : *la Vie immédiate*. L'auteur de *l'Usage du monde* et la jolie bourlingueuse ne se connaissent pas : ils sont complices. Une amitié née de leur fréquentation assidue mais non concomitante des grands horizons. L'écrivain-voyageur est donc le mieux à même pour introduire à la vie et aux photos de celle qui part en reportage chez les Soviets en 1930, gagne le Turkestan en 1932, enquête en Mandchourie occupée par les Japonais en 1934, effectue une spectaculaire et clandestine traversée Pékin-Srinagar de huit mois en compagnie du journaliste britannique Peter Fleming en 1935, et, en 1939, en Ford et avec une amie, relie l'Europe à l'Afghanistan *via* la Turquie et l'Iran. Fin des périples. Désormais, la jeune femme fera des voyages. De 1940 à 1945 : années immobiles. Ella Maillart médite en Inde.

De sa prédilection pour les voyages étirés dans l'espace – des prouesses physiques où elle s'engage avec un minimum d'argent, ses effets dans des sacs ronds de marin – elle rapporte des carnets de notes qui deviennent des livres, et des clichés. Beaucoup de clichés. Seize mille environ, pris avec un Leica que lui offrit le Dr Leitz, l'inventeur des fameux objectifs. Comme l'écrit dans la postface de l'ouvrage Charles-Henri Favrod, conservateur du Musée de l'Elysée (un musée pour la photographie) à Lausanne et auquel Ella Maillart confia en 1989 l'ensemble de ses négatifs, c'était le début des années 30, époque où *« Erich Salomon et Henri Cartier-Bresson étaient précisément en train d'inventer, avec Leica, la nouvelle photographie »*.

Ella Maillart, alors, n'avait pas conscience de travailler pour la postérité. La curiosité du voyageur et l'instinct du découvreur lui faisaient presser au bon moment le déclencheur. Car ces instantanés, qu'il faut détailler un à un, sont des témoignages irremplaçables. Témoin cette photo, composée comme un tableau, du procès des Basmatchis, à Samarcande. C'était en Ouzbékistan, en 1932. Tout y est : les condamnés qui baissent la tête, les observateurs en train de prendre des notes et le buste de Lénine posé sur une table. La sentence va tomber en son nom. Une page d'histoire ressuscitée par la grâce des photos de celle qui était alors un jeune amateur, il convient de le souligner.

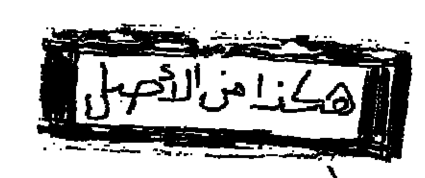
Ella Maillart vit désormais retirée six mois de l'année dans un petit chalet des Alpes suisses. Cet album donne une petite idée des images qui doivent hanter la fabuleuse mémoire de celle qui écrivit un jour : *« Je sens autour de moi la vie des latitudes. »*

D. T.

▶ **_La Vie immédiate_, photographies d'Ella Maillart, texte de Nicolas Bouvier, Voyageurs Payot, 200 pages avec photos en noir et blanc, 235 x 270 mm, cartonné sous jaquette, 295 F.**

▶ **Les œuvres d'Ella Maillart – _Des Monts célestes aux sables rouges, Oasis interdites, la Voie cruelle, la Vagabonde des mers_ – sont publiées dans cette même collection comme, d'ailleurs, celles de Nicolas Bouvier, exception faite de _l'Usage du monde_ (La Découverte).**

Rectificatif. – Une photo de Santa-Maria-del-Fiore, la cathédrale de Florence, illustrait l'escale consacrée aux manifestations laurentiennes (« le Monde Sans visa », 14 mars) et non Santa-Maria-Novella, comme nous l'avions mentionné par erreur.



La Cliche

Place de Clichy : Henry Miller la comparait à Broadway. Les Parisiens, eux, la traversent sans s'y rencontrer, la tête ailleurs, l'âme ailleurs. Un lieu sans grande qualité, mais d'où monte peut-être, en étant attentif, le vrai parfum de la vraie capitale. Promenade à la Cliche.


ANTOINE DE GIVENCHY

LES guides de Paris, quand ils ne font pas purement et simplement l'impasse sur elle, l'exécutent en général en quelques lignes. Il faut dire qu'à part la statue noircie et vert-de-grisée du maréchal Moncey en son centre, qui défendit ici, sur ce qui était jadis la barrière d'octroi, la capitale contre les coalisés de 1814, elle ne possède aucun monument historique remarquable. Située à cheval sur les 8e, 9e, 17e et 18e arrondissements, elle n'a même pas, pourrait-on dire, d'*existence légale*. Elle n'est qu'un point de passage, un carrefour de véhicules et d'humains. Jadis, c'était ici que se terminait la ville. Au-delà se trouvaient les campagnes : à gauche, les Batignolles et, plus haut, les Epinettes ; à droite, sur les premiers contreforts de la Butte Montmar*tre, le quartier des Grandes-Car*rières.

La place de Clichy est sans doute l'un des derniers endroits de Paris, avec la République, à être totalement et uniquement *urbains*. Cinémas, restaurants, cafés, brasseries, néons : dans ce drôle de quadrilatère irrégulier qu'Henry *Miller* comparait à Broadway – sauf qu'ici, disait-il, on peut s'y asseoir, – le seul paysage est celui que forment les hommes. Mais quel spectacle ! Une heure à la terrasse du Wepler, un samedi après-midi, et c'est comme si toute l'humanité s'était donné rendez-vous pour *défiler. Chaque visage, chaque* silhouette ressemble à la page d'un grand livre ouvert de la vie, à partir duquel il est loisible de tout imaginer, de tout rêver.

Quel peut donc bien être cet homme genre « Parrain-patriarche », qui feuillette distraitement un journal, tenant, de sa main ponctuée par une chevalière, un fume-cigarette, et qu'on vient saluer avec déférence ? Qui sont ces trois personnages, l'un, avec son chapeau tyrolien, son costume strict de comptable américain des années 50 et ses lunettes Sécurité sociale, qui ressemble à William Burroughs en moins décharné, accompagné par un Antillais trapu à béret blanc et aux jambes arquées qu'on imagine volontiers ancien boxeur et un Blanc tatoué, en blouson de cuir et jean repassé ? Vers où s'achemine cet homme, qui marche le ventre en avant ? Et celui-ci, qui évolue le cou plongé dans ses épaules ? Quels liens unissent cette belle métisse au chignon haut perché et cet homme carré aux cheveux mi-longs bruns qui retombent sur sa veste laine et cachemire rose pâle ; videur distingué d'un cercle de jeux ? Et cette grande femme arabe tout en noir, pantalon-fuseau noir, blouson en ciré noir et lunettes noires, qui fend la foule avec indifférence et presque mépris, d'où vient-elle ? Et vers où se dirige-t-elle ? Etonnant carrousel, sans cesse renouvelé, de la ville presque en soi, où tous les destins, toutes les vies se croisent sans jamais se rencontrer ni même se voir, tandis *qu'en toile de fond la circulation* forme comme une sorte de mur mobile.

Ici la ville se lit comme une création humaine ininterrompue, tissée de milliers de micro-événements dérisoires.

Ce n'est pourtant pas que la *place de Clichy manque de tré*sors et de références historiques ; mais même ceux-ci sont essentiellement urbains. On a détruit le Gaumont-Palace, au coin de la rue Caulaincourt qui avait été érigé à l'endroit où se tenait jadis l'Hippodrome, où, entre deux pantomimes équestres, on représenta pour la première fois le fameux ballet *Parade*, d'Erik Satie, avec des costumes et des décors de Picasso, – pour le remplacer par un centre commercial ; mais, dans la rue attenante, rue Forest, se trouve encore l'immeuble du Crédit municipal, aux lettres à moitié arrachées, qui abritait jadis une annexe du mont-de-piété. Avenue de Clichy, au no 9, le légendaire Café Guerbois, où se retrouvaient Manet, Degas, Renoir, Pissarro, Cézanne et Fantin-Latour, à deux pas du marchand de couleurs Hennequin, où ils s'approvisionnaient, a laissé place à un grand hall de vêtements soldés démarqués *cheap, tout comme le* no 7, où se trouvait le cabaret du Père Lathuille, qui était devenu le QG des troupes du maréchal Moncey et où l'on avait gardé en souvenir un boulet fiché dans le comptoir, ou encore le no 43, qu'occupait le Bal du Chalet dont Carco parle dans *Montmartre à vingt ans*, transformé en magasin à prix unique ; mais, plus bas, de l'autre côté de la place, se tient encore une Académie de billard, et dans la petite rue Biot, on peut prendre un pastis au Cyrano, dont les murs croûlent sous quelques milliers de fanions de football, de tous les pays et de toutes les époques.

Car, si la place de Clichy, comme tous les lieux de Paris, n'a pu éviter de tomber sous la coupe des promoteurs, elle demeure encore totalement et *indéfectiblement parigote. Et il* suffit d'un tout petit pas de côté pour retrouver, derrière le Paris anonyme d'aujourd'hui, le Paname romantique d'hier. Dans le passage de Clichy, tout en coude, où, bien qu'on ne soit qu'à quelques mètres de la place, le bourdonnement assourdissant de la *circulation n'est plus* qu'une rumeur lointaine sur laquelle semblent prendre appui les chants d'oiseaux, un atelier aux vitres brisées et une étrange cheminée qui se dresse à même le sol pourraient faire croire que l'on se trouve dans une banlieue lointaine. Dans la rue Capron, le *long du bâtiment des studios* Marignan, avec ses niveaux superposés de plus en plus effilés, comme une suite d'ateliers bâtis les uns sur les autres, on lit encore, sur un mur, une réclame peinte vantant les mérites d'une auto-école où, pour cent francs (sans doute très anciens), le succès au permis voiture est « garanti ». Et, tandis que, dans l'impasse de la Défense, le hall du PMU résonne, l'après-midi, des exclamations des parieurs, un peu plus haut, la tranquille impasse des Deux-Nèthes, avec ses petites maisons en bois et son pavement inégal entre lequel pousse de l'herbe, évoque une ruelle des Balkans.

Les « cultivés » partiront, aux alentours de la place de Clichy, sur la trace des maisons où résidèrent tel ou tel artiste ou écrivain aujourd'hui célèbre. Car ce quartier sans pedigree, qui avait pour grande qualité à l'époque d'être un peu à la périphérie et donc moins cher que d'autres, rassemblait au dix-neuvième siècle un véritable Gotha du monde artistique. Cité des arts, on voit encore l'atelier où travaillait, à *Paris, Cézanne* ; au *21 de la* rue de Bruxelles, la maison où mourut en 1902, à la suite d'une mystérieuse asphyxie, Emile Zola ; au 4 de la rue de Calais, celle où résida Berlioz ; au 26, celle du peintre nabi Vuillard ; et au 30 de la rue de Clichy, celle d'Henry Murger, l'auteur des *Scènes de la vie de bohème. Quartier des* tables d'hôte et des meublés, c'est aussi non loin, dans la rue d'Amsterdam, au no 22, dans ce qui était alors l'Hôtel meublé de Dieppe, que résida, vers 1860, Baudelaire.

Témoin de ce passé bohème-chic, la rue Ballu, avec ses hôtels particuliers gothiques Renaissance, comme, au no 28, celui où est installé le Studio des Variétés, mérite le détour de tous les curieux. Dans cette rue élégante, même le poste de police, replié dans une surprenante maisonnette à la façade torturée, prend des allures baroques, évoquant des sortilèges dignes des *Mystères de Paris* ou de *Belphégor*.

Quant aux sombres ou aux primesautiers, ils ne manquent pas d'aller fréquenter le cimetière Montmartre, où ne reposent pas moins que Théophile Gautier, Alfred de Vigny, les frères Goncourt, Eugène Labiche et Ponson du Terrail, Zola et Berlioz bien sûr, venus en voisins, mais aussi Alexandre Dumas et son « modèle » pour le personnage de Marguerite Gautier de *la Dame aux camélias*, Alphonsine Plessis, sans oublier Sacha Guitry, *Louis Jouvet, Henri-Georges* Clouzot et bien d'autres. Avec de surprenantes ruses du destin. Dans la vingt et unième section, le monument dédié à « Anatole, garde-champêtre de la Commune libre de Montmartre » fait presque oublier, juste derrière lui, la tombe presque anonyme, une simple pierre couchée sur laquelle se flétrissent quatre roses, trois rouges et une blanche, jetées en désordre, comme si le vent les avait apportées, de François Truffaut. Et, tandis qu'un certain Marc Lejeune s'est fait ici élever un mausolée digne d'un imperator romain et le duc et la duchesse de Montmorency un obélisque qui semble vouloir défier le ciel, la tombe d'Henry Beyle dit Stendhal, avec un profil gravé de l'auteur du *Rouge et le Noir*, semble presque désertée. L'incontestable « chef-d'œuvre » du lieu étant la fameuse tombe du *général Cavaignac, avec un* gisant décharné, vert vase, sorti des ciseaux de Rude.

Ainsi va la place de Clichy, indifférente au passé comme à l'avenir, comme vivant dans la hâte du seul présent. Concentré de ville, jamais l'animation ne semble se ralentir en elle, ignorant tout ou presque sur son passage. Sans grâce, elle n'a que celle de la vie qui bouillonne, incessante, avec, les vendredis et les samedis soirs, aux côtés de ceux qui fréquentent ses cinémas, ses restaurants et ses brasseries, les bandes de punks dépenaillés et de zoulous en grande tenue, *flying jackets* brillantes et casquettes rap de couleurs, qui s'accrochent aux bouches du métro, devant un fast-food. A la limite, on pourrait presque dire de cette place qu'elle n'est qu'un décor vide, à l'image de cette statue de Fourier, face au lycée Jules-Ferry, dont il ne reste que le socle déserté, qui ne sert qu'à happer la vie qui coule dans les veines des quartiers nord de Paris.

Il suffit pourtant d'un vent d'ouest qui se lève, ou d'une lumière hésitant, comme en ces temps de printemps, entre soleil et nuages, pour que resurgisse, tout d'un *coup*, l'image de ce Paris du dix-neuvième siècle qu'avaient si bien décrit des peintres comme Caillebotte. Alors, de cette place sans qualité, monte un parfum identique à celui, composé d'effluves entremêlés de métal rouillé et de caoutchouc brûlé, qui, l'été, par fortes chaleurs, sourd du métro : le parfum inégalable, que rien ne pourra jamais déloger, de ce rêve de ville qui a, un jour, pris le nom arbitraire de Paris...

Patrice Bollon

Chambord dans l'ombre de Chambord

Il y a le château, il y a aussi le village. Chambord : deux petites centaines d'habitants, qui vivent au rythme des chasses que la République offre à ses invités sur les terres de l'Ancien Régime. Une municipalité avec un statut assez particulier.



CHRIS KUTSCHERA

Le village souffre des maux de la renommée. *« Finalement, on n'est plus qu'une association de locataires »*, dit tristement un habitant.

LES villageois, massés sur le pas de leur porte, avaient respiré. Ce roi bedonnant, venu du froid prendre possession du domaine en cette année 1725, accompagné d'une épouse qui priait tout le temps, n'avait rien d'un cosaque. Finalement, le Bien-Aimé, gendre un peu démoniaque, avait joué un bon tour à Stanislas. Chambord, avec ces 5 000 hectares clos de murs, ces sujets en haillons qui ressemblaient davantage à des hommes des bois, et surtout ce château-arabesque, pareil à *« une femme dont le vent aurait soufflé en l'air la chevelure »*, convenait parfaitement à ces têtes plus ou moins couronnées, en mal de royaume.

Pendant que la reine Catherine visitait les affligés, Stanislas errait dans les quatre cents quarante pièces de ce pseudo-palais. L'inventaire, dressé par le duc d'Antin, courtisan à tout faire, signalait *« 54 pliants pour dames, 30 chaises, 18 tabourets, 6 bassins, 4 pots de chambre »*. Une misère, une insulte même pour un Leszczynski. Et puis il y avait cette puanteur qui remontait l'été des fossés, troublant le royal odorat au point qu'une fièvre tierce s'était déclarée et qu'il avait fallu accepter l'hospitalité de Mgr de Caumartin, évêque de Blois.

Le répit avait été de courte durée. Le couple vertueux avait disparu dans les brumes du Nord. Un ouragan s'était abattu sur Chambord. Le nouvel hôte, Maurice de Saxe, tenait de l'ogre et d'Obélix, ouvrait avec ses doigts un fer à cheval comme un livre. Ses succès militaires avaient fait que le roi lui avait accordé les « grandes entrées », même le matin lorsque Sa Majesté était au lit, privilège rare et insigne, ce qui irritait M. de Conti. Et qu'on parlait de lui pour l'Académie. Ce à quoi il répondait en écrivant : *« Il veule me fere de la cadémie. Sela m'iret comme une bage à un chas* (1). » Louis avait envoyé l'oiseau au plumage un peu trop voyant dans la cage de Chambord.

Les gens de Chambord s'étaient donc remis au seuil de leurs masures. Le spectacle était ahurissant. Mille hommes – son fameux régiment de uhlans – suivaient le vainqueur de Fontenoy. En tête la « compagnie colonelle », une garde noire, composée d'anciens esclaves. Puis une troupe de sabreurs, mi-chrétiens mi-mahométans, parlant tous les idiomes de la terre. Le maréchal a prévenu. Il vient donner la chasse aux « bêtes rousses ». Quarante et un fermiers sont aussitôt expulsés. L'histoire du domaine de Chambord est une suite de conflits entre chasseurs et agriculteurs, comme partout en Sologne encore aujourd'hui. Et au château qui ne désemplit pas, il *« donne des chasses aux femmes dans les toiles »*, comme il l'écrit à son demi-frère, l'électeur de Saxe (1). Le service de bouche, pour ce Pantagruel d'adoption, qui comprend *« 37 officiers »*, est commandé par un certain Rotisset, dont l'audace culinaire est une menace pour le « grand queux » de Versailles. Rotisset remporte des Fontenoy quotidiens avec ses grenadins de pigeon, ses filets de cerf à la sauce poivrade, et surtout sa carpe à la Chambord, piquée de truffes et de lard, bourrée de farce, étalée sur un fond de légumes émincés, reléguant comme de vulgaires divertissements la purée d'oignons à la Soubise ou le baba au rhum que le roi Stanislas a apporté dans ses bagages de Pologne pour conquérir Versailles (2).

L'espace manquait au souverain de Chambord, qui rêvait d'une couronne à Madagascar. Un soir de novembre 1750, un rhume le surprit. On lui fit prendre un bouillon de seigle avec un peu de miel, puis une infusion de genêt tamisé dans du vin blanc. On manda au plus vite son médecin, le vieux Sénac, qui constata une fluxion de poitrine, pratiqua en vain des saignées. C'était fini. Une mort aussi prompte, à cinquante-quatre ans, fit qu'on s'interrogea, et le baron de Grimm raconta que le maréchal avait été tué en duel par le prince de Conti. Ce dernier étant de sang royal, l'affaire se devait d'être étouffée. On coucha le corps de Son Altesse sérénissime sur la table à découper le gibier des cuisines, et Sénac procéda à l'embaumement.

Les gens de Chambord s'étaient habitués à ces princes météores. Les suivants furent des princes tristes. Tout au long du dix-neuvième siècle, le comte de Chambord, qui avait hérité du domaine à la suite de la souscription nationale lancée en 1830 et l'administrait depuis son exil de Frohsdorf, par l'intermédiaire de régisseurs omnipotents, les fera languir. Le comte, qui se bornait à attendre majestueusement la Restauration, comme le paysan de la fable qui attend pour franchir la rivière qu'elle ait cessé de couler, ne passa qu'une journée à Chambord en 1873, le temps de s'empêtrer dans les plis de son drapeau blanc et de perdre un royaume. L'état de la paysannerie, malgré les efforts entrepris sous le Second Empire en Sologne, révolte le vieux communard Félix Pyat, ami de Jules Vallès : *« Chambord, dans cette indigente Sologne de bois et de chaume, se dresse, avec le luxe et la force de ses pierres de taille, comme un souvenir de l'esclavage d'autrefois, comme une insulte à une misère d'aujourd'hui. »*

Il règne néanmoins un certain paternalisme princier, qui fait que, moyennant une certaine soumission et un respect des choses de la royauté, on vit mieux à Chambord qu'ailleurs en Sologne. « Les Princes », comme on dit à Chambord encore aujourd'hui, savent ouvrir leur bourse, et pas seulement pour remplacer les pierres qui tombent du château, et font volontiers du social. Dans son testament, le comte de Chambord, qui meurt en 1883, lègue une pension égale au salaire à tous ceux qui l'ont servi pendant plus de dix ans. Son neveu, Robert de Bourbon-Parme, qui lui succède et ne fera que de très courts séjours, passant de longues heures en prière à l'église paroissiale, fera de même. Le médecin passe gratuitement, les religieuses distribuent les médicaments. Robert ouvrira même une « maison des veuves » des vieux serviteurs. Car Chambord était aussi une communauté villageoise, à l'écart du mastodonte de pierre, avec non seulement une armée de gardes en uniforme et de domestiques, mais aussi de fermiers, de bûcherons, de charbonniers, de porchers, de gardeuses d'oies, d'artisans, indispensables au domaine, qui compte au milieu du siècle passé une vingtaine de fermes et environ quatre cents âmes.

A sa mort, le comte de Chambord, sans enfant, si tatillon dans son nationalisme, aurait pu retourner à la France le domaine qui lui avait été offert par le pays. C'eût été justice. En 1910, Elie, fils de Robert, hérita. Il s'ensuivit un extraordinaire feuilleton politico-juridique. Elie demeurait ordinairement en Autriche, et lorsque les « républicains » locaux se rendaient à Chambord, ils claironnaient qu'ils se rendaient *« en Autriche »*. En 1914, le prince endossa l'uniforme autrichien. Dans la région, ce fut l'émotion. Un poilu qui montait au front lança, paraît-il, à la cantonnade : *« Si j'voué Elie, j'va y torcher le cul avec mon fusil ! »*. Dès lors celui-ci fut considéré comme un ennemi de la France, et l'Etat plaça Chambord sous séquestre le 22 avril 1915 à la suite d'une ordonnance du tribunal de Blois.

Au lendemain de la guerre, l'Etat s'apprêtait à faire jouer son droit de préemption, lorsque la famille de Bourbon-Parme tenta une parade pour « sauver » son domaine. Sixte, autre fils de Robert, né d'un second mariage, mais qui avait combattu du côté des alliés, intenta une action contre son frère Elie, avec l'intention de faire dire au tribunal que Chambord était resté une co-propriété des héritiers de Robert, et qu'Elie se l'était donc appropriée indûment. Le tribunal de Blois ne le suivit pas, et la cour d'appel, puis la Cour de cassation confirmèrent. Mais en 1930, les accords de La Haye prévoyaient que les biens non liquidés devaient être restitués à leurs anciens propriétaires. On crut qu'Elie de Bourbon-Parme allait rester maître de la situation. Du coup on s'activa, le séquestre fut évalué en un temps record, et le tribunal de Blois autorisa le liquidateur à céder le domaine. Cette fois, c'en était bien fini, et Chambord, le 13 avril 1930, passait à un nouveau prince, l'Etat français.

Fin août 1944, les Allemands, pressés par la Résistance, encerclèrent le village, rassemblèrent la population dans la cour du château, qui abritait une partie des trésors du Louvre. Un vieil homme de soixante-seize ans, l'abbé Gilg, curé de la paroisse, d'origine alsacienne, poussé, dira-t-il plus tard, par *« saint Louis »*, négocia un par un la libération des otages, évitant un Oradour-sur-Glane.

Les nouveaux maîtres, comme les anciens, commandèrent leur prise à distance. Ils auraient pu rendre leur liberté aux Chambourdins. Il n'en fut rien. En 1947, les 5 342 hectares du domaine, qui constituaient aussi la superficie communale, plus que jamais clos de murs, furent partagés entre différents ministères. La direction de l'architecture (le ministère de la culture n'existant pas encore), les Eaux et Forêts, les Domaines, qui héritèrent du village, de l'église (avec en charge le salaire du clergé), se taillèrent la part du lion. On pensa que les manants du lieu, qui en avaient été privés depuis toujours, n'avaient aucun goût pour la propriété. L'Etat, en bon seigneur féodal, ne voulut rien rétrocéder, pas même le cimetière ou la mairie, qui dut acquitter un loyer à l'Etat, comme tous les habitants de la commune. Singularité administrative et foncière qui dure encore aujourd'hui. La possession n'est pas tolérée à Chambord, autrement que par l'Etat. Et en 1970, parachevant sa mainmise sur les lieux, l'Etat créa un « commissaire à l'aménagement » de Chambord, successeur en quelque sorte des régisseurs des princes, chargé de coordonner l'action des différents ministères.

Certains princes, régnant à l'Elysée observèrent une prudence toute républicaine. Le général de Gaulle, dit-on, se contentait d'envoyer des chèques signés de sa main pour régler les notes d'hôtel des invités des chasses présidentielles. *« Et dire que nous n'avons même pas gardé un seul de ses chèques ! »*, regrettait encore il y a quelques années la patronne de l'hôtel Saint-Michel. Georges Pompidou, lui, à l'origine de la création de 1970 sur les conseils de Pierre Juillet, aimait, dit-on encore, la fréquentation des rabatteurs avec qui il sortait le paquet de cigarettes ou le portefeuille pour offrir des tournées. VGE, en revanche, s'adonna à en perdre haleine aux agapes cynégétiques. L'actuel titulaire de l'Elysée se montre rarement en sa principauté, mais y envoie volontiers ses proches.

En 1982, il y eut un semblant de jacquerie. Le maire Jacques Boucher eut l'impudence de clamer dans une gazette : *« On nous empêche pratiquement tout. Pourtant le maire de Chambord a les mêmes pouvoirs que les autres maires. Chambord est à présent un village de fonctionnaires. Les vrais Chambourdins vont disparaître. La vie était plus heureuse sous les princes !* (3) »

Jugement à nuancer. Certes Chambord est de moins en moins habité (deux cent soixante-cinq habitants en 1968, deux cent quatorze aujourd'hui). L'école a fermé. Il ne subsiste plus qu'un seul agriculteur, ce qui confirme l'emprise cynégétique du domaine (en 1947 a été créée une réserve nationale de chasse). Mais la « sujétion » a ses petits avantages, et la commune a tout d'un eden fiscal. Les impôts, y compris la taxe professionnelle pour les quelques dynasties de commerçants, y sont insignifiants, parce que c'est l'Etat qui investit, et que le paysage ne peut guère subir d'aménagement.

Une commune donc jalousée par toutes ses voisines de Loir-et-Cher, où le chômage est inconnu : *« Lorsque mes collègues étalent leurs problèmes, moi j'ai un peu honte*, reconnaît Suzanne Justin, maire depuis 1983, originaire de la commune, comptable au château. *Mais ils ont un pouvoir de décision que je n'ai pas. »* Mme le maire hésite un peu : *« Mais c'est peut-être mieux ainsi, car ici on ne peut pas faire n'importe quoi* (4)... *Mais c'est vrai, on passe parfois au-dessus de ma tête. On me consulte quand la décision est prise. Je ressens ce reste de féodalisme. »*

Chambord vit au rythme des « battues présidentielles ». La République organise ici ses jeux. Pour ses citoyens les plus considérables. Celles-ci se déroulent chaque vendredi de novembre à mars. En réalité, quelques-unes seulement sont ordonnées par l'Elysée, les autres par l'Office national de la chasse (chaque président de fédération de chasse a droit à un invité) ou par les ministères. Les chasseurs de Chambord (douze fusils tirés au sort) ont droit aussi à la leur. *« Mais moi, je n'y vais pas*, ajoute Mme Justin. *Ce sont des réunions d'hommes, ils s'y défoulent. »* Ou alors au rythme des visites des grands de ce monde. Le maire de Chambord devient alors un personnage officiel. *« Le 15 juillet 1989, j'ai reçu les épouses des chefs d'Etat*, continue Mme Justin. *Mais le visiteur qui m'a le plus frappé, c'est le prince Charles. C'est un grand monsieur. »*

Chambord souffre des maux de la renommée. A la belle saison, par exemple, un son et lumière qu'il faut ingurgiter quotidiennement. *« Finalement, on n'est plus qu'une association de locataires*, dit tristement un Chambourdin. *Ici les gens se mettront toujours à genoux devant les maîtres. »* Mme le maire conclut : *« A Chambord, on est propriétaire de rien et à la fois de tout. Je me sens une pierre du domaine. »* Chambord, royaliste ? *« Nous n'y tenons pas. En 1981, nous avons voté à gauche. La royauté, puis la République, pour nous cela n'a été qu'un changement de nom. »*

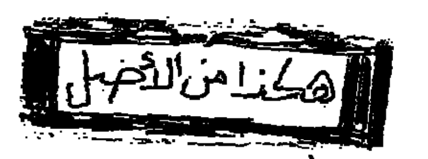
De notre envoyé spécial
Régis Guyotat

(1) *Les Grandes Heures des cités et des châteaux de la Loire*, d'André Castelot, Librairie académique Perrin, 1972.

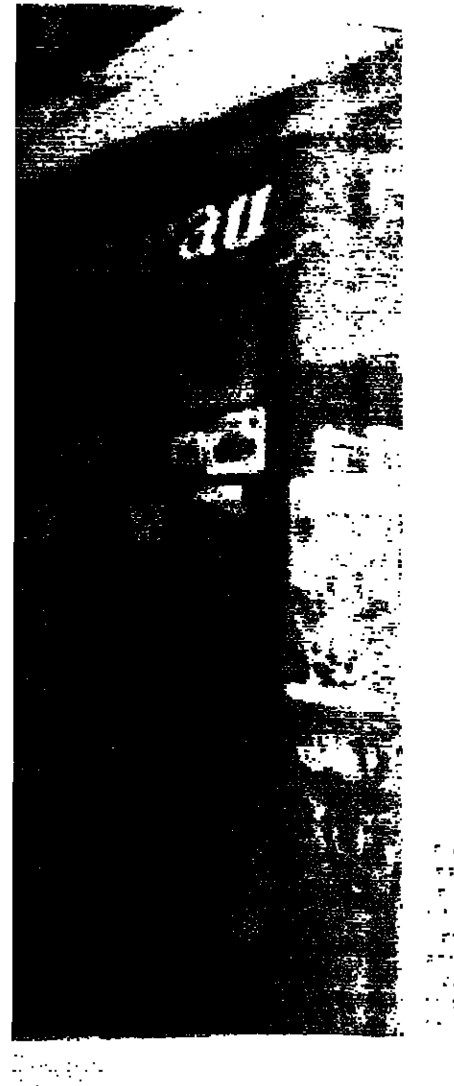
(2) *Chambord, écrin des folies du maréchal de Saxe*, de Charles-Armand Klein, Le Cercle d'or, 1981.

(3) *Journal de la Sologne*, nº 37, trimestriel, juillet 1982, numéro spécial consacré à Chambord, en vente au siège de la revue (7, rue du Colombier, 45000 Orléans, tél. : 38-53-17-27).

(4) Un projet touristique aux portes du domaine soulève une émotion justifiée (*le Monde* du 3 mars 1981).



Chambord



Bath, des Anglais aux bains

Suite de la page 29

Le traité d'Utrecht de 1713 lui avait donné Terre-Neuve, l'Acadie et la baie d'Hudson (obtenues des Français) et le monopole du commerce des esclaves (obtenu des Espagnols). Coup de fouet économique, augmentation de 50 % du commerce extérieur *en dix ans*, «relance» – comme on dirait aujourd'hui – qui se fait sentir dans la métropole par une furia immobilière : Londres quitte ses habits Tudor, ses vitraux et ses pignons moyen-âgeux pour se vêtir de pureté palladienne, de frontons et de colonnes à la manière italienne mise en vogue par Inigo Jones pour le roi *Charles II. La* mode va durer aussi longtemps que les quatre George successifs régneront, au-delà de la guerre avec la France révolutionnaire, en 1793, et jusqu'à l'autre «relance» qui suivra Waterloo en 1815. C'est bien commode pour les historiens de l'architecture, comme le note John Summerson, auteur notamment d'un *Georgian London* – l'expression désigne à la fois une époque et un style. C'est le style de Londres, ce sera celui de Bath.

Car il n'est pas question de rester à Londres toute l'année. Le dix-neuvième siècle découvrira les bains de mer, la côte sud, Brighton ; la chic société du dix-huitième va prendre les eaux, *«to the bathe»*, à Bath. Les Romains connaissaient bien l'endroit (Aquae Sulis), ils en avaient fait leur villégiature, construisant des thermes que l'on visite aujourd'hui mais qui ne furent mis au jour que lors des fouilles des années 1880. Les vertus de ces eaux chaudes et sulfureuses (46°C avec un fort débit) avaient été délaissées par le Moyen âge et par les moines de l'abbaye, avides de remèdes autrement plus spirituels pour la santé des âmes. Bath était restée longtemps une petite cité médiévale endormie, à plusieurs jours de voyage de la capitale. Mais la reine Anne, qui souffrait de goutte, s'y rend pour soulager ses douleurs en 1702 et y retourne en 1703. Il n'en fallait pas plus, *derrière cette caravane publicitaire* qu'est déjà et pour longtemps la couronne, pour lancer une mode.

Bath ne serait pas Bath sans les bains et l'affluence de clientèle. Mais Bath ne serait pas devenue Bath, cette ville «unique», désormais classée sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, sans l'association de deux caractères complémentaires : Ralph Allen, l'efficace homme d'affaires qui possède les carrières de pierre qui donneront à la ville la tonalité dorée, homogène, disparue durant un siècle sous la suie du mauvais charbon et réapparue à la lumière depuis une vingtaine d'années, à la faveur des restaurations ; et l'architecte John Wood, né à Bath en 1704 et qui y revient en 1727 avec le projet fou et la volonté affirmée d'en faire une «nouvelle Rome», prêt à redessiner toute la ville et à y faire régner les principes palladiens, l'ordre et l'harmonie en vogue dans la capitale. C'est en faisant des affaires, en achetant des terrains, en construisant les façades pour qu'elles soient à son idée et en laissant des bâtisseurs faire le reste que John Wood mettra ses projets à exécution, ne parvenant avant sa mort qu'à voir poser la première pierre du King's Circus, place ronde de 100 mètres de diamètre, où les trois ordres strictement à leur place sont illustrés de motifs qui témoignent des autres préoccupations, plus ésotériques, de l'architecte.

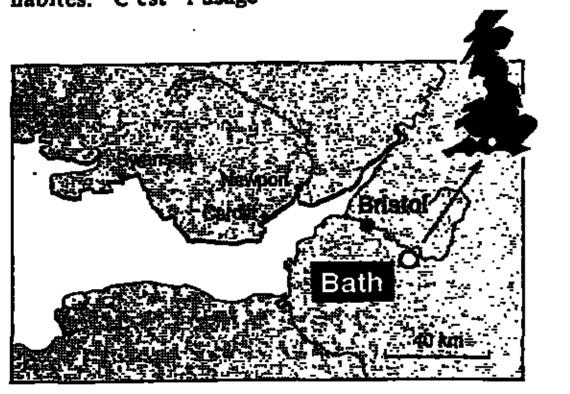
C'est l'analyse de ses écrits et la lecture attentive de ses suppositions farfelues sur l'existence de temples celtiques dédiés à la Lune (le «crescent») et au Soleil (le «circus») qui ont fait penser à ses tout récents biographes, véritables historiens-détectives, Timothy Mowl et Brian Earnshaw, que l'admiration de l'architecte pour la Renaissance italienne réécrite à Londres avait pu se mêler à d'autres sources d'inspiration, issues de son appartenance à la franc-maçonnerie ou fondées sur les légendes celtes qui donnaient à un ermite, Bladud, l'antériorité auprès des eaux sulfureuses de Bath. Toujours est-il qu'il inscrivit sa folie dans un cadre strict, qui *représente en même temps*, comme l'a noté un autre critique, *«un diagramme exact de l'organisation sociale»*.

Entre-temps, un autre personnage s'était en effet mêlé de mettre de l'ordre dans les mœurs et le comportement des curistes-touristes qui passaient plus de temps autour des tables de jeu et dans les *bals qu'à prendre les eaux prescrites* par leur médecin : Richard «Beau» Nash. Le Beau ne l'est certes pas : court sur pattes, rougeaud, les traits lourds, les portraits ne manquent pas qui le montrent le teint cuivré sous son éternel chapeau blanc, le regard méprisant et autoritaire. Nommé «maître des cérémonies», il va mettre le «beau monde» au pas et lui enseigner les bonnes manières à coup de semonces et de réparties cinglantes.

Premier des «dandys», ces arbitres de l'élégance dont le plus connu, un siècle plus tard, sera «Beau» Brummel, Nash a tant marqué son époque que, au-delà de son règne comme «roi» de Bath, les historiens les plus sérieux lui reconnaissent un rôle déterminant pour l'éducation de la société de son temps, et ce dans tout le pays. Les anecdotes ne manquent pas sur son compte : il gagne sa vie au jeu, joue beaucoup, gagne souvent, sans tricher dit-on, et d'ailleurs c'est un plaisir de perdre contre lui car il sait distraire, tour*ner un compliment ou une* rosserie, c'est un beau parleur, un bel esprit.

Il avait fait venir des orchestres et construire plusieurs salles de bal (les fêtes privées n'étaient pas permises), mais la journée se terminait impérativement à 23 heures. Afin que les curistes soient d'attaque pour le bain, pris à 6 heures du matin. La musique est restée présente à Bath, qui organise chaque année à la fin de mai un festival international. Et plus quotidiennement, dans la Pump Room, la grande salle construite au-dessus des thermes romains, où l'on peut boire pour 35 pence un verre de cette eau au goût de «fer à repasser», ou plus raisonnablement prendre le thé ou *un lunch, au son d'un pittoresque* trio.

Quand, le 28 juin prochain, des estrades seront montées face au Royal Crescent pour le concert de José Carreras, la façade elliptique longue de plus de 200 mètres et ponctuée de cent quatorze colonnes doriques jouera pour la première fois dans son histoire le rôle d'un amphithéâtre, forme qui avait inspiré l'architecte. Royal Crescent, King's Circus, Queen's Square, ces adresses ne sont que des hommages de John Wood à l'*autorité tutélaire :* aucun roi, aucune reine, n'a commandé ni conçu quelque aménagement que ce soit dans cette ville où les espaces les plus nobles, les plus symboliques et les plus majestueux n'ont d'autre usage que d'être habités. C'est l'usage domestique, l'aspect pratique, la commodité et la rentabilité qui sont à l'origine de cette démonstration d'harmonie et d'ordre, dans la sobriété d'une décoration inspirée de l'antique, parfaitement maîtrisée dans ses proportions et pourtant secrètement «allumée» par les passions complexes d'un visionnaire archaïsant. Car John Wood, en dépit de la sobriété du style dans lequel il s'est exprimé, n'est pas un caractère simple, comme l'a montré Timothy Mowl.



Extraordinairement sûr de lui et de son fait, il arrive à vingt et un ans avec le projet grandiose d'une ville nouvelle avant la lettre pour remplacer une petite cité médiévale de quelques milliers d'habitants encore enfermée dans ses murs. Ralph Allen, qui possède les carrières de pierre, est son homme : pour le convaincre, il lui construit un petit palais (dont il reste le pavillon central) conforme aux canons classiques et au *Vitruvius britannicus* qui vient d'être traduit, et il propose aussitôt une sorte de ville nouvelle tracée d'un forum, d'un lyceum et d'un circus.

Piètre maître d'œuvre (son chantier du St John's Hospital se passe très mal), il excelle au «design urbain», comme on dira plus tard, et Bath est, à cause de lui, de ses plans, et de la fidélité que les architectes (son fils John Wood le Jeune, mais d'autres aussi) mettront pendant un siècle à respecter sa «ligne», une ville dessinée et homogène, la seule en Grande-Bretagne avec l'Edimbourg de Robert Adam, et une des rares en Europe. Conservé dans son état dix-huitième par un dix-neuvième siècle qui se dirige vers d'autres *villégiatures* et *découvre les bains* de mer, ce décor parfait sera livré intact – sous une hermétique couche de suie, maquillage absolu – aux bombardements «Baedeker» de la dernière guerre.

Dirigés vers les «cités historiques» et surnommés ainsi par référence aux célèbres guides allemands de tourisme du début du siècle, les raids de la *Luftwaffe* feront moins de mal que la rénovation-bulldozer des années 60 et 70 : le visiteur qui arrive par le train ferait bien de fermer les yeux sur tout ce qui a été construit dans ces parages (gare d'autobus, centre commercial) dans un non-style de l'espèce la plus abâtardie. Le coup d'arrêt au saccage a été donné par la publication en 1973 d'un *violent et efficace* pamphlet rédigé par le critique Adam Fergusson et intitulé l*e Sac de Bath*. Désormais, le mal est plus insidieux puisque les projets d'aménagement ou de reconstruction hésitent entre la pure copie et l'interprétation : ce que l'on peut voir des tentatives récentes pour marier les deux est si maladroit qu'on préférera sans réserve les bonnes copies aux compromis douteux. Curieusement, aucun avis du prince Charles n'a été enregistré sur ce délicat dossier.

De notre envoyée spéciale
Michèle Champenois

Guide

Livres

John Wood, Architect of Obsession, biographie écrite par Timothy Mowl et Brian Earnshaw, a été publiée en 1988 à Bath par *Millstream Books*, 7 Orange Grove. Tél. : 464 029

The Sack of Bath, d'Adam Fergusson, a été réédité avec une postface de Timothy Mowl, chez Russell, Salisbury.

Musées

On peut visiter le nº 1 Royal Crescent, grande demeure restaurée et meublée. Elle appartient à la Bath Preservation Trust (tél. : 338 727), association créée en 1934 qui possède d'autres édifices historiques et qui présentera, à partir du 1ᵉʳ mai, une exposition permanente sur l'histoire de la ville, avec plans et maquettes, dans un autre bâtiment : la chapelle de la comtesse Huntingdon.

Le Musée Holburne, collection privée de peinture, d'orfèvrerie, d'arts décoratifs, présentée dans l'ancienne Sydney House, de style parfaitement palladien, organise aussi des conférences *et des concerts. Tél. : 466 669.*

Musique

Le Festival international de musique de Bath a lieu du 22 mai au 7 juin. Programme et réservations au Bath Festival Box Office, Linley House, Pierrepont Place, Bath BA1 1JY, tél. : 463 362.

Pour la première fois cette année, un concert en plein air de José Carreras est organisé le dimanche 28 juin, devant le site architectural du Royal Crescent. Renseignements : 462 200.

Le code téléphonique depuis la France est 19-44-225, et 0225 depuis la Grande-Bretagne.

Bath est reliée par d'excellents trains à la gare de Paddington à Londres. A 20 km de Bath, l'aéroport de Bristol est desservi chaque jour par un vol direct depuis Paris.

Bridge

nº 1479

L'OSCAR DE FILIP

Le joueur qui a reçu l'oscar de la donne la mieux jouée au championnat d'Europe de Turku est le Tchécoslovaque Filip. Il a réussi ce grand chelem à Pique dans le match contre les Polonais, qui allaient remporter le titre.

♠ D 10 2
♡ R 6 3
◊ A R 7
♣ A 10 5 4

♠ V 7 4
♡ V 8 5
◊ 6 5 4
♣ D V 3 2

N / O E / S

♠ 6 3
♡ 10 9 2
◊ D V 10 3
♣ R 9 7 6

♠ A R 9 8 5
♡ A D 7 4
◊ 9 8 2
♣ 8

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Filip	Balicki	Velecki	Zmudz.
1 ♡	passe	2 ♣	passe
2 ♠	passe	3 ♠	passe
4 ♡	passe	4 SA	passe
6 ♠	passe	7 ♠	passe

Ouest ayant entamé le 5 de Carreau, *comment Filip en Sud a-t-il gagné* contre toute défense le GRAND CHELEM A PIQUE ?

Réponse :

Même si les Cœurs sont partagés 3-3, on ne voit guère où l'on pourrait trouver normalement une treizième levée. Cependant, Filip s'est rendu compte que, *s'il coupait trois fois Trèfle* avec sa main longue, il arriverait à faire au total six atouts à condition d'avoir suffisamment de rentrées au mort. Or il en manque une, à moins de faire *l'impasse au Valet de Pique !*

Voici comment il a joué : après avoir pris l'entame avec le Roi de Carreau, il a tiré l'As de Pique, l'As de Trèfle et a coupé le 4 de Trèfle (avec le 8 de Pique). Il est remonté ensuite au mort par l'As de Carreau et a coupé une deuxième fois Trèfle (avec le 9 de Pique), puis il est retourné en Nord par le Roi de Cœur et il *a coupé le dernier Trèfle avec le Roi de Pique.* Alors il a joué le 5 de Pique pour le 10 de Pique, et enfin la Dame de Pique et les trois Cœurs maîtres de la main...

On notera que, si Est avait eu un Cœur de plus et un Trèfle de moins, Filip aurait encore fait treize levées, car Est aurait été squeezé à Cœur-Carreau !

CHAMPIONNE DU MONDE

Si on faisait un sondage sur le classement des meilleures joueuses internationales, l'Américaine Lynn Deas, qui est professeur de bridge, arriverait sans doute en tête car, au cours de ces dernières années, elle a été trois fois championne du monde par équipe de quatre avec chaque fois des partenaires différentes. En 1991, à Yokohama, elle jouait avec Stasha Cohen, mais, à la Venice Cup de Perth en 1989, elle avait Bethe Palmer en face d'elle dans la donne suivante qui a contribué à sa victoire dans la finale contre les Hollandaises.

♠ A R 7 5
♡ R 10 5
◊ 8 7 3
♣ 9 7 2

♠ V 10 6 3
♡ 7 4
◊ 6
♣ A D V 8 6 4

N / O E / S

♠ D 9 2
♡ 9 8 2
◊ A D 9 4
♣ R 5 3

♠ 8 4
♡ A D V 6 3
◊ R V 10 5 2
♣ 10

Ann. : N. don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Deas	Arnold	Palmer	Vriend
–	passe	1 ◊	1 ♡
1 ♠	2 ♡	contre	3 ♡
passe	4 ♡	passe	passe...

Lynn Deas en Ouest ayant entamé son singleton à Carreau, le 6, *comment la défense a-t-elle fait chuter* QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 1 Carreau » d'Est est horrible, mais plus ou moins conforme au « Carreau passe partout » des pratiquants du Trèfle artificiel et fort. Le *cue bid* à « 2 Carreaux » (après avoir passé) montrait 10 à 12 points avec trois Cœurs, tandis que le contre d'Est avait sans doute pour but d'indiquer une vraie force à Carreau.

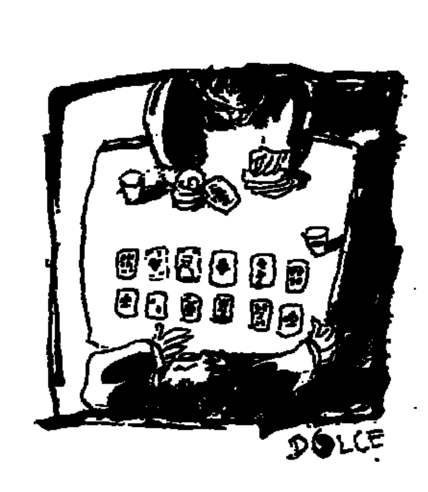
COURRIER DES LECTEURS

Sept minutes pour la chute (nº 1468)

« Le retour Trèfle à la troisième levée s'impose, écrit M. Deveaud, mais il faut penser à contre-attaquer le *9 de Trèfle* au cas où le Valet d'Est serait accompagné du 7 (au lieu du 8). »

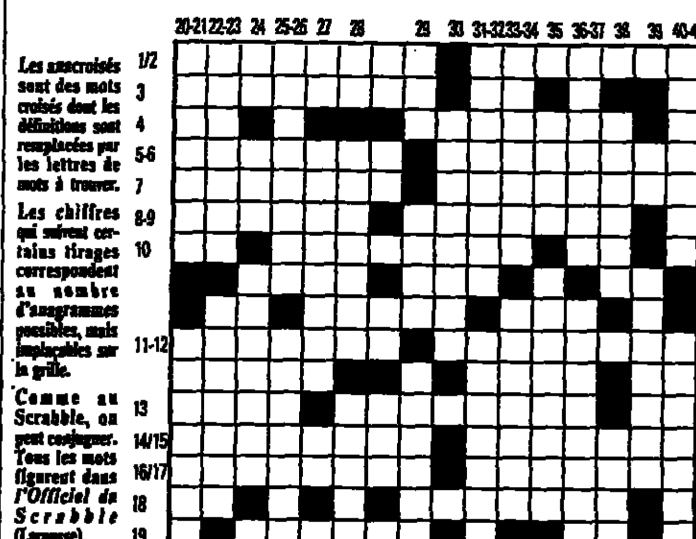
Cette remarque est tout à fait exacte, et c'est sans doute la carte que Martens a jouée.

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

nº 710



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. BEIILMOT. – 2. AEEIPPS. – 3. EEIILMNR. – 4. AEEGHNN. – 5. CEIOSST (+ 2). – 6. ACEEINRV. – 7. ADEINNO (+ 1). – 8. EMNNTU. – 9. AEILLNV. – 10. FIINRTTU. – 11. CELOOSS. – 12. CEEGILOO. – 13. ABEILLPS. – 14. EEINNNOR. – 15. AEGIRSU (+ 1). – 16. EEIMQRUU. – 17. AEEELRS (+ 1). – 18. DEERRSS. – 19. DEEINX.

VERTICALEMENT

20. ACCEMNO. – 21. CEENORU (+ 2). – 22. CDELOOU. – 23. AEILORU (+ 2). – 24. AEILLOR. – 25. EIIMMNNT. – 26. AMNOOTT. – 27. EEINSSUU. – 28. EERSSTT. – 29. DEEINP. – 30. AEEHMOST. – 31. AAEINNNV. – 32. AABCERT. – 33. FIINPTU. – 34. EILOPSU (+ 1). – 35. AABELLRS. – 36. CEEILOP (+ 2). – 37. EFILOSSS. – 38. EENUVX. – 39. EEIIMST. – 40. AEEENSV. – 41. EENSSTU.

SOLUTION DU Nº 709

1. PALICHON. – 2. OPERANT (PONTERA). – 3. ASILAIRE (LAIERAIS REALISAI). – 4. PACAGEA. – 5. ATHEROME. – 6. ANGELOTS (SANGLOTE GALETONS). – 7. AMORALE. – 8. IKEBANAS. – 9. ARENAIRE, qui croît dans le sable (ENRAIERA). – 10. LIESSES (LISSEES SESSILE). – 11. LARAIRE (RALERAI). – 12. RACLEZ. – 13. TROENE (RENOTE). – 14. HEMATIE. – 15. EFFANENT. – 16. AFFLOUER, renflouer. – 17. SKIATES (KASSITE). – 18. ATTENUA. – 19. ERMITE (REEMIT...). – 20. INNEITE. – 21. SQUEEZER (RESEQUEZ). – 22. EVZONES. – 23. PALATIAL. – 24. TRAVERS (VERRATS). – 25. RAGRAFER. – 26. LINGOTER, couler un métal en lingots (RIGOLENT). – 27. EPINAIE. – 28. CABLERAI (BACLERAI). – 29. NEOTTIE (NETTOIE). – 30. IRREFUTE. – 31. ORATOIRE. – 32. NETSUKE. – 33. CHARNIER. – 34. OPERABLE. – 35. MESANGE (ENGAMES...). – 36. MAITRANK, vin belge. – 37. ÉCOTONE, zone entre deux milieux naturels. – 38. ATTIFIEZ. – 39. RAMERAS (ARMERAS REARMAS AMARRES). – 40. ASSOLENT. – 41. TALWEGS. – 42. ZEMSTVOS, assemblée locale russe.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

● Précision. – AC nº 705 définition 11. Manquait l'anagramme de DEMASCLE, DECLAMES. M. Pesquet, Châtenay-Malabry, et M. De Smet, Rhode-Saint-Genèse (Belgique).

Dames

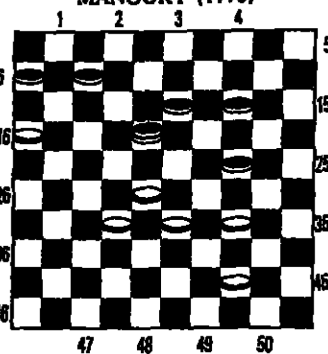
nº 428

LE COIN DU DÉBUTANT

● **Le coup normand :** Il s'agit d'exploiter un temps de repos pour placer une pièce de telle sorte qu'elle forme un crochet avec une pièce d'appui. Ce thème repose sur la priorité à donner à la prise majoritaire : prime majoritaire prioritaire.

Schéma :

MANOURY (1770)



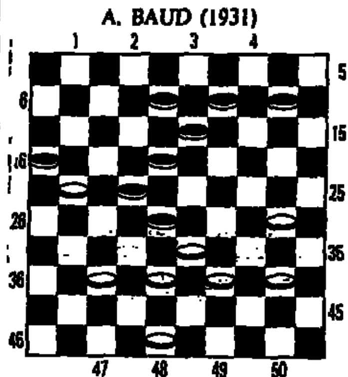
Une dame noire et 5 pions noirs, 6 pions blancs.

Les Blancs jouent et gagnent. Un gain rapide, en trois temps, mais que ne décèleront pas les débutants qui ne s'imposent pas quelques trimestres d'étude méthodique des bases du jeu.

Solution : 33-29 ! (24x22) 32-27 [le crochet] (18x21) [la dame noire prend trois pions] 16x20 !, +.

Exemple d'application : Dans ce petit problème, les Blancs, d'une manière élégante et inattendue, raflent six pièces et dament à la case 5.

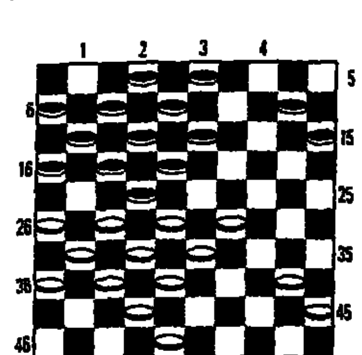
A. BAUD (1931)



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution : 30-25 (16x27) 37-32 (28x37) 38-32 (27x29) 48-42 (37x48) 39-34 (48x30) 25x5 !, +.

L'UNIVERS MAGIQUE. Dans le prolongement de la chronique 427, voici une nouvelle illustration de l'incomparable virtuosité, à la fin des années 40 et au début des années 50, de l'ancien champion du monde Piet Roozenburg. Ici encore dans une démonstration de *simultanée sans voir les damiers*, en 1954.



G. Hartman, *avec les Noirs, joua (13-19)* et Roozenburg exécuta un original coup de dame : 92-24 ! (19x30) 33-29 (22x24) 27-21 ! (16x27) 31x13) (8x19) 40-34 (30x39) 38-33 (39x28) 32x5 !!, +.

SOLUTION DU PROBLÈME nº 427

BUS (1963)

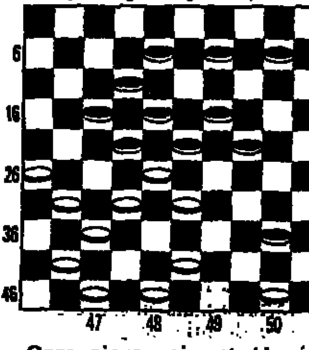
Blancs : pions à 22, 23, 31, 40, 43, 44, 49.

Noirs : pions à 13, 14, 21, 24, 25, 33, 35.

23-19 ! (14x23) 44-39 ! (33x44) 22-18 (13x22 ou 23x12) 43-39 (44x33) 31-26 (35x44) 26x30 ! (25x34) 49x38 !!, rafle tout.

PROBLÈME

P. GARLOPEAU (Rochefort 1992)



Onze pions noirs et 11 pions blancs.

Les Blancs jouent et gagnent. Solution dans la prochaine chronique.

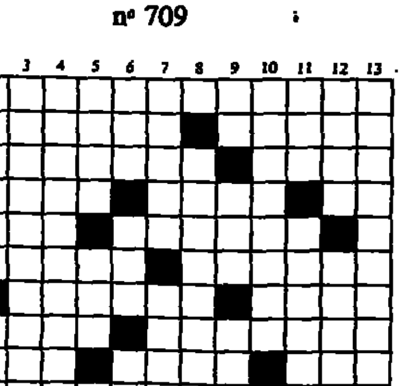
Les lecteurs qui décèleront la marche gagnante peuvent, dans les dix jours, adresser leur solution directement à Jean Chaze, 6, rue Ampère, 07000 Privas.

Jean Chaze

Tournois internationaux de Paris, du 2 au 8 mai, à l'espace Jemmapes. Trois cents participants attendus de vingt nations. Séries pour damistes de tous niveaux. S'inscrire avant le 11 avril auprès de M. Almanza, 55, rue Sedaine, 93700 Drancy, tél. : 48-31-85-84.

Mots croisés

nº 709



HORIZONTALEMENT

I. Elle attente à votre pudeur... hypocrite ! – II. BOF. Présente sa collection. – III. Pour le meilleur ou pour le pire ? Rivière. – IV. Tout à fait noirs. Pour les amoureux ou pour les poissons. Note inversée. – V. En Belgique. On la fera avec patience et longueur de temps. – VI. Solitaires. A point (deux mots) pour les connaisseurs. – VII. Si on y a mis le pied, tout doit réussir. Réexaminé dans le bon sens. – VIII. Peuple du froid. Mica. – IX. Nous fait grand bien à tous. Nous parle. Ce que produit le précédent. – X. Mettraient hors jeu.

VERTICALEMENT

1. Note. – 2. Rang. Dit toujours non. – 3. Furent favorablement accueillis ces dernières années. – 4. Manquements coupables. – 5. Bonnes œuvres. Mène au chef-d'œuvre. – 6. Certain. Grecque. Parfois sur l'enveloppe. – 7. Sinistre lieu de séjour. Saint. – 8. Faire un geste engageant. – 9. Possessif. Offert de bas en haut. Prit. – 10. Il vient d'être très courtisé. – 11. Roi. Il est dedans jusqu'au cou. – 12. Indubitable. L'un ne va pas sans l'autre. – 13. Apparurent comme Vénus.

SOLUTION DU Nº 708

Horizontalement

I. Etats généraux. – II. Comices. Gosse. – III. Huiler. Tocsin. – IV. Epellera. Sono. – V. Ai. El. Erg. LEP – VI. Nés. Erudite. – VII. Pisan. Tempo. – VIII. Isis. Lis. Telb. – IX. Ethéré. Uranie. – X. Reconstruites.

Verticalement

1. Echéancier. – 2. Toupie. Ste. – 3. Amie. Spihc. – 4. Tille. Iseo. – 5. Scellés. Rn. – 6. Gère. Râles. – 7. Es. Réuni. – 8. Tard. Sûr. – 9. Ego. Gît. Ru. – 10. Rocs. Tétai. – 11. Assolement. – 12. Usine. Plie. – 13. Xénophobes.

François Dorlet

Echecs

nº 1482

8ᵉ FESTIVAL DE BAD-WÖRISHOFEN, mars 1992.
Blancs : M. Cebalo.
Noirs : L. Gutman.
Défense Grünfeld.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. d4	Cf6	21. Tç7!	Db6 (p)
2. ç4	g6	22. Fç4! (q)	Rd8
3. Cç3	d5	23. Tçxd7+! (r).	Fxd7
4. çxd5	Cxd5	24. Dd3	Dç6
5. é4	Cxç3	25. Fd5	Dd6
6. bxç3	Fg7	26. Db1!	Ta7 (s)
7. Cf3 (a)	ç5	27. ç4 (t)	g5 (u)
8. Tb1 (b)	a6 (c)	28. Fg3	g4
9. Fé2	Da5	29. Cd2	Fa4
10. 0-0! (d)	Dxa2 (é)	30. Cé4	Dç7
11. Fg5 (f)	Da5 (g)	31. Fé6+!! (v)	Fxd1
12. Dç1 (h)	Cd7	32. Dxd1+	Ré8
13. é5	Dd8 (i)	33. Dxg4	Ff8 (w)
14. Td1! (j)	çxd4 (k)	34. Dh5+	Rd8
15. Txd4! (l)	h6	35. Fxé5	Dç6
16. Fh4	Dç7 (m)	36. Dd1+	Ré8
17. é6! (n)	fxé6	37. Fd5	Dg6
18. Tç4!	Dd6 (o)	38. Dd4 (x)	b6
19. Dç2	é5	39. Fxh8	Td7
20. Td1	Dé6	40. g3	abandon (y)

NOTES

a) La branche principale de la variante d'échange 7. Fç4, ç5 ; 8. Fé3 et 9. Cé2 conserve aussi ses partisans.

b) Deux autres importantes continuations sont 8. Fé3 et 8. Fé2.

c) La suite préférée de Gutman. On poursuit généralement par 8..., 0-0 ; 9. Fé2, Da5 ; 10. 0-0, Dxa2 ; 11. Fg5, Dé6 ; 12. é5, Td8 ; 13. Da4, une ligne de jeu qui donne aux Blancs une forte pression et sans doute une certaine compensation pour le pion sacrifié comme dans la partie du texte, mais avec cette différence que le R noir, ayant roqué, est moins exposé qu'en plein centre. D'autres essais comme 8..., Fg4 ; 9. Da4+, Fd7 (ou 9..., Cd7 ; 10. Cé5, Fxé5 ; 11. 0-0 ; 12. h3, Fé6 ; 13. f4, Cb6 ; 14. Dç2, Fç4 ; 15. Fxç4, Cxç4 ; 16. 0-0 avec de meilleures perspectives pour les Blancs) ; 10. Fb5, 0-0 ; 11. 0-0, Cç6 ; 12. d5, a6 ; 13. Fxç6, bxç6 ; 14. dxç6, Fé8 ; 15. Ff4 ou 8..., Cç6 ; 9. d5!, Fxç3+ ; 10. Fd2 ou 8..., Da5 ; 9. Tb5!, Dxç3+ ; 10. Fd2, Da3 ; 11. Txç5, 0-0 ; 12. Db3, Dxb3 ; 13. axb3 donnent l'avantage aux Blancs.

d) Offrant un pion, conformément à l'esprit de la variante 8. Tb1.

é) Après 10..., Dxç3 ; 11. d5, Da5 (11..., 0-0 ; 12. Fb2, Da5 ; 13. Fxg7, Rxg7 ; 14. Dç2 avec un net avantage) ; 12. Dç2 ou 12. Fg5, Dç7 ; 13. Dç1 et les Blancs obtiennent ainsi une belle initiative.

f) Empêche 11..., 0-0 à cause de 12. Fxé7.

g) Si 11..., Dé6 comme dans la variante 8. Tb1, 0-0 ; 9. Fé2, Da5 (note ç) : 12. é5, 0-0 (ici, avec un temps de retard à cause de 8..., a6) ; 13. d5!, Dd7 : 14. ç4 avec une totale domination des cases centrales.

h) Ou (Petursson-Gutman – Bienne, 1985), 12. d5!, h6 (et non 12..., Dxç3 ? ; 13. Da4+, Fd7 ; 14. Da2 menaçant 15. Tf-ç1 ni 12..., Fxç3? ; 13. é5!) ; 13. Fé3, Cd7 ; 14. ç4, Dç7 ; 15. Cd2! menaçant f4 et é5 les Blancs obtinrent une partie gagnante, le R noir ne parvenant pas non plus comme ici à roquer.

i) Défend le pion é7 avant de roquer. Le gain du pion a2 a coûté trois temps. 13..., é6 serait une grosse faute à cause de 14. Cd2!, 0-0 ; 15. Cé4 etc. D'autre part, après 13..., h6 ; 14. Fé3 le roque est toujours impossible en raison de la perte du pion h6.

j) Meilleur que 14. Df4, çxd4 ; 15. çxd4, Cb6 ; 16. Dh4, Cd5 ; 16. Fç4, h6 ; 18. Fxd5 (18. Fd2 est à considérer), Dxd5 ; 19. Fxé7, g5 ; 20. Cxg5, hxg5 ; 21. Dxg5, Fh6 ; 22. Dh4, Tg8 ; 23. g3, Fd7 et les Noirs gagnèrent rapidement (Flear-Gutman, Hastings, 1985).

k) Et non 14..., 0-0 ; 15. dxç5!

l) Une surprise. Les Noirs s'attendaient à la reprise « normale » 15. çxd4. La T-R s'empare à juste titre de la colonne d tout en menaçant le R ennemi (Th4 suivi de Fxg7 et de Dh6+).

m) Le roque semble dangereux : 16..., 0-0 : 17. é6!, fxé6 ; 18. Tg4, Dé8 ; 19. Fd3, g5 ; 20. Fxg5!, hxg5, 22. Dxg5, Df7 ; 23. Fg6, Df6 ; 24. Dh5, Td8 ; 26. Td1!

n) Un deuxième sacrifice de pion qui gêne énormément la défense.

o) Si 18..., Dd8 (encore une fois) : 19. Dç2, g5 ; 20. Td1!, gxh4 ; 21. Dg6+, Rf8 ; 22. Cé5, Dé8 (si 22..., Fxé5 ; 23. Fh5!) ; 23. Tf4+, Ff6 (ou 23..., Cf6 ; 24. Td8!) ; 24. Txf6+, éxf6 ; 25. Cxd7+, Fxd7 ; 26. Dxf6+, Rg8 ; 27. Td4, é5 ; 28. Fç4+, Rh7 ; 29. Td6.

p) Et non 21..., 0-0? ; 22. Fç4.

q) Le transfert du F en ç4 sur la case cédée par la T-R est superbe. La Tç7 n'est pas à prendre : si 22..., Dxç7? ; 23. Dxg6+, Rd8 ; 24. Dxg7, Tf8 ; 25. Cxé5.

r) Ce sacrifice de qualité, apparemment forcé, était prévu et permet, seul, la poursuite de l'attaque des Blancs.

s) Pare astucieusement 27. Fxb7? par 27..., Txb7!

t) Menace 28. ç5, Dxç5 ; 29. Dxg6.

u) Ou 27..., b6 ; 28. ç5!, bxç5 ; 29. Fé6.

v) Second sacrifice de qualité !

w) Ou 33..., Ff6 ; 34. Dg6+, Rd8 ; 35. Cxf6.

x) Attaquant deux T.

y) Si 40..., é6 ; 41. Fç6.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1481

M. LIBURKINE (1931)

(Blancs : Rb4, Cf7, Pa5, ç4, é7, f5. Noirs : Ra6, Ta8, Cd4, Pa7, a4.)

1. Cd8, Txd8 ; 2. éxd8=C!, a3 ; 3. Rxa3, Cxf5 ; 4. Ra4!, Cd6 ; 5. ç5, Cb7 ; 6. ç6!, Cxd8 ; 7. ç7, Cb7 ; 7. ç8=T!, Cxa5 ; 8. Tç5, Cb7 ; 9. Tç6 mat.

Et non 2. éxd8=D?, Cç6+.

Ni 5. Rb4?

Si 5..., Cç8 ; 6. ç6, Cé7 ; 7. Cé6!, Cxç6 ; 8. Cç5 mat. Ou 5..., Cç8 ; 6. ç6, Cb6+ ; 7. Rb4, Cd5+ ; 8. Rç5, Cç7 (8..., Cé7 ; 9. Rd6, Cç8+ ; 10. Rd7) ; 9. Rd6, Cb5+ (9..., Cé8+ ; 10. Ré7, Cç7 ; 11. Rd7, Cd5 ; 12. Cb7) ; 10. Rd7, Rxa5 ; 11. Cb7+, Rb6 ; 12. Cd6, Cç7 ; 13. Cç4+ avec gain.

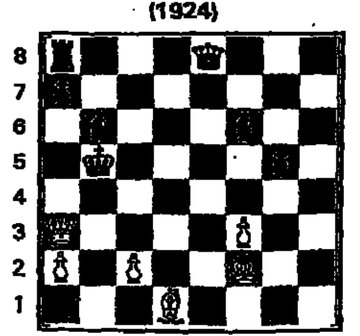
Et non 6. Cxb7?, Rxb7 ; 7. Rb5, Rç7 nulle.

Si 6..., Cç5+ ; 7. Ra3!

Ni 8. ç8=D?, pat.

ÉTUDE Nº 1482

S.M. KAMINER (1924)

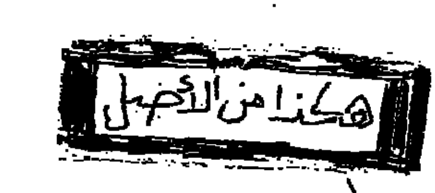


Blancs (6) : Rf2, Da3, Fd1, Pa2, ç2, f3.

Noirs (7) : Rb5, Dé8, Ta8, Pa7, b6, f6, g5.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine



TABLE

Charcuterie fine

JE relisais *le Ventre de Paris*, et il me semblait entendre *« le bruit terrible de hachoirs et de marmites »* dans la cuisine de la charcuterie, *« l'oignon chantant sur le feu »* et la voix joyeuse de Quenu : *« Ah! sapristi, le boudin, il sera bon ! Auguste, passe-moi le gras ! »* Puis j'imaginais la devanture de la charcuterie Quenu-Gradelle, au coin de la rue Pirouette : *« un monde de bonnes choses grasses »*, dont les boudins, *« noirs, roulés comme des couleuvres bonnes filles »*, précise Zola.

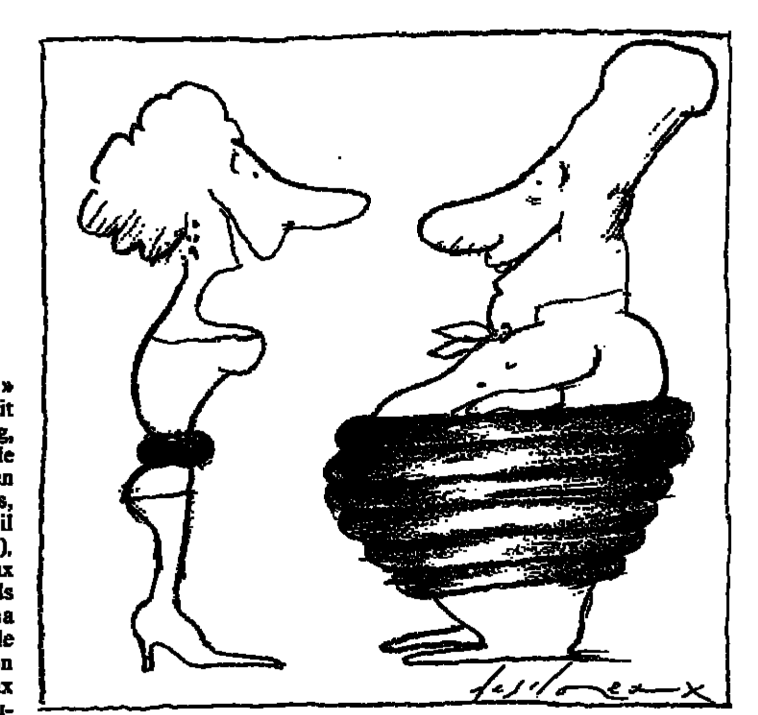
Et je dédiais alors mon rêve à l'ami Jean-Pierre Coffe, qui vient de publier *Au secours du goût* (Le Pré-aux-Clercs). Un ouvrage à méditer, mais surtout un guide pour les gourmets devant pratiquer – chose de plus en plus rare, hélas ! aujourd'hui – le « savoir-acheter ».

A propos du boudin, justement, Coffe nous rappelle qu'il est loin le temps où l'artisan le préparait aussitôt la *« tua »* et l'animal égorgé. Il nous dit (ce que notre goût nous laissait présumer) que les trois quarts du temps le boudin que nous achetons est mou, limoneux, parce qu'à base de sang congelé ou en poudre (sans compter les oignons, qui ne devraient point « chanter », ô Zola ! mais être fondus sans rissolement, et qui, aujourd'hui, sont utilisés déshydratés ou sortant de la boîte), embossé enfin dans des boyaux de moutons ou de porcs chinois.

Boudin ! Le mot date de l'an 1268, nous dit le Petit Robert, et a donné les termes « boudiné » et « bedaine ». Mais vient-il, comme je l'ai lu ailleurs, du mot anglais « pudding », ou « pudding » vient-il de « boudin » ? La chose, elle, est plus ancienne : si certains en attribuent l'exécution au cuistot grec Aphtonide, d'autres assurent que les Sumériens en consommaient déjà, ce qui en ferait la plus vieille charcuterie du monde.

Chaque région avait « son » boudin. Le boudin de Quenu était un boudin parisien : 1/3 sang, 1/3 gras, 1/3 oignons cuits. On le trouve de sang et tête de porc en Béarn, au gras des poumons, oreilles et gorge en Gascogne (il est dit alors *« Lou bon Diou ! »*), au serpolet dans le Nivernais, aux lardons en Vendée, aux épinards dans le Poitou. Je revois ma grand-mère s'extasier lorsque le colis de Noël arrivait de son Vivarais, avec du boudin aux châtaignes, natif aussi du Limousin. Et citons encore le boudin aux grattons de Bourgogne, aux raisins secs de Corse, sans oublier *le boudin antillais, mêlé de pain* de mie arrosé de lait, avec citron, ail et piment.

On ne trouve plus que rarement de gros boudins que l'on peut couper en tranches épaisses et poêler. Les boudins « en couleuvre », comme disait Zola, se grillent le plus souvent (mais, avant, il convient de piquer la peau, afin qu'ils n'éclatent pas). Le problème, aussi, est celui de l'accompagnement. On peut évidemment transformer la purée classique en purée de navets, de châtaignes, de pois cassés, de lentilles, d'épinards. Egalement de pommes fruits. A l'*Auberge du 14-Juillet* (9, boulevard de la République, 92250 La Garenne-Colombes ; tél. : 42-42-21-79), J.-P. Baillon sert un excellent boudin parisien avec deux purées (une de pommes de terre rates cuites à la vapeur, et avec beurre et crème, et une de pommes boskoop). Au *Restaurant du marché* (59, rue de Dantzig, 75015 Paris ; tél. : 48-28-31-55), Christiane Massia sert son boudin landais avec des calvilles.



L'important, encore une fois, est la qualité du boudin. En province, vous chercherez un « vrai » artisan charcutier. A Paris, notez – entre autres – les boudins de Couesnon (30, rue Dauphine, 75006 Paris), de Pou (16, avenue des Ternes, 75017 Paris), de Chédeville (12, rue du Marché-Saint-Honoré, 75001 Paris) et, bien entendu, ceux de Duval (55, rue Marcelin-Berthelot, 93700 Drancy ; tél. : 48-32-03-17), le « roi de l'andouillette ». C'est celui que propose M. René Marin en sa *Ferme des Mathurins* (17, rue Vignon, 75008 Paris ; tél. : 42-66-46-39).

Avec quelques confrères amis, nous avons créé l'AAAAA (Association amicale des amateurs d'authentiques andouillettes). A quand la création d'une AFBB (Association des fervents du bon boudin) ?

La Reynière

CONDIMENTS

L'ail

« CELA ne vaut guère plus qu'une aillée », disait-on au Moyen Age. Un dicton, comme *« n'y voir goutte »* ou *« n'y entendre mie »*. L'aillée était pourtant l'une de ces sauces fines et légères, sans graisse, dont les campagnes médiévales étaient friandes. La tête de veau roulée n'était point « en tortue » mais en sauce d'aillée, liée de mie de pain et de bouillon. Elle suscite encore l'enthousiasme, nous dit Jean-Louis Flandrin (1) dans sa remarquable *Chronique de plaine*. Maurice Brun, autorité culinaire qui se réclamait du Félibrige, traite en son *Broumandugi* de l'ail et de ses rapports présumés électifs avec la cuisine provençale pour conclure que celle-ci n'en use pas plus qu'une autre. Aujourd'hui, l'usage bannit l'ail de la haute cuisine, plus par convenance que pour cause de lourdeur digestine.

L'*Allium sativum* des Anciens est le domaine réservé du cabanon cher à Vincent Scotto et de la belle cuisine de l'été sous les pins : bouille, aïoli, salades rafraîchissantes, avec le rosé de Tavel. *« Aïoli, un mot qui sonne comme un éclat de rire »*, dit Odile Godard dans *la Cuisine d'amour*. L'aoïli populaire, c'est à Mouriès, au pied des Alpilles, avec les grelots de la mule et les claquements de fouet de la « Carreto Ramado ».

L'ail, cette plante liliacée commune, composée de caïeux détachables roses ou violets, n'a cessé de susciter des sentiments contrastés, voire des rejets, depuis sa venue des confins kirghizes de l'Asie centrale, il y a quelques millénaires. En Grèce, l'ail ne franchissait pas l'entrée du temple de Cybèle. Mais l'indifférent Atys, selon Quinault, devait mâcher ces gousses, comme tous les *Méditerranéens*, en cas de guerre amoureuse pour se donner du courage – c'est une plante lubrique ! – ou bien en cas d'épidémie.

L'ail, qui, selon la règle ancienne, au pluriel se nomme aulx, est aussi réputé comme *« le dictame, l'onguent, la panacée et l'empereur des juleps »*, nous dit G. Coquiot dans *la Terre frottée d'ail* (1925). Ce membre bulbeux, d'une famille qui comprend aussi oignons, échalotes et cives, est une plante antiseptique, apéritive, expectorante, fébrifuge, résolutive, rubéfiante et stomachique, selon les auteurs. L'ail est l'ennemi des viagers, car, du côté de Maussane, il prolonge la vie du papet. Henri IV eut les lèvres frottées d'ail à sa naissance. Car l'ail guérit les fermentations, les rhumes, les grippes, l'arthrite, les verrues et la mélancolie. Il chasse les miasmes. En 1546, Michel de Nostre Dame le prescrit en cas de peste. C'est le remède que Giono attribue à Angelo dans *le Hussard sur le toit*. L'ail est – plus que l'argile verte – le roi des médecines douces, la providence des rebouteux !

Au jardin, on distingue l'ail d'automne, que l'on peut planter à cette saison, comme la variété « blanc de la Drôme », ou le violet de Cadours et les aulx de printemps, telles la « Fructidor » ou la « Rose de Lautrec » qui lèvent leurs lances fines et vertes fin janvier, au temps de la floraison de l'amandier. Et, dans toute la Provence, la récolte s'effectue vers la Saint-Jean d'été, avant que les chaleurs éprouvantes ne la fassent tourner.

C'est à Piolenc qu'il convient de l'acheter. Ce bourg du Comtat est la « capitale de l'ail provençal », comme Gilroy, en Californie, s'est proclamée « capitale mondiale de l'ail » entre Monterey et Salinas, avec festival, dégustation et surtout élection de Miss Garlic ! En France donc, l'essentiel des 10 000 tonnes d'ail se vend à Cavaillon. Restent quelques évévements historiques, quelques marchés populaires où l'on vient plus regarder qu'acheter. Le plus renommé se tient cours Belsunce à Marseille. Mais le progrès fait que vous ne trouvez guère, en grande surface, que l'ail importé d'Argentine : *« A quoi bon que Piolenc... se décarcasse ! »*

La production artisanale de l'ail du Vaucluse est aussi à protéger, nous dit avec nostalgie Jean-Paul Clébert (2) dans son splendide et ignoré *Livre de l'ail*. Il nous raconte aussi tout le charme et l'illusion de nos étés.

Les frères Troisgros, amateurs et commentateurs de recettes anciennes, tel le « margaridou », ont tranché avec courage. C'est la cive ou civette, autre nom de la ciboulette – *Allium schoenoprasum* – qui prendra la place, hors de son usage d'été, du condiment incriminé. Didier Delu (85, rue Leblanc, 75015 Paris ; tél. : 45-54-20-49), en bon disciple des Troisgros, fait un dîner comparatif de ces saveurs. En entrée, c'est un émincé de saumon cru à la ciboulette et au fromage blanc. Et le contraste des goûts attendu vient avec une périlleuse fricassée de saint-jacques et de champignons à l'ail, accompagnée de tomates. Peut-on imaginer un déjeuner d'affaires, *a fortiori* sentimental, parfumé à l'ail ?

La galanterie française, dit Curnonsky, exige, lorsqu'on a mangé beaucoup d'ail, *« de ne plus parler qu'à la troisième personne »* ! Le seul gigot à l'ail échappe à cet ostracisme. Appréciez donc, pour Pâques, l'agneau de printemps des Alpilles, à défaut de pouvoir le déguster à Baumanière. Point ne sera besoin d'user après un tel repas de la « soupe à l'ivrogne », l'aigo boulido du bon Charles Blavette – Toni – telle qu'il le prescrit dans *Ma Provence en cuisine*. Deux têtes d'ail, de la sauge et un filet d'huile d'olive. J.-B. Reboul remplace la sauge par du laurier ; d'autres utilisent les deux. C'est affaire de goût. Faites bouillir. C'est ce qui reste des splendeurs de l'ail.

Jean-Claude Ribaut

(1) *Chronique de Plaine. Pour une gastronomie historique*, Jean-Louis Flandrin. Editions Odile Jacob. Devait paraître en mars 1992. 140 F.

(2) *Le Livre de l'ail*, de Jean-Paul Clébert, Ed. Barthélémy, Avignon, 1987.

Semaine gourmande

Pierre au Palais-Royal

Il y a plusieurs variétés de dîneurs au restaurant. Ceux qui viennent là pour le changement, la bruyance à la mode. Ceux qui en font une fête et, sacrifiant le portefeuille, cherchent la grande adresse. Enfin ceux qui cherchent pour leur soirée un moment de plaisir, de détente, de béatitude gourmande.

Pierre doit être une de ces (rares) maisons. On s'y précipite aux déjeuners, mais le soir semble réservé aux sages. Calme et sérénité tout ensemble. Calme du confort, du service ; sérénité de la cuisine, goûteuse à souhait. L'émincé de saumon est à l'huile de noix, le jambon persillé dans la tradition, le jésus de Morteau poché au beaujolais, le lapin rôti à la moutarde, le bœuf ficelle « ménagère », les aiguillettes de canard aux baies de cassis... Avec l'étonnante galette de boudin aux oignons, l'estofinado rouergate, qui sont « dans la maison » depuis un demi-siècle. Desserts d'exaltation des palais, carte des vins honnête. Compter 350-450 francs avec un menu à 250 francs (verre de vin compris). Toujours présents, toujours souriants, Nicole et Daniel Dez sont des hôtes parfaits.

▶ **Pierre au Palais-Royal, 10, rue de Richelieu, 75001 Paris. Tél. : 42-96-09-17. Fermé samedi et dimanche. CB-DC. Chiens acceptés.**

La Fermette Marbeuf 1900

La salle 1900 classée pourrait n'être qu'un décor. Mais il s'agit d'un vrai restaurant, à la cuisine sage et savoureuse, au patron attentif et au personnel efficace. Alors on se demande pourquoi Michelin lui refuse une étoile (et ne le gratifie que de « deux fourchettes » !) ? Il n'importe, et l'on se régalera ici de la soupe de moules au safran, de l'aile de raie embeurrée de choux, du saint-pierre aux olives, du simple filet de bœuf au poivre ou du civet de porc au gingembre, etc., avec d'excellents desserts et une carte des vins bien « avenante » et de prix honnêtes. Il y a un menu du soir à 150 francs, et la carte vous mènera aux alentours de 350-400 francs. Mais, surtout, il y a depuis peu une nouveauté ! Un menu d'« appellation d'origine contrôlée » (250 francs). De l'apéritif au cassis (de Dijon) avec des olives noires (de Nyons), un feuilleté de tagliatelles au coulis de truffes noires (du Tricastin), la fricassée de pintadeau (de la Drôme) et de volaille (de Bresse) aux lentilles vertes (du Puy) et carottes (de Créances). Un camembert (de Normandie) et des desserts au miel (de Lorraine). On voudrait trouver ailleurs cette rassurante origine des produits...

▶ **La Fermette Marbeuf 1900, 8, rue Marbeuf, 75008 Paris. Tél. : 47-20-63-53. Tous les jours. Parking George-V. CB-AE-DC. Chiens acceptés.**

Ciels !



Eugène Boudin : « Ciels, nuages blancs sur l'estuaire, pastel. » Vers 1854-1860. Musée de Honfleur.

EST-CE Braque opéré de la cataracte qui avait eu, l'œil pris sous l'éclat du scalpel, la révélation d'un bleu tout-puissant, magistral, ultime évocation et dernier avertissement offerts au peintre par la lumière ? Il était déjà tard pour que l'artiste ne tente de mettre en colorisation l'éblouissement tutélaire, mais Braque garderait en tête, jusqu'à sa fin, qui était proche, la chaleur de ce souffle tombé du chloroforme et de chez le grand patron lui-même. Qu'est-ce que la lumière et pourquoi le bleu ?

On s'est longtemps tourmenté pour savoir ce que le ciel avait vraiment dans le ventre et pour essayer de comprendre à quels phénomènes obéissait la mise en mouvement de tous ces *« soleils bas tachés d'horreurs mystiques »*, de ces *« azurs verts »*, de tous ces *« cieux de braises »*, comme les brossait Rimbaud, le visionnaire, sans rien connaître des théories de Raleigh et de Tyndall, spécialistes hautement inspirés mais tout à fait indécis sur l'interprétation exacte à donner aux fantasmagories banales et quotidiennes que la nature proposait à l'homme à un moment du siècle où, justement, la peinture fuyait l'atelier pour partir à la conquête de « bleuités » jusqu'ici non traduites et de désordres crépusculaires encore intouchés.

Les physiciens cherchaient, les peintres peignaient. Tâtonnante, la science évoquait l'action de photons et de rayonnements rouges, de rayonnements et de photons bleus, d'ondes courtes et d'ondes longues, de particules et d'électrons ; devant leur chevalet, des originaux faisaient jaillir de leur palette toute une gamme d'impressions et de couleurs nouvelles, qui pouvaient bien être celles que l'homme avait cru voir, sans oser encore prendre sur lui de mettre en formes tout ce débraillé scandaleux qu'avaient rendu lisse et académique les élèves des écoles qui décrochaient des honneurs pendus comme des jambons de mât de cocagne aux cimaises bien-pensantes. L'impressionnisme sortait de l'ombre par la petite porte, sous les ricanements, et marqué du sceau de la trivialité. Les toiles sentaient le linge frais, l'herbe coupée et l'eau de rivière, quand elles ne divaguaient pas dans des brumes d'hiver ou sous les valses lentes de guinguettes mal fréquentées. Peindre sur le motif avec trop de détermination était alors réservé aux saltimbanques et aux hors-la-loi.

Pourtant, il s'en passait des événements, et de sanglants, que ces nouveaux observateurs du monde tel qu'il bougeait et se transformait auraient eu tort de passer sous silence. *« Cieux de braises »*. En 1883, l'île de Krakatoa, dans l'archipel de la Sonde, est soufflée par l'explosion de son volcan, le Perbuatan. Durant les cinq années qui vont suivre, irisés des nuages de lucioles atomisés par le monstre, les couchers de soleil sur les pourtours de la planète prendront des teintes de débuts de la création : l'astre est bleu dans un ciel orangé. Belle affaire pour les mordus de la diffraction et de l'optique géométrique ; bonne affaire pour ces faux peintres du dimanche qui pressent sur leurs tubes à gros bouillons pour mater la critique et donner à l'amateur de quoi se rincer l'œil pour pas cher. Fracas sur les palettes, turbulences dans les atmosphères : l'époque prenait des couleurs.

Il fallait un fleuve à ces déménageurs de lumière, des scintillements, des éclats, des miroirs avec lesquels ils pourraient lütter. Ils choisirent la Seine car on les aurait mal vus sur les bords du Rhin, trop germaniques, où sous les oliviers du Rhône, trop mistralisés, encore moins sur les grèves de Loire, définitivement vaincues par l'élan de leurs perspectives, déjà dessinées, déjà peintes. Non, la Seine seule, avec ses méandres et son courant chaloupés, pouvait convenir aux appétits et aux hardiesses de ces hommes jeunes et déterminés, engagés dans le grand chambardement pictural du siècle. Par le passé, des Anglais, l'œil éreinté de brouillard et de pluie, étaient venus reprendre des forces sur les berges de cette *« river of France »* et tremper leurs pinceaux d'aquarellistes dans ses eaux dont ils vanteront les vertus curatives et le charme changeant.

Compagne, groupie et égérie des impressionnistes, la Seine s'était livrée, avant l'arrivée des hommes de la nouvelle école, à des soupirants qui n'avaient pas trouvé désobligeant d'avoir à en supporter les frasques et les sautes d'humeur. Ceux-là s'étaient appliqués à tenter d'en décrire les climats et les lumières à son estuaire, sous des ciels qui flattaient leurs recherches et les mettaient en vif tutoiement avec leur talent. Des rives de Honfleur, dont il était originaire, Eugène Boudin fut l'un de ces amoureux inconditionnels.

Les frères Fielding, Bonington, mais Turner surtout, débarqueront assez tôt pour reconnaître le terrain et s'enthousiasmer – hardis, ils avaient poussé jusqu'à l'estuaire – de la qualité des courants d'air qui naviguaient dans les parages, vents saumurés, grands nettoyeurs d'horizons et marchands de couleurs inégalés. Aux embruns de la Manche se mêlait l'écume furibarde du mascaret, fleuve et mer mariés, stations balnéaires et pêcheurs hauturiers : ces Britanniques à l'âme mouillée nidifiaient dans les branchages du ciel de Normandie, chauffant la place à de futurs canotiers qui, trente ans plus tard, lanceront les prémices d'un style dont on allait entendre parler.

Phare et vigie du fleuve finissant, Honfleur est à la fois le terminus du voyage et l'escale de départ pour de nouvelles vadrouilles. Sitôt, en effet, les eaux douces diluées par la marée, voici qu'apparaissent les fanions des régates, les plages et ces lourdes villas vers lesquelles tout un monde excité partait l'été, ombrelles et chamberlains dans les bagages, essayer de ne pas trop se livrer au soleil ni succomber trop vite aux grains normands. Proie de choix pour les peintres qui, abandonnant Argenteuil et les bals musette, viennent rôder dans l'ombre des crinolines et se mettre dans l'oreille les coups de canon des départs de courses au large.

Ici excelle Eugène Boudin, l'artiste local, gloire de Honfleur, sanctuarisé à outrance dans sa ville natale et responsable à son corps défendant de la transformation majuscule d'une localité, qui sûrement devait valoir le coup d'œil, mais ne méritait pas d'être aussi violemment mise en croix par les marchands d'art ; par les marchandards aurait hasardé Barthes. Tout cela est sans importance : une seule et brève visite devrait suffire. En n'oubliant pas, dans le musée qui porte son nom, de se rendre devant une série de pastels du saint et modeste patron de l'endroit, chiche reliquat d'un travail considérable qui rendit Baudelaire peut-être un peu trop lyrique quand il le découvrit, mais qui reste sans doute la séquence la plus démonstrative de l'abondante production du peintre.

Classé pré-impressionniste, Boudin, autodidacte acharné, ancien mousse, ancien papetier, a été l'un des artistes et des artisans les plus appliqués dans cette longue traque pour la capture de cette fuyante et mystérieuse lumière qui, ici, a toujours fait se lever les paysages et défiler le ciel comme une provocation. *« Chercher son rayonnement*, dit-il, *la condenser, la poursuivre dans sa chaleur »*. Il ira se mesurer avec celle des Pays-Bas, d'Anvers, de la Bretagne, puis partira vers celle de Venise, mais reviendra avec plus de détermination encore sur les rives de son tourment, l'estuaire, là où, toujours, tout est à recommencer. Une vie passée sur un pliant à la poursuite de l'insaisissable.

Si Eugène Boudin n'est pas le plus grand – il le savait et sa modestie n'était pas souci d'être flatté deux fois, – il reste cet infatigable travailleur de l'imperceptible qui léguera avec bonhomie et sapience les attendus de ses recherches à plus doué que lui. L'ancien laveur de pont du *Polichinelle*, ce transporteur qui assurait la navette entre Honfleur et Le Havre, est sans doute responsable de l'éveil artistique de Monet, qu'il débusque caricaturiste, et qu'il finit par convaincre de partir avec lui à la chasse aux nuages. On connaît la suite. Autre rencontre, avec un autre personnage de poids, Jongkind, qui, lui, va l'aider à rendre son trait plus cursif et sa palette moins timorée. Mais c'est aussi des amitiés avec Courbet, Daubigny, Baudelaire, Corot – Corot : *Boudin, vous êtes le roi des ciels »* – dans cette ferme Saint-Siméon, près de Honfleur, leur « Bateau-Lavoir », où ils discutent du temps qu'il va faire et de la manière de le mettre en formes.

Toujours le vent, toujours les vagues, et la luminosité qui glisse d'un bord de la toile à l'autre. Le pastel semble mieux convenir pour serrer avec plus de promptitude l'impatience qui galope et balaye le panorama. Comme un marin qu'il est resté, Boudin met en note de chacune de ses études sa position et la nature des éléments qu'il a affrontés : *« 10 septembre, 14 heures, vent de nord-est »*, *« 9 mai, fin d'après-midi, ondée, fort vent d'ouest. »*

A s'enchaîner à ce jeu, dans lequel il sort souvent froissé, sinon vaincu, la neurasthénie le gagne. Rien ne va : ni le mouvement de cette oppression mobile qui le tient sous sa chape floconneuse ni sa gamme de couleurs qu'il tire d'un clavier jugé trop bref. Ce paysage, il l'aime d'amour ; sa main tremble. *« La mer est remplie d'eau, c'est à n'y rien comprendre »*, lancera un champion du non-sens, Erik Satie, autre natif de Honfleur. Que dire du ciel et à quelle inspiration se vouer pour en stimuler toutes les intentions, et en évoquer tout le mobilier ? Ce sera le courage et l'honneur de ce timide d'avoir mené avec autant de doutes que de persuasion ce combat contre des moulins à vent, et d'avoir cherché à engager la peinture au plus près de cette dilution vagabonde que d'autres sauraient, après lui, porter jusqu'à d'autres conclusions. L'estuaire de la Seine était un beau et difficile sujet ; on peut aller le vérifier presque par tous les temps.

Jean-Pierre Quélin

▶ Du 11 avril au 12 juillet, plus de trois cents œuvres du peintre seront présentées à Honfleur : au Musée Eugène-Boudin, place Erik-Satie, et dans les Greniers à sel, rue de la Ville. Tous les jours sauf le mardi. Tél : 31-98-85-75.

▶ Livres les plus récents : *Boudin*, par Jean Selz, Flammarion, 120 F ; *Eugène Boudin, dessins*, Editions Anthèse, 595 F.

